Ex Libris

PROFESSOR J. S. WILL

Library

of the

University of Toronto

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/memoiresetrecuei00bell

MEMOIRES, ET RECVEIL DE L'ORIGINE, ALLIANces, & ſucceſſion de la Royale famille de Bourbon, Branche de la maiſon de France.

Enſemble, de l'hiſtoire, geſtes, & ſeruices plus memorables, faictz par les Princes d'icelle, aux Rois, & Courõne de France.

A LA ROCHELLE.
Par P. Haultin.

1587.

A TRES-HAVT ET TRES-*illuſtre Prince, Charles de Bourbon, Comte de Soiſſon, Duc d'Anguien.*

MOnſeigneur, d'autãt qu'il eſt neceſſaire à celuy, qui entreprend d'eſcrire l'hiſtoire des faicts & geſtes des grands Princes, ou Capitaines, auoir particuliere cognoiſſance, non ſeulement de l'Eſtat de leur maiſon, mais auſſi de leur vie, mœurs, & conuerſation: je ne doute point que ceux, qui en ce ſiecle ont accouſtumé de blaſmer toutes choſes, ſinguliere-

ment celles qui peuuent nuire à leur paſſion,ne me blaſmẽt , ou imputent à temerité & outrecuidance,d'auoir oſé toucher à l'hiſtoire de voſtre maiſon Royale : des particularitez de laquelle je ne puis eſtre bonnement informé, pour n'auoir eſté nourry en l'Eſtat & cognoiſſance d'icelle, qu'autant que les liures communs & vulgaires en peuuent auoir apprins aux moins curieux. Toutes-fois je m'aſſeure, que vous,Mõſeigneur, & le reſte des Princes de voſtre nom,me trouuerez aucunement excuſable,quand vous mettrez en conſideration,que par ce mien labeur, je n'ay propoſé d'eſcrire l'hiſtoire entiere de voſtre famiile , mais vn ſimple recueil,en forme d'Annales, pour repreſenter ſimplemẽt vne partie des prouëſſes de vos deuãciers,deſcrites par toutes les hiſtoires,tant de noſtre natiõ,que de nos voiſins:eſquelles

ſe remarquent comme au vif les treſgrands & notables ſeruices, que vos ayeuls ont fait à ceſte Couronne, les perpetuels honneurs,offices, charges, commandemens, & dignitez, qu'ils ont tenu & merité en France, la creance & authorité qu'ils ont eu en ce Royaume, tant pres des Roys, leurs ſouuerains Seigneurs & bons parens, qu'enuers le peuple, qui les a honorez & cheris autant ou plus que autres Princes, quels qu'ils fuſſent, du tige Royal: Afin que par là tous les vrais François apprennent, combien font de tort, & meſpriſent la Majeſté du Roy, & la republique Françoiſe, ceux qui en ce temps miſerable, remply de diuiſion & d'ambition,oſent egaler la ſouche de quelques eſtrangers à voſtre Royale origine,& à l'honneur que to⁹ les Princes de vos Armes ont, d'eſtre de l'Eſtoc de la tres-Chreſtienne

& tres-Illuſtre maiſon de France, à laquelle ne ſe peut ny doit comparer famille qui ſoit en l'Europe. Mais particulierement entre nous, ceux qui ſçauent la verité de l'Eſtat de France, obſeruent aſſez quelle a eſté tousjours la difference en ce Royaume, des Princes du ſang aux eſtrangers. Car il ne ſe peut dire, qu'autres que les premiers Princes du ſang ayẽt jamais rien merité de ceſte Republique: d'autant que nous remarquons par toute noſtre hiſtoire, que les Roys ne ſe ſont jamais voulu ſeruir que des Princes de leur ſang & famille, ou des Officiers de leur Couronne originaires François, pour la conduite des armes, ou pour leur donner charge ſouueraine, & commandement general dedans ou dehors ce Royaume, tant pour la confiance qu'ils auoyent en eux, que pour la conſequãce, qui depend de la nour-

riture de ceux qui touchent à la Couronne : encores que veritablemẽt leur Majesté ait quelque-fois appellé les voisins, ou autres bons amis de ceste nation, pour les assister en l'occurrence des affaires & guerres qui se sont presentées : esquelles non seulement nous trouuerõs trois ou quatre Ducs de Lorraine accompagner les Roys, ou les Princes de leur sang, mais auec eux vn grand nombre d'autres alliez & cõfederez de la Couronne de France, qui sont venuz des extremitez & dernieres marches de l'Europe, rendre le deuoir de l'amitié qu'ils portoient à cest Estat, pour lequel ils sont morts, sans y auoir toutesfois autre commandement, que celuy qui peut appartenir aux Princes de leur qualité, soubs la discipline & conduite du General de l'Armée. Et singulierement nous sçauons, que les Historiens Frãçois n'ont

point enregiſtré aucun Prince Lorrain, qui ait eſté chef de guerre en Frãce, ou pour le Roy de France que depuis trente cinq ans en ça : ny meſmes auons-nous obſerué, qu'aucun de la maiſon de Lorraine ait eſté juſqu'à nos jours Officier de la Couronne, ores qu'il ſe trouue, que du temps de Charles ſixieſme, la Royne Yſabeau de Bauiere, fort mauuaiſe Françoiſe, faiſant la Gouuernante & la Regente en France, ſans l'adueu des Eſtatz, ny des Princes du ſang, durant la maladie de ſon mary, deſappointa meſſire Bernard, Comte d'Armagnac, de l'office de Conneſtable de France, parce qu'il ne vouloit eſtre Bourguignon ny Anglois, ains ſuyuoit la bãniere de Monſieur le Dauphin, depuis Roy, Charles ſeptieſme du nom, pour donner l'eſpée au Duc Charles de Lorraine : qui n'en jouyt jamais, à cauſe que com-

me dit l'Historien, ce n'estoit pas à vne femme à deposer celuy, que le Roy & les Princes auoyent solennellement honoré de ce tiltre, & qui en auoit presté le serment entre les mains de Monseigneur le Chancellier, & en la Court de Parlement. Au contraire il se peut voir, combien de fois depuis 340. ans, qui sont passez du temps de Monseigneur Robert de Frãce, vostre premier ayeul, fils du Roy Sainct Loys, vos peres ont eu la conduite des Armées Royales, tant sur mer que sur terre, dedans & dehors ce Royaume: combien de fois ils ont tenu les plus grandes & honorables charges & dignitez de la Couronne, quels seruices ils ont fait aux Roys durant leur administration, & quelle a esté jusqu'à nous leur authorité parmy la Noblesse Frãçoise. Ce que j'ay descrit le plus briefuement qu'il m'a esté possible, & le

vous ay, Monſeigneur, particulierement voüé : Par-ce qu'à la verité, & ſans flaterie, tous les bons François ſe promettent de voſtre adoleſcence, & attendent en la maturité de voſtre aage, vn pareil fruict de bonheur, prouëſſe, preud'hommie, & vertu, que celle qui ſe lit és Hiſtoires des plus grands & ſignalez de vos predeceſſeurs, les images, triomphes, & trophées deſquels je vous repreſente tres-humblement, à fin qu'en icelles vous preniez la peine de vous mirer, & contempler quel vous deuez eſtre, & ſerez quelque jour, ſi Dieu plaiſt, pour le ſeruice de voſtre Roy, & au bien de ce paure Royaume : qui, depuis voſtre premiere ſouche, le Roy Sainct Louys, n'a eu jamais ſi grand beſoin de l'aſſiſtance de vos Anceſtres, qu'il a

maintenant de voſtre ſecours, de l'vnion & authorité de voſtre ſang, non ſeulement pour ſon repos & ſoulagement, mais auſſi pour voſtre conſeruation & grandeur. Au deſir & ſouhait de laquelle, je ne veux ceder à ſeruiteur que vous ayez au monde, demeurant plus que ſatisfait & content, lors que je verray vn jour tous les Princes de voſtre nom, & vous, Monſeigneur, tenir pres du Roy noſtre Souuerain, le rang, qui vous eſt naturellement deu en ce Royaume, & jouyr heureuſement de l'honneur & authorité qui vous eſt acquis par le droit de voſtre naiſſance.

MEMOIRES,

ANNALES, ET RECVEIL de l'origine, alliances, & ſucceſſion de la maiſon Royale de Bourbon:

Enſemble de l'Hiſtoire, geſtes, & ſeruices plus memorables, faicts par les Princes d'icelle, aux Roys, & Couronne de France.

PREFACE.

Ceux qui ſçauent la forme gardée par les anciẽs Frãçois en la deſcription de noſtre Hiſtoire, ont obſerué, que la principale raiſon qui a eſmeu nos anceſtres à eſtre ſi curieux de coucher par eſcrit les Genealogies des Princes du ſang de France, & re-

marquer en la vie des Roys, les Alliances, successions, gestes, & faicts d'iceux pour le seruice de ceste Couronne, a esté principalement pour laisser l'ordre du sang Royal en sa vigueur, & monstrer, que la succession seule donne les Roys à ce Royaume: Par ce moyen les François recognoissent tousjours leurs Princes par-dessus tous les Seigneurs & Gentil-hommes du pays, considerent les hauts faits-d'armes des enfans des Roys; & comme de tout temps ils ont esté employez par leur Souuerain, & ordonnez sous l'authorité d'iceluy, conducteurs & chefs des charges plus importantes, tenans à ceste occasion, & jouyssans des dignitez plus honorables de la Couronne: sa Majesté regardant perpetuellement les Princes de son sang auec toute confiance, comme le pere de famille ses enfans: qui sont poussez de plus d'amour par le sang, de plus de fidelité par leur grandeur, de plus d'affection & d'interest plus grand à la conseruation de

leur propre heritage, que tout autre François; quelque particuliere obligation qu'il ait au Roy, qui tient le Sçeptre, ou quelque deuoir qu'il veille rendre à ses concitoyens, & à sa patrie. Parquoy voyant qu'en ce mal-heureux siecle Dieu nous a tant voulu punir qu'il ne luy a point semblé bon encore de dõner au Roy tres-Chrestien, nostre Souuerain Prince, lignée de masles, qui peust vn jour recueillir ceste belle & grande Couronne: les ambicieux Liguez, ennemis conjurez de la maison de Frãce, perturbateurs de nostre sainct repos, corrupteurs & violateurs des loix plus sacrées de ceste republique, sont entrez par leur discours, en esperance de voler ce Royaume aux vrais heritiers d'iceluy, yssus du sang Royal. Et pour ce faire, ils sement plusieurs faux propos, aux tables de leurs flateurs, ignorans, mẽteurs, impudents, qui parlent apres auoir bien beu, auec tout desbord & irreuerence, non seulement des personnes des Princes, mais aussi

de leur maiſon, extraction, & origine, cõme ils ſont malicieux idiots, les pires gens du mõde: font en outre des brigues, menees, & ligues depuis 20. ans en çà, auec telle violence, impatience, & temerité, que trouuans à leur aduis le ſujet, la matiere, & les ennemis regnicoles & voiſins à propos, ils n'ont peu ny voulu diſſimuler, ou attendre la fin de la vie du Roy: contre laquelle ſa Majeſté ne ſçait que trop les deſſeins deteſtables, & damnables machinatiõs, qu'ils dreſſent ordinairemẽt, l'injurians, & offenſans de toutes les ſortes d'injure, qu'vn malin eſprit ſe peut imaginer: de parole, publiquement, & communément es lieux ſacrez & profanes, par la bouche des miniſtres, & ſouſtien de leur maudite volonté: par eſcrit, & libelles diffamatoires, qu'ils font dicter notamẽt contre ſa perſonne: choſe fort nouuelle & non encores ouye, entre les Frãçois. Contre leur Roy, di-je, nom vrayement S. & diuin entre les Chreſtiens, lequel ils veulent rẽdre

odieux

odieux à ſes ſujets, & blaſmer ſa reputation entre les autres Princes ſes voiſins. Quant à leurs heroyques faits, & de l'etrepriſe de leurs armes, le poure peuple, qu'ils ont mis à la faim, à la peſte, & toute poureté, en ſçauroit bien que dire. Si que, quelque bien, quelque faueur & affection que le Roy leur puiſſe monſtrer iournellemēt, meſme depuis que leur force a gaigné ſur ſadite Maieſté, de rompre la paix, laquelle ſeule le faiſoit bien-heureux & beneit en ſon Royaume: toutefois ils n'ont pas ceßé de pourſuyure leur poincte, & mauuaiſe intention ſur ſa perſonne: teſmoin les cōjurations qui ſe deſcouurent de jour à autre dedans ſes villes capitales, & au plus pres de ſa Court. D'ailleurs, chacun ſçait maintenant le project qu'ils auoiēt, ſi l'ētrepriſe de la ligue ſur l'Eſtat d'Angleterre euſt eſté executé. Mais quoy? Nous ne deuons trouuer tout cela, ny pis encor, eſtrange, quand nous ſçauons que ceux, qui ont l'ame d'vn Loup, ou d'vn Re-

nard, ne peuuent estre adoucis, quelque bien qu'on leur face. Tant y-a, que pour l'instruction, asseurance & repos de la conscience des vrais François, & à fin qu'ils sachent, que lors qu'ils soustiendront, & seruiront fidelement leur Roy, lors qu'ils defendront apres sa Majesté la cause des Princes de son sang, qui sont ceux de Bourbon, non autres: ils s'acquitteront de l'obligation qu'ils doyuent à sa Majesté, & successeurs de la Couronne: Et pour rendre aussi plus infames, abominables, & dignes de malediction les Ligueurs, qui en se disant Catholiques, & protecteurs de la Foy, & ausquels desplaist beaucoup plus la vie, que la Religion de quelques-vns des Princes, courent, & donnent pretexte à leurs conjurations plus que Catilinaires: Il ne faut pas s'estonner, si moy estant bon François, tresfidele à mon Prince & à son sang, & qui ne veux pourtant ceder en rien à mon

Curé en la Religion Catholique Romaine; ay voulu prendre la peine de remettre par ordre, en forme de Memoires & Annales; l'Origine, Alliances, succession, faictz & seruices plus memorables des Princes du nom & sang de Bourbon, seuls restes, apres le Roy, de la maison de France: à fin que nous sçachions, quelle a esté la suite de ceste honnorable & illustre famille, laquelle a sa source de celle de nos Roys jusqu'à present; pour estre ces Princes yssus de Monsieur Robert de France, fils du Roy Sainct Louys, le sang duquel a continué jusques à nostre siecle. Et a esté ceste famille Royale de Bourbon tant estimée de nos Anciens Monarques, qu'elle à esté la premiere entre les Princes du sang, honorée du tiltre & dignité Ducale. Car ores que le Duché de Bourgongne fut long temps auparauant l'erection du Duché de Bourbon, si est-ce qu'il ne fut confus en la maison de France, que du temps de Char-

les cinquiesme seulement & fut le Duché de Bourbon erigé par Philippe de Valois, ayeul dudict Charles cinquiesme. Or donc il faut sçauoir, que ledict Roy Sainct Louys, neufiéme du nom, qui commença à regner l'an mil deux cens vingt-six eut cinq enfans masles: desquels il n'en y-a eu que deux, qui ayent laißé suyte & lignée jusqu'à nous. L'aisné fut Monseigneur Philippe de France, qui fut Roy, troisieme du nom, apres ledict Sainct Loys: lequel eut deux fils, Philippe surnommé le Bel, & Charles Comte de Valois. Les enfans de ceux-cy ont succedé à la Couronne jusqu'à huy, le Roy tres-Chrestien Henry troisiesme estant le dernier de ceste souche, descendu de Monseigneur Louys, Duc d'Orleans, fils du Roy Charles cinquiesme. L'autre fils du Roy Sainct Louys, qui laissa posterité, fut Monseigneur Robert de France, duquel est sortie la maison de Bourbon, tant

fameuse & honorée entre toutes celles des Princes qui ont jamais esté, non seulement pour estre yssue de l'estoc de nos Roys, & du sang de Capet, par vn des enfans de S. Louys, mais aussi pour les bons, sages, & vaillans Princes, qui en sont sortis: sainctes & chastes Dames, qui en ont prins origine: & pour les grãdes alliances de ceste famille auec les plus illustres & puissantes maisons de l'Europe, qui se sont honorées de se mesler en vn sang si renommé, noble, Royal, & vertueux. Dont ne pouuons-nous douter, que si Dieu appeloit nostre Roy sans suyte masculine, seule capable de porter la Couronne de France, le Royaume ne doiue tomber, & n'appartienne par droict de sang, & succession de la Loy Royale de ce Royaume, à celuy qui tiendra la branche de l'aisné en la maison & famille de Bourbon, le tige de laquelle est ledict Roy Sainct Louys.

M. ROBERT DE FRANCE,
FILS DV ROY SAINCT LOVYS

MONSIEVR Robert de France, fils du Roy Sainct Louys, & de Madame Marguerite de Prouence, espousa l'an 1246. Madame Beatrix de Bourgongne, fille de Iehan de Bourgongne & d'Agnes, seconde fille d'Archambault, Sire de Bourbon : ledict Iehan de Bourgongne yssu en droicte ligne de Monsieur Robert de France, Duc de Bourgongne, fils du Roy Robert. En faueur de ce mariage, le Roy S. Louys donna audict Monsieur Robert son fils, les Comtez de Clermont en Beauuoisin & de Charolois.

S. Louys Roy de France 1246.

Nous trouuons qu'en ceſt an ledit monſeigneur Robert de France accompagna le Roy Philippe le Hardy, ſon frere, en la guerre qu'il eut contre Roger Bernard, Comte de Foix, qui ſ'eſtoit armé, & auoit refuſé de venir trouuer ſa Majeſté pour luy faire hommage de ſes terres: d'ailleurs auoit donné ſecours au Comte d'Armagnac, ſon beau-frere, cōtre le Seigneur de Caſaubon, lequel le Roy auoit prins en ſa protection. A raiſon de laquelle guerre ſadite Majeſté marcha en persōne juſqu'à Tholoſe: où eſtāt, il enuoya en Foix Monſieur Robert, Comte de Clermōt, ſon frere: lequel fit ſi bien, qu'apres auoir prins les villes de Pamiers, Sauerdun, Mazeres, Haulteriue, & Varilles, dependans dudit Cōté de Foix, le Comte fut Prins priſonnier, & detenu vn an au Chaſteau de Beaucaire. Toutefois depuis à la requeſte de Gaſton de Mōçade, Seigneur de Bearn, ſon beau-pere, & de la Comteſſe ſa femme, fille dudit Gaſton, il fut deliuré, & fait Cheualier de la main du Roy: auquel, & à la Couronne de France, ce Comte feit de grands ſeruices, tant au pays de Guyenne, où il fut eſtably Lieutenant general, & Viceroy en l'eſtenduë des dioceſes d'Aux, d'Ax, d'Aire, & de Bajonne, que en toutes les guerres de

1272. Philippe le Hardy, Roy de France.

Flandres, du temps du Roy Philippe le Bel: qui en recompense de ce luy donna vne pension sur certaines terres de son domaine, & feit espouser à Gaston, fils dudit Comte, la fille de Philippe d'Artois, Prince du sang, yssu de Monsieur Robert de France, fils du Roy Louys 8. pere de Sainct Louys. Si bien que ce fut la premiere fois, que la maison des Cõtes de Foix, desquels est sorty en droite ligne maternelle, & ausquels a succedé le Roy de Nauarre, qui est à present, fut alliée à la maison de France. Aussi n'estoit pas la famille de Foix lors si petite, que ce ne fust le 9. Comte d'icelle, de laquelle ensẽble des Cõtes d'Armaignac je marqueray l'origine, dautant que nous suiurõs leur Histoire selon la succession du temps jusques à nostre siecle. Il est donc à sçauoir que la maison de Foix a son cõmencement du temps du Roy Robert, fils de Hugues Capet, par Bernard, l'vn des enfans de Roger. Comte de Carcassonne, qui donna en partage à ce sien fils, le Vicomté de Conserãs en Cuminge, la Seigneurie de Voluestre, & le Chasteau de Foix, auec toute la juridiction qui en depend, ensemble les places de Damases, Põdagues, & le Bois de Bourbõne, qui est entre les riuieres de Lers & la Rhiege.

Cestuy ayant prins en mariage Beatrix fille du Comte de Beziers, dont il eut en dot la Basse marche de Prouence, en eut vn fils, nommé Roger, successeur des Estats de Bernard son pere: lequel estant en reputatiõ d'vn vaillant & hardy Cheualier, l'an 1062. & le 40. de son aage, fut fait & nommé Comte de Foix par Raimond 2. du nom, Comte de Tholose, duc de Narbonne, du consentemẽt & volonté du Roy Philippe premier: le frere duquel, nommé Hugues, Comte de Vermãdois, ce premier Comte de Foix accompagna en la Terre saincte, auec Godefroy de Bouillon & autres. Finalement deceda, ayant jouy 34. ans de son Comté, laissant pour heritier Roger son fils: qui apres auoir fait pareillement le voyage de la Terre saincte, & s'estre trouué à la prinse de Ierusalem, mourut en Foix, soꝰ le Roy Louys le Gros, laissant vn fils de mesme nom, mary de Ximene, de laquelle ne se trouue point l'origine. On dit de luy, que l'Abbé de Pamiers, qui lors estoit, l'appella en pareage en la jurisdiction de la ville, pour le peu de respect que les habitans portoient à l'ordre & simplicité de cest Abbé. Dudit Comte auec Ximene sortit Roger Bernard, surnommé le Gras, mary de Cecile,

fille de Raimond, Comte de Barcelonne: laquelle porta à la maiſon de Foix la ville de Sainte Gabele, le Chaſteau de Montaut, & quelques autres terres. Ceſtuyci fut appellé par le Roy Louys le jeune, pour venir au ſecours de Geofroy Plãtegeneſt, Duc de Normandie, Comte d'Anjou, & de Henry ſon fils, contre Eſtienne Comte de Boulongne: au moyen dequoy le Foixien arriua en Normandie auec deux mille Fantaſſins, & grand nombre de Nobleſſe, laquelle feit ſi bien en ce voyage, que le Roy voulut donner au Comte de Foix leur conducteur, trois mil Moutons d'or pour ſes frais, leſquels il refuſa, ſe contentant d'auoir fait ſeruice agreable à ſa Majeſté. Il laiſſa, mourãt, ſon fils Raimond Roger, qui accompagné de ſix mil hommes, ſe croiſa pour aller à la Terre ſaincte, où il fut auec le Roy Philippe Auguſte: auquel il ſeruit beaucoup, en l'emulation qui eſtoit entre ſa Majeſté, & le Roy d'Angleterre. Depuis le Comte eſtant de retour de ce voyage, eut vne grand querelle cõtre Roger, Sieur de Myrepoix, qui refuſoit à luy faire hommage de ſa terre: à quoy toutefois il fut cõtraint, & Yſaon ſon fils, par les armes du Foixien, qui les print tous deux dans ledit Chaſteau de Myrepoix,

Il eut de sa femme Philippe, fils & fille: ceste-cy femme de Iaques, Roy de Majorque. Le fils fut Bernard Roger, dit le grand: auquel le Roy Iaques son beau-frere, estãt Roy d'Aragon, donna le Vicomté de Narbonne, auec le pays de Fenoilledes & Pierre pertuse. Ce Cõte eut de tresgrands affaires, pour auoir suyui, non l'opiniõ, mais la faction de Raimõd, Cõte de Tholose, qui l'auoit attiré à soy, tant par ce qu'il estoit son vassal, que par beaucoup de grãds presens, qu'il luy fit. A ce Cõte Bernard Roger qui mourut l'an 1222. succeda Roger Bernard sõ fils, celuy qui premier fit hõmage au roy de frãce Louïs 8. pour le Cõté de foix, ainsi q̃ ses predecesseurs souloiẽt faire aux Cõtes de Tholose: d'autãt que pour les felonnies dudit Raimond de Tholose, le Cõté de Foix fut demẽbré du fief dudit Tholose: & si encor le Roy se desfiãt aucunement du Comté de Foix, luy osta le Vicõté de Carcassõne, Cõté de Beziers, & de la Basse Prouẽce, qui luy appartenoit dés lõg tẽps par les mariages de ses ayeuls: Tout ainsi q̃ peu apres, durãt le regne de S. Louys, Guillaume de Leui, Mareschal de l'armée de Simon de Mõtfort, & des Croisez contre les Albigeois, s'estant saisy par armes, du Chasteau & place de Myrepoix, de

Origine de la maison de Leüi.

laquelle il chassa les anciens Seigneurs sous pretexte d'heresie, s'en feit maistre: & releuãt nuement du Roy, donna commencement à la maison de Leui, auec le tiltre de Mareschal de la foy, qui a duré depuis en icelle : à cause que deux ou trois des predecesseurs dudit Guillaume auoient eu cestecharge de Mareschal de camp, cõme hereditaire, en l'armee des Croisez contre les Albigeois. Ce Comte de Foix Roger Bernard eut vn fils, nommé Roger Rotser, qui feit le voyage de Leuant auec le Roy Sainct Louys, & y mena la plus part de la Noblesse de Gascogne. Il espousa la fille du Comte de Cardonne, dont nasquit Roger Bernard : contre lequel alla le Roy Philippe le Hardy, & sur lequel furent prinses par Monsieur Robert de France, Comte de Clermont, frere dudit Philippe, les places dessus mentionnees. Ce fut ce Comte, qui vnit les maisons de Bearn, Bigorre, & Foix, par le mariage de Marguerite, fille puisnee de Gastõ de Mõcade, Seigneur de Bearn, & de Marthe, fille vnique d'Esquibat Comte de Bigorre, Vicomte de Marssan, & Agnes de Foix. Ledit Gaston estoit fils de dom Guillaume, ou Guillẽ de Moncade, Gouuerneur de Bearn au nom d'iceluy Gaston son fils, lequel encor

Origine de la Seigneurie de Bearn & vnion d'icelle à la maison de Foix.

au berceau,les Bearnois auoient demandé & esleu entre les enfans d'iceluy Guillaume,de Moncade, pour estre leur Seigneur, à cause qu'ils l'auojent trouué dormant la main ouuerte & desclose : Dont ils prindrent augure, que cest enfant seroit vn liberal & courtois Seigneur à son peuple. Parquoy le nommerent pour leur Souuerain, sous le gouuernement de Guillaume son pere. Ainsi auojent fait au parauant les Gascons Armaignagois, qui par deliberation des Estats du pays, enuiron le regne du Roy de France Henry premier,demanderent Sanxi fils du Roy de Castille Ferdinand premier,pour estre leur Cōte:duquel est sortie depuis ceste famille d'Armaignac, tant celebrée par les Histoirës, qui a duré jusques en l'an 1 5 0 3. que le dernier d'icelle, portant le nom de Louys, fut tué en Italie, estant Lieutenant general du Roy Louys 12. Et n'estoit pas le commencemēt de ceste maison, yssue des Roys de Castille, de si peu de respect,que Ramiere,fils bastard de Sanxi, Roy de Nauarre, qui fut le premier Roy d'Aragon,n'espousast Ermisande,fille de ce premier Comte d'Armaignac. Or pour retourner en Foix, ceste Marguerite, fille de Gaston de Moncade,Sieur de Bearn,& desia

Origine des Comtes d'Armaignac.

heritiere de Bigorre, & femme du Comte de Foix, fut preferée par les Estats de Bearn à sa sœur aisnée, qui auoit espousé le Cõte d'Armaignac pour quelque mescõtentemẽt dudit Sieur de Bearn & de sa femme, contre l'Armaignagois leur gẽdre: lequel & sadite femme ils exheredetent, & priuerent du reste des biens, dont ils pouuojent disposer : Si que de là sortirent de grands querelles, non seulemẽt entre ces deux beau-freres, qui pour ce voulurent combattre, & auojent prins jour de duel, mesme assigné le lieu d'iceluy à Gisors, par la permission, & en la presence du Roy Philippe le Bel, mais encor entre les descendans d'iceux, qui sont demeurez ennemis plus de 200. ans, & ont plaidé long temps, singulierement du regne dudit Philippe le Bel, sous, & par le commandement duquel, le Comté de Bigorre fut sequestré par arrest du Parlemẽt de France, lequel ne voulut cognoistre du pays de Bearn, par ce que la Seigneurie estoit tenue pour souueraine, & que la nomination des Seigneurs appartenoit aux Estats du pays, par lesquels ledit Comte de Foix auoit esté nommé. Tant y a, que ces deux maisons, de Foix, & d'Armaignac, n'õt jamais esté bien recõciliees, quelque Arrest

que le Comte de Foix obtint l'an 1 4 3 1, du temps de Charles 7. le Parlement estant à Poictiers, que par l'vnion & confusion d'icelles aduenue de nostre siecle, peu apres que la Couronne de Nauarre, & l'ancienne & noble maison d'Albret a esté pareillement vnie à icelles: qui depuis ont fondu en la maison & sang de France, par le mariage de feu Madame Iehanne d'Albret, heritiere de Nauarre, de Foix, & d'Albret, auec Monseigneur Anthoine de Bourbon, Duc de Vendosmois, pere du Roy de Nauarre à present regnant. Ausquels, & en faueur de ce mariage, le feu Roy François premier confirma, nonobstant la confiscation aduenue sous le Roy Louys 11. du Côté d'Armaignac, la cession au parauant faite par le Roy Louys xij, & par sa Majesté à Henry d'Albret Roy de Nauarre, pere de ladite Iehanne, en faueur du mariage dudit Henry auec Madame Marguerite de France, sœur de sadite Majesté, comme estant iceluy Henry heritier d'vne fille d'Armaignac, mariée en la maison de Foix, à laquelle il auoit succedé de par sa mere. Et depuis ledit Seigneur Anthoine de Bourbon se trouua pareillemẽt yssu de Madame Françoise d'Alençon, petite niepce de Madame Marie d'Armaignac,

gnac, fille de Bernard, Comte d'Armaignac, Connestable de France, qui fut tué à Paris par les Bourguignons, & femme de Iehan 2. du nom, Duc d'Alençon, bisayeul de ladite Dame Françoise, mere dudit Seigneur Duc de Vendosme.

Ceste guerre donq contre le Comte de Foix estant finie & terminee, l'histoire de France porte, que le Roy Philippe le hardy, feit Cheualier Mõsieur Robert de Clermõt, son frere, & auec luy plusieurs autres Princes & Seigneurs, selon l'ancienne forme des Roys, & Chefs de guerre. Pour honorer lequel acte furent publiez de beaux & magnifiques tournoys à Paris, ausquels le Roy se monstra fort liberal, donnant armes & cheuaux aux Gentils-hommes, qu'il voyoit propres au combat, & qui n'auoient le moyen de s'armer. En ces jeux ledit Mõsieur Robert de France, Prince hardy & nouueau Cheualier, se peina tant, & fut si fort pressé ou chargé de ses armes, d'ailleurs si souuent offensé des coups qu'il receut sur la teste, que le reste de ses jours il en fut maladif, & fort mal-disposé : dont fut grand dueil en Court, & par toute la Frãce, par ce que, cõme dit l'histoire, il estoit Prince fort addonné à pieté & justi-

ce. Mais ce desastre ne fust pas aduenu, si pour lors les Princes eussent gardé la Loy faite, du moins pratiquee du temps du Roy Philippe Auguste : par laquelle nous voyons le soin des Roys enuers ceux, qui auojent cest honneur d'estre de leur sang, en ce qu'ils leur ont desendu d'autre fois d'aller faire armes en aucun Tournoy, pour la seule consideration qu'ils auojent de conseruer le sang Royal, à fin que par le defaut d'iceluy, la Courõne ne vint tomber en main & ligne estrangere. Parquoy pouruoyans à la posterité de leur sang, ne vouloient accorder, que leurs fils, freres, oncles, ou cousins, aptes à succeder, se trouuassent pour estre partisans de tels jeux : ainsi qu'on peut lire du Roy Philippe Auguste, lequel l'an 1209. au mois de May, feit jurer ses deux fils, Louys l'aisné, & Philippe Cõte de Boulogne, qu'ils n'iroiẽt à Tournoy quelconque, pour y acquerir prix. Qui est vne consequence pour le reste des Princes du sang, la mort desquels est autant de diminution pour la Couronne.

Loys premier Duc de Bourbon.

LOVYS Monsieur de Clermont, fils 1297.
dudit Robert, ayant esté fait Cheualier
par le Roy Philippe le Bel, son cousin
germain, espousa Madame Marie de Hainaut, & fut l'vn de ceux, qui accõpagnerẽt sa Majesté au premier voyage qu'il feit en Flandres, se trouuant à la bataille de Furnes, sur le passage d'vn pont, où il feit preuue de sa valeur, sous la conduite de Robert 2. Comte d'Artois. En laquelle bataille estoit aussi la plus part de la Noblesse de Languedoc, Bearn, Foix, Armaignac, & Cuminge, assauoir les Seigneurs de Montespan, de Larboust, de Paillez, d'Aulin, Moncorneil, & Lamesan, ceux de Benac, d'Andonis, de Nauailles, & de Moneins: & de l'Aquitaine, y furent le Sire de Ponts lors Comte de Bregeratz, aspirant à la succession d'Engoulesme à cause de son espouse. Toute ceste troupe donc prenant plaisir d'estre conduite par le Prince Arthesien, fut aduertie que le Comte de Iuliers, estoit allé courir le pays d'Artois, pendãt que sa Majesté estoit au siege de l'Isle. Parquoy ils marcherent contre les coureurs, & se ren-

Philippe le Bel, Roy de France.

contrerent les deux camps pres de Furnes, où le Comte de Iuliers defendoit le passage d'vn pont aux nostres. Mais il y fut fort batu, & la ville de Furnes prinse : depuis encor Diesmonde & Niemperth se rendirẽt, nos gens ayant prins prisonnier le Comte de Iuliers, qui fut si mal traité, qu'il mourut en prison, par ce que Philippe fils aisné de l'Artesien, mourut d'vne blessure qu'il auoit receu en ceste journée là.

1302. En ce temps fut donnee la bataille de Courtray en Flãdres, en laquelle Louïs Cõte de Clermont conduisoit l'arriere-garde, qui estoit de deux mille cheuaux d'eslite. Mais sans attendre icelle, esloignee de deux grands lieuës du reste de l'armee, Robert Comte d'Artois, Lieutenant general pour le Roy, jaloux de l'hõneur & gain de la journée, voulut combattre: dont mal luy en print, car ses gens furent fort batus, desfaits, & luy mesme tué: & si fust encor aduenu pis, sans l'arriuée dudit Sieur Louys de Clermont, lequel sauua & ramassa beaucoup de troupes, esgarées, rompues, & en desordre, à la mercy de l'ennemy. Apres la bataille ledit Cõte de Clermõt vint auec ses forces joindre le Roy, qui dressoit vne autre armée à Arras, auec laquelle sa Ma-

jeſté repaſſa en Flandres, & donna le 18. d'Aouſt. 1304. la Battaille du Mont de 1304.
Peule : en laquelle les Flamans furent durement traictez, perdans plus de dix mil hommes au premier rencontre : & ſi la cauallerie euſt peu aller & venir à ſon aiſe, l'Hiſtoire dit, qu'il ne fuſt pas demeuré vn ſeul Flamand ſur la place. Toutefois depuis nos gens ſ'eſtãs mis pour ſe repoſer ſous la freſcheur des arbres, la plus part deſarmez, les Flamans ſe ruerent ſur eux de telle furie, que peu ſ'en fallut que les victorieux ne fuſſent dezfaits, & que le Roy meſme n'y demeuraſt pour gage, veu qu'il fut rué jus de ſon cheual, bleſſé, & en grand danger de mort. Mais luy eſtant remonté, & ſes gens reprenans cœur, on combatit juſqu'à la nuict. L'hiſtoire porte, que ſans doute les noſtres euſſent eſté taillez en pieces, ſans la ſuruenue de Charles de Valois, Louys Comte d'Eureux, freres du Roy, & Louys Comte de Clermont ſon couſin germain : lequel accompagné de Robert Bernard, Comte de Foix, & d'vne grande troupe de Nobleſſe, rompit l'effort & furie des aduerſaires, qui en ces deux rencontres perdirẽt plus de vingt mil hommes: de ſorte que Paul Emile dit, que le Roy Philippe le Bel, pour

rendre graces à Dieu du gain de ceste heureuse journee, vint faire ses oraisons à l'Eglise Nostre-dame de Paris, dans laquelle il entra à cheual, & feit depuis dresser ceste statue qu'on y voit d'vn Roy armé à cheual : & recompēsant les Princes, Seigneurs & Cheualiers, qui luy auojent fait seruice en ceste guerre, donna au Comte de Foix les rentes, que sa Majesté auoit sur les terres de Maubourguet, du Mas, d'Aire, de Miremont, & de Gasaupoy, faisant le mariage de Iehanne, fille de Philippe d'Artois, petit-fils de Monsieur Robert de France, Comte d'Artois, auec Gaston premier du nom, fils & heritier dudit Comte de Foix, & de Marguerite de Mōcade, heritiere de Bearn & de Bigorre : lequel Comte mourut peu apres en l'an 1306. ayāt iouy 44 ans de son pays de Foix, & autres Seigneuries. L'histoire de France raconte, qu'en ceste Bataille, entre autres Princes estrāgers, se trouuerent Amé Comte de Sauoye, Imbert Dauphin de Viennois, Othelin Comte de Bourgongne, & Ferry 2. du nom, Duc de Lorraine, qui fut le premier de sa race, qui auoit esté appellé par les Rois de Frāce à leur secours, cōme voisin du Royaume: estant cestuyci le 9. Duc de Lorraine depuis

Origine de la maison de Lorraine.

Godefroy, ou ſelon quelques-vns Guilaume Cõte de Louuain, inueſty de ce Duché l'an 1106. par l'Empereur Henry 5. apres la rebellion de Henry, Comte de Lembourg, qui en auoit eſté auparauant pourueu par l'Empereur Henry 4. Et eſtoit ce Godefroy, ou Guillaume, premier Duc de Lorraine, yſſu de Regnier au long col, Comte de Monts, qui fut chaſſé de ſon pays par Bruno Archeueſque de Colongne, de ſorte qu'il ſe retira en France à la Court du Roy Lothaire: lequel deſirant ſe ſeruir de luy, pour auoir pretexte de faire la guerre à l'Empereur Otho le Grãd, frere dudict Archeueſque Bruno, luy fit eſpouſer en ſecondes nopces vne fille de Hugues Capet, Prince François, & donna au fils dudict Regnier, ſurnommé Lambert, vne fille de Monſieur Charles de France ſon frere: de laquelle pourtant ledict Lambert n'eut aucune lignée, à cauſe qu'elle ne veſquit longuement. Et apres la mort d'icelle ledit Lambert eſpouſa en ſecondes nopces Ode, fille de Gothelo d'Ardenne, de la quelle ſont yſſus les Comtes de Louuain ſubſequens, & par meſme moyen les Ducs de Lorraine. Or donc le Roy Lothaire offenſé de ce que les Empereurs d'Allemaigne auoyent peu à peu

vſurpé la Lorraine, anciẽ patrimoine du Royaume de France, apres la mort de l'Empereur Otho le Grand, & regnant Otho ſecond, ſe, meit aux champs auec Regnier Comte de Monts, lequel il reſtitua en ſes biens, & donna à Lambert fils d'iceluy, le Comté de Louuain. Apres lequel exploit ſa Majeſté paſſa en Lorraine, où il reconquiſt la plus part des terres contentieuſes entre les Roys de France & l'Empereur. Parquoy Otho deuxieſme, Prince haut à la main & magnanime s'oppoſa au Roy Lothaire : dont s'eſmeut grãd guerre entre eux, laquelle finit par vne ſanglante bataille, qui fut donnée ſur la riuiere d'Aine: tellement que tout ce que l'Empereur ſçeut faire, fut de ſe ſauuer, laiſſant le bagage & ſes hardes en proye aux François. Neantmoins depuis Lothaire s'oublia tant, que ſans qu'on en puiſſe comprendre l'occaſion, il quitta l'an 980. à l'Empereur, eſtant à Rheins tout le droict, que tant luy, que ſes ſucceſſeurs Roys de France, pouuoyent pretendre ſur les terres de Lorraine, qui eſtoyent en contention, aſſiſes entre la Meuſe & le Rhein : de ſorte que ce Prince ayant ſi bien fait pour la recouurement de ceſt ancien domaine de la Couronne, le ceda ſans ſubjet ny contrainte. A raiſon

Droict des Rois de France ſur la Lorraine.

dequoy il fut fort hay de ses subjets, qui onc depuis ne le veirent de bon œil, ores que l'Empereur, à fin de couurir le mescontentement des François, donnast le pays contentieux, à Charles, frere du Roy Lothaire, pour estre hereditaire & patrimonial à luy & aux siens à jamais, erigeant en Duché quelques terres & seigneuries de l'ancien Royaume Lorrain, assises entre les fleuues du Rhein & de Meuse, és lieux circonuoisins de Metz, Thoul, & Nancy, jusques en Alsace: nominément les Seigneuries jadis possedées par le Duc ou Gouuerneur de Lorraine Gisilbert d'Ardenne: ausquelles sa Majesté Imperiale donna le nom de Lorraine, y adjoustant encor le pays de Brabát, & quelques autres pieces, dont Charles jouyssoit au parauant. Mais on vsa de ceste separation, que le Duché nouuellement erigé, porta le nom de haulte Lorraine, qui fut jadis le Gouuernement de Gisilbert: & ce que Charles tenoit au parauant à Bruxelle & pays bas, se nommoit la basse Lorraine. Laquelle inuestiture feit ledit Otho 2, sous la reserue de l'hommage, soumission, & deuoir enuers l'Empire, contre le droict que les Roys de France y ont, comme purement mouuante de la Couronne. Au reste,

à ceste transaction s'opposa Godefroy d'Ardenne, dit le Barbu, fils de Ricuin, & nepueu de Gisilbert, dernier Duc ou Gouuerneur de Lorraine. Mais l'Empereur l'appaisa par la condition qu'il adjousta à ladicte inuestiture: Que aduenant le decez de Charles sans hoir masle, le Duché de Lorraine appartiendroit audit Godefroy, ou à ses enfans & ayans cause, ce qui aduint l'an 1004. sous l'Empereur Henry 2. qui apres le decez de Charles, & Othon son fils, adjugea le Duché de Lorraine à iceluy Godefroy: lequel en jouyst luy & son sang, jusques à ce que l'Empereur Henry 4. le donna à Henry de Limbourg: Car à ce Godefroy succeda Gothelo son frere: apres lequel fut Duc Geofroy le Bossu, fils de Gothelo, lequel decedant sans hoirs de son corps, laissa l'heritage aux enfans de Ide sa sœur, femme d'Eusthache Comte de Boulogne: par le voyage desquels en la terre sainte, & conqueste du Royaume de Ierusalem, d'ailleurs n'ayans laissé pardeça aucune posterité, ledit Empereur Henry le 4. donna la Lorraine au susdit Henry de Limbourg: mais par la rebellion de cestui-cy le pays fut donné par Henry 5. Empereur audit Comte de Louuain, Godefroy, ou Guillaume, yssu dudit

Regnier au long Col, Comte de Monts en Hainaut, pere de Lambert, premier Comte de Louuain, qui fut occis à Tournay par l'Empereur Henry 3. combattant contre Balduin de Flandres pour Gothelo Duc de Lorraine & d'Ardenne, duquel ce Lambert auoit espousé en secondes nopces la fille, nommée Ode, comme nous auons dit. Et de ce mariage sortirent deux fils, & vne fille. Le premier fils fut Henry, qui succeda au Comté de Louuain : duquel sont yssus les successeurs Comtes de Louuain jusques audit Guillaume, ou Godefroy, qui fut le premier de sa maison Duc de Lorraine, sorty de la maison d'Ardenne, par la femme dudit Lambert, ainsi que l'ont descrit Vvassebourg en ses Antiquitez de la Gaule Belgique, Sigisbert en sa Chronologie, & les subsequens Historiens autantiques & veritables, qui marquent combien justement apres la maison d'Ardenne, ceux de Louuain ont succedé en Lorraine, comme descendus d'vne fille d'icelle. Sur quoy je me suis vn peu arresté en passant, à cause qu'on nous a voulu faire croire, que la maison de Lorraine, qui est aujourd'huy estoit du sang de Charlemagne, & que sous ce pretexte ils pouuoyent quereler la Couronne

de France au Roy & Princes du ſang de Capet: ce qui eſt du tout faux & controuué par le pere de menſonge, pour troubler injuſtement le repos des Seigneurs Lorrains, & de la Chreſtienté.

1307. Or pour venir à Louys Mõſieur de Clermõt fils de Robert, il ſe trouue, que aux nopces d'Edouard 2. du nom, Roy d'Angleterre, auec Madame Yſabeau de France, fille de Philippe le Bel, ledict Louys de Clermont, & Iehan ſon frere, Comte de Soiſſons à cauſe de ſa femme, feirent merueilles à jouſter aux Tournois, qui auoyent eſté dreſſez, & gaignerent le prix entre tous les Princes & Cheualiers, qui eſtoyent aſſemblez pour ce feſtin en la ville de Boulogne ſur la mer: apres leſquelles nopces ledit Monſieur Louys de Clermont fut l'vn des Princes, qui accompagnerent la nouuelle Royne d'Angleterre auec Charles de Valois, frere du Roy, & Gaſton de Foix, premier du nom, fils dudit Roger Bernard, qui tous aſſiſterent à ſon Couronnement.

1310. En ceſt an Guillaume de Haynaut, qui auoit dõné ſa ſœur Marie en mariage à Louys Comte de Clermont, eut guerre contre Robert Comte de Flandres, pour le pays de Ze-

lande, & pour vuider le different de si long temps commencé entre ceux d'Auennes & de Hainaut. Tellement que au secours du Hannuyer accourut ledit Seigneur de Clermont, auec vne belle & grande troupe de Gentils-hommes François : & pour le Flamand, grand nombre de Noblesse de Picardie se fit recognoistre, comme le Seigneur de Pouches, Bonflers, Bermuile, Creuecœur, Crequi, & autres. Toutesfois le Roy de Frãce, & ledit Seigneur Comte de Clermont, firent tant, que ces deux Princes s'accorderent à conditions fort auantageuses au Flamand : & ainsi s'en retourna ledit Seigneur Louys de Clermont en France : où estant, il accompagna le Roy Philippe le Bel au Concile de Vienne auquel les Templiers furent condamnez & chassez.

Le Roy Philippe le Bel estant mort, Louys 1315.
Hutin son fils, Roy de France & de Nauarre, Louys Hutin
voulut aller en Flandres faire guerre au Com- Roy de
te Robert. Auquel voyage Monsieur Louys France.
Comte de Clermont l'accompagna auec vne fort belle troupe de Gentils-hõmes: comme aussi furent auec sa Majesté les Comtes de Poictiers & de la Marche, freres du Roy, & les Comtes de Valois & d'Eureux ses on-

cles, Raoul de Nesle, depuis Connestable, & Guy de Laual, 9. du nom, du sang de Montmorency. Mais Gaston de Foix s'apprestant pour y venir, deceda à Paris, & gist au Monastere des freres Augustins, il laissa vn fils nõmé Gaston 2. du nom, lequel depuis espousa Eleonor Comtesse de Cuminge, & fut Lieutenant General pour le Roy en Languedoc, où il fit vne seuere justice des Pastoureaux, qui estoient quelques belistres, lesquels quittans brebis, champs, & labourage, sans adueu se meirent en la compagnie de deux hommes d'Eglise, chassez l'vn de son Monastere, l'autre de sa paroisse, à cause de leurs forfaicts & vilennies: si bien que subornans le simple peuple des champs, donnoyent entendre, que c'estoit par eux, que deuoit estre reconquise la terre saincte: & par ceste persuasion s'accompagnerent d'vne infinité de fayneans, qui commettoyent mille insolences aux villes & aux champs. Il se trouue entre autres choses, qu'ils batirent le Preuost de Paris, tirerent de prison ceux qu'il auoit emprisonnez au Chastelet: puis prenans le chemin de Gascogne, vindrent en Languedoc, où le Comte de Foix, Lieutenant general pour le Roy, en faisoit autant brancher qu'il en pouuoit em-

poigner : tellement qu'en peu de jours il ne s'en trouua vn seul, qui s'osast aduouër tel. Ce Comte de Foix fit de grandes & belles acquisitions. Car il se remarque, que ce fut luy qui adjousta à la maison de Foix les Vicomtez de Lamesan, Gauardan, & Lautrek. Il eut vn frere, q̃ quelques-vns estiment auoir esté bastard, nommé Loup, lequel fut Seigneur d'Arhauat, & donna commencement & origine à la famille du nom de Arhauat en Gascogne, laquelle á cest honneur d'estre yssue des Comtes de Foix.

Famille d'Arhauat en Gascogne.

En cest an Louys & Iehan de Clermont 1316. Seigneurs de Bourbon, freres, se croiserent pour aller à la terre saincte, sous l'authorité d'vne assemblée de Prelats faite à Paris à ces fins : duquel voyage ledit Louys fut declaré chef & conducteur, & le rendez-vous donné en la ville de Lyon. Neantmoins cependant Monseigneur Iehan de Clermont puisné, Comte de Soissons, mourut: a luy suruiuant vne fille, femme de Raimond, Vicomte de Turene. Et peu de jours encor apres le Roy Louys Hutin deceda : tellement que l'Anglois remua nouueau mesnage, au moyen dequoy ce voyage fut interrompu.

Louys Comte de Clermont passa en Ar-

1318. Philippe le Long, Roy de France.

tois au ſecours de la Comteſſe Mahault, belle-mere du Roy Philippe le Long, & qui d'ailleurs eſtoit du ſang de France, fille de Robert deuxieſme du nom, Comte d'Artois, mort à la journée de Courtray: contre laquelle Robert Comte de Beaumont ſon nepueu auoit fait ſouleuer les Arteſiens, voyant que le païs d'Artois luy eſtoit oſté, qu'il ſçauoit eſtre ſon heritage, pour eſtre fils de Philippe, fils aiſné dudit Robert deuxieſme. Auquel neantmoins ladite Mahaut ſa tãte fut preferée, à raiſon de la particuliere couſtume gardée au pays Arteſien, par laquelle ſpecialement eſt porté, que repreſentation n'a point de lieu entr'eux. D'ailleurs ladite Mahaut eſtoit ſupportée par les Roys de France, à cauſe que Philippe le Long, fils de Philippe le Bel, par lequel ce different fut jugé, auoit eſpouſé la fille d'icelle. Mais nous pouuons remarquer auſſi, quelles, & combien furent grandes les miſeres, que ce jugement apporta à la Couronne de France, pour le meſcontentement dudit Robert troiſieſme, qui eſtant Prince du ſang, & voyant que le Roy en faueur de Mahaut, luy auoit fait faire ſon procez par contumace, pour vne trop legere occaſion, ſuſcita l'Anglois, lequel euſt alors perdu le Royaume ſans

me ſous le bon-heur d'iceluy. Tant y-a, que pour ce coup les affaires ſe compoſerent par vne paix pratiquée par ledit Sieur Comte de Clermont, & les autres Princes du ſang de France, qui eſtoyent venus au ſecours de ladite Mahaut. Neantmoins depuis, & peu apres, les troubles recommencerent en Artois plus fort qu'au parauant : & y fut procedé ſi chaudemẽt par les ennemis de la Comteſſe, qu'ils la contraignirent de s'enfuyr, & ſe ſauuer en France vers le Roy Philippe le Long ſon gendre, & les Princes de ſa parenté : leſquels meſlans les cartes, pour ſa defenſe dreſſerent vne belle armée de caualerie & infanterie, de laquelle fut chef ledit Louys Comte de Clermont, accompagné de Gautier de Chaſtillon, Conneſtable de France. Et en icelle eſtoit auſſi Gaſton de Foix, 2. du nom, fils d'vne fille d'Artois, propre ſœur dudit Robert Comte de Beaumont, partie aduerſe de ladite Mahaut: contre lequel Robert ſon oncle le Foixien s'eſtoit bandé, en faueur du Roy, & pour quelque haine particuliere qu'il luy portoit. Or en ceſte guerre le Prince de Clermont reprint Sainct Venant, Renty, Seneguan, Fienes, & par ſon moyen tout le reſte du païs Arteſien fut remis ſous la puiſſance

de la Comtesse Mahaut.

1325. Charles le Bel, Roy de Frãce. Le Sieur de Monpesat en Agenois ayant fait bastir vn fort Chasteau sur les terres du Roy, sa Majesté s'en estant saisie, par ce qu'il tenoit le party Anglois, celuy de Montpesat employa le Seneschal de Bourdelois, partisan de l'Anglois, pour le retirer. Apres laquelle execution le Roy s'en plaignit au Roy d'Angleterre Edouard 2. lequel n'en ayant tenu conte, le Roy Charles le Bel despescha vne bonne & forte armée en Guyenne, sous la conduite de Monsieur Charles de Valois son oncle, qui fut suyui de Messieurs ses Enfans, ensemble de Louys Comte de Clermont: & sur le lieu les vindrent trouuer les Comtes de Foix, d'Armaignac, le Sire d'Albret, & autres: entres lesquels fut aussi le Cõte de Vẽdosme, nepueu de Bouchart, Cõte de Vendosme, & pere de Iehã, dernier de cest estoc: la fille duquel nõmée Catherine, fut depuis femme de Monsieur Iehan de Bourbon, Comte de la Marche & de Ponthieu, Cõnestable de France. Et auoit ce Comte Vendosmois, qui fut en ce voyage de Guyenne, espousé Alix, troisieme fille d'Artus deuxiesme du nom, Duc de Bretagne, & de la Comtesse de Montfort. Ce qui nous monstre, que ceste maison de

Vendosme, deuant qu'elle entrast en la maison de France, où elle est aujourd'huy, estoit grande & honorable, puis que les Princes y prenoyent alliance. Auec ceste armée le Comte de Valois remit en l'obeïssance du Roy, toutes les villes de Guyenne, excepté Bourdeaux : & pour ce faire plus commodément, il distribua ses forces en deux parts, l'vne desquelles il bailla audit Sieur Comte de Clermont, lequel domta Monsegur, Sainct Macaire, Sauue-terre, la Tour de Landeron, & celle de Cruon, Sainct Pierre de Castels, & autres places des enuirons : apres la prinse desquelles il somma Agen, & persuada si bien les habitans, qu'ils se rendirent à luy, sous l'authorité du Comte de Valois, Lieutenant general pour le Roy en Guyenne.

Philippe de Valois estant couronné & sacré, entreprint le voyage de Flandres, pour chastier la rebellion de ce peuple contre leur Comte Louys de Neuers : & pour ce faire, dressa la plus belle & triomphante armée, qui fust sortie il y auoit pres de 200. ans de France : en laquelle entre autres Princes estoit Monsieur Louys de Clermōt, Sieur de Bourbon & de Charolois, qui assembla de ses terres treize enseignes d'aussi vaillans hommes,

1328. Philippe de Valois Roy de France.

qu'il en y eut en l'armée, de laquelle le Roy estoit le Chef: qui auec icelle gaigna vne fort renommée bataille au mont Cassel, & contraignit les Flamands à se recognoistre, & faire amande honorable à leur Comte, apres luy auoir payé de grosses sommes de deniers, ausquelles ils furent condamnez. En ce voyage ledit Sieur de Clermõt se porta si vaillamment, que le Roy apres son retour, en consideration des seruices, que sa Majesté auoit receu dudit Sieur Comte, notammẽt le jour de la bataille, erigea la Baronnie de Bourbon en Duché: & retirant le Comté de la Marche, & autres donnez pour Clermont audit Sieur Louys par le Roy Charles le Bel, luy rendit ledit Comté de Clermont. Et fut ce Louys le premier Duc de Bourbon, Comte de Clermont, Grand Chambellan de France, estant couronné Duc auec Marie de Hainaut son espouse, l'an 1329. de la propre main du Roy. Auquel couronnemẽt assisterent Edouard Comte de Sauoye, venu en France pour auoir secours du Roy contre Guy de Viennois, & Amé Cõte de Geneue. Estoyẽt aussi pour lors en Court les Ambassadeurs du Roy de Cypre, desquels estoit chef l'Euesque de Famagouste qui auoit passé la mer, pour prier

Erection du Duché de Bourbon, 1329.

ledit Sieur Duc Louys de Bourbon, de donner en mariage au Roy leur Maistre, sa fille Madame Marie de Bourbon. Ce qui leur fut accordé sous le bon plaisir du Roy.

En celle mesme bataille du mont Cassel se trouua, & fut blessé Bouchart de Montmorency : qui estant arriué en l'armée auec vne belle troupe, se joignit à l'escadron conduit par ledit Sieur Louys de Bourbon, lequel il honoroit & reueroit merueilleusement, apprenant à ses successeurs de suyure son exemple : comme ils firent aussi selon que nous remarquons au discours de l'histoire des enfans & descendus desdits Princes de Bourbon, & des Sieurs de Montmorency : la maison desquels a esté depuis l'establissement de la monarchie Françoise, tres-heureuse en lignée de masles, dont elle n'a eu jamais faute, moins encor d'hõneurs, dignitez, & d'alliances auec les Princes, & autres plus grands Seigneurs de ce Royaume, depuis son origine, repetée de temps de S. Denis : par lequel le premier qui fut conuerty, fut vn Seigneur de Montmorency : au moyen de quoy ses successeurs, qui durent encor, sont appellez premiers Barons & premiers Cheualiers de France. De faict, ceste illustre maison s'est si bien entre-

Origine de la maison de Montmorency.

tenue durant la premiere & seconde lignée des Rois, que Hugues Capet ne trouua meilleur seruiteur que Euerard de Montmorency: lequel procrea deux enfans, Iehan, & Gabriele. Ceste-cy fut mariée à Amaulry, fils bastard du Roy Robert, & d'vne fille du Cõmte de Noyon, pour l'amour de laquelle il repudia la Royne Constance, & fit couronner l'autre: laquelle il ne voulut quitter, sinon quand il en fut contraint par censures Ecclesiastiques. Desdits Amaulry de France, & Gabriele de Montmorency, est sortie la pepiniere de tant de grands & excellens Princes de Montfort l'Amaulry, celebres & renommez par toutes les Histoires de France, d'Espaigne, d'Angleterre, d'Italie, & de Leuant. Iehan de Montmorency, frere de Gabriele, procrea Bouchart de Montmorency, appellé A la barbe torte, selon les soubriquets qu'on donnoit à chacun en ce siecle. Il se trouue de luy, que du temps du Roy Philippe premier, il eut vn grand different auec l'Abbé de Sainct Denis, pour quelques terres que ledit Abbé pretendoit appartenir à son Eglise, & estre detenues par iceluy Bouchart: lequel, cõme porte vne vieille Histoire escrite à la main, ayant fait accord & paix auec ledit

Abbé, vint à Paris baiser les mains au Roy, accompagné d'vn grand nombre de Cheualiers, chacun portant vne chaine d'or au col, faite en façon de testes de cerf, & à laquelle pendoit vne effigie en vne medalle, qui representoit vn Chien: dont on estime estre venu, que les successeurs dudit Bouchart, qui sont de present Ducs de Montmorency, portent le Chien courant sur le tymbre de leurs armes. Ce Bouchart engendra Gautier, qui fut tel, que le Roy Louys le Gros, & Thibaut Comte de Blois & de Chartres, se soumirent à luy pour leur differents. De luy sortit vn autre Bouchart, lequel du temps de Philippe Auguste, espousa Laurence, fille de Balduin troisiesme du nō, tante de la Royne Ysabeau, femme dudit Philippe Auguste, mere du Roy Louys huictiesme, & ayeule du Roy S. Louys. Ceste Laurance auoit esté mariée premierement au Comte d'Alost, vn des plus grands, illustres, & mieux apparentez Seigneurs de Flandres: lequel defunt, les Princes de Hainaut, yssus du sang de Flandres, s'estimerent honorez, que le Sieur de Montmorency, qui estoit le plus illustre Seigneur du Parisis, espousast leur sœur: les enfans de laquelle, & dudit Bouchart de Montmorency,

furent cousins germains dudit Roy Philippe Auguste : qui à ceste occasion fit Cheualier Mathieu de Montmorency, dit le Grand, fils dudit Bouchart & de Laurence, auquel le Roy Louys huictiesme, sur qui Mathieu auoit le germain, donna depuis l'espée & dignité de Connestable de France: & si l'histoire porte, que ce fut le 2. du sang & premier du nom, qui fut honoré de ceste qualité. Cestuicy espousa Emme, fille de Robert, Cõte d'Alençon, & d'Emme de Laual sa femme, qui auoit esté fille & heritiere de Guy de Laual, surnommé le sixiesme, & Hanoise de Craon sa femme: à la charge que le second fils dudit mariage s'appelleroit Guy de Laual, selon l'ancienne institution de la maison, en retenant toutesfois les armes de Montmorency: ausquelles le deuxiesme fils, qui fut depuis, adjousta cinq coquilles à la croix d'argent, pour la difference de son aisné. Or de ce mariage de Matthieu le Grand de Montmorency, & d'Emme d'Alençon, sortirent deux fils & deux filles. L'aisné fut Matthieu deuxiesme du nom, Grand Chambellan de France, qui espousa Marie de Dreux, fille du Comte de Dreux, Prince du sang; yssu de Monsieur Robert, fils du Roy Louys le Gros. L'autre

fut vn, qui se maria à Philippe de Vitré, fille de André de Vitré, qui ne laissa qu'vn seul fils, lequel ne vesquit qu'vn an apres son pere: Et ainsi la maison de Vitré vint à celle de Laual, par l'ordonnance testamentaire du susdit André, en faueur de ladite Philippe sa fille aisnée: tellement que ce second fils de Montmorëçy fut Sieur de Laual, à cause de sa mere, & de Vitré de par sa femme. Il procrea fils & fille de son mariage auec ladite de Vitré: sçauoir Guy, qui pour differer à son pere en son viuant, fut appellé Guyonet, & la fille Catherine. Depuis Philippe de Vitré estant decedée, ledit Guy de Montmorency se remaria: & de ce second lict vindrent deux fils: Matthieu, qui fut premierement Admiral, & depuis Connestable de France, & eut plus de quatre cens mil liures de retenu: & Bouchart, qui pareillement porta le nom de Montmorency: & tous ces deux ont continuée ceste famille, tant en France qu'és païs bas. Car de ceux-cy sont aussi venus les Comtes de Horne, & de toute ceste grande famille de Montmorency, qui tient tant de biens és Païs bas & en Allemagne, & ont tāt d'Alliāces auec les Princes & Seigneurs de l'Empire: d'autant que Guyonnet fut apres aux

succeſſions de Laual & de Vitré. Les deux filles de Matthieu le Grand, & d'Emne d'Alençon, furent Iehanne & Emne: la premiere deſquelles fut femme de Thibaut, Comte de Bar, qui eut de ſa femme les terres d'Eſpignole & de l'Iſle, aſſiſes en l'Iſle de France: la ſeconde fut mariée à Geofroy, Sieur de la Guyerche & de Prouence. Du ſuſdit Guyonnet ſont yſſus pluſieurs Seigneurs de Laual, juſques au Comte Guy douzieſme du nom, qui eut vne ſeule fille, Anne, femme de Iehan de Montfort, fils de Raoul, Sieur de Loheac & de la Roche-Bernard: deſquels naſquit Guy de Laual, Sieur de Gaure, qui eſpouſa vne fille de Monſieur Iehan, premier Duc d'Alençon, & de Iehanne de Bretagne, fille du Duc Iehan de Bretagne, ſurnommé le Vaillant. De ladite Anne de Laual, yſſue de Montmorency, & Iehan de Montfort, auparauant que la maiſon de Montfort entraſt en la maiſon de Bretagne, eſtoit ſortie vne fille, femme du Conneſtable de Cliſſon, dont naſquirent deux filles: l'vne deſquelles, nommée Iehanne, fut mariée au Vicomte de Rohan, deſquels ſortit vn fils, qui engendra Marguerite de Rohan, femme de Iehã, Comte d'Angouleſme, grand pere du Roy François pre-

mier, ayeul de la Majesté Tres-chrestienne: Si bien qu'il appert par là, que les Seigneurs de Montmorency ont cest honneur, d'estre parens du Roy de present regnant, & attouchent encore à sa Majesté de par la Royne sa mere. Car Raoul susdit de Montfort, & Anne de Montmorency, eurent entre autres enfans vne fille femme de Louys Monsieur de Bourbon, Comte de Vendosme, Grand-Maistre de France, desquels sortit Iehanne, femme de Iehan de la Tour, Comte de Boulôgne & d'Auuergne: dont yssit Magdeleine de la Tour, femme du Duc d'Vrbin, pere de la Royne mere du Roy: tellemēt que Messieurs de Montmorency sont parens de sa Majesté de tous costez. Ce que j'ay voulu marquer, pour clorre la bouche aux ennemis de ceste tresancienne & illustre maison, qui parlent faucement d'icelle, comme si elle estoit en vne nuict paruenue en la grandeur qu'elle est aujourd'huy.

Or pour retourner à l'Histoire de nos Princes de Bourbon, est à sçauoir, que l'an 1338. le Roy d'Angleterre Edouard troisiesme du nom, suscité par Robert d'Artois, Comte de Beaumont, estant passé en France, le Roy Philippe dressa vne fort belle armée à Peronne, 1338.

de laquelle estoit en partie conducteur ledit Louys, premier Duc de Bourbon, lors vieil & ancien Capitaine. En icelle estoit aussi Gaston deuxiesme du nom, Comte de Foix, qui vint trouuer le Roy auec toute la Noblesse de Bearn, Foix, & Bigorre, apres auoir esté long temps Lieutenant general pour sa Majesté en Guyenne : & en ceste charge auoit osté à l'Anglois les places de Tartas appartenant au Sieur d'Albret, Boca, Montagut, Puiols, Saincte Croix, Montolieu, Case d'Orosse, & autres en grand nombre : mesme apres auoir assisté de ses forces les Geneuois & l'Admiral de kieret, lesquels venus au secours du Roy, auoient assiegé Bourg & Blaye, qu'ils forcerent: & y furent prisonniers de guerre les Seigneurs d'Albret, de Grailli, Captal de Buch, & de Caumōt, qui jusqu'alors auoient suyui le party des Anglois. Mais ceste prison fut cause, que depuis le Sire d'Albret fut tousjours au seruice du Roy de France, quoy que ses terres fussent mouuans du fief pretendu par le Roy d'Angleterre. Tant y-a que par ceste armée de Peronne on pensoit que la querelle de ces deux Rois deust estre terminée, veu que les forces Angloises estoient à deux petites lieuës Françoises du camp du

Roy Philippe: toutesfois il ſe trouue, qu'alors le Duc de Bourbon fut l'vn des deputez par les plus ſages Princes & Capitaines de l'armée Royale, composée de trois Rois, de Boesme, de Nauarre, & d'Eſcoſſe: de quatre Ducs, de Bourbon, de Bourgongne, de Bretagne, & de Lorraine: de vingt ſix Comtes, & quatre mil Cheualiers leuans banniere: pour ſuplier le Roy, qui y eſtoit en perſonne, de laiſſer refroidir la cholere de l'Anglois, & ne hazarder point le bon-heur de la France, à l'inconſtant ſuccez d'vne bataille. Selon lequel aduis ſa Majeſté ſe reſolut de ne rien attenter: qui fut vn des plus ſages actes qu'il fit en ſa vie: par ce qu'ayant toutes les forces de ſon Royaume aſſemblées, il ſe mettoit en danger de perdre ſa Couronne, s'il euſt perdu les Princes, Seigneurs, & braues Chefs de guerre, qu'il auoit en ſon camp. Tellement que Edouard troiſieſme qui eſtoit merueilleuſement fort, fut contraint de ſe retirer, & aller paſſer ſa colere ſur quelques petites places du païs de Vermandois, le long de la riuiere de Somme. Et le Roy craignant de perdre les bonnes villes qu'il tenoit, enuoya à Tournay Raoul de Neſle, Comte d'Eu, Conneſtable de France, & auec luy Gaſton de

Foix, Geofroy de Charni, & plusieurs autres. A Sainct Omer fut mis Eude, Duc de Bourgongne, auec Philippe son fils, le Comte d'Armagnac, le Sieur de Creki, & autres. Aussi la fin mõstra, que sa Majesté ne se trompoit aucunement. Car peu apres l'Anglois assiega Tournay, où le Roy vint en personne luy faire leuer le siege, menant (dit l'Histoire) de Princes estrangers, le Roy de Boesme, le Duc Iehan de Lorraine, les Cõtes de Sauoye, de Montbeliard, & de Geneue. Des Princes & Seigneurs François, y estoyent les Ducs de Bourbon & de Bretagne, les Comtes d'Alençon, de Blois, d'Armagnac, de Harcourt, d'Ammartin, Charles Sieur de Montmorency, depuis Mareschal de France, fils de ce Bouchart, qui auoit esté blessé à la bataille du Mont Cassel, & vne infinité d'autres: lesquels estãt sur le point de faire leuer le siege, ou de mourir, la tresue fut accordée pour vn an. Et depuis encor l'an 1340. fut faite vne assemblée à Arras pour la paix, à la poursuite de deux Legats du Pape: où se trouuerent comme deputez de la part du Roy Tres-chrestien, Messieurs d'Alençon & de Bourbon, Princes du sang, auec quelques autres Seigneurs: & pour l'Anglois y vindrent le Comte de Vva-

ruic, Robert d'Artois, & autres deux ou trois. Neantmoins ceste conference fut inutile, à cause des iniques demandes de l'Anglois : & fut ce le dernier seruice, que ledit Sieur Louys de Bourbon fit à la Courōne de France : d'autant qu'il mourut tost apres en l'an 1341. & fut enterré au Conuent des freres Prescheurs à Paris, où est la sepulture des Princes de Bourbon en ladite ville. 1341.

PIERRE, PREMIER DV NOM, *deuxiesme Duc de Bourbon, & Iaques Comte de Ponthieu, son frere.*

En cest an, sur la querelle des maisons de Blois & de Montfort touchant le Duché de Bretagne, le Roy Philippe de Valois dressa vne fort belle armée pour passer en Bretagne, en faueur de Charles de Blois, qui auoit gaigné sa cause par Arrest du Parlemēt: & d'icelle armée fut ordōné Chef Monsieur Iehan de Normandie, fils aisné de sa Majesté, & son successeur à la Couronne: auquel il dōna pour conduite Charles Comte d'Alençon son oncle, Pierre Duc de Bourbon, premier du nom, qui auoit espousé Madame Ysabeau de Valois, sœur du Roy Phi-

lippe, & Iaques ſon fere, Conte de Ponthieu; peu apres Conneſtable de France : duquel ſont deſcendus tous Meſſeigneurs de Bourbon, qui ſont aujourd'huy, faiſans la branche de Vendoſme, & les deux ſuſdits freres, fils de Louys premier Duc de Bourbon. Or la premiere place où ceſte armée s'arreſta, fut à Chantonceaux, aſſiſe ſur le Loire; qui tenant bon pour le Comte de Montfort, donna beaucoup d'affaires à l'armée Bleſiene: mais en fin le fort prins fut gardé, la ville bruſlée, & le tout mis és mains du Roy, comme à faute d'homme : de ſorte que ceſte Chaſtellenie fut quelque temps incorporée au Duché d'Anjou; juſques à ce que le Roy Charles cinquieſme, la rendit à Charles de Blois, & recompenſa le Duc d'Anjou de la Chaſtellenie de Loudun. De ce lieu de Chantonceaux l'armée tira vers Nantes, ſur le chemin de laquelle on print Carqueſon, de la on ſe campa deuant la ville de Nantes : qui fut en fin prinſe, & dedans icelle Iehan de Montfort, partie aduerſe du Bleſien : A la pourſuite duquel ledit Iehan fut conduit à Paris, & empriſonné au Chaſteau du Louure. Depuis les Princes allerent aſſieger Rheines, & la prindrent. D'abondant peu apres vint auec de

belles

belles forces au secours du Comte de Blois, Louys de Poictiers, Comte de Valentinois, qui auoit espousé Elips Roger, niepce du Pape Clement sixiesme, fille de Guillaume Roger, Cõte de Beaufort, frere dudit Pape: & duquel Guillaume, auancé par le moyen de son frere, prindrent origine, & commencement à paroistre les maisons qui ont esté depuis, de Turéne, Limeil, Canillac, & quelques autres, suyuãt les alliances des enfans du susdit Guillaume: Entre lesquels il en y eut vn, qui fut pareillement Pape, du nom de Gregoire xj. qui par son mesnage establit & confirma la maison & famille des Rogers. Desquels Guillaume Roger, frere dudit Pape Clement, espousa en premieres nopces la Dame de Chãbon, de laquelle il eut cinq fils, & quatre filles. L'aisné fut Pierre Roger Pape, du nom de Gregoire xj. le second fut Guillaume Roger, Sieur de Turéne, à cause d'Eleonor de Cuminge, son espouse, heritiere de ceste ancienne maison de Turéne, laquelle estoit desja celebre du temps du Roy Philippe Augũste: au regne duquel nous lisons qu'vne fille du Sieur de Turéne espousa Messire Bernard de Cahusac, Sieur de Doulune, Bernac, & Chasteauneuf en Perigort, & que le Vicom-

Cõmencement des maisons de Turéne, Limeil, Canillac, & autres.

te de Turéne joint auec le Vicomte de Limoges secoururēt Henry d'Angleterre, malcontent du Gouuernement de Guyenne, donné à Richard son frere par Henry leur pere, & Eleonor heritiere de Guyenne leur mere. Aussi lisons nous, que peu auparauant que la maison des Rogers entrast en celle de Turéne, vne fille de Monsieur Iehan de Bourbon, Comte de Soissons, auoit espousé Raimond de Turéne. Le troisieme fils fut Roger Roger. Le quatriesme fut Nicolas Roger, Sieur de Limeil, à cause de Marguerite de Galard sa femme : & les enfans de ceux-cy prindrent le nom de leurs meres, laissant celuy des Rogers, qui estoit le nom de leurs ancestres. Le cinquiesme fut Sieur de Mucidan, à cause de Marie de Montant sa femme. L'aisnée des filles fut Elips Roger, Comtesse de Valentinois. La deuxiesme fut Dame de Douzenac. La troisiesme fut Marthe Roger, Dame de la Tour en Auuergne. La quatriesme s'appelloit Marie Roger. En secondes nopces ledit Guillaume espousa la Dame de Canillac, de laquelle il eut vn fils, Marquis de Canillac. La troiesme femme fut la Dame de la Garde, d'où sortit Raimond Roger, Vicomte de Valence. Tant y-a que ce Comte,

mary d'Elips Roger, assiégea Vannes auec ses troupes, & la print auec plusieurs autres places du païs Breton : lequel fut presque reduit en la puissance de Charles de Blois, qui sans doute en fust demeuré maistre & paisible, sans la tréue qu'il accorda à son ennemy : au moyen de laquelle s'estant rafreschi, il moyenna ce pendant, que le Roy d'Angleterre fit passer en Bretagne pour son secours Robert d'Artois, Prince de France, mal-content, qui en fin vint surgir à Vannes, où commandoit Oliuier de Clisson, & au siege de laquelle ville fut blessé à mort le Prince d'Artois. Dont offensé Edouard, se declara luy mesme Chef de la guerre de Bretagne. Ce qui dona occasion au Roy d'enuoyer Mondit Seigneur de Normandie son fils, assisté du Comte d'Alençon, du Roy Philippe de Nauarre, du Duc Pierre de Bourbon, de Iaques Cõte de Ponthieu, & infinis autres, auec lesquels le Prince François presenta la bataille à l'Anglois : mais par l'entremise de quelques Legats du Pape vne tréue fut accordée entre les deux Roys. A raison de laquelle le Roy Philippe de Nauarre print congé, & se retira en son Royaume : où estant il alla faire la guerre contre les Mores d'Afrique & Grenade : & auec luy far-

ma Gaston Comte de Foix, & Roger Bernard, Vicomte de Castel bon, frere d'iceluy, qui fut Connestable de France apres Raoul de Nesle decapité: d'autant qu'alors le Foixien estoit sans charge; viuant en priué depuis son voyage de Tournay: à cause duquel le Cõte de l'Isle en Iourdain, frere du Comte d'Armagnac, duquel il auoit eu ce Comté en partage, auoit esté surrogé en sa place & charge de Lieutenant general pour le Roy en Guyenne. Reste que ces deux freres Foixiens, suyuis de plusieurs Cheualiers, Seigneurs & Gentils-hõmes de leur païs, se trou-
1343. uerent l'an 1343. auec les Roys de Nauarre & de Castille au siege d'Algezieres vieille & moderne, villes du païs d'Andalousie, entre les villes de Gibraltar & Tarifa: auquel siege mourut de mort violẽte au lict d'honneur ledit Gaston deuxiesme du nom, Comte de Foix, suruiuant son fils Gaston Phebus, qui espousa Madame Agnez de Nauarre, fille dudit Roy Philippe, & sœur du Roy Charles le mauuais, tous sortis du sang de France, ayant esté ledit Philippe, fils de Monsieur Louys de Frãce, Comte d'Eureux, fils du Roy Philippe le Hardy: & la Royne Iehanne, mere de ladite Agnez, estoit fille du Roy Louys Hutin.

L'an 1345. le Roy aduerti que l'Anglois estoit descendu en Guyenne, depescha mondit Seigneur de Normandie son fils, lequel vint à Tholose dresser son camp, accompagné dudit Eude de Bourgongne, & de son fils Philippe, desdits Seigneurs Pierre Duc de Bourbon, & Iaques Comte de Ponthieu, freres, ensemble de Raoul Comte d'Eu, Connestable de France, & des deux Mareschaux, l'vn desquels estoit Messire Charles de Montmorency, qui au siege que fit ledict Seigneur Duc de Normandie de la place d'Aguilon en Agenois, se fit cognoistre pour le vray successeur de tant d'illustres Seigneurs ses ancestres, desfaisant les troupes du Sieur de Manni, tant renommé par les Histoires Angloises. Or ayant le fils de France assemblé son armée és enuirons de Tholose, il commanda aux Duc de Bourbon, Comte de Ponthieu, & quelques autres, d'aller le long de la riuiere de Dordonne, depuis Villefranche d'Agenois jusques a Souillac, à fin de chasser l'Anglois des places qu'il tenoit sur ceste riuiere, comme ils firent heureusement : & de là passer en Angoulmois, où il se trouua, ayãt prinse la ville d'Angoulesme par composition. Et de ce lieu s'en retourna auec toute

l'armée aſſieger Aguilon, place alors forte & de conſequence : par la prinſe de laquelle, & des autres qui eſtoient le long de la riuiere de Garonne, la Guyenne fut remiſe en meilleur eſtat qu'elle ne ſouloit eſtre, ayãt le Cõte d'Erby auparauant fort battu, & fait priſonnier le Comte de l'Iſle, Lieutenent general pour le Roy, qui eſtoit venu aſſieger Auberoche: laquelle fut pour lors du tout ruïnée, enſemble le lieu de Pelegrue, dont fut chaſſé Meſſire Bertrand des prez, Gentil-homme de Quercy, qui y auoit eſté mis en garniſon par le Vice-Roy.

1346. L'an 1346. le Roy d'Angleterre ſuſcité par le Sieur de Sainct Sauueur le Vicomte, frere du Comte de Harcourt Normand, lequel le Roy auoit fait bannir, & ſaiſir ſes terres, paſſa en France : & apres auoir bruſlé & pillé toute la Normandie juſques aux portes de Paris, voyant que le Roy auec ſon armée montant à plus de ſoixante mil hommes, eſtoit preſt à luy liurer bataille, ſ'en retourna par la Picardie. Qui fut cauſe que ſa Majeſté deſpeſcha le Duc Pierre de Bourbon auec quelques troupes, pour aller en ſon païs de Beauuoiſin, à fin qu'il empeſchaſt que l'Anglois ne ſe ſaiſiſt d'aucune place importante,

mesme pour aduiser de luy couper chemin, & le garder de se sauuer: ce qui ne fut jamais possible : si bien que l'Anglois marcha tousjours jusques à ce qu'il fut à Creky, qui est au païs & Comté de Ponthieu, dont il estoit Seigneur, par la cession que le Roy luy en auoit faicte, encor que Monsieur Iaques de Bourbon, frere du Duc Pierre, en portast le nom: Où estant, fut donnée la mal-heureuse bataille de Creky, en laquelle moururẽt Iehã Roy de Boësme, Raoul Duc de Lorraine, & le Comte d'Alençon frere du Roy, Louys Comte de Flandres, & Louys de Blois, frere de Charles de Blois, Duc de Bretagne, les Comtes de Harcourt & de Sancerre, & bien quinze ou dix-huict cens Gentils-hommes, auec enuiron trente mil hommes de pied. Le Roy Philippe de Valois estant eschappé par le benefice de la nuict, se sauua, n'ayant auec luy que Iaques de Bourbon, Comte de Ponthieu, qui estoit blessé, Iehan de Hainaut, Charles de Montmorẽcy, & les Sieurs d'Aubigny & de Montfort, qui ne l'auoyent jamais abandonné durant la bataille: auec lesquels il s'en alla au Chasteau de Bloye, où il fut recognu à la parole par le Chastelain, demandant, qui va là, & le Roy respondit, c'est la fortune

de France. Mais il n'y fut long temps, ains en partit de telle heure, qu'il fut à la pointe du jour à Amiens, où il attendit le reste du succez de la tempeste.

1347. Vn an apres, le Roy ayant refaicte son armée à Arras plus belle qu'auparauant (car on tient qu'en icelle il auoit plus de cent cinquante mil hommes, dont il estoit le conducteur, & auec luy Messieurs ses enfans, Iehan & Philippe Duc d'Orleans, Pierre Duc de Bourbon, Iaques son frere, le Comte de Flandres, fils du defunt à Creky, le Comte d'Armagnac, & plusieurs autres, entre lesquels estoit Geofroy de Charni, Cheualier Bourguignon, auquel le Roy fit cest honneur de luy donner l'Oriflamme à porter.) Sa Majesté despescha Monsieur Iaques de Bourbon, Cõte de Ponthieu, Guy de Nesle, Charles d'Espagne, qui depuis fut Connestable de France, & Matthieu de Roye, pour brusler Cassel, & en chasser les Flamãds, qui importunoyent les Frãçois estãs en l'armee. Ce qu'ayant esté executé, lesdits Prince de Bourbõ & Sieurs furẽt enuoyez vers Arie & Bethune: auquel voyage ils desfirent ceux de Hire, qui les vindrẽt assaillir, & gasterẽt tout le païs, mettans toutes les places non tenables, à feu & sang: puis s'en

retournerent en l'armée à Arras; d'où le Roy vint à Hesdin, s'approchant de Calais, assiegé par l'Anglois depuis long temps, & esperant luy faire leuer le siege, l'attiroit au combat: toutesfois il fut impossible, ains peu apres ladite ville de Calais fut rendue, & les habitãs chassez par ledit Anglois, qui l'a tenu jusqu'à nos jours.

Le Roy Iehan estant paruenu à la Couronne, Charles Roy de Nauarre, fils de Philippe d'Eureux: vint en France, pour demander raison à sa Majesté, notamment du Comte d'Angoulesme, que le feu Roy Philippe de Valois auoit osté au pere du Nauarrois ores que ce fust vne partie de l'apanage de la maison d'Eureux, pour le dõner à Charles d'Espaigne, lors Connestable de France, petit fils de Fernand de Lacerde, & d'vne fille de Sainct Louys, desquels estoit sorty Alphons, qui s'estoit retiré en France, chassé & exheredé par Sanche son oncle, & y auoit espousé Mahaut, Comtesse de Clermont: de laquelle il eut deux fils, Louys Comte de Clermõt, & ce Charles Connestable de Frãce. Or voyãt le Prince de Nauarre, que le Roy estoit retenu de luy faire raison par la malice & poursuyte dissimulée de cest Espagnol: qui

1353. Iehã Roy de France.

d'ailleurs ſe trouuant vn jour en la preſence du Roy, lors que Charles de Nauarre debattoit ſa cauſe, auoit vſé de quelque Rodomontade Eſpagnole, naturelle & inſeparable de ceſte nation, ſe trouuant à propos en ſon Comté d'Eureux, ſçachant que le Conneſtable eſtoit à l'Aigle, l'alla trouuer, & le fit maſſacrer en ſa preſence : dont le Roy fut fort offenſé, pour la dignité que tenoit ceſt Eſpagnol en France. Au moyen dequoy le Roy deſpeſcha Monſieur Pierre de Bourbon vers le Roy de Nauarre, pour ſçauoir qui le mouuoit de ſe ſaiſir de quelques places qu'il faiſoit fortifier, & pourquoy il auoit fait mettre à mort le Prince d'Eſpaigne, & à quelles fins il ſe picquoit contre le Roy. Bref ledit Sieur Duc de Bourbon Prince ſage, & fort doux, fit ſi bien, que le Roy de Nauarre, homme haut à la main, & capricieux, vint à Paris en Parlement, le Roy ſeant en ſon lict de Iuſtice: en preſence duquel, & des Pairs du Royaume, il s'excuſa fort, comme l'vn des mieux-diſans Princes de ſon temps : remonſtrant, que non ſans juſte cauſe il auoit fait ce meurtre, ainſi qu'il diroit à ſa Majeſté particulieremẽt en temps & lieu, & que pour le preſent il la ſupplioit d'auoir eſgard, qu'il n'eſtoit bien

ſcant que le Sieur de la Cerde Eſpagnol fauāçaſt de tāt, que de vouloir mettre le pied ſur la gorge à vn Roy yſſu du ſang de France, & les predeceſſeurs duquel auoyent eſté le ſupport & bien-faicteurs dudit de la Cerde. Neantmoins quoy qu'il ſceuſt dire, le Roy commāda à Monſieur Iaques de Bourbon, Comte de Ponthieu Conneſtable de France, d'arreſter priſonnier le Nauarrois: comme il fit, & luy mit la main ſur le collet: Eſtant la couſtume d'alors, que les Princes, Officiers & Pairs de la Couronne: ne fuſſent appellez en jugement par des Huiſſiers, ou autres Miniſtres de Iuſtice, pour l'honneur & rang qu'ils tiennent, ains par les autres Pairs, Officiers, ou Cheualiers, nommez & choiſis par ſa Majeſté, comme nous prouuerions facilement, ſ'il en eſtoit beſoin. En cela donc monſtra ledit Sieur Iaques de Bourbon le zele & l'affection qu'il portoit au ſeruice du Roy, puis que pour faire choſe agreable à ſa Majeſté, il n'eſpargnoit pas les plus biſarres & plus chatouilleux. Mais pour lors, à la priere des Roynes, Iehanne vefue de defunt Charles le Bel, tante du Roy, Blanche Doüairiere de Philippe de Valois, propre ſœur du Nauarrois, & Iehanne propre fille de ſa Majeſté,

femme du preuenu, suscitées à poinct pour seruir de mine, sadite Majesté luy pardonna, & n'en fut faite autre poursuyte:le Roy se contẽtant, que le Nauarrois auoit esté à droit, & s'estoit presenté en habit d'accusé en son Parlement, & deuant sa Iustice, dont auoit esté moyenneur ledit Pierre de Bourbon:qui ne fit pas en cela vn petit seruice à la Courõne : par ce q̃ si le Nauarrois fust demeuré aux champs, il ne faut pas douter, qu'il n'eust apresté de merueilleuses tragedies en ce Royaume, quand il se fust veu poursuyui, & priué de la bonne grace du Roy, à l'exemple de Robert d'Artois, & du Sieur de Sainct Sauueur le Vicõte, irritez par la trop seuere & entiere resolution du Roy Philippe de Valois, les entresuites miserables de laquelle auoyent apprins au Roy Iehan, tesmoin oculaire de la plus part, de se contenter de l'humilité & subjetion des grands Princes & Seigneurs ses subjects, sans les poursuyure à toute rigueur, causée quelquesfois par l'enuie & ambition des autres grands, qui sont pres de leurs Majestez, selon la maladie qui regne és Courts des Roys, & y cause de grands mal-heurs, discordes, & factions publiques. Il est vray, qu'encor que le Roy Iehan eust obserué ce-

la pour-ce coup, neantmoins depuis il s'oublia enuers ledit Roy de Nauarre, la prison duquel causa de grãds maux en France, dont il ne resta que la ruïne du poure peuple.

L'an 1355. le Roy Iehan desireux de pacifier son Royaume, enuoya vers le Pape en Auignon Monsieur Pierre Duc de Bourbon,& Messire. Pierre de Forest, Archeuesque de Rouen, Chancellier de France, pour ouir les Ambassadeurs d'Angleterre, qui furent le Duc de Lanclastre, & quelques autres. Mais ce voyage fut inutile. Partant l'Anglois maladuerty, que le Roy auoit donné le Duché de Guyenne à Monsieur Charles de France, Dauphin de Viennois, son fils, y fit passer vne armée: contre laquelle sa Majesté declara son Lieutenant general en Guyenne le Comte Gaston de Foix, troisiesme du nom, dit Phebus, beau-frere du Roy de Nauarre, l'vn des plus grands guerriers & magnanimes Capitaines de son temps. Et en mesme saison establit sadite Majesté le Comte d'Armagnac son Lieutenant general en Languedoc: pour le secours duquel fut enuoyé Monsieur Iaques de Bourbon, Connestable de France: d'autant que l'Anglois ayant passé par le pays d'Armagnac, Montregeau, Nerac, Condo- 1355.

mois,& Estrac,se jetta sur le païs de riuiere,& tout le long de la Garonne coustoyoit le Languedoc: dans lequel il entra jusqu'à Tholose, puis à Carcassonne, de laquelle il brusla les fauxbourgs: finalement courut jusqu'à Besiers & Narbonne. Toutesfois il ne se trouue point, que durant ces courses l'Anglois se jettast sur les terres du Comte de Foix, d'autant que Gastõ auoit fortifié les places,& mis forces sur les passages:Ioinct q̃ le Sieur d'Albret luy estant pour lors amy, empescha l'Anglois de ce faire,luy donnant esperance de gaigner le Foixien, & luy mettant en auant, que luy faisant desplaisir, lon pourroit retirer le Nauarrois son beau-frere de leur alliance. Voyãt donc l'Anglois les forces du Roy assemblées en Languedoc sous la conduite dudit Sieur Iaques de Bourbon Connestable de France, & du Comte d'Armagnac,Lieutenant general pour le Roy en Languedoc, se retira assez promptement en ses terres, à fin de s'approcher du Prince de Gales, fils du Roy Edouard d'Angleterre, qui estoit passé en Normandie,& de là auoit tant fait, qu'il estoit arriué vers l'Auuergne, Limosin, Perigort, en fin jusques assez pres de Poictiers, ayant jointes les troupes qu'il auoit en Guyenne:

Comme d'autre part Monsieur Iaques de Bourbon suyuant l'Anglois en queuë, auoit joint le Roy & son armée, assez voisine & proche de l'ennemy, où sa Majesté estoit arriuée, & s'y tenoit, en attendant son aduersaire : auec lequel il se monstra trop difficile à faire la paix, recherchée par l'Anglois: si bien qu'alors fut liurée la piteuse journée de Poictiers, en laquelle fut prins ledit Roy Iehan, outre qu'il y perdit mil sept cens Princes, Seigneurs, ou Gentils-hommes de marque & de valleur : entre lesquels furent Messieurs Pierre Duc de Bourbon, premier du nom, Grand Chãbellan, & Iaques son frere Comte de Ponthieu, Connestable de France, lequel fut accablé auec le Sire de Pons pres la personne du Roy, qui les aymoit tous deux particulierement. Auec sa Majesté fut aussi prins Iehã, fils dudit Iaques de Bourbon Cõte de Ponthieu, qui depuis demeura pour l'vn des ostages, lors de la deliurance du Roy. Voylà la fin de ces deux Princes de Bourbon freres, qui perdirent la vie pour le seruice du Roy & Couronne de France, apres auoir esté employez, & s'estre trouuez en tous les grãds & notables exploits de leur temps: Si bien qu'apres ce mal-heur Monseigneur Charles

Messires Pierre & Iaques de Bourbon freres tués à la bataille de Poictiers.

de France, Dauphin de Vienois, gouuerna le Royaume, pendant la prison du Roy son pere, assisté de Gaston Phebus, Comte de Foix, qui ne l'abandonna guere de là en auant jusques au retour du Roy, non plus que le Comte d'Armagnac, & presque toute la Noblesse du hault païs de Gascongne, laquelle n'a jamais obey à l'Anglois. En ce temps estoit aussi du Conseil de Monsieur le Dauphin, Charles de Montmorency, Mareschal de France, comme nous auons dit: lequel fut tāt aimé de Monsieur qu'il appelloit son petit Maistre, que lors que ce Prince eut succedé à la Couronne de France, apres le decez du Roy Iehan son pere, il voulut que ce Sieur de Montmorency fust seul parrain du premier fils masle, que Dieu luy dōna, nommé Charles, depuis Roy sixiesme du nom: le Roy sçachant bien de quelle maison estoit ce Seigneur, & que hors le sang Royal il en y auoit peu qui fussent plus illustres. De ce Charles de Montmorency yssit Iaques son fils, Grand Chambellan de France, ayeul de feu Monsieur le Cōnestable. Or auāt que passer outre, je ne puis que je ne remarque icy l'exemple de l'amour & fidelité de ceux de Languedoc enuers leur Roy & Seigneur naturel. Car il

se lit,

ſe lit que le Comte d'Armagnac, Gouuerneur pour ſa Majeſté en ce païs, auant que venir en France vers Monſieur le Dauphin, aſſembla les Eſtats de ſon Gouuernement à Tholoſe, & pria le païs d'auoir eſgard à la miſere du temps: qu'ils ſe ſouuinſſent de leur ancienne loyauté, & combien de tout temps ils auoyent aimé leurs Princes legitimes. Les pria d'aduiſer à ce qu'ils auoyent, & pouuoyent fournir pour le ſeruice & deliurance du Roy. Laquelle remonſtrance fut ſuyuie d'vne promte & liberale contribution de cinq mille hommes à cheual: outre-ce que, faiſans demonſtration de la triſteſſe qu'ils auoyent, voyant leur Roy captif, ordonnerent que durant l'an (ſi le Roy n'eſtoit deliuré cependant) il n'y auroit homme ne femme, de quelque cõdition que ce fuſt, qui portaſt aucun joyau d'or, argent, ou pierrerie, ny habillement de couleur, ou aucune deſchiqueture, recãure, paſſe-fillon, ny autre enrichiſſement ſur ſon habit: & que durant ledit temps nul joueur d'inſtrumens jouëroit aubade ny reſueil, ou ſonneroit ny monſtreroit ſigne de joye: ains que tous en general ſe veſtiroyent de dueil, & gemiroyent la miſere de la France.

LOVYS TROISIESME DVC *de Bourbon, deusiesme du nom, appellé le Bon Duc, & Iehan Comte de Ponthieu.*

1358. DVRANT l'absence du Roy Iehan, Dieu sçache les Tragedies qui furent excitées en France par le mescontentement & prison du Roy Charles de Nauarre: auec lequel desirant Monsieur le Dauphin de s'aboucher, luy bailla pour ostages Monsieur Louys Duc de Bourbon, appellé le Bon Duc, fils de Pierre, decedé à la bataille de Poictiers. Et auec ce Prince furent aussi donnez Louys de Harcourt, Charles Sire de Montmorency, & son frere Guillaume, auec quelques autres: par l'étremise desquels en fin fut concluë la paix & accord entre lesdits Seigneurs Charles Dauphin de France, & le Roy Charles de Nauarre, premier du
1360. nom. Et depuis l'an 1360. le Roy fut deliuré de sa prison, sous les conditions portées par le traité de paix fait à Bretigny. Pour l'execution duquel furent donnez ostages à l'Anglois, outre Messieurs les enfans de France, lesdits Seigneurs Louys deuxiesme du

nom, Duc de Bourbon, qui auoit espousé Madame Agnez d'Auphine D'auuergne, Iehan de Bourbon Comte de Ponthieu, son cousin germain, fils de Iaques tué à la journée de Poictiers, & auec eux lesdits Charles & Guillaume de Montmorency freres, & vn grand nombre d'autres Seigneurs & Gentils-hommes de nom, comme les Comtes de Brienne, de Harcourt, & Grand-pré, le Sieur de la Roche-Guyon, & plusieurs autres.

Or le Duc Louys de Bourbon auoit vn 1361.
frere, nommé Iaques de Bourbon Comte de la Marche, lequel auoit aussi vn fils, portant le nom de Pierre de Bourbon, cõme son ayeul. Ces deux Princes donc estãs en Languedoc sur la fin de l'an 1360. le Roy Iehan, qui estoit de retour d'Angleterre, fut aduerty que des troupes Angloises & Nauarroises, qui auroyent esté cassées par la paix, s'estoit ramassé vn grand nombre de volleurs, joints à tous les vagabõds François, qui se faisoyent appeller la grand bande, & la compagnie des Tard-venus, desquels estoyent chefs vn Gentil-homme de Perigort, nommé Seguin de Badefol, Aimond de l'Artigue, Bernard de la Salle, Gironet de Pau, & autres, condui-

ſans le nombre de quinze à ſeize mille hommes, leſquels vindrent juſqu'au pays de Beaujolois, faiſans mille maux & pilleries. Parquoy deſirant ſa Majeſté chaſſer ces voleurs, eſcriuit audit Seigneur Iaques de Bourbon ſon couſin, qui eſtoit à Montpellier, qu'il aduiſaſt les moyens neceſſaires, pour obuier à ce mal-heur, qu'il fiſt à ces fins telle leuée que bon luy sembleroit; le declarant ſon Lieutenant general pour ceſte entrepriſe. A raiſon dequoy le Prince Bourbonnois ayant receu le commandement du Roy, vint à Lyon, & là depeſcha commiſſions vers le pays de Prouence, Dauphiné, Bourgongne, Beaujolois & Auuergne, d'où il tira vne belle & forte armée, comme il eſtoit bien-voulu de chacun, ainſi que de tout temps la courtoiſie ayant eſté fort familiere aux Princes de ceſte maiſon, les a rendus agreables, & bien ſuyuis en ce Royaume. A la ſuite de ce Prince ſe mirent alors Renaut de Foreſts, le Comte d'Vzez, Louys de Chalon, Hugues de Vienne, le Sieur de Tournon, qui leua banniere en ceſte guerre, ainſi que fit Monſieur Pierre de Bourbon, fils du Comte Iaques General de l'armée : auec tous leſquels l'an 1361. au mois d'Auril fut donné le choc à trois lieües

de Lyon, en vn lieu montagneux, appellé Brignais: auquel l'armée de ce Prince fut desfaite par les brigans, qui s'estoyent campez en lieu auantageux, d'où on ne pouuoit recognoistre leurs forces, qui par ce moyen battirent les nostres. Et fut en ce rencontre tué ou blessé plus de cent Cheualiers de nom: mais entre autres furent blessez lesdits Seigneurs Iaques & Pierre de Bourbon, pere & fils, de sorte qu'à peine eut on le moyen de les porter jusqu'à Lyon, où ils moururent bien tost apres, au grand desplaisir du Roy, & regret de toute la France, qui esperoit beaucoup de ces deux Princes. Ioint que d'ailleurs la Noblesse Françoise estoit fort abbatue par les guerres passées, & par les dissansions qui s'esmouuoyent en ce siecle trop licencieusement entre les familles illustres du Royaume. Car enuiron ce mesme temps nous trouuons, que deux ou trois grosses querelles sourdirent entre quelques maisons de France. L'vne d'icelles fut l'ancienne & vieille noise, qui se renouuella entre la maison de Foix & d'Armagnac, pour la succession de Gaston de Moncade, & de Marthe de Bigorre: tellement que le Comte Gaston Phebus de Foix, accompagné de Iourdain Com-

Messeigneurs Iaques & Pierre de Bourbon, pere & fils tuez à la journée des Tard venus.

te de l'Isle, de Roger Bernard Vicomte de Castel-bon son cousin, des Comtes de Pallas de Cardonne, & plusieurs autres, battit & desfit les troupes de Iehan Comte d'Armagnac, lequel y fut fait prisonnier, & auec luy grand nombre de Gentils-hommes Gascons, comme le Sieur de Montesquiou, Faugeas, Pardaillan, la Barre, Finmarçon, Tarride, Barbasan, & autres: de la rançon desquels le Foixien eut vn milion de liures. Ce qui fut cause, que le Roy Iehan dés ceste heure defendit à ses sujets, sur peine d'estre attaints de crime de leze Majesté, de se desfier ny guerroyer les vns les autres, sans sa permission & volonté.

1366. Charles 5. Roy de France.

Apres le decez du Roy Iehan, sur le commencement du Regne de Charles cinquiesme dit le Sage, se remarque la conqueste du Royaume de Castille, faite par Monsieur Pierre de Bourbon, qui de necessité deuoit estre frere ou fils de Iehan Comte de Ponthieu. Tant y-a que l'Histoire porte, que ce Prince Bourbonnois, accompagné & assisté de Messire Bertrand du Guesclin, qui depuis fut Connestable de France, conquist les Royaumes de Leon & Castille, en faueur de Henry, Comte de Tristemare, fils bastard

d'Alphons, onziesme du nom, surnommé le Iusticier, contre Pierre filz legitime & successeur dudit Alphons son pere. L'occasion en fut telle, que ce Roy Pierre estant homme cruel, cõme le surnom luy en est demeuré, fut aussi hay de ses subjects à mort, & sur tout de ses propres freres bastards, Henry susdit, Federic Grand Maistre de Sainct Iaques, Tello Sieur de Biscaie, Sanche, Pierre, & Diego, ensemble des autres Seigneurs du Royaume de Castille, chacun desquels s'opposoit aux cruautez de ce Barbare. Or durant ces choses le Roy Pierre fiança Madame Blanche de Bourbon, fille du Duc Pierre defunct, & sœur de la Royne de Frãce Iehanne, femme de Charles cinquiesme, ensemble de Louys deuxiesme du nom, Duc de Bourbon: laquelle Dame Blanche il traita si mal, que cela fut cause de sa ruïne. Car tandis qu'il faisoit guerre à ses freres naturels, (lesquels il taschoit de destruire, & mettre à mort, à la façon des Turcs infideles, qui estans paruenus à l'Empire Mahometan, couppent la gorge à tous ceux de leur sang, sans exception que de leurs enfans) estant au siege d'Aquilar, s'amouracha d'vne Damoiselle, nommée Marie de Padille, laquelle le gaigna

de telle ſorte, qu'il n'en pouuoit aimer d'autre,& ne vouloit ouir parler de la conſommatiō de ſon mariage auec la Princeſſe de Bourbon : qui toutes-fois fut conduite en Eſpaigne par le Comte de Narbonne, où la Royne mere du Roy Pierre la receut, au grand meſcontentement de ce laſcif, tout lié & arreſté aux amours de ſa courtiſane: ſi bien que voyant qu'il failloit paſſer par là, il eſpouſa ladite Blanche, mais le lendemain des nopces partit de Valladolid, & ſ'en alla trouuer ſa concubine, ſans qu'il veit depuis ſa femme qu'vne ſeule fois, ains la detenoit priſonniere, luy oſtant tous les Officiers de ſa maiſon. Et ſi paſſa la malice & vice de ce Barbare ſi auant, que ce meſchant Roy fit diuorce auec ladite Blanche ſans aucune cauſe : à quoy il fit conſentir les Eueſques d'Auila & de Salamanque, pour eſpouſer vne autre Dame, nommée Ichanne de Caſtro, laquelle il delaiſſa pareillement dés le lendemain des nopces, ſans que jamais plus il la vouluſt voir. Et pour lors il fit conduire la Royne Blanche à Tolede, pour l'y faire mourir. Mais ceſte Dame ſçachant où on la menoit, eſtant entrée en l'Egliſe Cathedrale de Tolede ſous couleur de prier Dieu, n'en voulut plus ſortir:

ains estant là, fut asseurée de la part des Seigneurs Toletans, qu'ils la defendroyent de toute violence, & qu'ils ne permettroyent que ce Roy perdu entrast en leur ville, qu'il n'eust fait serment de se reconcilier auec elle, & de la traiter comme son espouse honneste & vertueuse. Toutes-fois en fin il entra par force en la ville, & fit conduire la Royne Bourbonoise prisonniere à Medine Sidoine, où il la fit mourir; les vns disent de glaiue, les autres de poison. D'autre part il poursuyuoit tellement ses freres bastards, que Henry de Tristemare fut contraint de s'en fuir en France, ordinaire retraite des Princes affligez: Federic, Grand Maistre de l'ordre des Cheualiers de Sainct Iaques, fut tué par ce cruel, lequel entra en Biscaie auec forces, pour occir Tello son autre frere, Sieur de Biscaie, auquel il auoit opposé l'Infant d'Arago, qu'il auoit moyenné de faire eslire par les Biscains en leur Barcaàr, qui signifie l'assemblée des vieillards, ou Conseil des anciens: de sorte qu'il appella auec luy ce jeune Prince pour luy assister, à la ruïne de Tello. Mais se voyant maistre du pays par la fuite dudit Tello, qui s'estoit pareillement sauué à Bayonne, le fit mourir, puis liura le corps d'iceluy au

peuple par moquerie, à fin qu'il jouyst de son Seigneur esleu. En fin voyant que personne ne l'osoit seulement regarder, de peur de ce Tyran, feit jetter ce corps en l'eau. De toutes ces vilenies Dieu fort irrité, & la Chrestienté scandalisée, mais particulierement la maison de France s'en ressentit, pour auoir fait tant d'honneur à ce Barbare, de luy donner vne Princesse de son sang, & d'vne si honorable famille: de laquelle je puis dire sans flaterie, que nous ne lisõs point estre jamais sortie fille que tressage, vertueuse, & nourrie en toute pieté: si bien qu'il est notoire, que les Dames du sang de Bourbon ont gaigné ce los par leur vertu, d'auoir esté recherchées & alliées en toutes les plus grandes & nobles familles de l'Europe. Mesme du siecle de ladite Blanche, elle faisoit la troisiesme Royne du nom de Bourbon: ayant le Roy de France fait cest honneur à sa sœur de l'espouser, comme auoit fait le Roy de Cypre Charlote, tante d'icelle, fille de Louys premier Duc de Bourbon, & sœur de Pierre, pere de ladite Blanche. Donques le Roy Charles cinquiesme offensé de ce que ce cruel Roy auoit ainsi souillé son sang: d'ailleurs suscité par la Royne sa femme, par le Duc Louys de Bourbon

frere de Blanche, & par les autres Princes de ceste maison, qui lors estoyent enfans & successeurs du Comte de Ponthieu, decedé à la journée de Poictiers: Esmeu d'abondant, & ayant compassion de Henry & Tello, freres bastards de ce Tyran, fugitifs & bannis en France, donna vne belle armée audit Seigneur Pierre de Bourbon, pour aller vanger l'injure faite à sa cousine; & à la maison de France: & luy bailla pour conseil & guide Messire Bertrãd du Guesclin, peu apres Connestable de France, vieil & ancien Capitaine: auec lesquels passerent Henry de Tristemare, & Tello Sieur de Biscaie, conduisans quelques troupes d'Aragonois, & Bernard de Bearn, fils naturel du Comte de Foix Gaston Phebus, qui fut en son aage fort vaillãt Cheualier, & duquel sont descendues de bonnes & honorables maisons de Gascogne, qui portent le surnom de Bearn. Au contaire ce Tyran voyant qu'il seroit pressé de France, enuoya vne solennelle Ambassade en Angleterre, pour faire Ligue auec l'Anglois: laquelle luy fut facilement accordée, en haine du Roy de France, & fut suscité le Sire d'Albret, seruiteur & vassal de l'Anglois, de faire passer quelques forces en Castille, en faueur dudit

Pierre. Ce qu'il fit d'autant plus volontiers, voyant que le Foixien s'en mesloit, duquel il estoit lors ennemy, à cause du Comte d'Armagnac. Mais le voyage dudit d'Albret ne fut pas long, d'autant que le Duc Louys de Bourbon deuxiesme du nom, moyenna le mariage d'Ysabeau de Bourbon sa sœur, & de ladite Royne de France, ensemble de ladite Blanche, femme de Pierre de Castille, ladite Ysabeau vefue du Seigneur de Suilli, auec ledit d'Albret, qui par ce moyen se retira de ceste ligue. Tant y-a, que l'armée Françoise, de laquelle estoit chef ledit Seigneur Prince Monseigneur Pierre de Bourbon, entra en Espagne par le Comté de Foix, & passant par l'Aragon, vint à Saragosse : de là les Frãçois & les Aragonois arriuerẽt à Alpharo, qu'ils forcerent: puis à Calaorra, où le Prince François & les autres Chefs de l'armée persuaderent à Henry de Tristemare, de se dire & porter Roy de Leon & Castille: Auec laquelle qualité ils passerent outre, prindrent les villes de Nauarret, Longiouno, & Birriuesca, de laquelle vindrent à Burgos, où estoit le Roy Pierre, qui s'en fuit, touché de la main de Dieu. Car quoy que les habitans luy voulussent persuader d'attendre, luy

offrans toute fidelité, il les abandonna : mais qui plus eſt, leur permit d'accepter Henry pour Roy, puis qu'il ne pouuoit obuier à ſon infortune, leur en ottroyant lettres de declaration, & quittance de leur foy & ſerment. Parquoy l'armée Françoiſe ſe preſentāt à Burgos, Henry de Triſtemare y eſt receu pour Roy, & couronné le propre jour de Paſques, en preſence dudit Prince Bourbonnois : qui par ce moyen vengea l'injure faite à la Royne Blanche de Bourbon ſa couſine, le corps de laquelle il fit porter en Nauarre, eſperant le faire conduire en France, le laiſſant cependant en l'Egliſe collegiale noſtre Dame de Tudele. Ce commencement fut ſi heureux au nouueau Roy Henry, qu'en moins de 25. jours toutes les villes & communautez de Leon & Caſtille le vindrent recognoiſtre. Ce qu'ayant eſté fait, le Prince François s'en retourna en France, joyeux & ſatisfait d'vn tel exploit, laiſſant neantmoins pardelà leſdits du Gueſclin, & Bernard de Bearn, à fin d'eſcouter ſi Pierre tailleroit quelque nouuelle beſongne : comme il fit, mais en vain: car il y perdit la vie. Partant ledit Henry demeura Roy paiſible de Leon & Caſtille: apres luy ſon fils Iehan, & depuis toute ſa poſterité

Bien faits & merites de la maiſon de Bourbon enuers les predeceſſeurs du Roy d'Eſpagne.

de laquelle eſt ſortie en droite ligne le Roy d'Eſpagne, qui eſt aujourd'huy,qui ne tiēt les Eſpagnes que comme deſcendant & ſucceſſeur dudit Henry de Triſtemare baſtard, eſtably contre l'enfant legitime, par la maiſon de France, & particulierement par la famille de Bourbon,laquelle par ce moyen luy a mis tant de Couronnes ſur la teſte, & planté ſa fortune de celle part,dont elle eſt treſmal recognue, & ingratement traitée à preſent par le Roy Philippe d'Eſpagne, heritier dudit baſtard de Triſtemare. Car toute la Chreſtienté ſçait, que luy ſeul fourniſt l'argent, les moyens, pouſſe & auance les mauuaiſes volontez des liguez, perturbateurs du repos du Royaume de France, à troubler la paix de ce Royaume : à fin que deſtruiſans la maiſon de Bourbon,à laquelle particulierement ils s'oppoſent, comme eſtant ſeule reſte du nom de France apres le Roy Treſ-chreſtien, il puiſſe mettre en pieces ceſte Couronne, ſeul empeſchement & barriere, qui le tient borné,& l'empeſche d'aſſouuir ſon ambition,ſans conſiderer,tant il eſt homme abruty,les hauts ouurages & les effets de la puiſſance de Dieu, par leſquels il eſt ce qu'il eſt,ny les jugemens de ſa fureur,qui renuerſe & aneantit les Roys

& leurs Empires aussi facilement, que le vent chasse la pousiere, sans que la seule memoire de leur grandeur se puisse cõseruer, ny paroistre en la posterité. Icy je veux remarquer en passant, pour l'honneur de la maison de Foix, qu'apres l'entiere ruïne & mort de Pierre, le Roy Hẽry de Castille se voyant paisible, voulut recognoistre ceux, qui luy auoyẽt aidé, & poussé sa fortune. Parquoy dõna à Bernard de Bearn, fils naturel du Cõte de Foix, le Comté de Medina Coeli, en luy faisant espouser en secondes nopces Madame Ysabeau de la Cerde, yssue du sang Royal de Castille & de France, fille de Louys de la Cerde, fils d'Alphons de la Cerde, qui auoit querellé contre Sanche son oncle le Royaume de Castille. Et de ce mariage sont descendus les Ducs de Medina Coeli, qui sont vne grande & honorable famille d'Espagne. Car Louys Comte de Clermõt, frere du Connestable de Frãce, qui fut tué par le Roy de Nauarre, du temps du Roy Iehan, s'alla marier en Andalousie, auec Eleonor de Guziman, fille de Dom Perez de Guziman: & eut d'elle deux fils & vne fille du nom d'Ysabeau, laquelle femme de Bernard de Bearn, fut la premiere Comtesse de Medina Coeli. Et de ce mariage vint vn

Origine de la maison de Medina Coeli d'Espagne yssue des Comtes de Foix.

fils,nommé Gaston comme ſon ayeul paternel, Comte de Foix. Mais ceſtuicy laiſſant le nom de Bearn & de Foix, print celuy de la Cerde, qui eſt celuy de ſa mere : & de luy auec Mencia de Mendoce, vint Louys de la Cerde troiſieſme Comte de Medina Coeli. De ceſtuicy naſquit Gaſton deuxieſme du nom, lequel engendra Louys deuxieſme, & premier Duc de Medina, qui éſpouſa Anne de Nauarre,fille naturelle de Charles de Nauarre,Prince de Vienne,yſſu du ſang de France:De ſorte que la maiſon de Foix, vnie à celle de France, de Nauarre, & de Caſtille, a donné origine à ceſte illuſtre famille d'Eſpagne.

Monſieur Louys de Bourbon auoit des-ja trouué moyen de ſortir de la priſon,en laquel-
1368. le il auoit eſté detenu en Angleterre depuis la deliurance du Roy Iehan: & ſi eſtoit ſorti ſous ſa foy,dont il fut depuis quitte ſans payer rançon, ayant obtenu quelque grace du Pape Vrbain cinquieſme, pour & au nom du Roy Anglois: comme pareillement fut enuiron le meſme temps deliuré Monſieur Iehan de Bourbon, depuis Comte de Vendoſme, ſon couſin germain, fils & heritier de Monſieur Iaques de Bourbon Conneſtable de France,

France, & qui comme nous auons dit, fut aussi prins auec ledit Roy Iehan, si bien qu'ils furent à propos de retour pour faire seruice au Roy Charles cinquiesme en la guerre qui se r'alluma contre l'Anglois, à cause des appellations interjettées au Parlement de France, fondées par les Seigneurs de Guyenne, sur le mauuais traitement & exactions, que le Prince de Gales faisoit sur le pays: desquelles appellations & plaintes estoyent porteurs & Chefs Iehan Comte d'Armagnac, la fille duquel estoit femme de Monsieur Iehan de France, Duc de Berry, frere du Roy, & Amaniou Sire d'Albret, qui auoit espousé en secondes nopces vne sœur dudit Seigneur Duc de Bourbon. A raison dequoy la guerre se renouuella en France plus fort qu'auparauant: & dressa le Roy Charles cinquiesme, trois armées: vne vers le pays de Flandres, de laquelle estoit conducteur Monsieur Phillippe de France Duc de Bourgongne, frere de sa Majesté: les autres deux en Guyenne & Languedoc, sous la charge de Messeigneurs d'Anjou & de Berry, aussi freres du Roy: auec lequel Duc de Berry estoit Monsieur Louys Duc de Bourbon, Iehan fils du Comte d'Armagnac, beaufrere du Prince Berruyer, les

Vicomtes de Bourniquel, de Talar, les Seigneurs de Tarride, Puicornet, & autres auec lesquels le Duc de Berry entra en Quercy, & print Moissac, puis tira vers Cahors, qui se rendit, auec figeac, Cadennac, & autres bonnes villes du pays. D'autre costé l'Anglois, qui tenoit sa principale garnison à Montauban, faisoit tout ce qu'il pouuoit, & prenoit tout plein de bonnes places en Quercy, Agenois, Perigort, & pays circonuoisins: mesme alors fut prise la place de Belle-perche en Bourbonnois, & dans icelle la Duchesse de Bourbon, mere de la Royne de France, & du Duc Louys de Bourbon: lequel y accourut auec quelques troupes, que Mondit Seigneur de Berry luy donna, & fit si bien, qu'il recouura la place prise, en chassa l'Anglois, & retira Madame sa mere. Depuis estant ledit Duc de Bourbon de retour en l'armée, le Duc de Berry voulut passer en Limosin pour joindre le Duc d'Anjou, qui y estoit auec les Cõtes de Foix, de Cuminge, Carmain, Roger de Beaufort, nepueu du Pape Clement sixiesme accompagné de grand nombre de Noblesse du pays. Toutes lesquelles deux armées jointes ensemble, allerent assieger Limoges, & la prindrent sur l'Anglois, laissans pour la garde

d'icelle le susdit Messire Roger de Beaufort en vallée, nepueu de Clement sixiesme, & frere du Pape Gregoire onziesme, qui peu auparauãt auoit esté esleu en Auignon. Auec lequel Roger demeurérent à Limoges Guillaume Vicõte de Turéne, Nicolas Seigneur de Limeil, & Raimond Vicomte de Valence, ses freres ayant vne bonne troupe de soldats: ce qui empeschoit que l'Euesque ny les citoyens ne se pouuoyent rendre à l'Anglois, comme ils eussent desiré. Toutesfois les habitans voyant qu'il n'y auoit aucun moyen de forcer ces Seigneurs qui estoyent dans la ville, firent vne mine joignant les murs d'icelle, par le jeu de laquelle fut faite ouuerture: & par la estant l'Anglois entré, surprint lesdits Seigneurs, qui combatirent longuemẽt: mais en fin pressez par toute l'armée Angloise, quitterent la place, & se rendirent au Camp de Messire Bertrand du Guesclin, nouuellement fait Connestable de France, qui seul estoit demeuré pour garder le pays, l'armée des Princes ayant esté rompue pour se rafreschir, par ce qu'il y auoit fort long temps qu'ils estoyent aux champs.

L'an 1377. apres le decez d'Edouard troisiesme Roy d'Angleterre, Richard fils du 1377.

Prince de Gales pieça decedé voulut recommancer la guerre : à cauſe de laquelle le Roy Charles dreſſa cinq belles armées, en Picardie, Bretagne, Gaſcogne, Auuergne, & Languedoc. Sur celle de Picardie commandoit le Duc de Bourgongne, auec lequel eſtoit Monſieur Iaques de Bourbon, fils du Duc Louys deuſieſme du nom, Seigneur de Preaux, qui fut depuis Grand Chambellan de France, ſuyui des Seigneurs de Rohan, de Laual, Reineual, Pouches, Bonfles, & autres, en grand nombre, qui pour l'amour particuliere qu'ils portoyent à la maiſon de Bourbon, auoyent choiſi de faire ſeruice au Roy ſous ledit Prince Bourguignon, en la compagnie & banniere du jeune Prince Bourbonnois : auec lequel ils ſe trouuerent à la prinſe d'Ardres, Hardruich, Vaclinghen, & autres places, que l'Anglois tenoit au Cõté d'Oye, de Merk, & au Comté de Guiſnes. Le Duc de Berry d'autre part, & le Duc de Bourbon ſe jetterent aux champs en Auuergne, & reconquirent pluſieus terres, que les compagnies Angloiſes detenoyent encor, leſquelles ils chaſſerent du tout: & rendirent le pays de Bourbonnois, Lyonnois, Foreſts, Beaujolois, Auuergne, & Berry, ſi plaiſibles, qu'il n'y a-

uoit homme, qui osast y faire le moindre remuement du monde. Cependant le Roy Charles de Nauarre desireux de remuer mesnagne en Frãce, fut empesché par le Roy: qui ayant appellé les Ducs de Bourgongne & de Bourbon pres de sa personne, les enuoya auec le Connestable du Guesclin en Normandie, se saisir des terres du Nauarrois. Ce que faisans, & comme les garnisons n'y voulussent obeyr, on vint aux armes. Mais quelques resistãce que s'eussent faire les Nauarrois, si est-ce que les nostres prindrent Eureux, Beaumont, Berné, Vrbec, Ponteau de mer, Mortaing, Auranche, Carentan, Valonges, & tout ce qu'il y possedoit, sauf Couches, & Cherbourg, qu'il auoit engagé aux Anglois: la plus part desquelles places furent abbatues, ou demantelées. Apres lequel exploit les susdits Ducs & Connestable s'en vindrent à la Court, & s'aprESterent pour aller au deuant de l'Empereur Charles quatriesme lequel arriua en France l'an 1378. Et au deuant de 1378.
sa Majesté, à l'entrée du Royaume, fut Monsieur Louys Duc de Bourbon: puis à Senlis le Roy y enuoya Messieurs ses freres les Ducs de Bourgongne & de Berry. C'estoit la mesme année que le Pape Grogoire onziesme

de la maiſon de Turéne, quittant Auignon, ſe retira en Italie, transportant le ſiege Pontifical en la ville de Rome : enuiron la meſme ſaiſon que la guerre renouuella entre Gaſton Phebus, Comte de Foix, & Iehan Comte d'Armagnac, beaufrere du Duc de Berry, lequel fut prins dans la ville de Caſeres, de laquelle il s'eſtoit ſaiſi : mais finalement le Roy les accorda par le mariage de la fille vnique du Comte d'Armagnac auec Gaſton fils du Comte de Foix, bien toutesfois que ledit mariage ne ſortit en effet, à cauſe de la mort de Gaſton fils du Comte, cauſée par le mauuais conſeil que luy auoit dõné le Roy Charles de Nauarre, ſon oncle maternel.

1380. Charles 6. Roy de France

Le Roy Charles cinquieſme eſtant decedé l'an 1380. furuiuant Charles ſixieſme qu'on appelloit le bien aimé, ſon fils, aagé de treize ans ſeulement, fut quelque differant entre les Princes du ſang pour la Regence, à cauſe que le Duc d'Anjou, frere aiſné du Roy defunt, diſoit, que ſuyuant la Loy eſtablie par Charles cinquieſme pere du jeune Roy, le ſucceſſeur de la Couronne ne pouuoit eſtre ſacré, qu'il n'euſt 14. ans entiers. Ce qu'il allegoit tout à propos, à fin que ce pendant il fuſt declaré Regent du Royaume

ſelon l'ordonnance & diſpoſition teſtamentaire dudit Charles cinquieſme. Mais alors il fut declaré, que les Roys mourans n'ont puiſſance aucune d'ordonner ſur le fait de la Royauté, ou ſucceſſion de la Couronne. A ceſte cauſe fut arreſté, que le nouueau Roy Charles ſixieſme, ſeroit ſacré au pluſtoſt que la ſolennité de la ceremonie ſeroit appreſtée : Et que le Duc d'Anjou ſeroit declaré Regent de Frãce, cõme le premier Prince du ſang, & les Ducs de Bourgongne & de Bourbon, oncles, paternel & maternel des mineurs, auroyent, ſuyuant le teſtament du feu Roy leur pere, la charge & ſoin de la perſonne du Roy, & de Monſieur Louys ſon frere, leſquels leur ſeroyent mis en main, pour les faire bien inſtruire par bons gouuerneurs & precepteurs, & les nourrir ſagement en la crainte de Dieu. Laquelle reſolution appaiſa les Princes, chacun ayant ſon rang, & la volonté du defunt eſtant maintenue en ce qui concernoit la perſonne de ſes enfans, laquelle il auoit commiſe aux Ducs de Bourgongne & de Bourbon leurs oncles: leſquels ne voulurent permettre, que le Duc d'Anjou, quelque Regent qu'il fuſt, nommaſt à ſa poſte vn Conneſtable de France, l'Eſtat duquel eſtoit vacant par le decez

de Messire Bertrand du Guesclin:ains disoyēt que cestoit au Roy seul de nommer personne capable de telle dignité. Et ainsi fut alors obserué, le Roy Charles sixiesme ayant nommé Messire Oliuier de Clisson, auquel il donna l'espée, & l'Estat du Chef general de la gendarmerie Françoise.

1381. Vn an apres fut fait accord entre le Roy & le Duc Iehan quatriesme du nom, surnommé le conquereur, Duc de Bretagne, par l'entremise des Seigneurs de Laual, proche parent dudit Duc, de Charles de Dinan Seigneur de Mont-fillaud, de Guy de Rochefort Seigneur d'Acerac,& autres affectionnez au seruice de la Couronne de France: Si bien que le Duc Breton estant tenu de venir faire hommage au Roy de ses terres, luy furent baillez pour ostages & suretez de sa personne, Messeigneurs Iehan de Bourbon, Comte de la Marche, & depuis de Vendosme,& le Comte d'Eu, de la maison d'Artois, Princes du sang:outre ce qu'il fut arresté,que lors que ledit Duc Breton viendroit trouuer le Roy, Messeigneurs le Duc de Bourbon,Oliuier de Clisson Connostable, & Iehan de Vienne, Admiral de France, viendroyent jusques sur les frontieres de Bretagne, pour conduire

ſeulement le Duc vers le Roy, & le ramener ſauf juſques à l'entrée de ſes terres, Et où le Duc ſeroit emſpeſché, ils ſe rendroyent en telle ville & fortereſſe qu'il ſeroit ordonné. Ce fut alors auſſi, que le Gouuernement du pays de Languedoc fut donné au Duc Iehan de Berry, appellé le Camus, pareillement oncle du Roy, encor que le Cõte Gaſton Phebus de Foix en euſt jouy depuis que le Roy Charles cinqueſme, en deſappoincta le Duc d'Anjou, pour ſes exactions & impoſts ſur le peuple. Et fut ce nouueau eſtabliſſement du Duc de Berry cauſe d'vne groſſe querelle entre le Prince Foixiẽ & le Prince Berruyer, pouſſé par le Comte d'Aarmagnac ſon allié juſques là, qu'ils en vindrent aux mains ſi auant, que le Duc de Berry y perdit à Rabaſteins, ville d'Albigeois, ſix ou ſept cens hommes, outre que tous les Chefs & Capitaines qu'il auoit en ſa ſuite, furent arreſtez priſonniers par le Cõte de Foix. Toutesfois depuis le Foixien ayant aſſemblez les Eſtats de ſon Gouuernement à Tholoſe, luy fut remonſtré, que ces charges n'eſtoyent pas, ou ne deuoyent eſtre hereditaires, ains dependoyent de la ſeule volonté du Prince, & qu'il ne pouuoit entrer ſi auant, pour ſçauoir les cauſes de l'in-

tention de ſon Roy, puis c'eſtoit vn Prince du ſang, & non autre qui eſtoit mis en ſa place: veu que les Princes de la Couronne ſont Gouuerneurs naturels de toutes les Prouinces du Royaume, puis qu'ils ſont capables de la ſucceſſion d'iceluy. Neantmoins que les Eſtats deuoyēt enuoyer vers ſa Majeſté, pour le ſupplier que le Comte demeuraſt Gouuerneur, puis que le feu Roy ſon pere ſ'y auoit mis, pour deſappoinĉter le Duc d'Anjou ſon propre frere: Ioint que ledit Comte ſ'y eſtoit porté fort ſagement. Mais pendant ce voyage le Comte de Foix enuoya de ſon mouuement vers le Duc de Berry, pour accorder auec luy, & luy monſtrer, que non la force, ains la courtoiſie, le pouuoit domter: de ſorte qu'il voulut ſe demettre de ſon Gouuernement entre les mains dudit Duc ſans contrainte, & pour le bien public, de ſa franche volonté. Et ainſi fut aſſoupie ceſte querelle.

1382. L'an 1382. les mutins de Flandres ſe reuolterent contre leur Comte Louys de Malan, beau-pere du Duc Philippe de Bourgongne, oncle du Roy: lequel les ayant fait admoneſter de ſe recognoiſtre, perſiſtoyent en leur rebellion, conduits par Philippe d'Artevele, Pierre du Bois, & quelques autres, qui

par ruſes & cauteles gaignerent & attirerent la plus part de ce peuple à leur cordelle, dont ils compoſerent vne belle & forte armée, outre les Chefs & Capitaines, qu'ils auoyent mis en garniſon dans la plus part des villes de Flandres & Artois, apres auoir chaſſé leur Comte. A raiſon dequoy le Conſeil de France trouua bon, que le Roy allaſt juſqu'à Peronne, accompagné des Princes de ſon ſang, pour eſſayer à pacifier ces ſedicieux. Toutesfois voyant qu'il n'y auoit ordre, fut deliberé de dreſſer vne groſſe armée, de laquelle le Roy ſeroit le conducteur, ſans auoir eſgard à ſa jeuneſſe, pour empeſcher la jalouſie des Princes, qui eſtoyent en grand nombre pres de ſa peſonne. Mais à fin que, ſi mal aduenoit au Roy, la race de Charles cinquieſme, ne defaillist, on laiſſa Mõſieur Louys de France, frere de ſa Majeſté, depuis Duc d'Orleans, auec bonne & ſeure garde à Peronne. Au reſte les François ſe conduirent ſi ſagement en ce voyage, qu'il n'y eut pas, vn ſeul different entre les Princes ny Seigneurs qui eſtoyent en l'armée, ores que entre autres Gaſton Comte de Foix y eſtoit venu apres le decez de ſon fils vnique Gaſton, & Iehan Comte d'Armagnac, auec Amanjou d'Al-

bret, qui d'ailleurs auoyent guerre mortelle, & querelle irreconciliable. Or le camp François vint à l'Isle en Frandres, & de la à Markel, composée en l'auangarde de dixsept cens hommes d'armes, sept cens arbalestriers, & quatre mil soldats François, sous la charge d'Oliuier de Clisson, & des mareschaux de Bourgongne, & de Flandres. Car les Princes d'alors auoyent des Officiers, qui portoyent tels tiltres, par ce qu'ils auoyent la charge de la gerdarmerie sujette à iceux Princes. Il est vray, qu'en certaines Prouinces ils estoyent nommez Seneschaux, dignitez le plus souuent hereditaires en quelques maisons du pays: comme pour la Seigneurie de Bearn, à la famille d'Audouin, l'hereditaire de laquelle porte le titre de Saneschal de Bearn. Tels estoyẽt jadis les Seigneurs de Vergi en Bourgongne, ceux de Ginuille en Champagne, ceux de Brezé en Normandie. Et au tẽps plus ancien, les Comtes d'Anjou estoyent appellez Seneschaux hereditaires de France. Auec les susdits estoyent à l'Auangarde le Comte Louys de Flandres, suyui de toute la Noblesse bannie par les mutins de son pays, & d'enuiron quinze mil hommes leuez en Niuernois, Rethelois, & Flandres. Pres la personne

du Roy y auoit six mil cheuaux, & deux mil Arbalestiers, sous la conduite de trois Ducs, de Berry, de Bourgongne, & de Bourbon, qui tous trois commandoyent auec egale authorité, & par le conseil l'vn de l'autre, selon la deliberatiõ de tous les Seigneurs & Capitaines de l'armée, en presence de sa Majesté. Lors de la composition de la Bataille, ces trois Ducs estoyent suyuis des Comtes d'Alençon, d'Estampes, du Perche, de Iaques de Bourbon, fils du Duc de Bourbon, Grand Chambellan de France, Seigneur de Preaux, Louys Comte de Clermont, frere dudit Iaques, & Iehan de Bourbõ, Comte de la Marche & de Vendosme, à cause de Chaterine de Vendosme sa femme, qui tous voulurent estre pres de la personne du Roy, pour plustost mourir que l'abandonner. En l'Arriere-garde estoit Monsieur Iehan d'Artois, Comte d'Eu, Prince du sang, fils de Robert d'Artois, Comte de Beaumõt, duquel nous auons parlé cy dessus, les Comtes Guy de Blois, Valeran de Sainct Paul, Guillaume de Harcourt, Pierre de Viliers portant l'Oriflamme, & le Sieur de Rambure, qui commandoit à six mil six cens cheuaux legers. Auec laquelle armée composée la plus part de No-

blesse, les Flamans furent desfaits à Commines : où ils perdirent bien quatre mille hommes, & le Chef tellement blessé, qu'il ne peut depuis se trouuer en guerre. Apres ceste victoire le Roy alla vers Hypre, qui se rendit: & y furent enuoyez les Seigneurs de Laual, de Rohan, de Rieux, & quelques autres, auparauãt que sa Majesté y voulust entrer. Aussi fut la reddictiõ de la ville si heureuse à ce premier voyage Royal, qu'à l'exemple d'icelle la plus-part des autres se soumirent à la volonté & discretion du Roy. En ceste armée vint aussi Edouard, Seigneur de Beaujeu, qui auoit espousé Cleonor de Beaufort, fille de Pierre de Beaufort Vicomte de Turéne, petite niepce du Pape Gregoire xj. qui estoit oncle du susdit Pierre de Beaufort, fils de Guillaume, frere dudit Pape, tous deux enfans de Guillaume Roger, frere du Pape Clement sixiesme. Tellement que le Roy, y duit par ses trois oncles, pour ne laisser rien imparfait, deliberoit d'aller vers Bruges pour l'assieger. Dequoy aduerty Philippe d'Arteuele, le voulut deuancer, & accompagné de bien quarante mil hommes, leua le siege d'Audenarde où il estoit, & vint trouuer l'armée Royale, assez, pres de Rosebec: où il fut des-

ſait,& tué auec tous ſes mutins,deſquels mou rurẽt en ceſte bataille bien 25.mille,ſans perdre de noſtre coſté q̃ trois Gentils-hõmes:Le corps d'Arteuele fut cerché parmy les morts, le Roy le voulant voir:lequel ayãt eſté trouué, fut pendu,pour le punir mort, & condamner ſa memoire. L'hiſtoire dit, que l'honneur de ceſte voictoire appartient au Cõneſtable de Cliſſon: car il n'y eut que luy qui combattit, auec le Comte de Sancerre Mareſchal de France,& autres de l'Auan-garde: auſquels le Roy & Meſſeigneurs ſes oncles firent fort bon accueil. Apres ceſte bataille le Roy ſ'en retourna à Paris,& rõpit ſon armée, par ce que le pays de Flandres auoit fait joug ſous luy,& le Comte Louys, naturel Seigneur du pays, excepté toutesfois la ville de Gand, laquelle moyẽna vne ligue auec l'Anglois, par le conſeil de Pierre du bois, l'vn des anciens Chefs de la ſedition, qui ſ'eſtoit ſauué de la journée de Roſebec.Ce qui donna occaſion a nouueaux remuemens, & le Roy redreſſa vne autre armée,la plus belle qu'il eſt poſſible,cõpoſée de ſept Ducs,29.Comtes,& plus de cent mil hommes.Entre les Ducs eſtoyent les Princes du ſang,le Duc de Berry, de Bourgongne, & de Bourbon:des alliez ou cõfederez,ceux de

Lorraine, de Brabant, de Bauiere, & autres. Des Comtes y aſſiſterent les Comtes de la Marche & de Vendoſme, de la maiſon de Bourbon, auec les Comtes d'Eſtampes & du Perche, tous Princes du ſang: plus y eſtoiēt les Comtes de Flandres, de Sauoye, de Blois, de Tonnerre, de Beaufort, des Rogers Vicomte de Turéne, de Tancaruille, & autres: auec leſquels le Roy alla faire leuer le ſiege de Hypre, aſſiegée par l'Anglois: puis tira vers Berghe, qui ſe rendit finalement. L'Anglois voyant qu'il ne feroit pas bien ſes beſongnes pour ce coup, accorda vne tréue depuis le
1384. mois d'Octobre juſqu'à Paſques.

Ie trouue qu'en ceſt an 1384. Monſieur Louys deuſieſme du nom, Duc de Bourbon, vaillant & genereux Prince, voyant l'ambition de ſon couſin le Duc de Bourgongne, luy quitta le Gouuernement de la perſonne du Roy: & ne pouuant parfaire le voyage, que dés long temps il auoit entrepris en la terre ſaincte, en fit vn en Afrique contre les Mores & Sarraſins de Barbarie, eſtant ſuyui du Comte de Harcourt, du Seigneur de la Trimouille, & pluſieurs autres Seigneurs, juſques au nombre de huict cens, tant Cheualiers qu'Eſcuyers, qui eſtoit vne treſ-belle troupe,

eu eſgard

eu esgard à la suite qu'auoit alors vn Cheualier, & au respect qu'on auoit à donner ce tiltre à vn Seigneur, voire à vn grand Prince. Il fut suyui d'auantage de plusieurs grands Capitaines d'estranges contrées, singulierement des Geneuois, en faueur & à la poursuite desquels il entreprit ce voyage: durant lequel il alla assieger, & se campa deuãt Thunes, ou il fut l'espace de six sepmaines: mais & les chaleurs, & la disette d'eaux & de viures furẽt cause de faire alors retirer ce Prince, ayant fait de hauts faits d'armes, & obtenu du Roy Mahometain, qui commandoit sur ceste place, que la mer Mediterannée seroit parapres libre aux Chrestiens: que tous les esclaues, qui estoyent és mains des infideles seroyent rendus: & que ce Barbare bailleroit vne grosse somme d'argẽt, accordée pour les frais de l'armée, auec laquelle ce Prince s'en reuint en Gaule. On dit que durant ce siege, le Caliphe enuoya demander au Prince François, qui l'esmouuoit de luy venir faire guerre de si loin, & quelle injure il auoit receu de luy ou des siens. Surquoy ayant ledit Seigneur Louys de Bourbon fait responsе, que ce n'estoit pas offense quelconque particuliere, qui l'eust poussé à s'armer contre

luy, ains le seul honneur de Dieu, & l'auancement de la foy Catholique : joint le tort que les predecesseurs du Caliphe, & des autres ses sujets, auoyent fait à Iesus Christ, fils de Dieu, de l'auoir mis en croix. Mais à ce repliqua le Mahometan, que ce n'estoit ne luy, ny ceux de sa scecte qui auoyent crucifié Iesus Christ, ains ç'auoyent esté les Iuifs : ausquels il estoit donc plus seant aux Chrestiẽs d'aller mener guerre, non à eux, qui jamais n'auoyẽt fait profession de la Religion Iudaïque. Ce Prince Louys Mõseigneur de Bourbon estant de retour auec son armée, fut assez à temps pour se trouuer à Cambray aux nopces de Ichã de Bourgõgne, fils du Duc Philippe, auec Marguerite fille d'Albert de Bauiere, Comte de Hainaut: où il accompagna le Roy Charles sixiesme, auec vn si grand nombre de Noblesse, qu'il sembloit que ce fust vne armée. On y dressa de beaux Tournois, ausquels le Roy voulut assister, & y fut des mieux faisans, courant contre vn Cheualier, nommé Iehan d'Espinay, homme vaillant : auquel à cause que ce fut le premier, contre lequel il auoit jousté en sa vie, en souuenance de l'honneur que sa Majesté auoit acquis de l'attaquer à vn si braue Capitaine,

le Duc de Bourbon le ſupplia publiquement, ſur la retraite du Tournoy, & donna aduis à ſadite Majeſté, de luy donner mil liures pariſi de rente annuelle pout ſa vie durant. Dont ledit Prince Bourbõnois acquiſt grand honneur & bien-veillance parmy la Nobleſſe.

L'an 1384. le Roy Anglois fit ſemblant ſur la fin de la tréue, de deſirer de venir à la paix auec Charles ſixieſme, ſi bien que Iehan Duc de Lanclaſtre, onclé du Roy Richard, vint pour ce faict à Charles, & le Roy y deſpeſcha de ſa part le Duc de Berry ſon oncle. Mais tout ce qu'on peut faire, fut au contraire declarée la guerre, & ce pendant, qu'il y auroit ceſſation d'armes juſques au mois enſuyuant. Au moyen de laquelle reſolution le Roy commanda a Monſieur Louys Duc de Bourbon ſon oncle d'aller vers le pays de Poictou & Xaintonge: ce qu'il fit & mena auec luy Monſieur Iehan de Bourbon, Comte de la Marche & de Vendoſme ſon couſin, le Comte de Tonnerre, le Sire de Pons, & les Seigneurs de Partenay, de Montendre, de Lignac Seneſchal de Xainctonge, de Barbeſieux, & de Iarnac: outre leſquels vindrent trouuer ce Prince, Henry de Touars Seneſcal de Limoſin, les Sieurs de Pouſauges, de Ro- 1384.

chechouart, de Riberac, Bourdeille, & autres en grand nombre, qui ne l'auoyent jamais abandonné aux guerres passées, ayans exploité de hauts faits-d'armes sous la condite de ce Prince contre l'Anglois: Auec lesquels, & les forces du pays, il assiegea & print Taillebourg, qui estoit alors l'vne des meilleures & plus fortes places que l'Anglois tint en ce pays. Apres ceste prinse il suyuit le long de la riuiere de Charante, & chassa les Anglois de toutes les autres places qu'ils y tenoyent: dont il fut grandement loué de toute la France. Apres lequel exploit lesdits Seigneurs Duc de Bourbon & Comte de Vendosme furent mandez par sa Majesté, pour l'accompagner au voyage qu'il deliberoit faire en Flãdres, pour recouurer la ville de Dam prise par les seditieux Gantois, & pour aider ceux de Bruges, qui demandoyent secours: A ce voyage furent aussi les Seigneurs de Coucy, de Montmorency, & la plus part de la Noblesse de Picardie, d'Artois, de France, Saulongne, Touraine, Anjou, & le Maine. Car celle de Guyenne & de Languedoc demeura auec Louys de Sancerre, Mareschal de France, pour faire teste à l'Anglois: à cause qu'on disoit que le Duc de Lanclastre des-

cendoit à Bourdeaux: A raiſon dequoy les Comtes de Foix, d'Armagnac, de Cuminge, & le Sire d'Albret y furẽt employez auec ledit de Sencerre. En ce voyage du Roy la ſuſdite ville de Dam fut reprinſe: & depuis apres pluſieurs allées & venues la paix fut concluë entre ſa Majeſté & le Duc de Bourgongne, Comte de Flandres, & les Flamans, par le conſeil des Seigneurs de la Trimouille, de Coucy, Cliſſon, & autres, qui auoyent mis en teſte au Roy, qu'il deuoit paſſer faire la guerre à l'Anglois dans ſon Royaume & Iſles d'Angleterre. Or durant ce voyage aduint, qu'vn Cheualier Anglois, nommé Pierre de Courtenay, yſſu du ſang des premiers Seigneurs de Courtenay, auãt que ce nom tombaſt en ceux du ſang Royal de France, enfans du Roy Louys le Gros, vint en France demãder le combat au Seigneur de la Trimouille, fort fauory en Court, ſingulierement du Duc de Bourgongne. Mais le Conſeil du Roy ne le trouua bon, pour n'y auoir cauſe, ſur laquelle on d'euſt fonder la raiſon & querelle du Duel. Toutesfois le Seigneur de la Trimouille entra au Conſeil, & remonſtra, qu'il ſuffiſoit que l'autre eſtoit Anglois, & luy François. Parquoy leur fut aſſigné jour, &

lieu ordonné en la Cousture Sainct Martin à Paris: mais depuis le Roy enuoya defendre de passer outre. Dequoy l'Anglois se glorifiant, fut se vanter en la maison du Comte de Sainct Paul, qui auoit espousé la sœur du Roy d'Angleterre, qu'il n'y auoit eu Gentilhomme François, qui eust osé luy prester la main à combattre. Dont marri le Seigneur de Clary, qui se rencontra sur ce discours, & offensé du tort, que cest Anglois faisoit non seulement au Seigneur de la Trimouille (lequel l'Historien honore du nom de l'vn des braues Cheualiers de son temps) mais aussi à toute la Noblesse Françoise, luy offrit bon gage, le combattit, & le tua. Cecy estant rapporté au Roy, le Sieur de Clary fut adjourné à venir en personne, pour auoir commis crime de leze-Majesté, d'auoir combatu sans le congé & authorité de son Souuerain: de sorte que le Conseil mettant en jeu les anciennes loix du Duel, disoit, que le veinqueur estant homme lige du Roy, meritoit de perdre la vie. Et bien que le Seigneur de Clary se defendist, par ce que le vaincu n'estoit point sujet du Roy, & que la Loy s'entendoit, quand les deux combattans sont sujets d'vn mesme Prince, là où ceux-cy estoyent de di-

uerses obeïssance, ennemis, & en temps de guerre: si est-ce que s'il ne se fust tenu couuert, & ne se fust retiré vn fort long temps, il eust esté en danger de sa vie. Ce que j'ay bien voulu dire en passant, pour monstrer en quelle reuerēce la Noblesse auoit alors les Roys, & leurs ordonnances, plus que maintenant, n'estant loisible de venir au combat contre vn ennemy, juré du Royaume, sans expres congé du Roy, & permission du Conseil de sa Majesté : quoy que lors se vuydassent plus d'affaires entre les Nobles par les armes, que par les decisions des Iurisconsultes: Toutesfois maintenant ont que nostre Roy Tres-Chrestien a renouuellé la defense des Duels, on ne voit que dezfis à tout propos entre les Gentils-hommes, jusqu'à la veuë & en la presence du Roy & des Princes, sans que justice exemplaire soit faite de ces temeraires violateurs des Loix sacrées de noz Roys, qui se vont perdre à leur escient le plus souuent sur le sujet de la pointe d'vne esguille, au lieu de se conseruer pour le seruice qu'ils doyuent à leur Prince, & à la Couronné de France, qui les a anoblis à ceste consideration.

En l'an 1386. fut arresté le voyage d'Angleterre au Conseil du Roy par les Ducs de 1386.

Berry & de Bourbon ses oncles, par le Duc d'Orleans son frere, par les Comtes de Vendosme, d'Eu, & autres princes du sang: & si fut conclu, que de là en auant le Roy ne presteroit plus l'orreille à traicté aucun auec l'Anglois, s'il ne cedoit à tout se qu'il tenoit en Guyenne & en Normandie, D'ailleurs sur ce que le Roy Iehan de Castille, fils du Bastard Henry de Tristemare, que Monsieur Pierre de Bourbon & Messire Bertrand du Guesclin auoyent fait Roy dudit pays, demandoit secours contre Dom Iehan, frere bastard du dernier Roy de Portugal Fernād, qui s'estoit fait proclamer Roy dudit portugal, contre & au prejudice de Beatrix, fille vniqne, & legitime heritiere dudit Fernand, femme du Castillan: lesdits Seigneurs Princes,& le Conseil du Roy, accorderent sa requeste:& furent commis plusieurs Seigneurs François pour y passer,les Chefs desquels furent Messire Iehan de Ru, Geofroy de Partenay,& des Gascons & Bernois, les Seigneurs de Lignac,des Bordes,& de la Loubiere: ensemble Espagnolet d'Espagne, fils de Messire Roger d'Espagne, Seigneur de Montespan: lequel& ses successeurs quelques-vns pēsent yssus des Seigneurs de la Cerde Castillans

dont nous auons parlé, ce qui est faux. Car le Connestable de la Cerde, qui seul de ceste famille demeura en France, mourut sans enfans. Parquoy il est veritable, que ceux de Montespan sont sortis du sang d'Aragon, & d'vn qui se nommoit Leon d'Espagne, grand-pere de cest Espagnolet, ainsi que le diminutif du nom, fort frequent au pays, le monstre, qui pourtant n'estoit pas Castillan, ainsi toutesfois appellé, à cause que les Gascons nomment espaigne tout ce qui est de-là les monts Pyrenées. mais sur tout en ce voyage se monstra affectionné le Comte de Foix, Gaston Phebus, qui leua 3 0 0. lances en ses terres, desquels fut conducteur Messire Arnaud de Bearn, sorty du defunct Bernard de Bearn, qui estoit passé en Castille pour le Roy Henry, auec le Prince Pierre de Bourbon & les autres François, & qui s'y estoit depuis arresté, comme nous auons dit. Ces troupes Françoises allerent trouuer le Castillan, qui tenoit Lisbonne assiegé: où ils ne firent rien, à cause de la peste, qui les contraignit de leuer le siege: & depuis se mettans en campagne, furent desfaits par les Portugais & Anglois venus à leur secours: tellement que les Seigneurs de Ru, de Bordes, & Arnaud de

Origine de la maison de Montespan.

Bearn y moururent. Qui fut cause, qu'apres que le voyage d'Angleterre, dont nous auons parlé, fut rompu par les dilations du Duc de Berri, le Duc Louys se souuenant, que tant luy que autres Princes de sa maison auojent desia fort obligé le feu Roy Henry de Castille, la fortune duquel ils auoyent auancé, desiroit augmenter ceste obligation sur le Roy Iehã son fils, Parquoy il supplia le Roy Charles de luy permettre de passer en Castille au secours de ce Roy contre les Portugais: Ioint que par ce moyen il desferoit l'Anglois, qui s'en estoit meslé, y estãt le Duc de Lanclastre passé auec beaucop de forces. Ceste requeste fut tant plus facilement enterinee par sa Majesté, que la Noblesse Françoise se faschoit de s'estre armee en vain pour le pretendu voyage d'Angleterre: Tellement qu'il fut permis au Duc de Bourbon d'aller en Espagne auec telles forces qu'il aduiseroit. Partãt il recueillit six mille hommes d'armes, ayant auec luy les Seigneurs de Lignac & de Passac, qui auojent apporté la nouuelle de la route des nostres en leur premier voyage. Mais comme ces troupes estojent sur le poinct de partir, & que Monsieur de Bourbon estoit desia en Lãguedoc pour les recueillir, le Comte de

Foix,qui auoit tousiours quelque fusee à demesler auec le Comte d'Armagnac,craignãt le Duc de Bourbon ne vint en faueur de son ennemy,pour l'alliãce qu'il auoit auec le Duc de Berry.& le Sire d'Albret, fit grande leuée de gens,& mit garnison à Pamiers.Sauerdun, Maseres,Muret,Samathan,Poulausic, Lamesan:en somme en toutes les villes qui sont depuis Tholose jusqu'en Bygorre, soit Cuminge, Aure Bigorre,& Bearn, desquelles garnisons estoyent Chefs les Seigneurs de Montespan, Roger d'Espagne, le Sieur de Naualles,de Noallé,de la Mothe de Castelnau, de Montesquiou,de Neuosan, de Lauedan, de Berach, Yuain bastard dudit Comte, qui commandoit à toutes les troupes. Et sur la frõtiere de Languedoc & de Cuminge,d'autant que les Cumingeois estoyent lors sous sa protection,pour estre tuteur de Iehanne de Boulongne,fille & heritiere de Iehan Comte de Boulongne, & de Eleonor Comtesse de Cuminge: Il mit Messire Arnautou d'Espagne à Sainct Gaudens, & Iehan d'Espagne l'aisné à Conserans, & à Sainctz Girons le Sieur de la Bastide, ne laissant place ny Chasteau en ce pays, qui ne fust assez garni, pour amuser quelque temps une assez forte

armée. Dõt aduerty ledit Seigneur de Bourbon, enuoya vers luy le Sieur de Passac, qui luy fit entendre la volonté du Roy, & comme ledit Sieur Prince passoit seulement pour le secours du Gastillan. Parquoy le Comte donna libre passage à l'armée par ses terres, & pria ledit Seigneur Duc de luy enuoyer quelcun des siens, à qui il peust dire chose importante pour le seruice de sa Majesté. Ce qui fut fait, & furent deputez de la part du Prince vers le Comte Regnaut Tristan de Roye, & Pierre Seigneur de Belesme: par lesquels le Comte donna aduis au Duc de Bourbon, de ne combattre les Anglois & Portugois, que le plus tard qu'il pourroit, & à son auantage: à cause que l'Anglois, qui estoit poure pour n'auoir rien butiné en Espagne, & alloit à la desesperade, dõneroit de la peine aux siens: mais qu'il falloit matter par delais, & le forcer de s'en aller affamé, contraint par la necessité de quitter le jeu: Ioint que si l'Anglois venoit au combat, & qu'il le vainquist, querellant la Castille, comme il faisoit à cause de sa femme, c'estoit sans faillir qu'il en priueroit le Roy Iehan, pour lequel le Prince s'estoit armé. Ce Conseil raporté au Duc de Bourbon, venant de la prudence de l'vn des

anciens & braues Capitaines de la Chresti-enté, fut fort bien recueilly : & fut cause, que les affaires de Castille se porterent bien par la sagesse du Duc de Bourbon: qui assisté d'Oliuier du Guesclin, frere du Connestable defunct, de Iehan des Barres, Iehan de Chastelmourant, Tristan de la Taille, Phillippe de Voyer, des Seigneurs de Linieres & d'Aubertincourt, ensemble du puisné de Bonflers, & autres en grand nombre, fit si bien, que auant que sa personne fust en Castille, l'Anglois auoit esté contraint de se retirer sans cõbattre, ayant ledit Seigneur Duc cõmandé aux Chefs, qu'il auoit enuoyé deuant conduisans les troupes, de le mettre par dilatiõs, sans riẽ hazarder, & se defendre sans assaillir. Aussi fut-ce l'occasiõ, pour laquelle ledit Seigneur Duc de Bourbon, General, de l'armée, aduerty d'heure à autre du deuoir des siens en l'execution de son commandemẽt, ne se hastoit pas en chemin : tellement qu'il passa par le pays d'Aragon, pour y voir sa cousine la Royne Yolant de Bar, & estant à Valence, fut aduerty du mal-heur des Anglois, & comme la peste & la famine les auoit chassez de Castille, excepté que le Duc de Lanclastre estoit encor en Galice. Parquoy il se rendit à Bur-

gos, où il dispofa le refte, & acheua de ruiner l'armée Angloife : fi bien qu'en fin les chofes pacifiées, ledit Seigneur Duc de Bourbon fe retira par le Royaume de Nauarre, & vint en Bearn : où le Comte de Foix le recueilli fort magnifiquement ayant feulement laiffé trois cens lances Françoifes pour le foulagement du Roy Caftillan.

1388. Le Prince de Bourbon eftant de retour, il trouua nouuelle befongne en France pour faire feruice au Roy. Car l'an 1388. fa Majefté auoit declaré en fon Cõfeil de paffer en Gueldres, pour apprendre au Duc Guillaume, fils du Duc de Iuliers, à desfier vn fi puiffant Monarque que le Roy de France. L'occafiõ eftoit, que Regnaut deufiefme du nom, Duc de Gueldres, auoit engagé quelques terres à vn Seigneur Allemand, lequel n'en pouuant retirer fa fommé, quitta fon droict à Vvẽcelaus de Boëfme, Duc de Luxembourg & de Brabant, à caufe de fa femme. Auquel, Edouard frere & heritier de Regnaut de Gueldres, demanda lefdites terres engagées. Mais il les luy refufa, à caufe qu'elles luy eftoyent fort propres : dont fortirent de grandes querelles, efquelles le Duc Edouard perdit la vie. Partant fa fœur Yfabeau continua le debat,

durant lequel elle mourut, & son mary Iehan de Blois. Au moyen dequoy Iehanne, autre sœur de Regnaut, femme du Duc de Iuliers, reprint les mesmes erres & auec elle Guillau- son fils, qui fut Duc de Iuliers de par son pere, & de Gueldres à cause de sa mere. Or en ceste querelle le jeune Prince, inconsideré, aduerty que la Duchesse de Brabant, qui tenoit lesdites terres, auoit enuoyé demander secours au Roy de France, & à Philippe Duc de Bourgongne, Comte de Flandres, son heritier futur, s'allia auec l'Anglois, & enuoya desfier en la ville de Tournay le Roy Charles sixiesme, lequel de ce aduerty, dressa vne grosse armée, pour aller essayer, si le Gueldrois estoit aussi mauuais garson qu'il se faisoit. Et à fin que l'Empereur Vvencelaus ne le trouuast mauuais, d'autant que ce Prince est vassal de l'Empire, en aduertit sa Majesté: laquelle remit la punition de ceste temerité à la discretion du Roy Tres-Chrestien, lequel accompagné de Louys Duc d'Orleans son frere, du Duc de Bourgongne, menant quatre mil lances conduites par Messire Guillaume de la Trimouille, Gentil-homme Bourguignon, & du Duc de Bourbon assisté de la plus-part de la Noblesse de Picardie & de

Bourbonnois, s'achemina vers le pays de Gueldres: ayant auec luy outre les susdits, Messeigneurs Iehan de Bourbon, Comte de la Marche & de Vendosme, les Comtes d'Alençon, d'Estampes, & du Perche, tous Princes du sang: Et si estant à Grand-pré, se joignirent à sa Majeste les Ducs Charles de Lorraine premier du nom & Henry de Bar, auec le Cõté de Grãd-pré. De sorte que c'estoit la plus belle armée, qui eust esté leuée de long temps en France: mais elle fut sans effect. Car le Duc de Iuliers, plus sage que son fils, vint trouuer le Roy, auquel il s'humilia, luy offrant sa personne & ses biens, & luy promit de tant faire, que son fils amanderoit sa faute. En somme, depuis le jeune Gueldrois vint faire la reuerence au Roy, se desdit des paroles de dezfy, & desaduoüa les injures contenues au Cartel, suppliant sa Majesté de luy pardonner, promettant au surplus de rendre la ville de Graue, que la Duchesse de Brabant pretendoit luy appartenir: si bien que par ceste humilité il chassa le nuage qui alloit tomber sur sa teste.

1389. Le Roy estant de retour du voyage de Flandres, voulut que la Royne Ysabeau de Bauiere son espouse fist son entrée magnifique à

que à Paris, l'an 1 5 8 9. le plus rare de laquelle fut le Tournay où se trouuerẽt le Roy & Messeigneurs ses oncles de Bourgongne & de Bourbon, les fils dudit Seigneur Duc de Bourbon, & Monsieur Iehan de Bourbon Comte de Vendosme, Messires Guillaume & Guy de la Trimouille freres, auec plusieurs autres Cheualiers, qui firent preuue de leur valeur en ceste belle assemblée. Apres laquelle le Roy delibera de faire vn voyaye au pays de Languedoc, sur les plaintes des deputez d'iceluy contre les deportemens, exactions & foules, que faisoit le Duc de Berry son oncle, Gouuerneur du pays. Partant sa Majesté accompagnée desdits Ducs de Bourgongne, Berry, & de Bourbon, se rendit à Lyon: & de là print son chemin en Auignon, pour voir le Pape Clement, cinquiesme où estant, il fut presque estonné de la multitude des doleances de ses sujets de Languedoc contre ledit Seigneur Duc de Berry. Au moyen dequoy sa Majesté, deuant qu'entrer dans le pays, luy fit dire, ensemble au Duc de Bourgongne, qu'ils eussent à se retirer, sans s'informer plus particulieremẽt de l'occasion, leur declarant, qu'il desiroit seulement retirer en sa compagnie, & pres de sa personne, Monseigneur

Louys Duc de Bourbon,ſon oncle maternel, & Monſeigneur Iehan de Bourbon, Comte de la Marche, & de Vendoſme, leſquels, & toute leur famille, ce Roy aimoit infiniment, tãt à cequ'il proteſta publiquemẽt alors, par ce qu'il les recognoiſſoit fort peu ambitieux, & qui ſe retiroyent volontiers, fuyans l'audace de to⁹ les autres. D'ailleurs, que ſa Majeſté n'auoit jamais eu plainte d'eux, quelque charge & gouuernement qu'il leur euſt donné en diuerſes prouinces de ſon Royaume. Et ſi ſadite Majeſté diſoit qu'il les auoit remarquez eſtre Princes fort affectionnez à ſon ſeruice: dont il ne fut aucunement trompé. Car il eſt impoſſible d'obſeruer jamais Princes, qui ayent ſeruy auec plus d'affection leur ſouuerain, qu'ils firent ce Roy, ſes enfans, & nepueux, durant les troubles contre les Anglois & la maiſon de Bourgongne. Eſtant donc le Roy arriué à Tholoſe, deſireux de voir le Comte Gaſton Phebus de Foix ja fort vieil, enuoya vers luy le Comte de Sancerre, Mareſchal de France, & le Seigneur de la Riuiere, l'vn des Principaux de ſon Conſeil, à Maſeres ville du Comté de Foix, où ſe tenoit lors le Comte: leſquels le prierent de la part du Roy de venir à Tholoſe, où que le

Iugement du Roy Charles 6. de Meſſ. de Bourbon.

Roy mesme viendroit le visiter. Le Comte promit que dedans quatre jours il iroit faire la reuerence à sa Majesté, & que pieça il y fust allé, mais que sa vieillesse & autres occasions secretes s'en auoyent empesché, demeurant neantmoins tousjours prest à luy faire tres-humble seruice. Ainsi depuis il fit ce voyage, ayant le Vicomte de Bruniquet, & ses freres, Roger d'Espagne, Seigneur de Mõtespan, le Seigneur de Corras, duquel sont yssus Messeigneurs les Cõtes de Caramain, qui ont esté depuis alliez à la maison de Foix, & autres en grand nõbre, faisans jusques à six cẽs cheuaux, desfrayez au despẽs du Cõte: lequel vint saluër le Roy, estãt suyui de deux cẽs Gentils-hommes, tous vestus de soye: Et lors mettant vn genouil à terre, fut releué, & baisé par sa Majesté. On dit qu'entre-autres propos que le Roy & le Comte eurent emsemble, cestuy estoit vn des principaux, que le Cõte n'ayãt hoir legitime de son corps, vouloit faire que Iobbã son bastard luy succedast au Comté de Foix, pretendant frauder le Vicomte de Castel bon son cousin : par ce qu'il ne luy estoit point affectionné. Et pour obtenir cecy du Roy, il luy offrit cent mille frans: consentant que ledit Seigneur de Castelbon

Origine des Comtes de Caramain.

euſt la Seigneurie de Bearn: à cauſe qu'il ſçauoit bien, que les Bernois n'auroyent garde de permettre, qu'vn baſtard leur commandaſt. Cecy fut mis en deliberation au Conſeil,auquel on conclud, que le Roy ne deuoit le faire,puis qu'il y auoit vn heritier legitime, qui eſtoit du ſang de Foix, ſorty de Roger Bernard, Vicomte de Caſtelbon, & fils de Gaſton premier du nom, Comte de Foix, & par-ainſi couſin germain de ce Cõte. Quelques jours apres le Comte eſtant retourné à Maſeres,le Roy le vint viſiter ſur le commen-
1390. cement de l'an 1390.Ce fut là, que ce bon vieillard ayant fait vne entrée treſmagnifique au Roy, & de beaux preſens aux Princes & Cheualiers qui eſtoyent auec ſa Majeſté, ordonna & inſtitua ledit Roy Charles ſiſieſme, ſon heritier.Mais ſadite Majeſté ny ſon Conſeil ne voulut violer les loix, ny faire tort au vray heritier Matthieu de Foix, Vicomte de Caſtelbon. En quoy nous pouuons remarquer, combien de tout temps nos Roys & leur Conſeil ont eſté zelateurs, & diligens obſeruateurs du droict, & de rendre juſtice à leurs ſujects. Apres la mort du Comte, qui aduint celle meſme année à Ortais, où il ſe tenoit ordinairement,tant pour le plaiſir de la

chasse, que pour-ce q̃ là estoit son tresor, qu'õ disoit estre fort grand, estant ledit Comte estimé l'vn des riches Princes de la Chrestienté: au reste, l'vn des plus sages, vaillans, liberaux, & heureux de son temps, & estimé le plus beau Gentil-homme de France: à raison dequoy il fut appellé Phebus. Estoit d'ailleurs fort deuotieux, & aimant Dieu, nourrissant les poures, grand mesnager, preuoyant, discret, & soigneux, prompt en responses, curieux de sçauoir, de peu de parole, aimoit la Musique, & attiroit tous hommes rares en sa suitu: mais si colere que merueilles, froid, soupçonneux, & par mesme moyeu vindicatif. C'est luy qui a basti les Chasteaux de Maseres, Montaut, Gagnan, Fornez, Caylar, & la Tour quarée de Cuiragut en Damasan, le Chasteau d'Ambrez, de Gozans, d'Ortais, de Sauueterre, de Pau, qui depuis a esté fait tout à neuf par le feu Roy Henry d'Albret, ayeul du Roy de Nauarre qui est a present: Mauleon, Benque, du Lac, & le Chasteau du Mont de Marssan: la plus part desquels edifices ressentent la grandeur d'vn Prince de hault affaire. Ce fut en ce voyage pareillement, que le Roy estant à Tholose, permit au Sire d'Albret, & ses suecesseurs, qui sou-

loyent porter les Armes de leur maison, pleines en champ de Gueule, de les semer & mipartir de fleurs de lis, leur faisant par ce moyen cest hõneur de leur communiquer le blason des Armes de France.

Quelques Historiens racontent, qu'au mesme an 1390. les Geneuois se plaignãs derechef que le Roy de Thunes Mahometan ne gardoit pas la paix faite quelque temps auparauant auec Monseigneur le Duc de Bourbon : voyans aussi que les Roys d'Aragon, de Portugal, & de Castille, auoyent fait paix auec les Sarrazins d'Espagne, s'addresserent au Roy de France, & suppliant sa Majesté, qu'il luy pleust secourir leur Republique, & garentir la coste de Prouence, des incursions des Afriquains. Dont il fut pareillement prié par le Pape, le propre frere duquel les Geneuois auoyent fait leur General. Parquoy sa Majesté accorda leur requeste: sur laquelle le Duc de Touraine, frere du Roy, depuis Duc d'Orleans, conuoiteux d'honneur, desira d'auoir ceste charge, que sa Majesté luy refusa, pour la voir pereilleuse & dangereuse en la jeunesse qu'il estoit. Mais sadite Majesté nomma Monsieur Louys deusiesme du nom Duc de Bourdon, ancien Capitaine,

qui desja vne autre fois auoit fait vne pareille entreprinſe. A ce Prince ſe joignirent incontinent Philippe d'Artois, Comte d'Eu, Philippe de Bar, Iehan Comte de Harcourt, Guy de la Trimoille, & toute la Nobleſſe de Bourbonnois & d'Auuergne. Et ſi fut alors accordé le different, qui auoit duré ſi long temps entre les Venitiens & Geneuois pour l'Empire de la mer: de ſorte que la Seigneurie de Veniſe arma en faueur des Geneuois. Auſſi d'autāt qu'il y auoit tréues entre les François & les Aglois, le Comte de Salbéry ſe vint joindre à Marſeille au Duc de Bourbon, auec vne belle troupe d'Anglois. Et eſt vn cas merueilleux, qu'en ceſte grande diuerſité de nations, la plus part deſquelles s'entrehayoient à mort, on n'y voyoit vn ſeul diſcord ny querelle, par la ſageſſe & prudence dudit Seigneur Duc de Bourbon: qui eſtant à Marſeille, fit jurer tous les Capitaines & Chefs de ſon armée, de ne faire mention ny de querelle paſſée, ny de contention qu'ils pourroyent auoir eu enſemble, & auroyent ſeulement eſgard à ce pourquoy ils eſtoyent venus: faiſant outre ce inhibition & defenſe à tout Gentil-homme & ſoldat, à peine de la vie, de s'entrequereller ny entrer en diſpute

pour quelque cause que ce fust : ains leur fut enjoint de se rapporter du tout à la volonté & discretion du General de l'armee. Le Roy de Thunes aduerti de la venue des Chrestiẽs, se prepara pour les receuoit : de sorte que les nostres prenans terre, trouuerent fort grande resistance, où le Siegneur Duc de Bourbon, d'Eu, de Couci, & le Comte Anglois feirent si bien leur deuoir, combattans eux-mesmes, & animans leurs gens, qu'en despit des Thunois ils descendirent, & prindrent terre à leur plaisir, non sans rougir la mer de leur sang, & deceluy des infideles. Furent fort louëz en cestassaut les Siegneurs de Ligni, de Chalan, de Linieres, de Chasteau mourant, de Longueual, de Roye, d'Anay, d'Ausemōt, de Pierre Busiere, de Bertheucourt, de Sonnart, qui estoit Maistre de camp de l'armee, George d'Amboise, Alain de Champaigne, de Logni, & de Montagu, qui tous estojent venus pour leur plaisir à la suite du Prince Bourbonnois. Mais legain, que ces vaillans hommes feirẽt en Afrique, ne fut pas grand. Car ayant esté soixāte jours deuāt la ville du nom d'Afrique, furenr contraints, à cause de la peste, de leuer le siege, apres auoir moyenné seulement la reddition des Chrestiens captifs, &

qu'ils eurent receu quelque somme d'argent du Mahumetan pour dezfrayer l'armée, auec promesse de l'affranchissement du trafic : lequel ayãt esté offert d'arriuée aux Geneuois, l'Historien dit, qu'ils s'entendoyent auec le More:& furent cause, que ce voyage fut fort peu profitable, pour n'auoir jamais voulu tenir la main aux prouisions & viures necessaires, dont ils s'estoyent chargez.

Incontinant apres ceste entreprise s'en esleua vne autre, de laquelle je diray vn mot, par ce qu'elle touche l'Estat de la maison d'Armagnac, incorporée & jointe par successiõ à la famille de Bourbon, en la personne de Henry de Bourbon Roy de Nauarre qui est à present : Ioint que ce voyage fut la source de la querelle des maisons d'Orleans & de Bourgongne. Car Iehan Galeas Duc de Milan, duquel le Duc d'Orleans auoit espousé la fille, estoit en guerre auec les Florentins & Boulonois, sur lesquels il auoit prins plusieurs places. Partant ceux-cy voyans qu'ils ne pouuoyent luy resister, enuoyerent vne solonnelle Ambassade en Frãce, pour supplier le Roy de leur assister. Surquoy les Agens du Duc de Bourgongne se trouuerẽt contraires au Duc d'Orleans,& ceux de son party, qui taschoyẽt

d'empeſcher ce ſecours. Toutesfois pour iceluy fut deputé Iaques Comte d'Armagnac, l'vn des plus vaillans & grands Capitaines de ſon aage, & qui hayoit à mort le Duc Iehan Galeas, par ce qu'il auoit fait mourir Bernabon Vicomte ſon frere, qui auoit eſpouſé vne ſœur de l'Armagnagois, tante de la Ducheſſe de Berry, de laquelle y auoit enfans. Partant le Comte d'Armagnac ayant aſſemblé plus de trante mil hommes des ſoldats eſpars par le Royaume, & ſur tout ceux qui eſtoyent és pays d'Auuergne, Berry, Bourbõnois, Rouërgue, Quercy, Limoſin, & Agenois, laiſſant Bernard ſon frere pour auoir eſgard ſur leurs terres contre le Captal de Buch Iehan de Grailli, & contre le Comte de Foix, paſſa les monts, & fit de grandes menées en Italie, comme il eſtoit homme ſage, accort, & remuant : attira à Saligne le Marquis de Saluſſes, & vn grand Capitaine, nommé Iehan Agut, yſſu du pays d'Armagnac, du ſang des Seigneurs de Vilandrau, & de la maiſon du Pape Clement cinquieſme, qui auparauant trauailloit fort les Florentins. Attẽdant la venue duquel l'Armagnagois print tout l'Eſtat du milanois juſqu'à la ville d'Alexendrie, ou il ſ'arreſta au ſiege de Caſtellatio, auquel ce

Côte fut blessé à mort. Et ainsi finit la guerre faite au milanois, par ce que toutes les troupes Françoises estans demeurées sans Chef, se retirérent en l'Astesan, apres auoir esté rompues: & de la repasserent en France.

L'an 1392. le Roy Charles fut aduerti, que le Roy d'Angleterre desiroit faire paix auec luy: & pour cest effect fit passer en France les Ducs de Lanclastre, & d'Yorc, & les Comtes d'Erbey & de Hostidonne, ausquels fut assigné lieu à Amiens pour conferer. Où se trouua le Roy en personne, & auec luy les Ducs de Bourgongne, & de Bourbon, le Comte de Vendosme, Iehan de Bourbon, & vne infinité de Noblesse, ensemble presque tous les officiers de la Couronne. Mais il ne fut rien fait pour ceste fois, à cause des difficultez qui furent proposées de part & d'autre: tellement que le Roy s'en retourna malade, & se retira à Gisors pour prendre l'air, & pour y attendre les deputez qu'il auoit enuoyez en Angleterre, pour sçauoir la resolution de la paix, ou de la guerre. Où estãt, vint Bernard, qui souloit estre Comte de Perdriac, frere & heritier de feu Iaques Comte d'Armagnac, mort en Italie, suyui de la Noblesse Armagnagnoise de Cuminge, & d'E-

1392.

ſtrac ſes voiſins : entre leſquels eſtoyent les Seigneurs de Termes , d'Euſe, de Gonalards, de Caſauban, d'Arné, Puntous, Caſtelnau, Barbereux, Lupeiroux, & autres, accompagné d'eſquels il ſe preſenta au Roy , & luy fit hommage du Comté d'Armagnac , de l'Iſle, & de Rouergue, anciens, appanages de la maiſon d'Armagnac , tombez depuis en celle de Foix , par apres en celle d'Albret, finalement en la maiſon & branche de Bourbon. Enuiron la meſme ſaiſon Mathieu Vicomte de Caſtelbon fut receu à faire hommage des Comtez de Foix, Bigorre, & autres terres à luy eſcheuës, mouuans de la Couronne de France par le decez du Comte de Foix Gaſton Phebus : lequel ayant fait ſemblant d'auoir emprunté 5 o. mil francs de ſa Maj eſté, encor qu'il fuſt le plus aiſé Prince de Frãce , neantmoins le Gonſeil du Roy ne voulut admettre ledit Matthieu à faire ſon hommage, qu'il n'euſt payé ladite ſomme, enſemble 2 o mil francs pour la deſpenſe de quelques Commiſſaires , que ſadite Majeſté auoit enuoyez ſur les lieux , pour ſaiſir toutes leſdites terres, & 3 o mil francs, que le Duc de Berri pretendoit auoir indeuëment baillez au feu Comte Gaſton pour la deſpenſe de l'heritie-

re de Cuminge & de Boulongne, femme du Prince Berruyer, de laquelle le Cõte de Foix auoit esté tuteur & garde. Aussi voulut le Roy, que Iobbã & Gratian enfans bastards dudict Comte Gaston, eussent part & assignation raisonnable, és meubles & biens d'iceluy, par l'aduis & discretion de Messire Roger d'Espagne, du Vicomte de Bruniquet, du Sieur de Corras, & de Messire Raimond de Castelnau, ausquels sa Majesté escriuit à ses fins, & leur enjoignit de proceder à ceste assignation. Au moyen dequoy ledit Matthieu demeura paisible de la succession dudit Comte: par le jugement & declaration de laquelle les Estats du pays de Bearn luy obeyrent, comme a leur Seigneur, se reiglans sur icelle en la disposition de leur Seigneurie, à laquelle le Roy n'auoit point touché, pour estre icelle souueraine, & ne tenant que de Dieu, & de l'Espée.

Le mesme an le Roy mal-affectionné enuers le Duc de Bretagne Iehan de Montfort, surnommé le Conquereur, à cause qu'il auoit tenu la main à Messeigneurs Pierre de Craõ, pour faire assassiner à Paris Messire Oliuier de Clisson, Connestable de France, delibera de luy faire la guerre : & pour-ce assembla

vne tref-belle armée, laquelle il conduifit en perfonne, affifté des Ducs de Bourgongne, de Berry, & de Bourbon, des Comtes de la Marche & Vendofme, du Maine, Charles d'Anjou, frere du Roy Louys de Cicile, des Seigneurs d'Albret, & de la Trimouille, d'Yuri, de Vergi, & autres en grand nombre. Mais en ce voyage fa Majefté eftant entré dans la foreft du Mans, commença à eftre alliené de fon fens: tellement qu'il fut ramené au Mans fort malade: & dés l'heure on mit pres de fa perfonne quatre notables Cheualiers, fçauoir les Seigneurs de Roye, de Trie, de Garenciers, & Meffire Guilume Martel. Neantmoins tous les fufdits Princes & Seigneurs demeurerent dans la ville, attendans la conualefcence de fa Majefté: mais voyant que le mal empiroit, on le conduit à Paris, où furent affemblez les Eftats de France, pour fçauoir à qui la Regence du Royaume appartiēdroit Car le Duc d'Orleans la pretendoit, comme plus proche, & le Duc de Bourgongne difoit qu'il en eftoit en poffeffion depuis la minorité de fadite Majefté. Quād au Duc de Bourbon, encor' qu'il fuft commis durant le bas aage du Roy en pareille charge que le Duc de Bourgongne, fi eft-ce qu'eftant Prin-

ce fort ſage, & le moins ambitieux qui fut jamais, tout ainſi qu'il auoit auparauant quitté le Gouuernement, & cedé a la conuoitiſe du Bourguignon, lors ſon Collegue : pareillement à ceſte nouuelle occaſion de la maladie du Roy, il ne ſe voulut point meſler des differens de ces deux Princes, ains les laiſſa treſ-bien conteſter, & ſ'en recula le plus loin qu'il peut. Tant y-a que le Gouuernement demeura au Bourguignon a cauſe de la jeuneſſe du Duc d'Orleans : qui quelque ſemblant qu'il fiſt d'eſtre ſatisfait, ne laiſſa pas de ſe reſoudre a vne haine mortelle contre la maiſon de Bourgongne, dont auparauant il auoit couué le deſir, comme nous auons dit, a cauſe du voyage du Comte Iaques d'Aarmagnac en Italie.

L'an 1396. l'Empereur Sigiſmond enuoya prier le Roy Charles ſixieſme, de le ſecourir, pour ſ'oppoſer aux courſes & conqueſtes que les Turcs faiſoyent en l'Europe, ſ'eſtans ruez ſur la Bulgarie & Tranſyluanie. A-quoy le Roy entendit volontiers, conpediant quelques Princes & tous les Seigneurs qui voudroyent faire le voyage. Le premier deſdits Princes fut Monſieur Iehan de Bourgongne, Comte de Neuers, fils aiſné du Duc de

Bourgongne, & auec luy Monſieur Iehan de Bourbon, Comte de la Marche & de Vendoſme, Philippe d'Artois, Comte d'Eu, Conneſtable de France, Guy & Guillaume Sieur de la Trimouille, & autres en grand nombre: leſquels furent desfaits par la temerité & outre-cuidance dudit Conneſtable, homme haut à la main, & opiniaſtre, tel qu'auoyent eſté les Comtes d'Artois ſes anceſtres. Le maſſacre des noſtres fut ſi grand, qu'il y mourut plus de 300. Gentils-hommes, entre leſquels fut ledit Sieur Conneſtable: par la mort duquel y eut grand changement d'Eſtats en France. Car Louys de Sancerre, lors Mareſchal, fut fait Conneſtable: le Sieur de Bouchiquaut fut nommé Mareſchal, & Monſieur Iaques de Bourbon, fils aiſné dudit Sieur Iahan Comte de Vendoſme, celuy qui depuis fut Roy de Naples, fut eſtably Grand Chambellan de France. Et y eut auſſi en ceſte desfaite des Chreſtiens grand nombre de priſonniers, comme leſdits comtes de Neuers & de Vendoſme, Princes, les Seigneurs de Couci, de la Trimouille, & quelques autres, pour leſquels furẽt payez 200. mil ducats de rençon: juſques au denombrement de laquelle ſomme ils furent menez en Thrace où le

Turc

Turc les tint en prison fort miserable.

En ce mesme temps Matthieu, Comte de Foix, qui auoit espousé Iehãne d'Aragon, fille du Roy Iehan d'Aragõ, faisoit guerre au Roy Martin, frere dudit Iehan, qui detenoit injustement le Royaume, en fraude & prejudice de la Comtesse de Foix, femme dudit Matthieu. Mais ceste querelle cessa, d'autant que le Comte de Foix mourut sans enfans: si bien que Martin demeura Roy paisible d'Aragon. C'estoit aussi pour lors que le Roy Charles sixiesme & le Roy Richard d'Angleterre accorderent vne entreueuë entre Ardres & Calais en laquelle fut la paix jurée entre ces 2. Rois: Pour l'assemblée desquels le Roy de France fut conduit par les Ducs de Lanclastre & de Clocestre, oncles de l'Anglois, & le Roy Anglois fut mené par les Ducs d'Orleans, de Bourgongne, de Berry, & de Bourbon, & fut ordonné entre-eux, qu'au lieu de cest abouchement seroit faite vne Chapelle, laquelle auroit à non la Chapelle nostre Dame de la paix.

Peu apres, & l'an 1402. quoy qu'il y eust 1402.
tréue entre les Roys de France & d'Angleterre, neantmoins Monsieur Louys Duc de Bourbon (qui au lieu de s'amuser aux brigues,

conuoitises & ambitions, querelles des Ducs d'Orleans & de Bourgongne, auoit tousjours l'œil tẽdu à faire seruice au Roy, & à la Couronne, & pour-ce se tenoit le moins qu'il pouuoit en Court, où ne se traitoyent que miseres & pouretez : d'autant que le Chef estant malade, les membres n'estoyent gueres sains) fut aduerti, estant en Guyenne, où il commandoit comme Lieutenant General pour le Roy, que les habitans de Bourdeaux estoyent tres-mal affectiõnez au Roy Henry d'Angleterre, pour le massacre qu'il auoit fait du Roy Richard, de appellé Bourdeaux, pour auoir esté nay en ladite ville, lors que le Prince de Gales s'y tenoit. Au moyẽ dequoy ledit Sieur Duc pratiqua quelques habitãs de la ville, pour s'en faire le maistre au nõ du Roy: mais l'entreprise estant descouuerte, elle ne peut reüscir. Bien print ledit Sieur Duc quelques autres petites places, qui n'estoyent pas de grande consequence.

En la mesme année arriuerent deux choses remarquables en la famille de Foix, & d'Albret. La premiere, la succession de Matthieu, Comte de Foix, escheuë à Madame Ysabeau de Foix sa sœur, femme de Messire Archãbaut de Grailli, Captal de Buch : auquel le Roy fit

quelque peine, ayant saisi toutes les terres de la succession, excepte le pays de Bearn, pretendant que ce ne pouuoit estre fiefs feminins. Aquoy s'opposa ledit Archambaut, & fit tel empeschement aux Commissaires, que par Arrest du Conseil du Roy, les biens de ce Seigneur de Grailli furent confisquez, & luy declaré rebelle : dont il fut tant humilié, qu'il vint vers le Roy, & luy requerant pardon, l'obtint, & fut par mesme moyen inuesti des Seigneuries de la succession de Foix, desquelles le Roy receut la foy & hommage, ainsi qu'il auoit fait des autres Comtes de Foix ses ancestres. De ce mariage d'Archambaut de Grailli & d'Ysabeau de Foix vindrēt cinq fils : l'aisné desquels fut Iehan, qui fut Comte de Foix: le second, Gaston, Captal de Buch, Comte de Benauges, duquel sont yssus & descendus les Seigneurs de Candale: à cause que le fils aisné dudit Gaston, espousa la Dame de Candale Angloise, dont ils ont voulu retenir le titre, & prendre le nom & armes de leur mere, comme puisnez. Le troisiesme fut Archanbaut, Sieur de Nouailles en Bearn. Le quatriesme, Matthieu Comte de Cuminge. Le dernier fut Pierre Prestre, Cordelier à Marlas en Bearn, Legat d'Aui-

Origine de le maison de Cãdale.

gnon, Cardinal, qui à fondé le College de Foix à Tholoſe, renommé de Sainct Hieroſme & de ſainct François. Quelques vns ont penſé, que ceſte maiſon de Grailli eſt venue d'Angleterre:& ce qui le leur a fait dire, c'eſt d'autãt que les Seigneurs de Bruh ſuyuoient le parti Anglois. Mais à la verité il ſe trouue, qu'ils ſont naturels Gaſcons, & de la premiere ſouche des illuſtres Seigneurs, qui ont commãdé le long de la Garonne, ainſi qu'en font foy les terres, ſur leſquelles encore à preſent ils commandent. La ſeconde choſe honorable, qui arriua enuiron le meſme temps, fut en la maiſon d'Albret: la promotion de Meſſire Charles d'Albret en la dinité de Conneſtable de France: de laquelle charge il fut prouueu par l'aduis & volonté du Roy, & par Arreſt de ſon Conſeil luy fut l'Eſpée preſentée par Meſſire Arnaud de Corbie, Chancellier de France:laquelle il refuſa pluſieurs fois: mais ſollicité & prié par tous les Princes du ſang, & preſque forcé par l'expres cõmandement du Roy, il obeyt, & fit le ſerment entre les mains de mondit Sieur le Chancellier, le Roy meſme luy mettant l'Eſpée en la main auec grande ceremonie: & les quatre Ducs, d'Orleans, de Bourgongne, de Berry, & de

Bourbon, luy ceignirent les vns estans à sa d'extre, les autres à sa senestre, tant pour honorer celuy qui receuoit l'office, que pour monstrer que sans enuie ny faueur il y estoit paruenu, & que son seul merite le rendoit digne de celle charge. Ce Charles d'Albret Connestable de France, peu de jours auparauant qu'il fust honoré de ceste dignité par la mort de Messire Louys de Sancerre, auoit tenu sur les fonds du baptesme Mõsieur Charles de France, fils du Roy Charles sixiesme, & auquel il succeda depuis à la Couronne, portant le nom de Charles 7. sur lequel ledit Charles d'Albret auoit le Germain. Car il estoit fils d'Amaniou d'Albret, & de Madame Ysabeau de Bourbon, sœur du Duc Louys 2 de Bourbon, & de la Royne Iehanne, femme du Roy Charles 5. tellement que le Roy Charles *6*. estoit cousin germain dudit Charles d'Albret, leurs meres estoyent sœurs germaines,

Or la guerre s'ouurant en celle annee entre les Roys de France & d'Angleterre, le Roy despescha messiegneurs Iaques de Bourbon, Cõte de la Marche, Louys & Iehan ses freres, enfans de Monsieur Iehan de Bourbon, premier Comte de Vendosme, auec vne armée

nauale contre les Anglois, esperant de donner main forte aux Vvalois, qui s'estojent reuoltez contre leur Roy Henry d'Angleterre. Mais la tempeste & les vents furent aucunement contraires aux nostres, qui onc ne peurent aborder la coste de Cornouaille: trop biẽ ils descendirent au port de Plymont, qu'ils brusleren & pillerent: & autant en feirẽt aux isles de Salcum & de Vvicht, qui regardent la Normandie, en laquelle ils descendirent. Toutesfois les Vvalois ne paroissans point, & Ovven Glendor leur Chef n'enuoyant aucunes nouuelles aux Princes Bourbonnois, ils se retirerent en Frãce, chargez de despouilles Angloises. Au mesme temps fut enuoyé par terre Monsieur le Cõnestable Charles d'Albret, en Guyenne, suyui des Comtes de Tonnerre, de Brienne & de Roussi, des Seigneurs de Bellevile, Arnaud Sire de Pons, du Seigneur de la Rochefaucaut, Guillaume le Boutelier Seneschal de Limosin, le Seigneur de Toursay, de Peruse, Pierre Busiere, Turéne, Maignac, le Seigneur de Montbason, & autres en grãd nombre: lesquels assemblez auec ledit Seigneur Cõnestable, feirent vne course par les pays de Limosin, Perigort, & Gascogne, faisans plusieurs belles conquestes, sans

trouuer personne qui leur fit tant peu soit; de resistance à la campagne: & cecy exploité, ledit Sieur Connestable s'en retourna vers le Roy, pour luy rendre compte de son voyage.

L'an 1405. le Duc Iehan de Bourgongne, successeur des factions de son pere contre le Duc d'Orleans, aduerty que la Royne Ysabeau de Bauiere voulut faire conduire Monsieur Charles de France, Dauphin de Viennois, son fils, en Allemagne, sortit d'Arras auec 500. cheuaux, & diligenta si bien, qu'il surprins le Sieur de Montagu, Grand Maistre de France, & Vidame de Laon, entre Corbeil & Iuuisi: & en despit qu'en eussent le Grand Maistre & Monsieur le Dauphin, les ramena à Paris: où il fut le bien receu. Cecy venu à la cognoissance de la Royne & du Duc d'Orleans, rẽuoyerent vers tous leurs amis & alliez, leur faisant entendre, que le Bourguignon s'estoit emparé du fils aisne du Roy, & l'auoit rauy à la Royne sa mere, les priant de venir au secours de ce Prince volé. Auquel mandement vindrent, non le Duc Charles de Lorraine, qui se tint neutre, comme dit Vvassebourg, ains le fils aisné du Duc de Bar, Marquis de Pont, Iehan de Bourbon, qui auoit esté fait aisne du Duc Louys

par la mort da Louys Comte de Clermont. Et dit l'Hiſtoire, que ceſtuicy auoit en ſa ſuite toute la Nobleſſe de Bourbonnois, d'Auuergne, Beaujolois & Foreſts. Vindrent auſſi Bernard Comte d'Armagnac, & autres en grand nombré: comme d'autre part le Duc de Bourgongne ne fut ſans eſtre ſuyui: & furent toutes ſes troupes és enuirons de Paris, comme preſts à combattre ceux du parti du Duc d'Orleans, portans pour deuiſe és penonceaux de leurs Enſeignes, Ie l'envie: comme s'ils euſſent joué la Souueraineté du Gouuernement: Et les liguez auec le Bourguignon voyans cela, eurent auſſi pour leur deuiſe, Ie le tiens. Et dit on, qu'ils eſtoyent d'vn ou d'autre coſté, plus de ſeize mil cheuaux, le poure peuple eſtant celuy qui portoit les frais de la folie. Ce pendant le Duc de Bourbon, qui ſe trouua lors ſeul en Court, manda en diligence au Duc de Berry, pour eſſayer d'accorder ces jeunes, chauds, violents, & indiſcrets Princes. Car encor que ledit Sieur Duc de Bourbon inclinaſt plus d'vn que dautre party: toutesfois eſtant Prince du ſang, comme il eſtoit, & l'vn des plus ſages & aduiſez de ſon temps, voyant la ruïne prochaine & du peuple, & de tant de No-

blesse, son plus grãd trauail estoit d'appaiser vn si grãd & dãgereux trouble, lequel estoit tant plus difficile à démesler, cõme il y auoit long tẽps que laquerelle estoit dressée, & q̃ toutes les parties estoyẽt jeunes, &ambitieux. Toutesfois pour lors lesditz Sieurs Ducs de Berry & de Bourbõ, l'vn oncle de tous les deux querellãs, l'autre oncle maternel du Duc d'Orleãs, firẽt si bien, q̃ ces deux Princes hauts à la main, & difficiles à manier, furent reconciliez, du moins firẽt semblant de l'estre, pour le respect qu'ils portoyent à ces deux vieillards, qui leur firẽt jurer la foy l'vn à l'autre par l'attouchemẽt des mains, ancien sine de concorde, puis les firẽt entrebaiser fort amiablemẽt. Mais les plus accorts veirent bien que c'estoit vne pure dissimulation & paix fourrée, pour faire pis, ainsi que la fin le monstra. Car enuiron vn an apres le Duc de Bourgongne fit assassiner le Duc d'Orleans dans la ville de Paris, par dixhuict ou vingt meurdriers, qui apres auoir fait le coup, se sauuerent. Apres la fuite desquels le peuple s'estant assemblé, les Ducs de Berry & de Bourbon vindrent voir le corps, auec celuy mesme qui l'auoit fait tuer, qui faisoit mine d'estre marry, faisant le pleureur, ainsi que les autres pleuroyent à bon escient

la perte d'vn ſi excellent Prince: le corps duquel fut accompagné en ſes obſeques par les trois Ducs ſuſditz,& par les Comtes de Clermont,fils aiſné du Duc de Bourbon, de Vendoſme, Marquis de Pont, & autres. Et apres les obſeques on commança à beſoingner ſur les informations de ce meurdre, eſtans ſur ce eſtablis Commiſſaires: leſquels trouuerent qu'vn garſon de la maiſon du Duc Bourguignõ eſtoit auec les aſſaſſinez,& qu'il ſe tenoit ordinairement à l'hoſtel d'Artois,où logeoit ledit Duc de Bourgongne.De ſorte que pour prendre ce galland, il fallut auoir congé du Duc, n'eſtant autrement permis d'entrer au logis d'vn Prince du ſang pour y ſaiſir quelcun. A ceſte cauſe les Commiſſaires furent deuers le Duc Iehan, pour optenir ceſte ſouffrance.Or eſtoit alors ledit Seigneur au conſeil, au logis du Duc de Berri ſon oncle, qui logeoit à l'hoſtel de Neſle,& auec luy le Roy de Sicile. Le Duc de Bourbon y eſtoit encor attẽdu à la conſultation de ce qui eſtoit à faire,pour entendre d'oú ce meurdre eſtoit procedé.Les Commiſſaires donc entrerent en la chambre, & ſupplient le Duc de Bourgongne de permettre,que celuy qu'ils nommeroient: fuſt prins au corps dans ſon logis où il

estoit. Ces paroles estonnerent le Bourguignon, de sorte qu'il blesmit, sans leur pouuoir respondre. Dequoy s'apperceuant le Duc de Berry, se douta tout aussi tost, qu'il estoit l'autheur de la tragedie. Pource le tirant à part, le pria de luy dire la verité : laquelle recognue par le Bourguignon, lesdits Seigneurs Roy de Sicile & Duc de Berri demeurerent saisis: & pendant ce le Bourguignon sort de la chambre, asseuré que le Duc de Bourbõ estãt venu, il luy eust esté impossible de se sauuer, d'autãt qu'il aimoit le mort sur tous ses parens : & lequel Sieur Duc de Bourbon le Bourguignon trouua sur l'escallier, qui luy demanda où il alloit, comme si le cœur luy eust jugé ce qui estoit, pour le voir tout esmeu. Mais la pertinente responce de cestuy-ci : fut cause que le Duc de Bourbon passa outre, & le Bourguignon alla monter à cheual: Et passant le pont de Maixãce, le fit rompre, à fin qu'estãt suyui, il ne fust pris: & delà s'en alla à Arras, sans s'arrester en lieu du monde, craignant d'estre suyui par les gens des Ducs d'Orleans & de Bourbon. Lequel entrant en la chambre du Conseil, trouua tous les Princes pleurans: & ayant sçeu la cause, les tança rudement, de ce qu'ils ne l'auoyent retenu.

Et tout ſur l'heure fut vers le Roy qui gemiſſoit la mort de ſon frere,&luy fit entẽdre q̃ le Duc de Bourgongne en eſtoit l'autheur. Auſſi monſtra ledit Sieur Duc de Bourbon l'amitié & bonne volonté, qu'il portoit au ſang du Roy, & particulierement au dit Seigneur Duc d'Orleans defunct, les enfans orphelins duquel il n'abandonna jamais, ſe liguand auec eux, & leur aſſiſtant perpetuellement pour auoir juſtice de ce forfait:comme firent auſſi les enfans dudit Sieur Duc de Bourbon, enſemble tous ceux de la famille de la Marche & de Vendoſme, portant meſme nom, qui tous voulurent courir la fortune de la maiſon d'Orleãs, durãt les querelles de Bourgongne, ainſi que nous verrons cy apres. A raiſon dequoy, ſans point de faute la Majeſté Treſ-chreſtienne du Roy Henry troiſieſme, de France & de Poulongne, à preſent regnãt, & qui eſt puis qu'il plaiſt a Dieu, le dernier des enfans legitimes de ceſte branche dudit Seigneur Duc d'Orleans, a particuliere & grande occaſion d'aimer, & outre le droict de ſang & legitime, qui eſt entre-eux, auoir treſ-bonne affection à la maiſon des Princes de Bourbon. Or la premiere demonſtration que les Seigneurs Princes de Bourbon firent

Office de meſſ. de Bourbon enuers la maiſon d'Orleãs.

de leur bonne volonté enuers la maiſon d'Orleans, fut l'an 1408. que le Duc de Bourgongne vint à Paris, ayant auec luy Philippe Comte de Neuers, Charles Duc de Lorraine (que l'Hiſtoire appelle ennemy de la maiſon d'Orleans) Adolphe Comte de Cleues, & autres: aſſiſté deſquels il fut en la grand Chambre de l'audience au Palais, le Roy y ſeant, pour s'excuſer de ceſt enorme crime. Car alors Meſſieurs de Bourbon ſe retirerent tous, & ne voulurent aſſiſter au lieu, où la violence faiſoit tort à la juſtice des enfans dudit Sieur Duc d'Orleans. Auſſi ne retournerent ils plus en Court, que ſur la fin de ladite année 1408. qu'ils furent mandez pour ſe trouuer en Parlemẽt: où le Roy Charles caſſa de ſa bouche le pardon qu'il auoit ottroyé au Duc de Bourgongne. Dont furent expediées lettres à la vefue du Duc d'Orleãs, & à Charles ſon fils aiſné, pere du Roy Louys douſieſme, à Philippe Comte des Verteux, & Iehan Comte d'Angouleſme, ayeul du Roy François premier, grand biſayeul du Roy Henry troiſieſme à preſent regnant. Neantmoins ils ne jouyrent gueres long temps de ceſte juſtice. Car le Bourguignõ retourna à Paris auec de grãdes forces, & fit caſſer tout ce qui auoit

1408.

esté fait:mesme se fit declarer Regẽt de France durant la maladie du Roy.

L'an 1409. s'esmeut querelle entre les maisons de Bourbon & Sauoye, pour raison de certaines places, que ledit Sieur Duc de Bourbon tenoit en Bresse, à luy venues par la succession du Sieur de Beaujolois & de Forests, en vertu du don que luy en auoit fait Edouard de Beaujeu, en considaration des bõs offices que le Duc Louys luy auoit fait durant sa prison à Paris, où il estoit detenu pour ses folies. De ces places le Prince Bourbonnois ne voulut faire hommage au Sauoisien: à raison dequoy le Comte Aimé entra à main armée en Bresse, pour se saisir desdites terres, & de la vouloit passer en Beaujolois. Mais le Duc de Bourbon ne faillit de s'armer au contraire, ayant à son secours les Ducs de Bauiere & de Bar, les Segneurs d'Albret & de Gaucourt, & jusques à trois mil Gentilshommes François. En quoy se recognoist la grandeur de ceste maison Royale, & l'amitié que la Noblesse Françoise à tousjuours porté aux Princes d'icelle. Or le Duc Bourbonnois assisté de si belles forces, fit reculer bien loin son ennemy: sur lequel il print tout plein de belles places. En fin les Princes voisins

ſen meſlans, on parlementa tant, & fit on ſi bien, que ce different fut accordé, ſous condition que Monſieur Iehan de Bourbon, Comte de Clermont, fils aiſné dudit Sieur Duc de Louys feroit hommage au Comte de Sauoye, des terres qu'il tenoit en Breſſe, & leſquelles releuoyent de tout temps du Comté de Sauoye: Et les troupes, que le Sieur de Gaucourt conduiſoit pour le Bourbonnois, furent menées vers Genes, au ſecours du Mareſchal Bouchiquaut: eſquelles troupes eſtoit Hector de Bourbon, fils naturel dudit Sieur Louys, & l'vn des plus vaillans Princes de ſon temps. Peu apres, & l'an
1410. fut dreſſée tout à fait la Ligue des 1410.
Orleanois, leſquels on appella Armagnagois, par ce que le Gomte Bernard d'Armagnac eſtoit celuy d'entre tous les Princes & Seigneurs, qui ſuyuoyent le party d'Orleans, qui auoit mené de plus belles troupes: Ioint qu'il eſtoit vn grand Capitaine, par le Conſeil duquel vne grande partie des affaires ſe gouuerna. En ceſte Ligue donc entrerent pour les enfans du Duc d'Orleans, les Ducs de Bourbon, les Comtes de Clermont & de Vendoſme, auec tous les autres

Princes du nom de Bourbon, exepté le ſeul Comte Iaques de la Marche, qui depuis fut Roy de Naples, lequel tint le party de Bourgongne, juſqu'à ce qu'il fut prins par les Orleanois l'an 1412. Eſtoyent auſſi pour les enfans d'Orleans les Comtes d'Alençon, d'Armagnac, & le Sieur d'Albret, Conneſtable de France, qui tous jurerent & conſpirerent la vengeance de la mort du Duc d'Orleans. Au contraire, le Duc de Bourgongne s'arma tellement que tout le pays voiſin de Paris deça & delà la Seine fut occupé & ſaiſi par la Gendarmerie de l'vn & l'autre coſté: de laquelle toutefois ne ſe trouua aucun fait d'armes, par ce que le Duc Antoine de Brabant, frere du Bourguignon, arriua: & ceſtui-cy eſtant homme doux & paiſible, moyenna la paix, conclue à Biſſextre, ou Vvinceſtre: peu apres laquelle mourut ce grand, illuſtre, & bon Prince Louys deuſieſme du nom Duc de Bourbon, oncle maternel du Roy, eſtant aagé de ſoixante dix ans. Giſt à Souuigni, & laiſſa deux fils, Iehan qui luy ſucceda au Duché de Bourbon & Comtéz de Clermont & de foreſts, & au Dauphine, d'Auuergne, & Seigneurie de Beaujolois. L'autre fut Iaques, Sieur de Preaux, Grand Chambellan

lan de France. Au reste, le Duc Iehan suyuit le party d'Orleans, ainsi qu'auoit fait son pere : & espousa Madame Marie de Berry, fille de Monsieur Iehan de France, Duc de Berry, fils du Roy Iehan.

IEHAN PREMIER DV NOM, *Quatriesme Duc de Bourbon, Iaques Comte de la Marche, Roy de Naples, & Louys Comte de Vendosme.*

Le Duc Louys deusiesme du nom, Duc de Bourbon, estant mort, la guerre se r'alluma plus fort qu'au-parauant, entre les Armagnagois, c'est à dire, Orleanois & Bourguignons: mais ceux-cy estoyent mieux partis que les autres. Car ils tenoyent en leur puissance le Roy Messeigneurs ses enfans, & la Royne, ausquels ils faisoyent dire & prononcer tout ce que bon leur sembloit: si bien qu'apres que lesditz Seigneurs, Duc d'Orleans, Comte de Verteux, & d'Angoulesme, freres eurent enuoyé dezfier le Bourguignon à Douay, le Roy declara tous lesditz Princes & Seigneurs suyuans le party d'Orleans, cri-

mineux de lese-Majesté, & comme tels bannis, & leurs biens confisquez. D'ailleurs pratiquerent les Bourguignons vne excommunication contre-eux, comme Heretiques, tout ainsi qu'ont fait maintenāt les Ligueurs Lorrains, Espagnols, ou demy François, contre le Roy de Nauarre & Monseigneur le Prince de Condé : tant est grande la corruption, que de forger des calomnies d'heresie, & de trouuer les Ecclesiastiques, qui facēt si peu d'estat de leur conscience, & prisent si peu l'honorable & saincte vocation, en laquelle ils sont appellez, que d'abuser des clefs ou puissance de l'Eglise, & conniuer l'insolence des grands, en faisant nommer herêsie en l'vn party, ce qui n'est qu'ambition en l'autre. Tant y-a que lors les troupes d'vn & d'autre costé se camperent derechef és enuirons de Paris : de sorte que deux des enfans de Monsieur Iehan de Bourbon furent arrestez prisonniers à Sainct Denys par Iehan de Croui, suyuant le party de Bourgongne, qui ne les voulut jamais rendre, que les Orleanois ne luy rendissent son pere le Sieur de Croui, qu'ils auoyent prins quelque temps auparauant. Finalement fut faite quelque forme de paix, à cause que les Orleanois a-

uoyent fait venir vne armée d'Anglois à leur ſecours: leſquels au moyen de l'accord furent congèdiez, en leur baillant Monſieur Iehan d'Orleans, Comte d'Angouleſme, pour oſtage de cent mil eſcuz, qui leur eſtoyent deuz pour leur venue: laquelle fut cauſe que ledit Sieur d'Angouleſme demeura trente-deux ans entre leurs mains en Angleterre: & fut ledit Sieur ſeul qui ſe reſentit longuemẽt de ceſte paix, le reſte de France n'en ayant pas ſeulement gouſté le fruict: d'autant que le Duc de Bourgõgne vint à Paris peu apres la concluſion d'icelle, où il fit commettre mil indignitez contre les Seigneurs partiſans des Orleanois, par les crocheteurs, bouchers, eſcorcheurs, & autres miniſtres de ſa rage, conduitz par vn boucher, nommé Simonet Caboche, par vn barbier qui auoit nom maiſtre Iehan de Troye, & vn marchant nommé Iaqueuille, qui tous faiſoyent mil inſolences aux plus grands, ſans meſme eſpargner les Dames & Damoiſelles de la Royne, ny les Gentils-hommes qui eſtoyent à Monſieur le Dauphin, ny autres Princes, tels que le Duc de Berry & de Bourbon: leſquels ſ'allerent plaindre au Roy, qui donna charge à ſon fils d'y prouuoir. Partant ledit Seigneur mõtant à

cheual, fut ſuyui d'vne grande multitude de bons & loyaux citoyens,& deſditz Seigneurs Ducs de Berry & de Bourbon, & leurs troupes qui eſtoyent belles & grandes: auec leſquelles Monſieur fut és priſons, & en deſpit du Bourguignon eſlargit Edouard Duc de Bar, beaufrere du Roy, & Louys de Bauiere, frere de la Royne, qui eſtoyent en priſon par la faction dudit Bourguignon, enſemble vne grande multitude de Gentils-hommes, Dames, & Damaiſelles, eſchappées de la furie de ces eſcorcheurs. Cependant Monſieur manda le Duc d'Orleans,& tous ſes confederez, le trouuer à Paris pour le ſeruice du Roy. Ce qu'il fit, & y fut le treſ-bien venu: tellement que le Roy ſeant en ſon Parlemẽt, caſſa & reuoqua tous les Iugemens, Arreſts, & condemnations données contre leſditz Seigneurs Princes, Ducs d'Orleans, de Berry, de Bourbon, & autres,Comtes,Seigneurs,& Gentils-hommes, qui les auoyent ſuyuis: Et depuis ſe mit en campagne auec les ſuſditz Princes & Seigneurs, & alla aſſieger Compiegne, detenu par le Bourguignon. Mais ceux qui eſtoyent dedans, ſe rendirent aux Ducs de Bar,Cõte d'Armagnac,&Sire d'Albret,qui y demeurerent pour aſſembler quel-

ques forces, à fin de joindre le Roy,lequel tira à Soiſſons, où cõmandoyent pour le Bourguignon les Sieurs de Bournouuille & du Pleſſis & Pierre menon, qui empeſcherent les habitans de ſe rendre: mais,qui pis eſt, en parlementant ils furent ſi deſloyaux, que de blecer d'vu coup de traict Hector baſtard de Bourbon, de laquelle bleceure il mourut peu de temps apres. Dequoy le Duc de Bourbõ ſon frere fut ſi irrité, qu'il fut impoſſible de l'appaiſer q̃ par le ſac de la ville. Auſſi fut elle priſe d'aſſaut, & n'y eut rien eſpargné, tout eſtãt mis au fil de l'eſpée, De Soiſſons le Roy tira à Laon, & les Ducs de Bourbon & de Bar,le Comte d'Armagnac,& le Sieur d'Albret,allerent faire des courſes juſques en Brabant, eſtonnans le Bourguignon, qui ne ſçauoit de quel bois faire fleches, voyant le Roy & tous les Princes animez & armez contre luy. Apres le retour de ces Princes, le Roy alla droict à Arras: laquelle ville fut aſſiegée par ſa Majeſté, qui auoit en ſa cõpagnie tous les ſuſditz Seigneurs Ducs, enſemble le Cõte de Clermont, fils aiſné du Duc de Bourbon, les Comtes de la Marche & de Vendoſme, auſſi Princes Bourbonnois, les Comtes d'Eſtampes,de Verteux,& autres en tel nom-

bre, que si la paix ne s'en fust ensuyuie l'an
1414. 1414. c'estoit fait du Bourguignon. Mais
Monsieur le Dauphin, auquel on auoit imprimé vn deffi desditz Princes Orleanois, & qui d'ailleurs estoit gendre du Bourguignon, ne voulut pas consentir à sa ruïne.

Le Roy aduerty, que Henry cinquiesme
1415. du nom, Roy d'Angleterre, auoit desir de remuer mesnage, & passer en France, non tant pour ce que le Conseil luy auoit refusé la fille de France, ains les terres & Seigneuries qu'il redemandoit, despescha Monsieur Louys de Bourbon, Comte de Vendosme, Guillaume Archeuesque de Sens, & Pierre Euesque de Lysieux, pour aduiser les moyens d'empescher cest orage. Mais ayant ledit Seigneur Comte trouué l'Anglois fort desraisonnable, s'en retourna sans rien faire: tellemẽt que peu apres Henry feit passer vne grosse armée à Calais, & auec icelle assiegea & print Honfleur. Apres laquelle prinse l'Anglois costoyoit la riuiere de Somme, & les nostres luy empeschoient le passage : toutefois en fin il passa entre Peronne & Corbie. Ce qui estonna aucunement le Connestable & les Ducs de Bourbon & de Bar, qui estoyent à Corbie: si qu'apres ce passage les nostres delibererent

de luy couper chemin, quelque part qu'il tiraſt: car alors les François eſtoyent en treſgrand nombre, n'y ayant vn ſeul Prince du ſang, qui euſt voulu faillir à ceſte entrepriſe. Dont il en y-a qui diſent que l'Anglois fut ſi eſtonné, qu'il offrit qu'en luy donnant libre paſſage pour aller a Calais, il rẽdroit Hõfleur. Ce que les noſtres orgueilleux luy refuſerẽt, ains au contraire luy denoncerẽt la guerre, & luy donnerent jour: qui fut la mal-heureuſe journée d'Agincourt, qui eſt vn lieu entre Heſdin & Terouënne. La bataille eſtoit tellemẽt diſpoſée, que ſur l'aile du corps d'icelle, où eſtoyent Meſſieurs du ſang à main dextre, commandoit le Comte de Richemont, frere du Duc de Bretagne, auec les Seigneurs dudit pays, & ſix cens hommes d'armes pour ſa ſuite: à l'aile ſeneſtre commandoit Monſieur Louys de Bourbon, Grand-maiſtre de France, Comte de Vendoſme, ayant auec luy les Sieurs d'Aumont, de Haqueuille, & de la Rocheguyon, auec toute la maiſon du Roy, & ſix cens hommes d'armes. A l'auantgarde eſtoit le Sire d'Albret, Cõneſtable de France, & le Mareſchal de Bouchiquaut: & auec les Officiers de la Couronne ſe mirent les Ducs d'Orleans, de Bourbon, & de Bar, les Comtes

de Neuers, d'Aumale, & de Vaudemont. Sur l'arriere garde fut le Duc de Brabãt, ſuyui des Hennuyers, & de toute la Nobleſſe de Picardie. Le Sire d'Albret Cõneſtable auoit commandé au Mareſchal de Bouchiquaut, aux Sieurs de la Trimouille, de Grauille, & quelques autres, d'aſſaillir les Anglois: leſquels faiſans ouuerture, & donnans fierement dedans, rompirent les ordres: & fut là où fut tué le Duc d'york, oncle du Roy d'Angleterre, & grand nombre de la Nobleſſe Angloiſe. Mais depuis, ſoit que nos gens meſpriſaſſent leur ennemy, ou que l'Anglois deſeſperé vouluſt vendre cheremẽt ſa vie, la chãce tourna en vn moment. Car les François furent treſ-bien battus, & moururent en celle journée Meſſieurs Louys de Bourbon, fils de Monſieur Iaques de Bourbon Sieur de Preaux, Grand-Chambellan de France, Meſſire Charles d'Albret Conneſtable, Antoine Duc de Brabant, & Philippe Comte de Neuers, freres du Duc de Bourgongne, le Comte de Vaudemont, de Rouſſi, de Grand-pré, & vne infinité d'autres. Les priſonniers furent Monſieur Charles Duc d'Orleãs, Iehan Duc de Bourbon, Louys Comte de Vendoſme, Artus Comte de Richemont, les Sei-

Monſieur Louys de Bourbon fils du Sieur de Preaux tué à la bàtaille d'Agincourt.

gneurs de Roye,de Cani,de la Trimouille de Grauille, & vn nombre infiny eſtant demeuré en celle journée juſques à cinq ou ſix mil hommes.

Apres la bataille d'Agincourt le Roy deſpeſcha Enguerrand de Marcognet, & Guillaume de Champeaux,vers Bernard Comte d'Armagnac, qui ſ'eſtoit retiré en ſon pays apres la paix d'Arras,à cauſe des querelles qui eſtoyent entre luy & Iehan premier du nom, fils d'Archambaut Comte de Foix & Bigorre, Seigneur ſouuerain de Bearn, pour luy offrir l'Eſpée & Eſtat de Cōneſtable de France: d'autant que ſa Majeſté ne connoiſſoit Prince ny Seigneur en ſon Royaume, plus digne de ceſte qualité, ny duquel il eſperaſt plus de ſeruice,eu eſgard à ſa vaillāce,ſageſſe, puiſſance, & la creance qu'il auoit enuers la Nobleſſe d'Aquitaine,qui honoroit ce Cōte lequel accepta la charge, plus pour obeyr & ſeruir le Roy,que pour autre occaſion,voyant bien en quels perils & dāgers il ſe precipitoit, ſuyuant vne Court ſi pleine de diuiſions, & eſtant contraint de ſuyure vn ou autre party. Ce qu'il ne pouuoit faire, ſans encourir la male-grace de beaucoup d'autres. Il partit donc de Lectore, ſuyui de la Nobleſſe d'Ar-

magnac, Gaure, Aure, & Magnoac, ayant à ſa ſuite les Seigneurs de Fuimarcou, d'Aurade, de Termes, de Montaut, de Gaſaupoy, de Caſtera, de Goulars, de Flammareux, d'Eune, des Puntoux, de Terride, de l'Iſle, de Negre-peliſſe, de Lupeiroux, & autres en grand nombre. Mais auant partir, ayant la querelle de Foix à cœur, & ne voulant laiſſer ſon pays en proye, bien qu'il l'euſt recommandé au Cõte d'Eſtrac ſon couſin, il taſcha par guerre de mettre fin à ce debat, & trouua chauſſeure à ſon pied: D'autant que Iehan Comte de Foix, allié en la maiſon de Nauarre, pour auoir eſpouſé Madame Marie, fille du Roy Charles troiſieſme du nom, de Nauarre, ne voulant voir l'effuſion du ſang de leurs ſujetz l'enuoya dezfier corps à corps, ou accompagné de dix Gentils-hommes, ou moindre, ou plus grand nombre. Le Conneſtable accepta le combat, ſe trouua au jour & lieu aſſigné, comme fit auſſi le Comte de Foix. Mais les Comtes de Cuminge, & d'Eſtrac, & les Vicomtes de Narbonne & de Carmain, auec les Capitaines Barbazan & Sainctrailles, ſe rendirent moyenneurs de la paix: les empeſcherent de ſe battre, & firent tant qu'ils s'accorderent & accollerent fort amiablement:

le Foixien ſe retirāt à Pau, pour faire vn voyage à Sainct Iaques en Galice, où il ſ'eſtoit voué, & le Cōneſtable print la route de France, & vint trouuer le Roy à Paris : où il fit le ſermēt accouſtumé entre les mains de Monſieur le Chancelier, en la Court de Parlement, y aſſiſtans le Roy & Princes de la Couronne. Apres lequel le Roy ayant donné le Gouuernement de Paris à Monſieur Charles de France ſon fils, qui fut Roy, ſeptieſme du nom, ſa Majeſté luy donna pour conducteur leſditz Sieurs Comte d'Armagnac, Conneſtable de France, & Taneguy du Chaſtel, Preuoſt de Paris, qui depuis luy firent de grands ſeruices.

L'an 1416. le Duc de Bourgongne, qui ne taſchoit que de gaigner pays, & ſe faire maiſtre des Prouinces du Royaume, enuoya le Prince d'Aurenge en Languedoc, pour attirer la Nobleſſe à ſon party, & forcer tant les villes que les Gentils-hommes, qui luy feroyent reſiſtance. Cecy entendu par ſa Majeſté on deſpeſcha vers le Comte Iehan de Foix, pour le prier de ſ'oppoſer audit Prince d'Aurenge: & à ces fins le Roy luy fit preſent de l'Eſtat de Gouuerneur ou Lieutenant General en Languedoc : qui fut vn traict du 1416.

Comte d'Armagnac, pour ſe conſeruer en l'Amitié du Foixien,& pour aſſeurer le ſeruice du Roy de ce coſté, par la force d'vn ſi puiſſant Seigneur, que Iehan de Foix, qui commandoit à la plus part de la Gaſcogne. Auſſi vſa-il de telle diligence, qu'il fit ſortir les Bourguignons de Languedoc, & força le Prince d'Aurenge de ſe retirer, rendant paiſible ſon Gouuernement. Et pour ce que l'argent auoit manqué pour la ſolde de la Gendarmerie, il fit battre à Pamiers de la monnoye à ſes armoiries, qu'on appella les Guilems. Dont apres la guerre ſes ennemis taſcherent de le Calomnier enuers le Roy & Monſieur le Dauphin, comme ayant entrepris plus qu'il ne deuoit. Mais le Conſeil voyant la fin,à quoy tendoit l'intention du Comte l'excuſa, l'admoneſtant de ne tourner cela en conſequence, eſtant le droict de mõnoye, vn poinct de Souueraineté, & nul en pouuãt faire battre, s'il n'eſt Souuerain, ou authoriſé d'iceluy. Cependant le Comte d'Armagnac Conneſtable de France,oyant que le Comte d'Orſet Anglois affligeoit les ſujetz du Roy vers le pays de Caux, y alla accompagné de Louys de Loigni, Mareſchal de France, & du Vicomte de Narbonne, auec leſquels il

combattit l'Anglois à Vallemont, & fit mourir enuiron quatre cens Anglois. En Italie les affaires de Naples ſe gouuernoyent ſous l'authorité & puiſſance d'vne femme mal-ſage & indiſcrete:de ſorte quelle fut requiſe par ſes ſujetz, de ſe remarier. Partant elle choiſit vn mary digne de cõmander ſur vn grand Royaume,mais non d'auoir vne eſpouſe ſi peu ſortable à ſon merite,à ſçauoir Monſieur Iaques de Bourbon, Comte de la Marche , fils aiſné de Monſieur Iehan de Bourbon , premier Comte de Vendoſme,l'vn des ſages, vaillans, & magnanimes Princes de ſon temps , & qui au reſte , pour eſtre loin d'Italie , ne ſçauoit rien des deportemens de ceſte folle. Ceſtuycy auoit eſté marié auparauant: & de ſon mariage eut vne fille nõmée Eleonor de Bourbon , mariée au Comte de Perdriac , fils du Comte d'Armagnac , duquel mariage vindrent fils & fille. La condition principale du mariage de ce Prince auec Iehanne Royne de Naples, fut que Iaques ne porteroit point tiltre de Roy , ains ſeroit content d'eſtre appellé Prince de Tarente , & que toutes les deſpeſches ſe feroyẽt au nõ de ladite Iehanne Ce q̃ le Prince accepta , ſe faiſant fort de brider ſi bien la Royne, qu'il en ſeroit le maiſtre.

Parquoy vint à Naples auec belle troupe de Noblesse Françoise. Au deuant duquel furent tous les Princes & Seigneurs du pays, luy conseillans de se porter pour Roy, & que le faisant, il ne seroit sans secours. De fait, estant à Beneuent, il fut informé du bon mesnage de la Royne : & là les Seigneurs du pays le salüans comme Roy, le seul Sforce ne l'honora que du nom de Comte. Ce qui anima tellement ce Prince, qu'il le fit mettre en prison, & par mesme moyen commanda, que la teste fust tranchée à Pandolphelle, mignon de la Royne, laquelle l'aimoit & fauorisoit de telle sorte, qu'onc depuis ne cessa de conspirer contre son mary. Dont le Roy estant informé, quoy que ceste femme fut des plus subtiles & dissimulées de son temps, la fit saisir, & mettre en vne des forteresses de Naples. Mais ayant bien commancé, il poursuyuit mal: d'autãt qu'il desappoincta les plus grãds du pays de leurs Charges, & offices. D'ailleurs se laissa piper aux flateries & tromperies de sa femme, si bien qu'elle fut deliurée: & au cõtraire, fit espouser à son mary la Tour de l'Oeuf, desappointãt tous ceux qu'il auoit auancez: & choisit pour mignon vn Seigneur du pays, nommé Iehan Caracciol, au lieu de

Pandolphelle. En fin le Roy Iaques deliuré à l'instance du Pape Martin, ne se fiant plus à sa femme, ny aux Neapolitains, monta sur vne Galere Geneuoise, & s'en vint en France: où soit qu'il mesprisast les pompes du monde, ou poussé d'ennuy, se voyant ainsi trompé par vne femme lubrique, s'alla rendre religieux à Besançon, au Conuent de Sainct François.

En cest an, le Duc de Bourgongne se plaignit de la morr de Louys & Iehan, enfans de France, aisnez de Charles, depuis Roy septiesme du nom, disant publiquement, que les partisans de la maison d'Orleans les auoyent fait mourir, à fin que Charles succedast: duquel il ne se pouuoit fier, pour auoir esté nourry en la faction des Orleanois, par le Comte d'Armagnac Connestable de France, & Taneguy du Chastel, Preuost de Paris. Au moyen dequoy il fit souleuer le peuple en diuers endroits de ce Royaume, particulierement à Rouen: de sorte que le Sieur de la Vaugour, Bailly de la ville fut tué par la fureur du populace, & Monsieur Iaques de Bourbon, fils du bon Duc Louys, & frere du Duc Iehan prisonnier en Angleterre, Sieur de Preaux, Grand Chambellan de France, fut contrainct de se sauuer au Chasteau, & y 1417.

fut aſſiegé. Dequoy il aduertit Monſieur le Dauphin, lequel y vint auec forces, & le deſengagea. Cependant le Bourguignon ſuſcita le Roy Henry cinquieſme d'Angleterre: lequel paſſa, & print terre à Touque, place de Normandie, vne grand partie de laquelle il conquiſt:& ledit Bourguignō vint à Tours, y entra, & oſta la Royne Yſabeau des mains de ceux qui l'auoyent en garde, & l'emmena vers Troye. Où eſtans arriuez, la Royne deſappointa le Comte d'Armagnac,& luy oſta, abſent qu'il eſtoit, l'Eſpée & dignité de Conneſtable: de laquelle fut prouueu par elle Charles Duc de Lorraine, Ligué contre les Orleanois:qui n'en jouït jamais,pour n'auoir eſté legitimement inſtitué. Auſſi ne ſeruit la depoſition dudit Comte d'Armagnac, que d'aigrir de plus en plus la beſongne. Tellement que Martin cinquieſme Pape oyāt tant de troubles qui eſtoyent en France,deſpeſcha deux Legatz, pour aduiſer les moyens d'appaiſer ces querelles. Et pource faire, fut faite vne aſſemblée à Montereau où fault-yonne, le Roy deputant l'Archeueſque de Reins, & quelques autres, comme auſſi la Royne & le Duc de Bourgongne y enuoyerent les Sieurs de Ionuelle, nommé Iehan de la Trimuille, fils

Charles Duc de Lorraine ennemi de la maiſon d'Orleās.

fils de Guy de la Trimuille, qui tous auoyẽt e-ſté tousjours ſeruiteurs de la maiſon de Bourgõgne, eſtãs Bouguignõs de nation, & auoyẽt prins le cõmancemẽt de leur auãcemẽt ſous le Roy Charles cinquieſme du Duc Philippe le Hardy: depuis la mort duquel l'aiſné Sieur de la Trimouille s'introduit & s'arreſta en Frã-ce, eſpouſant Madame Iehanne, Comteſſe de Boulõgne & de Cuminge, veſue de Monſieur Iehan de France, Duc de Berry: & fit vne ſi grande maiſon par la faueur des Ducs Iehan & Philippe de Bourgongne, le party deſquels il ſuyuit, & apres luy ſes enfans, qu'elle a eſté, & eſt renõmée entre les plus illuſtres de ce Royaume. Or donc apres l'arriuée dudit Sieur de la Trimouille, l'Eueſque de Langres, & autres deputez de la part du Duc de Bourgongne, la paix eſt pratiquée l'an 1418. Car en ceſte meſme année le Bourguignon ſe ſaiſit par force de la ville de Paris, dans laquelle fut maſſacré le Comte Bernard d'Armagnac Conneſtable de France, Henry de Merle Chãcellier de France, & autres, juſques au nombre de trois mil: tellement que c'eſtoit pitié des maſſacres qui furent faitz durãt trois jours à Paris. Dont aduerty Iehan d'Armagnac, Vicomte de Lomagne, fils du-

Origine de la maiſon de la Trimouille.

1418.

dit Sieur Conneſtable,& qui pour lors eſtoit Lieutenāt General en Languedoc,ſe deſpita tellement, qu'il quitta tout, & ſe retira en ſa maiſon. Au moyen dequoy Monſieur eſcriuit au Cõte Iehan de Foix, qui auoit eſté vne autre fois Gouuerneur dudit pays, & le pria d'y tenir la main. Toutefois ceſtuy-ci, ſoit qu'il fuſt faſché qu'on luy aūoit auparauant oſté le Gouuernement pour le donner au Vicomte de Lomaigne,ou qu'il ne fuſt pas marri de ſ'auancement du Bourguignon, ne fit pas grande diligence à la conſeruation du pays. Tellement que le Prince d'Aurenge y eſtant derechef paſſé pour le Bourguignon,ſe fit maiſtre de la plus part de la Prouence. D'autre part le Duc de Bourgongne deſirant flatter Monſieur le Dauphin,& le contenter,luy renuoya Madame la Dauphine ſa femme,& la fit conduire fort honorablement juſques à Tours, où ledit Seigneur Dauphin ſ'eſtoit retiré. Et auec ladite Dame renuoya pareillemēt Monſieur Charles de Bourbon, Comte de Clermont, fils aiſné du Duc Iehan,lequel n'ayant que quinze ans,& eſtant nourri pres du Roy, auoit eſté conſtitué priſonnier à Paris durant ces folies, & ſe vit en danger de mort lors de ce maſſacre,tellemēt qu'il falut que ce jeune Prince juraſt qu'il ſeroit de la ligue du Bour-

guignon. Auec ces petites honeſtetez on taſcha d'appaiſer Monſieur le Dauphin, irrité au poſſible : neantmoins la pitié qu'il auoit du peuple, fit qu'il condeſcẽdit à la paix: De ſorte que Iehan d'Armagnac, fils du feu Conneſtable, vint vers luy à Tours, & luy demanda juſtice de la mort de ſon pere, contre lequel le Bourguignon ſ'eſtoit ſi rudement porté, qu'il luy fit oſter du long de ſon corps mort vne corroye de ſa peau de chaſque coſté, en figure d'vne croix S. André, qui eſtoit la marque des factieux de Bourgongne, luy faiſant porter mort, ce qu'il auoit hay durant ſa vie. Mais ſon Alteſſe le pria de ne tant precipiter ceſt affaire, & pẽſer que la mort du feu Conneſtable d'Armagnac luy touchoit de ſi pres, que jamais il ne ſeroit joieux, qu'il ne l'euſt vẽgée. Partant il accorda pour lors la paix, de laquelle furẽt teſmoins de la part dudit Sieur Dauphin, Mõſieur Iaques de Bourbon, Sieur de Preaux, & de Curcy, le Vicõte de Narbõne, le Sieur de Barbazã, Taneguy du Chaſtel, & quelques autres : & pour le Bourguignon ſignerent Iehan de Luxembourg, Comte de S. Paul, les Sieurs de Nouailles en Bearn, frere du Comte de Foix, de Neuf-Chaſtel, de la Trimouille, & quelques autres.

Apres la conclusion de laquelle fut pratiqué vn abouchemẽt entre Mondit Sieur le Dauphin, & le Duc Iehan de Bourgongne, lequel y perdit la vie à Montereau-faut-yonne,
1419. l'an 1419. Apres lequel meurdre le Duc Philippe de Bourgongne, fils du meurdri, vint en Court se saisir du Roy, de la Royne, & de Madame Catherine de France leur fille : & les tenant en son pouuoir, fit faire des Editz par lesquels ledit Sieur Dauphin estoit desherité, maudit, detesté, & declaré inhabile de jamais succeder au Royaume : si bien
1420. qu'alors, & l'an 1420. fut partiqué le mariage de Henry cinquiesme Roy d'Angleterre auec ladite Dame Catherine, à la charge que les enfans descendans d'iceluy succederoyent à la Couronne de France. Monsieur le Dauphin d'autre costé s'estãt armé, voyant que le Comte de Foix luy faisoit quelque difficulté en Languedoc sur les Finances desquelles il ne pouuoit rien auoir, y passa auec forces suyui des Comtes Iehan d'Armagnac, & autres en grand nombre, mesme du Duc d'Albanie & du Comte d'Onglais, qui conduisoyent bon nombre d'Escossois venus à son secours, auec lesquels il asseura le pays de Languedoc, Prouence, Dauphiné, Lyonnois,

Foreſts, Beaujolois, Auuergne, & Berry : & deſappointãt le Comte de Foix de ſon Gouuernement de Languedoc, le donna à Monſieur Charles de Bourbon, Comte de Clermont, fils du Duc Iehan, qui ne l'abandonna jamais, & luy fit depuis de treſ-grands ſeruices contre les Anglois. Lors auſſi commança à paroiſtre Monſieur Iehan d'Orleans, Comte de dunois, fils naturel du feu Duc Louys d'Orleans, qui auoit eſté tué à Paris par le Duc de Bourgongne, lequel jeune Prince accompagnoit tousjours Monſieur le Dauphin aupres duquel il fut en grand credit, eſtant l'vn des grands & brauues Capitaines de ſon temps : duquel a prins origne la treſillustre maiſon de Longueuille, comme nous verrons par la ſuite des temps. Tant y-a que l'Anglois & le Bourguignon Gouuernans dans Paris, & és enuirons, il y auoit peu de places en France, Brie, & Champaigne qui ne fuſſent detenus par l'Anglois, & ne fiſſent teſte à Mondit Seigneur le Dauphin, excepté Melun: dans laquelle ville eſtoit Gouuerneur pour ſon Alteſſe Monſieur Iaques de Bourbon, Sieur de Preaux, frere du Duc Iehan de Bourbon, auec lequel eſtoit le Sieur de Barbazan en Bigorre: leſquels on alla aſſieger à

Origine de la maiſon de Longueuille.

Melun, mais ils ſe defendirẽt, iuſques à ce que n'ayãs plus de viures, ils mangerẽt leurs Cheuaux, chats, chiens, & autres choſes plus indignes de ſorte que n'en pouuans plus, fallut qu'ils ſe rendiſſent ſans modificatiõ quelconque, ſauf que la vie leur ſeroit ſauue. Et ainſi le dit Sieur Iaques de Bourbon fut cõduit à Paris, & mis en priſon à la Baſtille, & le Sieur de Barbaſan fut mené à Chaſteau-Gaillard en Normandie. D'autre coſté les Anglois allerent aſſieger Montereau, dans lequel eſtoit le Sieur de Guytri: qui ſe voyant forcé, ſe rendit, & ſe retira auec ſes troupes pres de mondit Sieur le Dauphin, les affaires duquel alloyent aſſez mal. Car alors moururẽt meſſieurs d'Orleans, Philippe Comte de Verteux, & Iehan Cõte d'Angouleſme, priſonniers en Angleterre: tellement que Monſieur Iehan Baſtard d'Orleãs depuis Cõte de Dunois & de Longue-ville, qui en leur nom ſouloit faire librement des leuées de gẽs de leurs terres, ne l'oſa plus entreprendre. D'autre coſté, encor que le païs de Foreſts tint pour Monſieur le Dauphin, à cauſe des Princes de Bourbon, qui en eſtoient Seigneurs: ſi eſt-ce que le Sieur de Rochebaron, fauteur des Bourguignõs, introduit quelques troupes dans le pays, tirées de

Sauoye & de Lombardie, conduites par le Sieur de Sauonne, auec lesquelles ils faisoyēt des courses par le pays de Vellay, Forest, Auuergne, & Limosin. Ce qui fut cause que les Seigneurs des Prouinces jettans leurs forces en campagne, sous la conduite de Bernard d'Armagnac, Comte de Perdriac, fils de Bernard d'Armagnac Connestable de France: (lequel Comte de Perdriac auoit espousé Madame Eleonor de Bourbō, fille de Iaques Comte de la Marche, Roy de Naples:) auec lequel d'Armagnac furēt Imbert de Grolée, Bailly de Lyon, le Sieur de la Faicte, Marefchal de France, & autres, qui s'assemblerent au Puy en Vellay: d'où auant se mettans en campagne, trouuerent l'ennemy, qu'ils dezfirent, & brusllerent en vne petite ville où ils s'estoyent sauuez, les Sieurs de Rochebaron & de Sauonne s'en estans fuys en Bourgongne. Aucuns mettent ceste dezfaicte en l'an 1421. mais la verité de l'histoire porte, que ce fut l'an 1422. 1422.

Apres la mort du Roy Charles sixiesme, son fils Charles septiesme, succeda à la Couronne de Frāce. Et estāt courōné à Poictiers, il est aduerty, q̄ le Duc de Bretagne vouloit luy

Charles 7. Roy de France.

faire quelque facherie en Poictou, fauorisant le Roy d'Angleterre. Au moyen dequoy, pour y prouuoir, il alla à la Rochelle,& y tint son grand Conseil en vne maison de Charpentier,cõtigue à la muraille de la ville:mais estant en consultation, la charpenterie fondit, plusieurs y estans blecez & morts, entre autres Monsieur Iaques de Bourbon, Sieur de Preaux, Grand Chambelan de France: & le Roy fut vn peu blecé, mais n'y eut danger aucun de sa personne, à cause que son siege estoit bien auant dedans la muraille, où la ruïne ne peut attaindre.

1423. L'an 1423. les Anglois vindrent,& assiegerent Bazaz:pour le secours de laquelle place, le Vicõte de Narbonne, & Messire Guillaume d'Albret, Sire d'Orual, assemblerent leurs forces, & empeschերẽt pour lors la prinse de la ville.Toutefois depuis le Roy n'ayant aucun moyen de secourir les habitans, par ce qu'il auoit retiré ces Seigneurs, & la plus part de la Noblesse de Guyenne, pour establir ses affaires ailleurs, les habitans de Bazaz furent cotraintz de faire joug à l'Anglois. Ce fut alors que Charles septiesme, donna au Bastard d'Orleans Gien, Fontenay, & Dun.

L'an 1424. fut dõnée la bataille de Verneuil en Perche, en laquelle mourut grãd nõbre de Noblesse Frãçoise. Entre les plus signalez furent le Vicomte de Narbonne le fils du Comte d'Aumale, de la maison de Harcourt, les Comtes de Tonnerre, de Ventadour, de Rambouillet, de la Bastide, de Clermont, de Lodéue, de Guitry, Philippe & Anselin de la Tour d'Auuergne, yssus des Comtes de Beaufort, Vicomtes de Turéne,

L'an 1426. le Duc de Bourgongne Philippe se trouua à Mascon, pour traiter la paix auec le Roy Charles septiesme, lequel à ces fins y deputa Mousieur Charles de Bourbon, Comte de Clermont, l'Archeuesque de Reins, & l'Euesque du Puy: mais ce fut en vain: car ils n'auancerent rien, fors que ledit Sieur Charles de Bourbon promit d'espouser Madame Agnez, sœur du Duc de Bourgongne. 1426.

Au mesme an le Duc de Bretagne vint à Saumur, sous pretexte de faire hommage au Roy: mais en effect c'estoit pour cõsulter sur les affaires de la guerre, sa Majesté estant accompagnée des Comtes de Clermont & de Vendosme, Princes de Bourbon, des Comtes de Foix, Cuminge & Estrac, du Sire d'Al-

bret & Sieur d'Orual ſon frere,du Sieur de la Trimouille , & quelques autres:où fut prinſe la reſolutiõ de tuer le Sieur de Giac, qui gouuernoit le Roy : la veſue duquel Sieur, Dame de l'Iſle-bouchard,eſpouſa depuis le Sieur de la Trimouille,qui ſucceda au maniement des affaires pres du Roy, ainſi que ſouloit faire ledit Sieur de Giac. Lors fut pareillemẽt aſſoupi le procez, que le Roy Charles 6. auoit cõmencé pour le Duché d'Auuergne,& Comté de Montpenſier,aduenu à Monſieur Iehan de Bourbon,premier du nom,par le mariage de Madame Marie de Berri,fille du Duc de Berri, leſquelles terres le Roy Charles ſeptieſme confirma à Monſieur Louys de Bourbon , ſecond fils dudit Duc Iehan : lequel Louys eſpouſa la ſœur du Comte de Bolõgne Gabrielle de la Tour,fille du Sieur de la Tour, dont ſortit la premiere branche Royale de Montpenſier , yſſue de celle de Bourbon , finie en la perſonne de Monſieur Charles de Bourbõ Conneſtable de France , du temps du Roy François premiér. Enuiron le meſme temps les Anglois aſſiegerent Montargis:pour l'auitaillement de laquelle ville furent deputez le Baſtard d'Orleãs & le Sieur d'Orual, accompagnez des Sieurs de Gaucourt,Guytri,Gra-

Premiere Brache de Montpenſier en la maiſon de Bourbon.

uile, & autres, auec lesques ils dezfirent l'Anglois. Et depuis le Conneſtable de Richemont, & les Comtes de Clermont & de Vendoſme Princes de Bourbon, mal-cõtents de voir le Sieur de la Trimouille Gouuerner trop à leur aduis pres du Roy, dreſſerent complot de parler enſemble, pour aduiſer aux moyens de le deſarçonner. Mais ceſtuy-cy en eſtant aduerty, le fit trouuer mauuais au Roy, auec lequel ils furent quelques jours en mauuais meſnage, juſques à ce que ſa Majeſté s'accorda auec eux, ſans y comprendre le Conneſtable de Richemont, duquel & les vns & les autres eſtoyent malcontents.

L'an 1429. fut le ſiege d'Orleans par les Anglois, durant lequel Monſieur Charles de Bourbon, Comte de Clermont, accompagné du Comte de Dunois, baſtard d'Orleans, des Seigneurs de Culant, Admiral de France, de la Tour en Auuergne, de Tournon, d' Amboiſe, de Couarras, Biarnois, Lieutenãt des troupes, que le Comte de Foix auoit conduites pour le ſeruice du Roy, du Sieur d'Orual, & autres en grand nombre, donna la bataille des Harẽcs pres de Ienuille,

en laquelle moururent enuiron de quatre à cinq cens François, tuez ſur la place: apres lequel rencontre ledit Sieur Comte de Clermont vint à Orleans, & de la paſſa à Blois, menant auec luy bien deux mil combattans, auec leſquels il alla trouuer le Roy vers Chinon. Et depuis le ſiege d'Orleans eſtant leué, le Roy ſe deliberãt d'aller à ſon ſacre à Reins, laiſſa Monſieur Iehan de Valois, Duc d'Alençon, ſon Lieutenãt General, & auec luy Monſieur Louys Comte de Vendoſme: qui allerent aſſieger Iargueau, aſſiſtez des troupes du Comte de Dunois, Gouuerneur d'Orleans, lequel ils prindrent, & pillerent apres auoir enduré deux aſſautz. De là l'armée paſſa à Bougency, où fut le Conneſtable de Richemont, accompagné du Sire d'Albret, & d'vne infinité de Nobleſſe de Bretagne, qui tous ſe joignirent à l'armée Royale. Laquelle ayãt prins Bougency, ſans perdre vn homme, ſuyuirent l'armée Angloiſe vers Ienuille, où ils eſtrillerent fort les Anglois: & en ce rencontre furent prins Talbot, d'Eſtales, Rameſon, & quelques autres Capitaines de l'ẽnemy, auec enuiron deux mil deux cens morts ſur la place. Apres ceſte dezfaite le Roy enuoya le Conneſtable ſur la frontiere de Norman-

die, pour prendre garde, que nul inconuenient n'aduint. D'autre part le Comte de Perdriac fut enuoyé en Guyenne Lieutenant General pour sa Majesté, laquelle declara d'aller à Rheins, accompagnée desditz Princes Iehan d'Alençon, Charles de Bourbon, Comte de Clermōt, & Louys aussi de Bourbon, Comte de Vendosme, Grand-maistre de France, qui auoit espousé Iehāne de Laual, fille de Guy de Laual, Sieur de Gaure & d'Anne heritiere de Laual & de Vitré, Iehan d'Orleās Comte de Dunois, des Sieurs d'Albret, de Couarras, de Moneins, de la Trimouille, de Laual, de Chauuegni, de Vignolles, de Saintrailles, & autres en grand nombre, qui tous accompagnerent sadite Majesté à Rheins au sacre: apres lequel le premier acte de souueraineté, que fit sa Majesté, fut l'erectiō de la Seigneurie de Laual en Comté, en faueur dudit Guy de, Laual, autrement surnommé de Gaure. Quelque temps apres le Roy ayant visité grand nombre de villes de Champagne & Brie, qui se rendirent à luy, aduerty que le Duc de Bedfort Anglois s'approchoit de Senlis, faisant mine de vouloir combattre, s'y achemina: & estant presque à la veuë de l'ennemy, disposa son camp

en trois eſcardrons:au premier deſquels commandoient les Duc d'Alençon & le Comte de Vendoſme:au 2. René d'Anjou Prince du Sang de France, Duc de Bar & de Lorraine de par ſa fēme, fille du Duc Charles de Lorraine:& au 3. qui ſeruoit de corps de bataille où eſtoit la fleur de la Nobleſſe, ſe trouua le Roy,Monſieur Charles de Bourbon Comte de Clermõt,& le Sieur de la Trimouille, qui n'auoit garde d'abandonner ſon bon maiſtre. Et pour ſecourir les eſcadrons qui ſeroient eſbranlez,fut choiſie vne belle troupe, conduite par Monſieur Iehan d'Orleans, Comte de Dunois & de Longue-ville,accompagné des Sieurs d'Albert, de Cuminge, d'Eſtrac, de Vignoles, & vn Cheualier Limoſin, appellé Meſſire Iehan Foucaut, Sieur de Beaupré. Mais alors l'Anglois voyãt qu'il n'eſtoit aſſez fort ſe retira, & ne voulut rien hazarder. Au moyen dequoy le Roy ſ'en retourna à Senlis: où il eſtablit Lieutenant general en Picardie Monſieur Louys de Bourbon Comte de Vendoſme. De là ſa majeſté vint à S. Denys: où eſtant,Meſſire Iehan d'Alençon, Charles de Bourbon,Comte de Clermont,de Laual, de Bouſſac,de Vignoles,& autres, vindrent iuſques à la porte S. Honoré à Paris,où ils furēt

mettre le feu,ſous la conduite du Sieur de S. Vallier,yſſu des Comtes de Valentinois,portant le nõ de Poictiers:& les vns gaignerẽt le rẽpart & la barriere:les autres, cõme les Duc d'Alençon,Comte de Clermõt,& Iaques de Montmorẽcy,ayeul de feu Monſieur le Conneſtable grand Chãbellan de Frãce,eſtimans que les Anglois deuſſent ſortir par la porte S. Denys,pour chaſſer les noſtres, ſ'eſtoient mis en embuſcade derriere le marché aux pourceaux:mais nul ne ſortit de la ville. Au moyẽ dequoy le Roy ſe retira, laiſſant ſon Lieutenãt general en toutes ſes places & Prouinces deça le Loyre, ledit Sieur Charles de Bourbon, Cõte de Clermont, excepté la Picardie, laquelle demeura au gouuernemẽt du Cõte de Vẽdoſme:auquel fut cõmãdé de ſe tenir à S. Denys.Et ainſi ſa Majeſté ſ'en retourna de là le Loire,ſe retirant à Bourges, où il ſe plaiſoit fort.Mais le Comte de Vendoſme ne peut demeurer lõguemẽt à S.Denis,qu'il ne fuſt forcé de ſe retirer à Senlis. D'autre part le Roy ayant fait quelque tréue auec le Bourguignon commanda au Comte de Clermõt,qui auoit eſpouſé la ſœur d'iceluy, de l'aller voir, & aduiſer aux moyens de la Paix : à laquelle le Bourguignon ne feit pas grand ſemblant de vouloir entendre, & ſi fit vne aſſez

Origine de la maiſon de S. Vallier.

grise mine audit Sieur Comte de Clermont, son beau-frere. Cependant la Guyenne estoit Gouuernée par les Comtes de Foix, & d'Armagnac, audelà la riuiere de Garonne & Dordonne, & par le Connestable de Richemōt du costé de deçà. En Dauphiné estoit le Sieur de Gaucourt auec les Sieurs de Bressieu, Clauesson, & Maugiron, qui empescherent les entreprises du Prince d'Aurenge & du Duc de Sauoye. Mais peu apres les cartes se brouillerent en Guyenne, à cause de la querelle qui fut entre le Comte de Richemont Connestable de France, & Messire George Sieur de la Trimouille, pour raison des terres de Thouars, Benon, & autres. A raison dequoy le Roy fauorisant le Sieur de la Trimouille, dōna le Gouuernemēt, qu'auoit ledit Comte de Richemont en Guyenne au Sire d'Albret : lequel vint auec les forces du Roy, & se saisit de Maran, l'Isle de Rhé, & autres terres, jusques à ce qu'en fin le different fut aucunement appointé, à la charge que ledit Comte de Richemont ne viendroit en Court, de peur de plus grand querelle.

1430. L'an 1430. Monsieur Charles de Bourbon, Comte de Clermont, Lieutenant General pour le Roy en Champagne, Brie, & autres

autres Prouinces ou places, que sa Majesté tenoit deçà Loire, estoit demeuré és enuirons de Paris, pour faire teste aux Anglois: sejournant neantmoins quelquefois és villes de Beauuais, Laon, Soissons, & Senlis, pour s'acquitter au mieux qu'il pouuoit de sa charge. Mais (comme il estoit Prince fort entier & consciencieux) voyant que les Capitaines & soldats, à faute de paye, estoyent contraints de viure sur le bon-homme, de piller, & rançõner, & que tout ordre & discipline militaire estoyent alterez & corrompus, que les chams demeuroyent sans cultiuer, & les villages inhabitez, bref, tout reduit en solitude, delibera de se retirer en sa maison, comme il fit, ayãt supplié le Roy de le descharger de la charge qu'il auoit: laquelle fut donnée à Monsieur Louys de Bourbon, Comte de Vendosme son cousin, auquel le Roy enuoya le Mareschal de Boussac auec mil soldats, dõt il auoit faute: si bien que ledit Sieur de Vendosme ayant quelque peu de moyens de sa Majesté, commança à remettre la discipline militaire en ses troupes, autãt qu'il s'en pouuoit obseruer durant l'ardeur d'vne guerre ciuile, en laquelle toutes choses sont en desbord & licence effrenée. Et quelque temps

apres, les Anglois & Bourguignons ayans pris la Pucelle és enuirons de Compiegne, viennent assieger la ville, de laquelle estoit Gouuerneur Guillaume de Flauin, qui escriuit incontinant à Monsieur de Vendosme l'estat du siege. A ceste cause ledit Sieur Comte de Vendosme appella le Mareschal de Boussac, qui estoit à Senlis,& le Grand Escuyer Pouton de Saintraille, qui estoit à Chasteau Thierry, & chacun assemblant forces, vindrent deuers la forest à Compiegne, passant à Betisy la riuiere d'Antonne, & ceux qui venoyent de Senlis, passerent au Pont de Verberie, rõpans vne trãchée faite par les Anglois entre la forest & la riuiere d'Oise, aduertissant aussi les assiegez de l'heure qu'ils vouloyent donner sur l'ennemy, à fin qu'ils sortissent,& dõnassent secours. Pour le faire court, ledit Sieur Comte de Vendosme s'estant mis aux champs, rencõtra l'Anglois pres de Royaulieu:mais passant outre jusques à la justice, fit donner le signal à ceux de la ville:lesquels sortans sur vne troupe de Portugais venus au secours du Bourguignon, qui gardoyent vn rempart, la taillerent en pieces, comme fit le Grand-Escuyer de Saintraille vne autre troupe de Picards, qui auoyent la garde d'vn au-

tre fort : & iceux dezfaits, y fut prisonnier le Sieur de Crigni, mettans les Bourguignons & Anglois en tel desarroy, que laissans Artillerie, viures, & bagage, ils s'en allerent en telle diligence, que sans ordre quelconque ils leuerent le siege, & s'en fuyrent, les vns en Normandie, les autres en Picardie : & bien leur seruit d'auoir rompu le pont d'Oise. Car si ledit Sieur Comte de Vendosme eust peu passer, sans faute c'estoit fait de toute ceste armée. Ceste dezfaite toucha fort au cœur du Duc de Bourgongne, tellement qu'il vint de Peronne à Roye. Dequoy aduerty ledit Sieur Comte de Vendosme, le vint trouuer, accompagné du Mareschal de Boussac, Saintraille, Iaques de Chabanes, & quelques autres Seigneurs, auec lesquels il presenta la bataille au Bourguignon : qui ne voulut sortir, seulement y voulut enuoyer le Comte de Ligni. Mais Monsieur de Vendosme dit, qu'il ne se presenteroit point en bataille, si le Duc mesme, qui estoit (comme luy) du sang Royal de France, n'y venoit en personne. Car il vouloit se combattre corps à corps auec luy, & s'attacher à Chef qui s'egalast en Noblesse de sang & de grandeur.

CHARLES PREMIER *du nom, cinquiesme Duc de Bourbon.*

1434. L'an 1434. mourut Monsieur Iehan Duc de Bourbon, prisonnier en Angleterre dés la journée d'Azincourt, l'an 1415. si longue fut sa captiuité non à faute de deuotion, ny de moyens de Monsieur Charles de Bourbon son fils: mais la malice de l'Anglois estant telle, qu'il ne voulut que ce Prince, ny le Duc d'Orleans fussent deliurez, jusques à ce que Henry sixiesme, fut paruenu en aage parfait, pour Gouuerner son Royaume. A ce Iehan premier du nom, Duc de Bourbon, succeda Charles, duquel nous auons parlé, sous le nom de Comte de Clermont, durant la prison du Duc Iehan son pere. A ce Charles, qui auoit espousé la sœur du Duc de Bourgongne, le Roy Charles septiesme, ottroya, & permit de tenir Grands jours en son Duché d'Auuergne, ainsi qu'il est porté par les lettres du trentiesme Ianuier 1433. Le Duc de Bourgongne eut grand guerre contre ce Charles de Bourbon son beau-frere: lequel prit sur le Bourguignon les places de Grancey, Aualon, Pere-pertuys, Mucy-l'E-

uesque, Chaumont, & plusieurs autres: Mais le Bourguignon les recouurãt, courut le pays de Beaujolois, & assiega Belle-ville:durant le siege de laquelle Madame de Bourbon fit tant, que ces deux Princes s'accorderent, & retirerent leurs troupes de part & d'autre. De faict, alors ledit Sieur Duc de Bourbon conduit les siennes pour aider le Sieur de la Trimouille, en la querelle qu'il auoit contre le Connestable de France, Breton, Comte de Richemont: laquelle fut depuis accordée, ledit Sieur de la Trimouille ayant esté pris prisonnier au Chasteau de Chinon. Celle mesme année le Duc Charles de Bourbon, entre les mains duquel auoit esté remis le Gouuernemēt de Frāce,& Picardie,fit entreprise sur Corbeil & Brie-Comte-Robert,ayāt intelligence auec les Capitaines qui y commādoiēt pour l'Anglois:tellemēt qu'il reçeut les places, les munit, & fortifia: & tout aussitost gaigna le Chasteau du Bois de Vincenes, que luy rendit vn Escossois, qui auoit la charge du Donjon. Ce qui estonna grandement ceux de Paris, voyans les François si pres, & les aduenues des riuieres saisies. Depuis le Roy delibera de visiter ses pays d'Auuergne, Lyonnois & Dauphiné, qui luy auoyent esté

tresfideles durant ses plus grands affaires. Parquoy il assembla les Princes de son sang, desquels il se voulut accompagner : sçauoir les Ducs de Bourbon & d'Alençon, les Comtes de Vendosme, de Richemont, de Dunois, de Laual, de Foix, & de Cuminge: auec lesquels estant arriué à Vienne en Dauphiné, il assembla les Estats de Languedoc, & Dauphiné, où il confirma au Comte de Foix le Gouuernement de Languedoc, au Comte d'Armagnac celuy de Guyenne, encor qu'il fust malcontẽt de l'Arrest obtenu par le Foixien pour le Comté de Bigorre : à raison dequoy il s'estoit aucunement empesché és guerres d'Aragon & Castille. Pour lors aussi le Roy se resolut à la paix auec le Bourguignon, sans y mesler l'Anglois : pour laquelle negotiation furent deputez Messeigneurs Charles Duc de Bourbon, Artus Comte de Richemont, Connestable de France, beau-freres du Bourguignon, & l'Archeuesque de Rheins, Chancellier de France : lesquels vindrent trouuer le Duc de Bourgongne à Neuers, où fut prise resolution du jour pour se rendre à Arras auec l'assemblée generale des Deputez pour la paix, sans pourtãt poser les Armes jusques à ce: de sorte que cependant le Cõte de Du-

nois, & le Mareschal de Rieux se saisirent de Sainct Denys. Mais ils n'y furent gueres, qu'ils n'en fussent chassez par l'Anglois, quoy que le bastard de Bourbon, les Seigneurs de Chabanes, d'Illiers, de Termes, de la Paillie-re, & autres Gascons vinssent au secours: mais se voyans trop foibles, se retirerent.

En fin l'an 1435. le quinziesme de Iuillet cõmança l'assemblée d'Arras pour la paix, ayant esté donné surseance d'armes. Les deputez de la part du Roy estoiẽt Messeigneurs Charles Duc de Bourbon, Louys Comte de Vendosme Grand-maistre de France, Artus Cõte de Richemõt Connestable, Renaud de Chartres Chãcelier, les Mareschaux de Rieux & de la Faicte, Adam de Cambray, premier President en la Court de Parlement, & plusieurs Conseillers d'icelle Court. Le Duc de Bourgongne y vint en personne, & auec luy tous ses partisans, & ceux de l'Anglois, comme le Duc de Gueldres, de Bouillon, & de Cleues, le Comte de Vaudemont, ennemy mortel des François, à cause de la succession de Lorraine, adjugée à René d'Anjou, de par sa femme, niepce de ce Comte Antoine, pere de Ferry de Vaudemont, qui depuis espousa la fille vnique & heritiere dudit René, & fut

par ce moyen Duc de Lorraine, pere de René de Lorraine, qui vint quereller en France les Duché d'Anjou & Comté de Prouence, apres le decez de René d'Anjou son ayeul maternel : comme si les apanages des fils de France, & les grands fiefs de la Couronne, inseparablement vnis auec icelle, pouuojent appartenir à autres qu'aux masles : en defaut desquels le Roy Louys xj. s'estoit saisy desdites terres : par ce que ledit René d'Anjou, Comte de Prouence, Prince du sang, n'auoit laissé qu'vne seule fille, femme dudit Ferry de Vaudemont, & mere de René, depuis pere du bõ Duc Antoine de Lorraine, & de Claude, qui fut le premier de sa race qui se retira en Frãce, du temps du Roy Louys xij. & eut cest hõneur d'espouser vne Princesse du sang de Bourbon dont nasquirent les peres de Messeigneurs de Guise, d'Aumale, & d'Ellebœuf, qui sont aujourdhuy, issus des premiers François de leur race. Cestuyci donc mauuais François, & qui feit toute sa vie la guerre en France, à la solde des Anglois, accompagna le Bourguignon à Arras : où se trouua la plus belle assemblée de Princes & Seigneurs, qui eust esté faite, y auoit 200. ans. Car il n'y eut Prince Chrestien, qui n'y

Querelle de ceux de Lorraine pour le duché d'Anjou & Cõté de Prouance

enuoyaſt vn Ambaſſadeur : mais pour le regard de l'Anglois, elle fut inutile. Seulement fut faite la paix entre le Roy & le Bourguignõ, lequel ſa Majeſté, quoy que ce fuſt, vouloit faire ſon amy, & le deſunir de l'Anglois, duquel il eſperoit auoir bien toſt apres la fin. Ceſte Paix fut faite au grand contentement du Roy, & de toute la France : ſi bien, que peu apres la Royne eſtant accouchée d'vn fils, ſa Majeſté voulut que ledit Duc de Bourgongne fuſt le Parrain. Toutefois n'y pouuant venir, il pria Monſieur Charles Duc de Bourbon, ſon beau-frere, de le tenir en ſon nom, comme il feit, & luy donna le nom de Philippe.

L'an 1440. le Roy ayant fait au parauant vn voyage en Languedoc, Dauphiné, Lyonnois, Auuergne, & Bourbonnois, où il fut lõg temps auec ledit Duc Charles de Bourbon, vint faire ſõ entrée à Paris, accõpagné du Cõte Louys de Vendoſme, & du Conneſtable de Richemont : & depuis paſſa à Orleans, pour aſſembler les Eſtats de France : auſquels ſe trouuerent leſdits Seigneurs Princes de Bourbon, le Comte de Perdriac & de la Marche, heritier de par ſa femme de Monſieur Iaques de Bourbon, Roy de Naples, le 1440.

Comte de Dunois & de Lõgueuille, baſtard d'Orleans, auec les deputez du Comte d'Armagnac, qui eſtoyent les Sieurs de Finmarcou, de Goalars & de Montaut, enſemble de Foix, ſçauoir les Seigneurs de Coarras, & de Sainte Baſcille: pour le Cõte d'Eſtrac, les Seigneurs de Termes, d'Arné, & de Lupeiroux: de la part du Cõte de Cuminge, Matthieu de Foix, nepueu du Comte de Foix, les Barons de Paulmez & d'Aulin, auec les Deputez de toutes les villes & Prouinces. Apres laquelle aſſemblée le Duc Iehan d'Alençon, mal-content de ce qu'il n'auoit le Gouuernement des affaires tel qu'il penſoit luy appartenir, alla à Nyort où eſtoit Monſieur le Dauphin, Louys de France, depuis Roy onzieſme du nom, lequel il ſuborna, & le fit rebeller cõtre le Roy ſon pere, ſaiſiſſant pluſieurs places. Dequoy aduerty ſa Majeſté par le Comte de Perdriac & de la Marche, Gouuerneur dudit Seigneur Dauphin, & chaſſé par ſon Alteſſe, ſ'en alla en perſonne à Nyort & à S. Maixant. Mais l'Alençonnis ſachant l'arriuée du Roy, emmena Monſieur le Dauphin en Auuergne & Bourbonnois, pour de là paſſer en Bourgongne, accompagnez de la Nobleſſe du pays, & entre autres de Meſſire Iehan de la Roche,

Seigneur de Barbezjeux : duquel ſont yſſus Meſſieurs de la Rochefoucault, & qui alors ſe ſaiſit de la ville de Sainct Maixāt. Où ils furent ſuyuis du Roy : lequel accompagné du Sieur de Lomagne, frere du Comte d'Armagnac, des troupes du Cōte de Foix, & autres venus de Guyenne, fit aduertir toutes les places, de retenir leſdits Seigneurs Dauphin & d'Alēçon. Et ſi fut ſa Majeſté fort irritée contre le Duc de Bourbon, pour les auoir retirez. Toutefois eſtant ſadite Majeſté arriué à Clermont, le Duc de Bourbon y vint: & s'excuſant ſur l'authorité qu'auoit le fils du Roy ſur ſa perſonne & en ſes biens, promit au nom des autres, que Monſieur le Dauphin ſeroit ramené entre les mains de ſa Majeſté, dans quatre jours. Ce qu'il ne peut obtenir pour ce coup. Mais depuis le Duc d'Alençon voyant le Roy fort mal-edifié de luy, renuoya Mondit Seigneur le Dauphin à Cuſſet, par ledit Seigneur Duc de Bourbon, où eſtoit ſadite Majeſté: laquelle demeura ſatisfaite dudit Duc de Bourbon. Mais quāt à celuy d'Alençon, encor que le Roy luy pardōnaſt, toutefois le Duc ne voulut le venir trouuer, ains ſe retira en Prouence, en quelques terres & Seigneuries qu'il y auoit. Et ainſi finit l'eſmu-

te ou ligue, qu'on appelloit en ce temps La Praguerie.

1441. L'an 1441. le Roy estant à S. Denis fit dresser vne belle armée pour assieger Pontoise tenue par les Anglois:& suyui des Princes du sang, d'Anjou, de Bourbon, & d'Artois, du Connestable de Richemont, du Comte de la Marche, de la maison d'Armagnac, des Comtes de Cuminge, d'Estrac, du Vicomte de Lomagne, de Montmorency, de Mouy, des Mareschaux de Culant, & de Beau-pré, appellé Iehan Foucault Limosin, des Seigneurs d'Albret le Ieune, pere d'Alain le grand, du fils aisné du Sieur de la Tour en Auuergne, de Vignolles, Panessac, & autres Gascons, vint loger son camp deuant Pontoise:& fit tant, que la ville fut emportée par force, le Roy y entrant des premiers, & y estant tué de cinq à six cens Anglois, le reste prisonnier.

1442. L'an 1442. le Roy se rendit en Anjou, pour le different qui estoit entre Iaques, Sire de Pons, allié de la maison du Captal de Buch & de Foix, & quelques Seigneurs du pays. Mais la presence de sa Majesté appaisa tout. Au reste la maison de la Roche estoit en mauuais mesnage auec la Roy depuis la

reuolte du Dauphin & du Duc d'Alençõ:tellement que Guyot de la Roche,ſe retirant à Bretueil, place aſſiſe ſur la riuiere de Charente, endura l'aſſaut, qui fut donné par les Seigneurs de Coitiny Admiral, de Culant Mareſchal,& de Brezé lors Seneſchal de Poitou, & depuis de Normandie. Et d'autant que le Duc d'Orleans auoit la charge du Comté d'Engouleſme, au nom de Iehan ſon frere, priſonnier en Angleterre, il enuoya vers le Roy le Comte de Dunois, pour le ſupplier, qu'il permiſt que le ſuſdit Comte fiſt vuyder, tant de la cité d'Engouleſme, qu'autres villes dudit Comté, Guyot de la Roche,& tous ſes ſoldats,& luy dõner main forte,en cas qu'ils en fiſſent refus. Parquoy le Sieur de la Roche,qui auoit eu le mot du baſtard d'Orleãs, ſupplia le Roy de luy donner ſauf-conduit pour aller vers le Duc,pour ſçauoir ſa volõté: Ce qu'eſtant fait, & ſes Rocheens venus vers le Duc, il fallut qu'ils ſe retiraſſent à Montendre, & autres places voiſines, entre les riuieres de Dordonne & Garonne. Et ainſi Guyot quitta Breteul, qui fut abbatu, & demoly par l'ordonnance du Roy, & le Sieur de Rambouillet fut mis Gouuerneur en Engouleſme. Dequoy le Duc d'Orleans offen-

ſe ſe retira de la Court, attirant à ſa deuotion les Ducs de Bourgongne, de Bourbon, & les Comtes de Vendoſme & de Neuers, qui ſe plaignoyent de ce que les affaires eſtoyent autrement maniéz qu'ils ne ſouloyent, & par l'aduis ou conſeil d'autres que d'eux qui eſtoyent Princes du ſang: Et là deſſus enuoyerent des deputez deuers ſa Majeſte, qui lors eſtoyent à Limoges, pour le ſupplier d'entendre à la reformation de l'Eſtat de Frãce, & faire la paix, à fin que ceux qui s'auançoyent par les guerres, & peſchoyent en eau trouble, fuſſent contraints de recognoiſtre les Princes du ſang. Surquoy le Roy fit reſponſe, que la choſe qu'il auoit au monde la plus agreable, eſtoit de ſe voir aſſiſté & accompagné des Princes de ſon ſang, & qu'il n'auoit jamais tenu à luy, qu'ils n'euſſent le maniement de tous les affaires du Royaume: meſme qu'il ne tenoit qu'à-eux, que tout ne ſe gouuernaſt ſous leur conduite. Cependant le Roy gaigna ceux qui gouuernoyẽt le Duc d'Orleans, autheur de tout ce diſcord: ſi bien que par le conſeil du Duc d'Anjou, de Louys de Bourbon, Comte de Vendoſme, du Conneſtable de Richemont, du Comte de Perdriac, & de la Marche, le Duc d'Orleans fut

declaré (ce qu'il estoit) le premier Prince du sang apres la maison du Roy, & confirmé en ceste qualité & priuilege. Et pour mieux l'attirer, le Roy luy fit ottroy d'vne leuée de cēt soixante mille frās sur tout le Royaume, pour luy aider à payer sa rençon, & dix mil liures de rente annuelle, tant qu'il viuroit. Et ainsi le tout fut appaisé. Et le Roy print son chemin vers Tholose, où estāt fut aduerty de l'Estat auquel estoit le Sieur d'Albret, le fils duquel estoit assiegé par les Anglois à Tartas, si bien qu'il auoit esté contraint de capituler auec eux, que au cas que dedās certain temps le Roy ne luy auroit donné secours, la ville de Tartas demeureroit Angloise, & q̄ pour asseurance de cela, le fils dudit Sieur d'Albret seroit leur ottage. Cecy fut cause que le Roy se hasta, ne voulant perdre ny vne telle place, ny vn si bon & puissant sujet. Sa Majesté dōc estant à Tholose, vindrent pour le seruir les Comtes Gastō de Foix, quatriesme du nom, Iaques d'Armagnac, Matthieu de Cuminge, & celuy d'Estrac, suyuis de toute la Noblesse de leurs terres & Seigneuries : lesquels tous s'offrirent à le seruir contre l'Anglois : si bien que sa Majesté vint à Tartas, aux enuirons de laquelle estoit le Sire d'Albret, auec ses

amis, & la Nobleſſe de ſes terres : & fut tellement beſongné, qu'en peu d'heure les aſſiegez ſe rendirent. Delà le Roy alla à Sainct Seuer: apres la priſe de laquelle l'armée paſſa à Dax : où le Comte Gaſton de Foix ſe porta ſi vaillamment, que le Roy le fit Cheualier de ſa main. En ce voyage fut traité le mariage de la fille dudit Seigneur d'Albret auec le Conneſtable de France, Comte de Richemont, ayant eſté deputé de ſa Majeſté pour la negotiation d'iceluy Meſſire Iaques de Montmorency. Apres lequel le Roy bailla vne partie de ſon armée au Vicomte de Lomaigne, fils du Comte d'Armagnac, pour aller forcer Ville-neufue d'Agenois, & quelques autres places, qui faiſoyent reſiſtance: & ſa Majeſté alla deuant la Reole: où eſtant, fut aduertie que les Anglois auoyent repris Dax & Sainct Seuer. Au moyen dequoy il rẽuoya le Vicõte de Lomaigne à Dax, & le Comte de Foix à Sainct Seuer, leſquels ne laiſſerent guere long temps jouyr l'Anglois de ſa conqueſte, & recouurerẽt leſdites places. Apres la priſe de Sainct Seuer, le Comte de Foix alla au ſecours de ſon oncle Matthieu de Foix Comte de Cuminge, contre le Sieur de Vilandrau, joinct à Pierre Raimond de Cuminge:

ge:qui estoit à mon aduis, vn bastard de Cuminge, qui querelloit quelque chose au Comté. Sur lequel on print le Chasteau de Roquefort à luy appartenant, & fut abbatu par l'ordonnance desdits Comtes de Foix & de Cuminge, à cause de sa femme Iehanne, Comtesse de Boulongne & de Cuminge, fille du Comte desdites terres, niepce de Gaston Comte de Foix, troisiesme du nom, surnommé le Grand. Laquelle apres le decez de son premier mary, le Duc Iehan de Berry, fils du Roy Iehan, qui l'auoit espousée, elle n'ayant plus de douze à treze ans, fut mariée en secondes nopces au Sieur de la Trimouille, & apres la mort d'iceluy, à Matthieu de Foix, fils dernier de Matthieu de Foix, Vicomte de Castelbon, & qui succeda au Cõté de Foix à Matthieu le Grãd. Or ce Matthieu de Cuminge detenoit son espouse, lors aagée de 80. ans, prisonniere, à cause qu'elle auoit par son testament ordõné le Roy son heritier, au cas que sa fille femme du Comte d'Armagnac, decederoit sans hoirs de son corps (cõme elle fit.) Partant sur la plainte de ceste Dame, le Roy estant à Montauban, fit adjourner les Comtes de Cuminge, de Foix, & d'Armagnac: le premier, pour remettre sa femme

en liberté:le second, pour representer icelle, par ce qu'on disoit que le Cumingeois la luy auoit baillée pour la tenir en prison : le troisiesme, sur ce qu'il mettoit en ses tiltres, Par la grace de Dieu Comte d'Armagnac: qu'il auoit saisi quelques places appartenans à sa Majesté, & que sans le sceu du Roy il pratiquoit le mariage de sa fille auec l'Anglois. Or pour tout ce dessus fut dit par le Conseil, que ladite Dame de Cuminge seroit mise en liberté apres laquelle elle ratifia son testamẽt, precedent, & se retira à Poitiers : où estant mourut trois mois apres, tellement que le Comte d'Armaignac se saisit de la plus part du pays de Cuminge. Dont le Roy offensé, y enuoya Monsieur le Dauphin son fils, qui cõstitua prisonnier dans l'Isle en Iourdain, le Comte, sa femme, son fils puisné, & deux siẽnes filles, ensemble le Sieur de Lescun, bastard dudit Comte d'Armaignac: le fils aisné Iehan d'Armaignac, Viconte de Lomagne, s'estãt retiré en Cathelogne, où il auoit quelques terres. Mais aduerty qu'il fut du retour de Monsieur le Dauphin, il vint trouuer le Comte de Foix, pour auec le Comte de Perdriac, frere du prisonnier, & le Sire d'Albret moyẽner la deliurance d'iceluy. Auquel sous

la caution du Comte de Foix fut faite mainleuée de ses tetres, & le Sieur de Lescun fut employé au seruice du Roy : qui depuis le fit Mareschal de France. Et neātmoins sa Majesté defendit audit Comte, de faire poursuyte des meubles qui luy auoyent esté prins durāt la guerre. Si donna par vsufruit le Comté de Cuminge audit Sieur de Lescun : tellement que le tiltre, par lequel le Roy est de present Comte de Cuminge, ancien apanage de la maison de Foix, c'est le testament de ladite Iehanne, derniere Comtesse, proprietaire dudit pays.

L'an 1444. le Roy Charles septiesme desirant mettre son Royaume en paix, deputa Monsieur Louys de Bourbon, Comte de Vēdosme, grand Maistre de France, l'Archeuesque de Rheins, Guy de Laual, Comte dudit lieu, Sieur de Vitré, le Sieur de Precigni, Chābellan du Roy, & messire Guillaume Cousinot, Maistre des Requestes de l'hostel, pour passer en Angleterre auec les Deputez des Ducs d'Orleans, de Bourgongne, d'Anjou, d'Alençon, de Bourbō, & de Bretaigne: mais ils ne firēt qu'vne tréue pour quelque temps. Pendant laquelle, & l'an 1445. Monsieur Iehan de Bourbon, Comte de Clermont, fils

1444.

1445.

du Duc Charles de Bourbon, accorda Iehanne de France, fille du Roy Charles ſeptieſme.

1447. L'an 1447. mourut ceſt illuſtre & excellent Prince Monſieur Louys de Bourbon, Comte de Vendoſme, grand-Maiſtre de Frãce, laiſſant pour ſucceſſeur Iehan deuzieſme du nom, ſon fils, Comte de Vẽdoſme, qui fut pere de François, ſucceſſeur audit Comté, & de Louys, Prince de la Roche-ſuryon, Chef de la branche de Montpenſier, qui eſt auiourd'huy. En ce meſme temps le Comte Gaſton de Foix, quatrieſme du nõ, eut querelle auec le baſtard de Vendoſme, fils naturel de Monſieur Louys de Bourbon, Comte de Vendoſme, (duquel ſont ſortis les Vicõtes de Lauedan, qui ont eſté depuis) pour raiſon du Vicõté de Villemur, que le baſtard vouloit occuper, ayant acheté le droict, que le Sieur de Montaut y pretẽdoit. Mais par Arreſt du Parlement de Paris, la piece fut adiugée au Comte de Foix, moyennant certaine ſomme, qu'il fut condamné de donner au Sieur de Montaut. Alors auſſi le ſuſdit Comte de Foix voyant que les Anglois de la garniſon de Bayõne auoyent ſaiſy vn ſien Chaſteau, nommé Guiſſon y mit le ſiege, aſſiſté de Monſieur Pierre de Foix, Sieur de Lautrect, ſon frere, &

Origine des viſcõtes de Lauedan.

du baſtard de Bearn, auec leſquels il chaſſa les Anglois:mais toſt apres ils reprindrent la place par la laſcheté du Gouuerneur que ledit Comte y auoit mis : tellement qu'il fallut y retourner,& faire vne nouuelle deſpenſe pour les en tirer.

L'an 1449. le Comte de Dunois & de Longueuille, grand Chambellan de France, eſtant Lieutenant general pour le Roy en Normandie, où il auoit dreſſé vne fort belle armée, vindrẽt vers luy ia vieil & ancien Capitaine, trois jeunes Princes, pour faire leurs eſſais : ſçauoir Monſieur Iehan de Bourbon, Comte de Clermont,fils aiſné du Duc Charles,accõpagné de toute la Nobleſſe de Beauuaiſi,Auuergne,Bourbonnois,& Beaujolois: Monſieur Iehan de Bourbon,Comte de Vẽdoſme,& Monſieur Charles de Bourgõgne, Comte de Neuers, menant auſſi vne grande troupé de Nobleſſe. Et au meſme temps le Roy commãda au Comte de Foix, ſon Lieutenant general en Gaſcogne, & au Vicomte de Lomagne,fils du Comte d'Armagnac,de courir ſus au Roy Iehan de Nauarre, allié des Anglois : dans les terres duquel entra le Foixien ſon gendre, & mary de Madame Eleonor de Nauarre, accompagné de ſept cens

lances,& dix mil homme de pied : auec lesquels print par force plusieurs places& forts, mesme le Chasteau de Mauleon de Sole, sur le Nauarrois. Lequel demandant à parlemẽter auec le Cõte,le voulut dissuader de ceste entreprinse, luy representant leur alliance. Sans auoir esgard à laquelle le Foixien luy declara, qu'il auoit cest honneur d'estre parent & sujet lige du Roy de France, & que pour sa Majesté il cõbattroit contre son propre pere:suppliãt le Nauarrois de croire, que hors ceste querelle il estoit prest à luy faire seruice,comme son beau-pere : monstrant en cela & la generosité , & la fidelité qui estoit en luy.Ce que voyant le Sieur de Lucé,à qui appartenoit ladite place de Mauleon, vint trouuer le Comte de Foix auec six cens cõbatans,& quittant la Croix rouge, promet la foy au Roy de France, ez mains dudit Sieur Comte,son Lieutenant general. Apres ceste victoire le Comte de Foix acheta le Viconté de Narbonnne,laquelle il donna à Monsieur Iehan de Foix, son fils puisné, qui depuis espousa Madame Marie d'Orleãs, sœur du Roy Louys douziesme dont sortit ce grand foudre de guerre Gastõ de Foix,Duc de Nemours, duquel nous parlerons en son lieu. En celle

mesme année le Roy alla en personne assieger la ville de Rouen, où estoient les Ducs de Sommerset,& le Capitaine Talbot. Apres la prise de laquelle il fut à Harfleur : durāt lesquels sieges lesdits Sieurs Princes de Bourbon, Comte de Clermont, & de Vendosme, ensemble Monsieur Charles de Bourgongne Comte de Neuers, ne l'abandõnerent point. Apres la prinse de Rouen & de Harfleur, le Roy fut aduerti, que Messire Thomas kiriet Anglois couroit la Normandie auec enuiron trois mil combattans : accompagné desquels il alla assieger Valonges. Au secours de laquelle sa Majesté enuoya Monsieur Iehan de Bourbon, Comte de Clermōt:lequel y arriua tard, par ce que le Gouuerneur l'auoit rēdue. Dont les Anglois furent plus encouragez qu'au parauant,& se trouuerent enuiron sept mil combattans, sortis de Bayeux & de Vire. Cecy entendu par le Comte de Clermont, accompagné du Comte de Perdriac & de Castres des Seigneurs des Rais, de Coitini, de Brezé, de Mōgascon, de Mouy, de Gamaches,& de Magni, suyuit l'ennemy jusques en vn village, nommé Fromigni, entre Bayeux & Carentan: où l'Anglois se disposa de receuoir les nostres, & se retrancha, ayant à doz

vne petite riuiere, auec plusieurs jardins, de sorte que mal-aisemẽt les nostres le pouuojẽt aborder. Dont aduerty le Connestable, qui estoit à Sainct Lo, auec le Comte de Laual, le Seigneur de Loheac, Mareschal de Frãce, & le Sieur d'Orual, fils du Sire d'Albret, vint se camper jusques à vn Moulin à vent pres de Fromigny, & ainsi fit retiter l'Anglois. Lequel estãt vn peu plus à descouuert, fut chargé par le Comte de Clermont si viuement, qu'il y demeura enuiron cinq mille Anglois, & de prisonniers mil quatre cens, ou plus, sans que ledit Sieur Comte perdit que dix personnes. En quoy on cognut que Dieu combattoit pour la France, & ce iour monstra ledit Sieur Comte de Clermõt, la vertu & magnanimitié naturelle de son origine, qui fut apres tesmoignée en presence du Roy, par tous les Capitaines & Chefs de l'armée, sur ce que le Connestable de Richemont disoit, que l'honneur de la victoire luy appartenoit, d'autant qu'il auoit donné occasion à l'ennemy de se presenter en bataille. Mais tout le loz fut adjugé au jeune Prince Bourbonnois, & la declaration en fut pronõcée par la bouche du Roy: tant estojent alors les Chefs & conducteurs des armées jaloux de leur hon-

neur & reputation. Ceſt acte ainſi heureuſement exploité, le Comte de Clermont vint aſſieger Bayeux, où il fit faire vne furieuſe batterie : & comme il ſe diſpoſoit pour donner l'aſſaut, le Roy arriua en perſonne à l'armée, ayãt auec luy le Roy de Sicile, les Ducs d'Alançon & de Calabre, les Comtes de Vendoſme, de Neuers, d'Eu, & pluſieurs autres: meſme Ferri & Iehan de Lorraine, fis d'Antoine, le Comte de Dunois, & vne infinité d'autres grands Capitaines, qui ne trouuerent pas bon de donner ledit aſſaut: lequel ſa Maieſté ne voulut permettre, ains feit eſſayer tous moyens de ne perdre point ſes bons ſujets qui eſtoyent dans la ville. Auſſi le Gouuerneur Anglois, qui eſtoit dedans, voyant qu'il ne pourroit tenir longuement, rendit la place par compoſition: tellement que le Roy accompagné de toutes ſes forces, conduites par le Comte de Dunois & de Longueuille, ſon Lieutenant general : aſſiſté pareillement dudit Comte de Clermont & du Conneſtable, alla aſſieger Caen, laquelle luy fut rendue quelques iours apres par le Duc de Sommerſet.

L'an 1451. le Roy deſpeſcha le Comte de 1451.
Dunois & de Longueuille, ſon Lieutenãt ge-

neral en Guyenne, & auec luy furent Monſieur Iehan de Bourbon, Comte de Clermõt, Monſieur Iehan de Bourbon, Comte de Vẽdoſme ſon couſin, le Comte de Perdriac, Meſſire Iaques Sieur de Pons, lequel amena plus de ſix-vingts Gẽtilſ-hommes ſes vaſſaux accompagnant monſieur Iehan d'Orleans, Comte d'Angouleſme, qui vint pareillemẽt en l'armée, aſſiſté des Seigneurs de Rochechouart, Rochefoucaut, & d'Aubeterre: auec tous leſquels le General de l'armée voulut aſſieger le Chaſteau de Montguyon, tenu par l'Anglois: & iceluy eſtant rendu, l'armée s'achemina à Blaye, & de là à Bourg, mettant ceux de Bourdeaux en grand effroy: à cauſe que peu au parauãt Amaniou d'Albret, Sieur de Tartas, troiſieſme fils du Sieur d'Albret, ieune & vaillant Seigneur, eſtant Gouuerneur de Bazas, eſtoit ſorti auec cinq ou ſix cens cheuaux, aduerti que le Maire de Bourdeaux Anglois eſtoit en campaigne auec ſix ou ſept mil Citadins, mal propres, & peu experimentez aux armes: leſquels il des-fit, & en laiſſa deux mil morts ſur la place, & enuiron deux mil deux cens priſonniers, dont ce ieune Cheualier acquit vn honneur ineſtimable, & fut cauſe d'vn grand auancement

aux affaires du Roy en Guyenne, parce que les Bourdelois estoyent demeurez fort mattez de ceste furieuse iournée. Partant le Cõte de Dunois ayant prins Bourg, y demeura quelque temps pour policer toutes choses: & cependant le Comte de Clermont menant auec luy le Comte de Vendosme son cousin, le Comte d'Eu & de Castres, auec vne partie de l'armee, alla asieger le Chasteau de Fronsac, lequel il boucla par mer & par terre: cependant que le Comte de Foix, Lieutenãt general outre la riuiere de Garonne, alla assieger Dax, que les Angloix auoyẽt reprinse par trahison: mais il la recouura, asisté du Sire d'Albret & des Seigneurs d'Orual & de Tartas, enfans d'iceluy, du Vicomte de Lautrec son frere, de messire Bernard de Bearn, aussi son frere naturel, du Sieur de Goudrin, de Ros, de Benac, du Vicomte de Lauedan, & plusieurs autres. Au mesme temps aussi le Comte d'Armagnac, suyui de ses enfans, Iehan, Iaques, & Charles, du Comte de Cuminge son bastard, & de la Noblesse de Rouergue, Quercy, & Agenois, vint assieger Rieux en Bourdelois : mais ce siege fut rompu par le commandement du Comte de Longueuille. Quant au siege de

Fronſac, le Prince Bourbonnois beſongna ſi bien que treues furent faites, à la charge, que ſi dans certain temps les aſſiegez n'eſtojent ſecourus ils rendrojent la place. Et le jour venu, le Prince comparut auec ſes troupes, qui eſtojent des Comtes de Vendoſme, de Pontieure, de Caſtres, des Sieurs de Turéne, de la Rochefoucaut, Grignaux, Rochechouart, & Commercy. A ceſte cauſe ceux de Fronſac tenans leurs conuention, liurerent la place: en laquelle entra ledit Sieur Cõte de Clermõt, & en print poſſeſſiõ pour le Roy. Apres le ſiege de Fronſac furent faits Cheualiers Monſieur Iehan de Bourbon, Comte de Vendoſme, & ſon frere naturel Iehan de Bourbon, le Vicomte de Turene, le Sieur de la Rochefoucaut, de Commercy, de Rochechouart, de Grygnaux, des Barres, de Monmorin, de Bordeille, de Fontenilles, d'Eſtauge, & ce Triſtan l'Hermite, tant renommé ſous le Roy Louys onzieſme.

1452. L'an 1452. la ville de Bourdeaux fut rẽdue entre les mains du Comte de Dunois & de Longueuille, Lieutenant General pour ſa Majeſté en la guerre de Guyenne: & le jour de la reddition d'icelle, Monſieur le Chancellier de France y entra, armé d'vn corſelet

d'acier fort riche, ayant pardessus vne casaque de velours cramoisi: pour monstrer que la dignité de Chancellier de France n'est point du tout voüée à la longue robbe, & que les Anciens y estoyent appellez, apres auoir longuement seruy les Roys à la guerre : comme en effect ce chef de la justice est commis & employé aussi bien aux conseils sur le faict militaire, que sur la police du Royaume. Ce qui doit seruir de response aux enuieux calomniateurs qui sont de la Ligue de nostre temps, lesquels blasment injustement Messire Philippe Hurault, aujourd'huy Chancellier de France, d'auoir accepté le Gouuernement d'Orleans, Blois, & autres pays voisins, dont il a pleu à sa Majesté l'honorer, puis que cela n'est aucunement incompatible auec sa charge, dignité, & qualité de Chancellier. Or du temps que ladite ville de Bourdeaux fut retirée des Anglois, Monsieur le Chancellier, qui lors estoit, receut le sermẽt de fidelité que firent entre ses mains Gaillard de Durefort, Sieur de Duras, Andre de Lansac, le Sieur de Montferrand, & quelques autres, qui auoyent tousjours suyui le party des Anglois contre le Roy de France. Lequel despescha incontinant commission à Monsieur Iehan de Bour-

bon, Cõte de Clermõt, pour eſtre ſon Lieutenãt en la ville de Bourdeaux, pays de Guyenne & de Bourdelois : & en ſon abſence, le Sieur de Coitiny, Seneſchal de Bourdeaux. Cependant Monſieur de Longueuille manda les Comtes de Foix, d'Armagnac, Vicomte de Lautrec, de Lomagne, au Sire d'Albret & auec eux alla mettre le ſiege à Bayonne, accomgné du Sieur de Paneſac Seneſchal de Tholoſe, des Sieurs de Monteſpan Bertrand & Roger freres, Bernard de Bearn, baſtard de Foix, des Sieurs de Benac: Lauedan, d'Auſſum, Leſpinaſſe, de Chabanes, de Curton, & pluſieurs autres, qui firent deux camps: à l'vn deſquels cõmandoit ledit Sieur Cõte de Lõgueuille, & en l'autre le Comte de Foix, qui eſtoit Lieutenãt general pour le Roy en Guyenne outre la riuiere de Garonne. Auec leſquels les Bayonois firẽt compoſition, ſi bien que les deux Generals de l'armée entrerent dans Bayonne, chacun par ſa porte: & depuis le camp fut rompu, & la plus part des Seigneurs & Capitaines ſ'en allerent à Tailleboug, où le Roy les attendoit, & dela en Anjou & Touraine pour ſe rafreſchir. Mais comme ſa Majeſté eſperoit jouyr de quel-

que repos, les troubles recommencerent en Guyenne par la trahiſon des mauuais François qui eſtoyent à Bourdeaux, tels qu'eſtoyent les Seigneurs de Duras, de Montferrand, de la Lande, d'Anglade, de l'Eſparre, & quelques autres, leſquels comploterent auec l'Anglois, & chaſſerent de la ville le Sieur de Coytini, Lieutenant du Comte de Clermont, qui pour lors eſtoit en Court pour ſe rafreſchir des guerres paſſées. Ceſte nouuelle troubla fort le Roy, qui eſtoit pour lors à Tours : tellement qu'il deſpeſcha à l'inſtant ledit Seigneur Comte de Clermont, pour aduiſer à ce qu'il auroit à faire eſtant ſur le lieu ſelon ſa charge de Lieutenant General en Guyenne. Sadicte Majeſté luy bailla pour aſſiſtance les Seigneurs de Loheac & de Ialonges Mareſchaux de France, les Seigneurs d'Orual, fils du Sieur d'Albret, de Gamaches, de Alin, de Pauluy, & autres, juſques à cent hommes d'armes. Cependant l'Anglois accompagné des traiſtres ſuſdits, faiſoit ſon profit de noſtre incommodité: de ſorte que le Capitaine Talbot, le Sieur de l'Iſle ſon fils, & le baſtard de Sommerſet, mirent la

plus part du Bourdelois en la puiſſance de leur maiſtre. Au moyen dequoy les noſtres ne faiſoyent que parer au coups iuſques au renouueau de l'an 1454. que ledit Sieur Comte de Clermont,qui a eſté en ſon tẽps le plus grand fleau que les Anglois ayent eu en Frãce, & qui a autãt ſerui le Roy pour les chaſſer de Guyenne, qui fit Camillus aux Romains pour chaſſer les Gaulois de la ville,ſe mit aux champs. Ce Prince donc ayant aſſemblé ſes forces,les diuiſa en deux.En l'vne il commandoit, auec laquelle il alla en Medoc, aſſiſté des Sieurs d'Albret, de Valpergue, du Vicõte de Turéne,de Lauedan, de Leſcun, de Benac, de Lauſun,où il fit le degaſt par tout le païs de Bourdelois, print Caſtelnau de Medoc,& Blanquefort,eſtimé preſque imprenaBle, qui appartenoit au traiſtre Sieur de Duras,qui eſtoit auec l'Anglois. En ce ſiege vindrent auſſi les Sieurs de Puch & de Lais,conducteurs des troupes que le Comte d'Armaignac auoit enuoyées. De là ledit Sieur Prince fut à Langon, puis à Villandrau, qui eſtoit auſſi audit Sieur de Duras, par la ſucceſſion de la maiſon d'Agut aduenue à celle de Duras, qui s'eſtoit alliée de ce Sieur de Villandrau,vn des plus grands voleurs de ſon

temps

temps,& qui pour ſes pilleries auoit eſté banny de France par le commandemẽt du Roy. Au meſme temps auſſi le Comte de Foix, le Sieur de Lautrec,de Saintraille,de Miucens, d'Aſté,de Barbazan, & le baſtard de Bearn, paſſerent la riuiere de Garonne pour aſſieger Cadillac, place forte,appartenant au Captal de Buch, Comte de Benauges : où ils furent longuement:mais durant le ſiege le Sieur de Saintraille alla prendre S. Macaire. Au ſiege de Cadillac le Cõte de Foix faillit à eſtre aſſaſſiné par le Capitaine Gaillardet, qui cõmandoit au Chaſteau,d'où il eſtoit ſorti, ſous pretexte de parlementer. De fait ſe trouuant ſeul auec ledit Comte, mit la main au poignard pour le tuer : mais iceluy Comte s'en eſtant aduiſé,le fit retirer,& ſe tint ſur ſes gardes. En l'aſſaut de ceſte place ſe porterent fort vaillamment les Sieurs de Lautrec, frere dudit Sieur Comte, les Sieurs de Mirepoix, de Miucens, & d'Audoins Seneſchal de Bearn : leſquels apres la prinſe de la place furent faits Cheualiers par ledit Sieur Comte leur general : qui par le commandement du Roy alla mettre le ſiege deuant Genſac, laquelle place il print, & força les Anglois de ſe retirer auec vn baſton blanc ſeulement.

D'autre costé les Sieurs Mareschaux accompagnez du Cõte de Perdriac & de Castres, du Sieur de Chabannes, grand Maistre de l'hostel du Roy, du Sieur de Bueil Admiral, du Comte de la Bessiere Messire Pierre de Beauueau, allerent assieger Castillon, par le commandemant dudit Sieur Cõte de Clermõt, qui estoit General de toutes les armées de Guyenne à cause de son Gouuernement. Dequoy aduerti le Capitaine Talbot, & voyant les forces du Prince de Bourbon Comte de Clermont esparses en trois armées dans la Guyenne, voulut aller donner dessus les Mareschaux, desquels il estoit plus pres, auec ses troupes: mais il y perdit la vie, & auec luy le Sieur de l'Isle son fils, & bien quatre ou cinq cens Gentils-hommes Anglois ou Gascons, & grand nombre de fanterie. Ce que sachans ceux de Castillon, se rendirent. Et de là l'armée desdits Seigneurs passa à Sainct Million, & à Libourne, les habitans desquelles places ne se firent point forcer à se remettre en l'obeissance du Roy. Apres toutes ces victoires, & prinses de places, le Roy vint en personne en Guyenne, & assembla toutes les forces pour le siege de Bourdeaux, qui seule estoit ez mains de l'Anglois. Sa Majesté dõc

voulut faire deux camps, l'vn par mer du costé de Larmont, où il estoit en personne accompagné de Monsieur Charles de Bourgõgne, Comte de Neuers, Iehan de Bourbon Comte de Vendosme, & des mareschaux, qui auparauant souloyent estre auec le Comte de Clermont: l'autre par terre du costé des Landes, sur laquelle commandoit Monsieur le Comte de Clermont, ayant auec luy les Comtes de Foix, les Vicomtes de Lautrec, de Villemur, de Narbonne, & de Turéne, les bastards d'Armaignac & de Foix, les Sieurs d'Albret, d'Orual, de Lescun, d'Andoins, & vn infiny nombre d'autres, montans à plus de douze cẽs lances, & bien dix mille Fãtassins, la pluspart Gascons, Bearnois, ou du pays de Languedoc & de Rouërgue. Dedans la ville estoyent les Sieurs de l'Esparre, de Duras, d'Anglade, de Rosan, & de l'Isle en Perigort, auec quelques Milors Anglois, faisans bien huict mille combattans, qui tindrent assez long temps. Toutesfois en fin, voyans qu'il n'y auoit esperance ny d'estre longuement munis de viures dedãs la place, ny de forcer l'armée Royale, la ville fut rendue. En la capitulation de laquelle fut dit, que les Anglois se retireroyent où bon leur sembleroit, auec

ſauf-conduit de ſa Majeſté : mais qu'il ſeroit loiſible à icelle de bannir de ſon Royaume,& confiſquer les biens des Gentils-hommes, François, qui luy auoyent auparauant iuré la foy, & depuis luy auoyent eſté traiſtres. Ce qui fut executé en la perſonne des Sieurs de Duras,d'Anglade, de Roſan, & de l'Eſparre. Car le Captal de Buch & de Candale, ores qu'il fuſt du parti Anglois, n'auoit pas auparauant iuré la foy au Roy de Frãce, ains auoit capitulé auec le Comte de Dunois, lors General de l'armée Royale, qu'il pourroit deliberer quelque temps,ſ'il ſuyuroit le parti Anglois,ou ſ'il ſe feroit François,pendant lequel la ville de Bourdeaux fut repriſe par les menées des ſuſdits traiſtres, leſquels furent bannis de France,& leurs biens confiſquez:ayans laiſſé quelques vns deux,meſme celuy de Duras, l'exẽple à leurs enfans, d'eſtre auſſi mauuais François que leurs peres. Et à la verité ie puis dire, qu'il ſe remarque en l'hiſtoire des guerres de nos ayeulx cõtre les Anglois, que la plus part de ceux, qui lors eſtoyent mauuais ſujets de leur Roy naturel,& peu fideles à la Couronne, ſont aujourd'huy Eſpagnols, Lorrains & ligueurs contre le Roy, Eſtat de France, & Princes du ſang Royal. Tant y a

que pour ne rien laiſſer de ceſte Hiſtoire. Il faut ſçauoir que ledit Sieur de Duras demeura banny & fugitif de France juſques à l'an 1477. que le Roy Louys onzieſme, ennemy de ce que ſon pere auoit aimé, & amy de ce qu'il auoit hay, luy octroya la remiſſion & luy fit rendre toutes ſes terres: meſme à Regnaut de Durſort Sieur de Beaumont en Agenois, frere dudit Sieur de Duras, qui auoit auſſi tenu le party Anglois, ſa Majeſté donna la moitié de la Seigneurie du port Saincte Marie, par indiuis auec le chapitre de l'Egliſe Sainct Capraiſt. Or apres le recouurement de Bourdeaux, le Roy loua fort tous ceux qui luy auoyent aſſiſté, mais ſingulieremẽt Monſieur Iehan de Bourbon, Comte de Clermont, comme celuy qui auoit ſans ceſſe fait teſte aux Anglois, & nonobſtant leurs forces s'eſtoit tousjours oppoſé à eux. Apres luy eurent le prix le Comte de Foix, les Sieurs de Lautrec, d'Albret, d'Orual, de Leſcun & d'Andie. Au reſte ſa Majeſté deſirant prouuoir à l'aduenir, pria le Comte de Clermont de continuer en ſon deuoir, & demeurer ſon Lieutenant General en Guyenne, luy laiſſant de belles troupes de gendarmerie, & grand nombre de Cheualiers pour ſon conſeil, auec

quantité d'artillerie & de moyens : exhortant le Comte Gaston de Foix, les Sieurs de Lautrec, d'Albret, & d'Orual, de luy assister, acceptant pour sien le seruice qu'ils feroient au Prince de Bourbon en cest endroit. Commanda encor, & designa les deux Chasteaux, qui sont à Bourdeaux, l'vn appellé le Chasteau Trompette, l'autre du Ha, dans lesquels ledit Sieur de Bourbon meit par apres grand quantité d'artillerie, & bonne & forte garnison.

Pendant que ledit Sieur Comte de Clermont estoit à Bourdeaux, & l'an 1455. il eut cõmandement du Roy d'aller saisir le Comte d'Armagnac, & toutes les terres d'iceluy: à cause qu'iceluy Comte auoit empesché celuy, que le Roy auoit prouueu de l'Archeuesché d'Auch, & auoit voulu vser de droict de Regale en ses terres : D'ailleurs aussi, par ce qu'il estoit diffamé d'entretenir trop priuément sa propre sœur : pour espouser laquelle il auoit esté si impudent de demander dispense au Pape, Calixte 3. Espaignol Cathalan, laquelle il auoit obtenue. Parquoy ledit Sieur Duc s'y achemina, assisté du Sieur de Loheac, André de Laual, Mareschal de France, du Sieur de Chabãnes, Comte Dammartin, &

Le Pape Calixte dóne dispence au Cõte d'Armagnac d'Espouser sa sœur.

plusieurs autres : & si enuoya d'autre part vne armée en Rouërgue, pour mettre tout le pays en l'obeyssance de sa Majesté, Et fut tellement besongné, que le Prince de Bourbon print Lectore, & tout le reste du Cõté d'Armagnac, & autres places appartenans audit Comte : lequel s'en fuit vers Aragon, où il auoit quelques terres. Peu apres, & l'an 1456. enuiron les festes de Noel, mourut Monsieur Charles premier du nom, Duc de Bourbon, Grand-Chambellan de France, laissant pour successeur ce grãd & magnanime Prince Iehan de Bourbon deusiesme du nom, Comte d'Auuergne, de Forests, & Seigneur de Beaujolois, qui depuis fut pareillement prouueu de l'Estat de Grand-Chambellan, que souloit tenir son pere, & si parapres fut Connestable de France, ainsi que nous verrons.

Iehan deusiesme du nom, sixieme Duc de Bourbon, Iehan aussi deusiesme Comte de Vendosme.

APRES le decez de Monsieur Charles de Bourbon suruesquirent messire Iehan Duc de Bourbon, Iaques, & Pierre, Sieur de Beaujeu, freres, enfans dudit

Charles. Ce Iaques fut celuy, qui alla trouuer le Roy Louys onziesme à Auesnes en Hainaut, pour l'accompagner en Frãce, auec le Duc de Bourgongne, & les Comtes de Charolois, de Neuers, & d'Estampes, l'An 1461. apres le decez du Roy Charles septiesme son pere. Où estant sa Majesté se prepara pour aller à Rheims au Sacre: auquel le Duc de Bourbon assista, & tint la place du Duc d'Aquitaine: Iehan Comte d'Engoulesme, celle du Duc de Normandie: Monsieur Iehã Comte de Vẽdosme estoit au lieu du Comte de Tolose: Charles Cõte de Neuers, pour le Comte de Flãdres: Charles Comte d'Eu, pour le Comte de Champaigne. Apres lequel acte sa Majesté desapoincta le Sieur de Bueil Admiral de France, & donna ceste dignité à Mesire Iehan d'Andie, bastard d'Armaignac, Sieur de Lescun, duquel est sortie la maison de Riberac, & auquel sadite Majesté donna depuis la Seigneurie de Sauueterre, voisine du Comté de Cuminge: & si fut fait Mareschal de France. Fit pareillement espouser la fille de Monsieur Charles d'Anjou, Cõte du Maine, à Monsieur Iaques d'Armagnac, Comte de la Marche & de Castres, fils aisné du Comte de Perdriac, & de Mada-

1461. Louys xj. Roy de France.

Origine de la maison de Riberac.

me Cleonor de Bourbon. Il donna par meſme moyen à meſſire Anthoine de Chaſteauneuf, Sieur de Lau, grand Seneſchal de Guyenne, l'vn de ſes plus fauoris, les terres de Duras & de Blanquefort, iadis appartenãs à Gaillard de Dureſort, Sieur de Duras, banni & fugitif en Angleterre pour ſes trahiſons.

L'an 1462. le Roy Louys prié par le Roy Iehan d'Aragon & de Nauarre, enuoya Monſieur Iaques d'Armaignac, Cõte de la Marche & de Caſtres, faire la guerre aux Cathalans, qui s'eſtoyent reuoltez contre ledit Roy Iehan leur Seigneur : lequel appella depuis Gaſton quatrieſme du nom, Comte de Foix, ſon gendre, mary de Madame Eleonor de Nauarre, pour eſtre General de ſon armée durant ceſte guerre. Et auec ce Comte paſſerẽt en Cathalogne les Sieurs d'Albret, d'Orual, & de Tartas, ſes enfans, le Vicõte de Lautrec, frere du Foixien, le Vicomte de Lomagné, fils du Comte d'Armaignac, & pluſieurs autres, qui menerẽt ceſte guerre iuſques à ce que la paix fut faite. Et lors fut pareillement accordé le mariage de Madame Magdeleine de France auec Gaſton, fils aiſné dudit Cõte de Foix : lequel mourut pluſtoſt que ſon pere, & laiſſa ſuruiuans François Phebus & 1462.

Catherine de Foix ſes enfans, qui depuis recueillirent la ſucceſſion de Foix & de Nauarre de par leur ayeul & ayeule paternels: & ladite Catherine eſpouſa Iehan d'Albret, fils du grand Alain d'Albret.

1464. L'an 1464. commença le meſcontẽtement des Princes contre le Roy. Dõt le Duc Iehan de Bourbon aduertit ſa Majeſté, à fin qu'elle y aduiſaſt, le ſuppliant au reſte de l'excuſer, ſ'il n'alloit en Court: par ce qu'il eſtoit auſſi des mal-contents: d'autant qu à tort & ſans occaſion ſa Majeſté l'auoit deſappointé du Gouuernement de Guyenne, pour le dõner au baſtard d'Armaignac, apres ce que ledit Sieur Prince eut tant trauaillé à recouurer le pays & le retirer de la main des Anglois. Car à la verité ledit Duc Iehan de Bourbon eſt celuy, qui en a receu le plus d'honneur & de louange par les hiſtoires. Lors eſtoit auſſi de la partie des Princes, le Duc de Lorraine Iehan de Calabre, fils du Roy René d'Anjou, mal-content à cauſe de la ville de Sauonne, laquelle le Roy auoit rendue à François Sforce, Duc pretendu de Milan. Ceux de Bourgongne eſtoient pareillement en mauuais meſnage pour pluſieurs occaſions: tellement qu'il ne reſta que Monſieur Iehan de

Bourbon Comte de Vendosme, qui ne voulut iamais abandonner la querelle du Roy: moins encor permettre, que Messieurs François & Louys ses enfans suyuissent autre parti: ores que l'histoire dit, qu'ils n'estoyent pas plus caressez ny mieux aimez ou fauoris de sa Majesté, que les autres. Auec le Roy estoit aussi Mõsieur Charles d'Artois, Comte d'Eu, qui fut le dernier de ceste famille. Pour lors Madame Iehanne de France, femme du Duc Iehan de Bourbon, fit tant, qu'elle accorda le Roy son frere auec son mary, lequel estoit de la ligue, auec monsieur Charles de France, frere du Roy, Iehan d'Anjou Duc de Lorraine, Iehan Duc d'Alançon, François Duc de Bretagne, Charles de Bourgõgne Comte de Charolois, Iaques d'Armaignac Cõte de la Marche & de Castres, Duc de Nemours, Iehan Comte d'Armaignac son Oncle, Iehan Comte de Dunois & de Longueuille, bastard d'Orleans, Louys de Luxembourg Comte de S. Pol, Charles Sieur d'Albret, pere du grand Alain, & Antoine de Chabãnes Comte Dammartin. En l'accord fait l'an 1465. 1465.
auec le Duc de Bourbon, furent compris les Comtes Dammartin, d'Armaignac, & de Castres, ensemble le Sieur d'Albret, qui tous

eſtans alors auec ledit Sieur Duc de Bourbō, iurerent & ſignerent en preſence de deux Notaires Apoſtoliques,ſous peine d'excommunication au premier qui viendroit au contraire. Neantmoins quelque accord qu'euſt fait le Duc de Bourbon auec ſa Majeſté, les Ducs de Bourgōgne & de Lorraine ne quitterēt point leur entreprinſe:ains le Bourguignon vint auec ſon armée és enuirons de Paris,& fut donnée audit an 1465. la bataille de Mōtlheri:en laquelle eſtoyēt auec le Roy, Iehan ſecond du nom,Comte de Vendoſme, François & Louys de Bourbon enfans d'iceluy,l'vn deſquels ieunes Princes fut prins par les Bourguignons. D'autre part le Roy, qui eſtoit homme fort feint & diſſimulé,pendant qu'il negotioit auec le Duc de Bourbō pour faire paix,auoit eſcript au Duc de Milan de luy courir ſus:tellement que ceſtuy-cy paſſāt par le Piemont,ſous la permiſſion du Duc de Sauoye,entra en Beaujolois & Foreſts. Dont ledit Sieur de Bourbon fut tant irrité, qu'il ſe ietta en campagne,& ſe joignit derechef à la ligue des autres Princes:où il fit ſi bien, qu'il eut intelligence dans la ville de Rouā, de laquelle ſ'eſtant ſaiſi ſ'enſuyuit la Paix generale, par laquelle le Roy donna la Normandie

à Monſieur ſon frere,& contenta tout le reſte des Princes de ſon ſang, qui auoyent commencé vn tel jeu par leur meſcontentement.

Apres la paix, le Roy, qui ſe ſçauoit ayder du temps & des occaſions, pour attirer & obliger à ſoy le Duc de Bourbon,luy donna le gouuernement du pays de Languedoc, duquel il deſappoincta Monſieur le Comte du Maine. Et d'autant que ceux de Rouen & de Normandie ſ'eſtoyent mutinez contre Monſieur Charles de France, leur nouueau Duc, ſa Majeſté voulut,que ce vaillãt & bon Prince de Bourbon entreprint (comme il fit) la conqueſte de Normandie,ſur celuy meſme, pour lequel quelques mois au parauant il l'auoit gaignée ſur le Roy. Ainſi le Duc de Bourbon paſſa en Normandie:& ayant intelligence auec les Capitaines & Gouuerneurs de pluſieurs places, les remeit ez mains du Roy. Lequel ſ'y achemina en perſonne, ayant reſtably le Sieur de Loheac en ſon office de Mareſchal de France, duquel il l'auoit depoſé en la guerre du bien public. Et ſi donna à ſon frere,Sieur de Chaſtillon,tous deux freres du Sieur de Laual,mary de Françoiſe de Dinan, Dame de Chaſteau-briand, l'Eſtat de grand-Maiſtre des eaux & foreſts de France, qui

estoit alors vne charge fort honorable. Le Roy ayant fait vn tour par la Normandie, s'en retourna, y laissant Monsieur le Duc de Bourbon : lequel print depuis Eureux, Vernon, Louuiere, & plusieurs autres places qui restoyent, lesquelles il alla assieger, conduisant l'armée Royale.

1466. L'an 1466. le Roy aduerti que Monsieur son frere & le Bourguignon vouloyent pratiquer l'Anglois pour descendre en Frãce, feit passer en Angleterre Monsieur Matthieu, bastard de Bourbon, Comte de Roussillon, Admiral de France, auec l'Euesque de Langres, & le Sieur de la Barde, pour destourner ce coup. Ce qui n'empescha pas pourtant, que le Duc de Bretaigne n'entrast, en faueur de Monsieur frere du Roy, dans la Normandie, où il print plusieurs places. Tellement que le Roy y enuoya derechef Monsieur Iehan Duc de Bourbõ, & Messire André de Laual, Sieur de Loheac, Mareschal de France, qui reprindrent la ville d'Alençõ, laquelle le Duc Iehã auoit mise entre les mains du Bretõ, en faueur de Monsieur : mais il y auoit laissé Monsieur René d'Alẽçon, son fils, Cõte du Perche, qui la rẽdit au Duc de Bourbõ, Lieutenãt du Roy en ceste armée. Et au partir de là, sa Majesté

aduerty q̃ le Bourguignon s'aprochoit de Paris, craignãt qu'il n'eust quelque intelligẽce en la ville, y enuoya ledit Sieur Duc de Bourbõ, & fit tenir le Mareſchal de Loheac à Rouen, ſa Majeſté s'eſtant retiré au Mans, accompagné du Roy de Sicile, de ſon frere Charles d'Anjou, du Duc de Nemours, du Sieur d'Albret, & de leurs troupes: apres auoir dõné cõmiſſiõ au baſtard de Bourbõ, Admiral de Frãce, de conduire l'armée contre les Bretons en Normãdie. Enquoy il ſe porta ſi biẽ, qu'il les chaſſa de Bayeux, & quelques autres forteresses: & ſi il euſt mieux fait, ſans l'accord qui ſe pratiqua cependant entre le Roy & Monſieur ſon frere. Enuiron le meſme temps fut faite à Paris vne aſſemblée des Seigneurs de tous ordres pour policer le Royaume: de laquelle troupe le Roy nomma pour Chef & Preſident Monſieur Iehan d'Orleans, Comte de Dunois & de Longueuille, lequel il auoit gaigné peu au parauant, & l'auoit deſ-vny de la ligue de Monſieur Charles, frere de ſa Majeſté.

L'an 1468. le Roy Louys fit le voyage de Perõne vers le Duc Charles de Bourgongne, accõpagné du Duc de Bourbõ, d'Antoine de Chabannes Comte Dãmartin, duquel 1468.

ſont yſſus les Seigneurs de Curton, & quelques autres, en fort petit nõbre, pour mõſtrer au Bourguignon, qu'il ne ſe desfioit aucunemẽt de ſa fidelité. Auſſi fut en ce voyage accordée la paix ẽtre le Duc Charles: & le Roy, en faueur des Princes d'Anjou, permit au Duc Ieã de Calabre & de Lorraine, de leuer des forces pour paſſer en Cathalogne, à la conqueſte du pays, que leſdits Princes pretendoyent leur appartenir: ſi bien qu'il y alla auec grandes troupes, conduites par le Cõte
1469. Iehan d'Armaignac, auquel l'an 1469. le Roy auoit enuoyé commiſſion pour ce faire. Mais ce voyage ne fut pas de grand fruit, à cauſe de la mort dudit Sieur Iehan d'Anjou. Au meſme temps ſa Majeſté enuoya en Caſtille Monſieur Charles Cardinal d'Albret, frere d'Alain d'Albret, homme ſçauãt & eloquent ſelon le ſiecle, pour deſtourner le Roy Henry quatrieſme de Caſtille, de faire ligue auec l'Anglois, & pour pratiqer le mariage d'Yſabella, ſœur dudit Roy, auec Monſieur Charles de France, frere de ſadite Majeſté. En quoy ledit Sieur Cardinal negotia ſi biẽ, que tous les deux articles luy furẽt accordez. Depuis, & l'an 1470. le Comte d'Arma-
1470. gnac eſtant de retour en France du voyage de Ca-

de Cathalogne, le Roy le deſ-vnit d'auec Monſieur, frere de ſa Majeſté, en la ligue duquel il eſtoit entré : promettant ſadite Majeſté au Prince Charles ſon frere, de luy donner la confiſcation des biens dudit Comte, ſ'il vouloit conniuer à ſa ruïne, comme il fit: Tellement que le Roy deſpeſcha le baſtard de Bourbon & le Comte Dammartin, qui ſe ſaiſirent de toutes les places & terres dudit Comte, qui ſ'en eſtoit fuy hors du Royaume vers le Roy de Caſtille: où il ſe tint juſques à ce qu'il ſçeut que Mõſieur frere du Roy auoit reprins la defenſe de ſa cauſe, voyant que le Roy ſon frere l'auoit trompé. Car il auoit donné à ſes fauoris la plus part des biens dudit Comte. Partant ſon Alteſſe eſtant Duc de Guyenne, rappella le Comte d'Armagnac, comme nous verrons apres.

En ceſte meſme année le Roy voulut aſſembler ſon Conſeil General ſur le fait de la guerre, qu'il deliberoit de faire contre la maiſon d'Yorck en Angleterre, à cauſe qu'Edouard auoit volé le Royaume à ceux de Lãclaſtre. Parquoy ſa Majeſté aſſembla tous les Princes de ſon ſang en la ville d'Amboiſe: où ſe trouuerent Monſieur Charles de France, frere de la Majeſté, Mõſieur Iehan deuſieſme

du nom, Duc de Bourbon, Pierre de Bourbõ Sieur de Beaujeu, ſon frere, Monſieur Iehan ſecond du nom, Comte de Vendoſme : & là furent faites les fiançailles entre Edoüard fils de Henry de Lãclaſtre, priſonnier en Angleterre, & Anne fille du Cõte de Vuaruic. Auſſi fut jurée la ligue entre le Roy de France & les Princes Anglois de la maiſon de Lanclaſtre. En la meſme aſſemblée, le Roy propoſa de faire la guerre au Duc de Bretaigne : mais les Princes, qui eſtoyent auec ſa Majeſté, le prierent de ſe reconcilier auec ledit Duc. Ce qu'il fit. Et pource leſdits Seigneurs, ſçauoir Mõſieur, le Roy de Sicile, Meſſieurs de Bourbon, les Comtes d'Eu & de Dunois, furent à Saumur, pour voir le Duc Breton, & traiter vn accord amiable entre ſa Majeſté & luy: comme ils firent, au contentement de l'vn & de l'autre. Et peu apres mourut ce grand & vaillant Capitaine Monſieur Iehan d'Orleãs, Comte de Longueuille, qui laiſſa Monſieur François d'Orleans ſon fils, & ſucceſſeur en tous ſes biens, terres, & Seigneuries.

L'an 1471. le Duc de Bourbon eſcriuit
1471. au Duc de Bourgongne, le priant de prendre garde à luy. Car il auoit de mauuais ſeruiteurs pres de ſa perſonne, qui aduertiſſoyent

le Roy de tous ses desseins. Partant qu'il pensast à se reconcilier à bon escient auec sa Majesté: car autrement il ne voyoit pas le moyẽ, qu'il peust euiter sa ruïne entiere. De faict, incontinent apres le Roy resolut la guerre cõtre le Bourguignon: & alla sa Majesté en personne auec Mõsieur son frere, du costé de Picardie, ayant deputé pour aller en Bourgongne vers le Masçõnois & Charolois Mõsieur Gilbert de Bourbon, Comte Dauphin d'Auuergne & de Montpensier, fils de Louys, lequel estoit puisné de Mõsieur Iehan, premier du nom, Duc de Bourbon, frere de Charles: ledit Gilbert cousin germain de Monsieur Iehan Duc de Bourbon, second du nõ. Et auec ledit Gilbert fut enuoyé Iehan d'Andie, Cõte de Cuminge, Gouuerneur du Dauphiné: lesquels se firẽt Maistres du plat pays, & prindrent plusieurs prisonniers, mesme des-firent toutes les troupes que le Bourguignon y enuoya. Mais sur le poinct qu'ils estoyent apres à faire quelque bõ seruice, on leur fit le hola, & furent contraints de se retirer par le commandement du Roy.

L'an 1472. mourut à Libourne Gastõ, Prince de Vienne, fils de Gaston quatriesme Comte de Foix, & de Madame Eleonor de 1472.

Nauarre, heritiere de Madame Blãche ſa mere, & du Roy Iehan d'Aragon: ſuruiuans à luy François Phebus, & Catherine: auſquels le Roy Louys onzieſme ordonna tutrice Madame Magdaleine de Frãce ſa ſœur, leur mere: laquelle fit en ceſte qualité la foy & hommage deſdites terres au Roy. Le Comte Gaſton de Foix auoit auſſi vn autre fils, nommé Iehan, Vicomte de Narbonne: duquel, & de Madame Marie d'Orleans, ſœur du Roy Louys douzieſme naſquirent Gaſtõ de Foix, Duc de Nemours, & Germaine de Foix, femme du Roy Fernand d'Aragon, fils du ſecond mariage dudit Iehan. Le troiſieſme fils dudit Comte Gaſton quatrieſme, fut Mõſieur Pierre de Foix, Cardinal du Sainct ſiege de Rõme. Le quatrieſme fut Iaques, qui mourut ieune. Il eut auſſi quelques filles, ſçauoir Marie, femme du Marquis de Montferrat, du ſãg des Paleologues Empereurs de Conſtantinople: Iehanne, femme de Iehan dernier Cõte d'Armaignac, laquelle mourut ſans enfans: Marguerite, femme de Françoys Duc de Bretaigne, dont naſquit Madame Anne de Bretagne, deux fois Royne de France, de laquelle ſont yſſus nos Roys Henry ſecond & ſes enfans. La quatrieſme Catherine, femme du

Comte de Candale, desquels nasquit fils & fille. Le fils fut Comte de Benange, Captal de Buch, Comte d'Estrac, de par sa femme, pere du feu Sieur de Candale, & de François Monsieur de Candale, Euesque d'Aire, dernierement decedé. La fille fut mariée au Roy d'Hongrie. En la mesme année, & peu apres, mourut Monsieur Charles de France, frere du Roy, Duc de Guyenne, où sa Majesté fut en personne, pour mettre tout en son obeissance, ordonnant Monsieur Pierre de Bourbon, Sieur de Beaujeu, depuis son beau-frere, & frere du Duc Iehan de Bourbon, son Lieutenant general ez pays & Duché de Guyenne. Et de là, sa Majesté delibera de rõpre la paix faite auec le Bourguignon. De faict, il donna charge à diuers Seigneurs & Capitaines de luy faire guerre en diuers endroits, tant en Picardie, Bourgongne, qu'ailleurs. Mais particulierement furent commandez Monsieur Gilibert de Bourbon, Comte de Mõtpensier, & son fils Dauphin d'Auuergne, vers le Masconois & Charolois, où ils donnerẽt de grãds affaires au Bourguignon. Toutefois en fin Messire Odet d'Andie, Sieur de Lescun, pratiqua tellement auec sa Majesté, que tréues furent accordées entre le Roy & les Ducs de

Bourgõgne & de Bretaigne, iuſques au mois de Iuin 1 4 7 4. Pendant ces entrefaites Mõſieur Pierre de Bourbon, Sieur de Beaujeu, Lieutenant general en Guyẽne, fut à Lectore par le commandement du Roy, pour aduiſer à la munition de ceſte place: d'autant que ſa Majeſté auoit aduertiſſement des menées du Comte Iehan d'Armaignac, tant en Caſtille qu'en Aragon. Mais eſtant ledit Sieur de Beaujeu dãs la ville, fut trahi par quelques vns des ſiens, qui firẽt entrer le Comte d'Armaignac, lequel arreſta priſonnier le Prince Bourbonois. Dõt ſa Majeſté aduertie, enuoya nouuelles forces, auec leſquelles la ville fut repriſe & pillee, le Comte tué miſerablemẽt, & le Prince Bourbonois eſlargy: lequel fut fort excuſé par les priſonniers, qui deſcouurirent la trahiſon, & les moyens qu'on auoit tenu en icelle. Ainſi fut ledit Iehan d'Armaignac le dernier Comte de ladite prouince, ayant duré la race d'iceluy apres l'erectiõ du Cõté enuiron quatre cens ans, & depuis Sancy Mittaria, fils du Roy de Caſtille, lequel les Gaſcons choiſirent pour eſtre leur Comte & Sieur, enuiron le meſme temps que les Bearnois allerent querir l'vn des enfans du Sieur de Moncade pour les gouuerner, cõme nous

auons dit deſſus.

L'an 1473. le Roy aduerti que ceux de la ville de Perpignan s'eſtoyent reuoltez à la ſuſcitation du Roy Fernand d'Aragon, tellement que le Sieur de Leſcun auoit eſté contraint de ſe retirer au Chaſteau, & aduertir le Roy de la reuolte des Cathalans & Rouſſillonois: ſa Majeſté y enuoya le Prince de Sauoye Philippe Cõte de Breſſe, qui n'y fit riẽ, ains ſe retira auec ſa honte, quoy que ceux du Chaſteau le fauoriſaſſent, & fiſſent beaucoup de mal aux habitans de la ville. Au moyen dequoy ſa Majeſté y deſpeſcha Monſieur Gilbert de Bourbon, Comte de Montpenſier, auec la Nobleſſe d'Auuergne, de Foreſts, & de Beaujolois: qui tous allerent en ce ſiege auec telle opiniaſtreté, que ce Prince reduit les aſſiegez à ſi grande miſere, que mourãs de faim, ils mangeoyẽt les corps des François qu'ils pouuoyent attraper. Voire ſe trouue, qu'il y eut des femmes, qui mangerent leurs propres enfans; ſi ahurtez ils eſtoyent à rebellion. Mais il fallut faire joug, & ſe rendre au Prince Bourbonois, ſans qu'ils peuſſent eſtre jamais ſecourus de l'Aragõnois, qui les auoit precipitez en telle miſere. En ceſte meſme année le Roy s'eſtant retiré à Tours, voulant

recompenser les bons & loyaux seruices, que luy auoit fait Monsieur Pierre de Bourbon, Sieur de Beaujeu & de Lancey, frere de Iehan second du nom, Duc de Bourbō, auquel depuis il succeda, luy donna en mariage Madame Anne de France, sa fille aisnée : & en faueur de ce mariage, l'inuestit des terres & Seigneuries, qui auoiēt esté au Comte d'Armaignac, excepté le tiltre de Comte, que sa Majesté ne voulut que ce Prince portast: sans prejudice aussi des dons particuliers, qu'il auoit faits à d'autres, de quelques terres dudit Comté, tant en Gascogne qu'en Rouërgue. Ce Monsieur Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujeu, fut tellement en la bonne grace du Roy, que sa Majesté desirant s'esloigner des affaires, se tenoit ordinairement à Chamois & places voisines, pays lors tout bocageux & plein de sauuagine, faisant tenir ledit Sieur Pierre de Bourbon son gendre, à Montereau où Faut-yonne, pour estre Chef du Conseil, & auquel se retiroyent ceux qui auoyent affaire en Court, pour en auoir despeche: le Roy aimāt les bois & la chasse pour le relasche de ses soucis, se reposant au reste du tout sur ledit Sieur de Beaujeu. Aussi disoit sa Majesté, qu'il hayssoit à mort ceux de

Bourgõgne, d'Anjou, d'Alençon, & les Ducs de Bretaigne, pour leur ſuperbe & fierté: au cõtraire, qu'il aimoit Mõſieur Charles d'Artois, Comte d'Eu, par ce qu'il ne tenoit rien de l'arrogãce de ſes predeceſſeurs, & plus encor tous ceux de Bourbon, pour leur douceur & humilité, qui fut le troiſieſme jugement, que nous auons marqué en l'hiſtoire de Frãce, fait par les Roys des Princes de Bourbon.

Iugemẽt du Roy Louys onzieſme de Meſſieurs de Bourbon.

L'an 1475. le Roy aduerty qu'Edouart d'York, Roy d'Angleterre, vouloit paſſer en France à la ſuſcitation du Bourguignon, lequel eſtoit desja en armes: eut pareillement aduis, que le Comte de Sainct Pol trauailloit à gaigner Monſieur Iehan Duc de Bourbon, à la deuotion de celuy de Bourgongne, & qu'il luy auoit enuoyé ſon ſeellé, & la copie de la Ligue, le priant de s'y ſigner, & d'abandonner le party du Roy, comme celuy qui eeſtoit ennemy mortel des Princes du ſang de France. Ceſte charge donna dequoy penſer au Roy, n'ayant lors preſque pas vn Prince, duquel il ſe peut fier, que ceux de la maiſon de Bourbon: le frere puiſné duquel Duc auoit eſpouſé la fille du Roy. Monſieur Charles Cardinal eſtoit gouuerneur de Paris. Monſieur Iehan de Vendoſme, & Meſſieurs ſes en- 1475.

fans, l'auoyent tousiours suyui depuis son aduenement à la Courõne. Messieurs de Mõtpensier luy auoyent aussi fait de fidelles seruices. Le bastard estoit Admiral de Frãce, Cõte de Roussillon. Pource craignant de perdre ce Prince son beau-frere, & qui luy auoit tousiours esté si bon parẽt & fidele seruiteur, luy enuoya diuers messagers pour l'attirer en Court, sans que le Duc voulust laisser son pays, où il estoit resolu de passer le reste de ses jours, sans se mesler aucunemẽt ny de la guerre, ny des affaires, se contentãt que ses freres, ses cousins, & son bastard fussent auec le Roy pour luy faire seruice. En fin l'Euesque de mande luy estant enuoyé, ce bon Duc, pour contenter le Roy, & luy oster toute occasion de pẽser qu'il voulust se liguer auec le Bourguignon, ny ouyr les sollicitations du Comte de S. Pol, meit entre les mains dudit Euesque les lettres d'iceluy, & luy feit promesse & protestation de ne jamais estre autre que fidele & obeïssant seruiteur & humble parent de sa Majesté. Encor par l'aduertissement du Duc de Bourbon le Roy sceut les courses du Bourguignon sur les pays Limitrophes du Bourbonois. Pour s'opposer ausquelles ledit Sieur Duc de Bourbon s'arma: & ce fut lors que fu-

rent des-faits par ce Prince de Bourbon les ennemis,& que le Sieur de Conches estant occis au cõbat,le Duc fit prisonnier le Cõte de Roussillon,Mareschal de Bourgongne, le fils du Comte Dammartin, les Sieur de Lõgy,de l'Isle,de Digome,de Ruygni,de Chaligny,& les deux fils du Sieur de Viteaux, l'vn desquels estoit Comte de Ioigni. Et en celle mesme saison le bastard de Bourbon, Admiral de France,desfeit le Sieur de Romõt, frere de la Royne de France, & print Iaques de S. Pol, frere du susdit Comte de S. Pol. D'autre part Messire George de la Trimouille Sieur de Craon, estant auec quelques forces sur les frontieres de Lorraine,persuada à René de Vaudemont,Duc de Lorraine, de prendre les armes contre le Bourguignon, à fin de tousjours brouiller l'Estat d'iceluy: dont il fut recompensé par le Roy, qui luy donna le Gouuernement de Brie & de Champagne, & tost apres le Comté de Ligny, escheu par la confiscation des biens dudit Cõte de S.Pol.Depuis le Roy fut tout asseuré de la descẽte des Anglois.Parquoy il fit tant que le Duc de Bourbon vint en Court, accompagné de cinq à six cens cheuaux: & fut trouuer sa Majesté en l'Abbaïe de Victoi-

re pres de Senlis. Là fut le Duc quelque temps auec sa Majesté, & l'asseura de sa foy. De là il vint a Paris, puis à Senlis, & finalemēt à Clermōt en Beauuoisi, dont il estoit Comte: où il dressa vn camp, pour endommager le Bourguignon, ou faire teste à l'Anglois. comme il seroit trouué plus expedient. Et ce fut alors que le Roy se dezfia le plus du Comte de Sainct Pol: par ce que les Seigneurs de Genly & de Mouy, qui estoyent pres dudit Comte, pour le seruice de sa Majesté, l'abandonnerent, & vindrent trouuer le Roy, qui les recueillit fort gratieusement. Tant y-a, que la fin de ceste leuée de bouclier, fut que l'Anglois mal-edifié du Bourguignon, par ce qu'il luy demanda congé pour aller en Brabant assembler des forces contre le Duc de Lorraine: & d'ailleurs, que les siens auoyent fort mal-traicté les Anglois à Sainct Quentin & à Peronne: condescendit volontiers à quelque accord, recherché par le Roy Louïs, craignant que sa Majesté ne print la cause de Henry, Comte de Richemont, yssu du sang de Lanclastre, & de Henry sixiesme, & luy fist entreprendre la conqueste d'Angleterre, comme il fit depuis: & fut Henry septiesme du nom, ayeul paternel de la Royne Eliza-

beth qui est à present. Partant le Roy de France estant en Soissonnois, & le Duc de Bourbon en Beauuoisi, où il auoit de tres-belles troupes, l'Admiral en Normandie, le Comte Dammartin, & les Sieurs de la Trimouille & d'Amboise, pres de sa Majesté au camp: ou arriuérent Messeigneurs Charles Cardinal de Bourbon, Gouuerneur de Paris, Monsieur de Beaujeu son frere, & gendre de sa Majesté, tous deux freres du Duc de Bourbon, & auec eux Monsieur Iehan de Bourbon, Comte de Vendosme accompagné de François & Louys ses enfans, & Monsieur Gilibert de Bourbon, Comte de Montpensier, auec grand nombre de Noblesse de leurs terres. L'anglois estoit à Lyhous en Santerres, ayant la plus belle armée que Roy d'Angleterre eust passé depuis cent ans en France: d'où auant il enuoya sauf-conduit pour les deputez du Roy sur la Paix. Ceux-là furent Matthieu bastard de Bourbon, Admiral de France, le Sieur de Sainct Pierre, & l'Euesque d'Eureux, successeur du Cardinal Baluë, lors prisonnier: lesquels se rẽdirent pres d'Amiẽs, & apres plusieurs allées & venues firẽt vne tréue pour sept ans, entre ces deux Roys, & accorderent le Mariage de Monsieur le

Dauphin Charles, auec la fille aiſnée du Roy d'Angleterre, laquelle cependant auroit vne penſiõ de 50. mille eſcus de reuenu annuel, que le Roy de France luy feroit tenir en Angleterre pour ſe nourrir, & qu'apres leſdits ſept ans on pourroit conclure vne paix finale. Apres la tréue accordée les Roys ſe voulurent voir à Piquigni: où fut ſa Majeſté accompagnée du Duc de Bourbon, & du Cardinal ſon frere, & l'Anglois, du Duc de Clarence, de ſon Chancellier, & du Sieur de Haſtingues ſon Chambellan, eſtans leurs armées à la veuë l'vne de l'autre, qu'on eſtima les plus belles troupes, qu'on euſt veu il y auoit long temps. Depuis le Bourguignon ſe voyant priué du ſecours de l'Anglois, & le Roy approchant des frontieres du pays de Hainaut, accompagné ſeulement du baſtard de Bourbon, du Cõte Dammartin, des Sieur de la Trimouille & de Lude, qui le gouuernoyent, pratiqua de ſe reconcilier auec ſa Majeſté: & fit vne autre tréue pour neuf ans: En laquelle il ne voulut comprendre les Seigneurs de Comines, de Renty, de Caſſe, ny Baudouyn ſon frere baſtard, leſquels il hayoit à mort: & lors fut jurée par tous les deux la ruïne du Cõte de S. Pol, lequel le Bourguignon deuoit a-

bandonner au Roy, & en contr'eſchange le Roy deuoit conniuer à la ruïne du Duc René de Lorraine, lequel ſa majéſté auoit fait armer ſans aucune occaſion contre le Bourguignon: Toutefois il le quitta lors que ſadite Majeſté l'eut plongé dans le bourbier: qui eſt l'ordinaire recompenſe des petits, qui ſe meſlent des affaires des grands, qui le plus ſouuent n'en font eſtat, que pour leur profit & commodité. Ainſi aduint-il à ce pauure Comte de S. Pol: lequel eſtant venu à Mõts en Hainaut, ſous le ſauf-conduit du Duc de Bourgongne, fut liuré au baſtard de Bourbõ, Admiral de Frãce, & au Sieur de ſainct Pierre, qui le conduirent à Paris. D'autre part le Bourguignõ auoit conquis toute la Lorraine ſur le Duc René, & eſtoit deuant Nancy, ledit Duc s'en eſtant fuy en France crier à l'ayde. Mais auant qu'on l'euſt ouy, ſa ville fut remiſe és mains du Bourguignõ, eſtant demeuré pour tout audit Duc René quelques petits Chaſteaux du Cõté de Vaudemõt, Heritage de ſõ pere, & iceux de la lãgue Germanique.

L'an 1476. le Roy, qui auoit diuers deſſeins, & leſquels peu d'hõmes cognoiſſoyent, ſachant que Iaques d'Armaignac, Comte de la Marche & de Caſtres, Duc de Nemours, 1476.

estoit à Carlat auec quelques troupes de gẽdarmerie, despecha Monsieur Pierre de Bourbon, Sieur de Beaujeu, son gendre, pour l'aller prendre : pour estre ce Prince soupçonné d'auoir conspiré contre le Roy. Parquoy le Sieur de Beaujeu l'ayant assiegé, il fallut que le Duc de Nemours se rendist, & fut fait prisõnier. Dequoy Madame Charlotte d'Anjou, fille de Charles d'Anjou Cõte du Maine, fẽme dudit Duc, estãt grosse, accoucha auãt terme, & mourut de douleur, voyãt son mary, que ledit Sieur de Beaujeu faisoit cõduire à Paris: où le Roy le fit mourir. Dõt il se repẽtit apres tout à loisir: mais telle, & si dangereuse estoit l'humeur de ce Prince soupçonneux & deffiant. Au mesme temps sa Majesté importuné du Duc René de Lorraine, luy dõna quelque secours pour l'aller ioindre aux Suisses contre le Duc de Bourgongne, sur lesquelles troupes commandoyent Iehan Vicomte de Narbonne, fils du Comte de Foix, & le bastard de Bourbon : qui furent receus humainement par les Suysses, & firẽt René de Lorraine leur general, pour l'amour de l'argent que le Roy de France leur auoit fourny, quoy qu'ils n'eussent guere accoustumé de souffrir, qu'aucun Gentil-homme leur commandast en guerre

en guerre. En cest an mourut Madame Agnez de Bourgongne, mere de Iehan deusiesme du nom, Duc de Bourbon, Charles Cardinal Archeuesque de Lyon, Pierre Sieur de Beaujeu, Louys Euesque du Liege, & Iaques qui mourut à Bruges, & de Madame, Iehanne de Bourbon, espouse du Seigneur d'Arlay Prince d'Aurẽge, & Marguerite de Bourbon femme de Philippe, Comte de Bresse & depuis Duc de Sauoye, desquels sortit Madame Louyse de Sauoye mere du Roy François premier.

L'an 1477. le Duc Charles de Bourgõgne estãt mort en Lorraine, le Roy enuoya le bastard de Bourbon en Picardie, où il le fit son Lieutenant General, pour retirer toutes les places que souloit tenir ledit Duc: & si sa Majesté y fut pour la plus part en personne, mesme à Boulogne sur la mer, laquelle luy fut rendue par Bertrand de la Tour, Comte de ladite ville, & en recompense le Roy luy donna le Comté de Lauragois. Dautre part sa Majesté enuoya Monsieur Charles Cardinal de Bourbon, pour prendre le serment des habitans d'Arras, & du pays d'Artois. Pareillemẽt il despescha Messire George de la Trimouille, Sieur de Craon, és deux Bourgon- 1477.

gnes : esquelles ce Seigneur trouua plus de difficulté, causée par le Prince d'Aurenge, jusques à ce que sa Majesté luy promit de luy rendre toutes les terres sises au Comté, que le feu Duc auoit adiugées à son Oncle. Mais le Roy s'estant seruy de luy pour sa conqueste, defendit au Sieur de la Trimouille d'effectuer ceste declaration. Au moyen dequoy ledit Prince arma, & fut donnée vne petite bataille en vne ville nommée Gy, en laquelle les troupes dudit Prince d'Aurenge furent des-faites, & le Sieur de Chasteau Guyõ, frere dudit Prince, fut prisonnier du Sieur de la Trimouille. Neantmoins depuis le Roy Louys qui n'aimoit que les effects profitables à sa Majesté, ayant entẽdu que le Sieur de la Trimouille auoit failly à prendre Dole, le desappoincta, & enuoya en sa place Charles d'Amboise, Sieur de Chaumont, au parauant Gouuerneur de Champagne : cõme aussi au mesme tẽps Monsieur l'Admiral Bastard de Bourbon, qui luy auoit fait tant de seruices, fut desappoincté de son Gouuernement de Picardie, & en sa place fut surrogé Messire Philippe de Creue-cœur, Seigneur de Cordes, ou Esquerdes.

1480. L'an 1480. le Roy Louys s'estant des-

fait de tous ceux, ſur leſquels il auoit ſoupçõ, meſme apres auoir cõtraint Monſieur Charles Duc d'Orleans, pere du Roy Louys douzieſme de ſe retirer en ſon Comté d'Aſt, pour les algarades qu'il luy faiſoit: ayãt retenu pres de ſa Majeſté le fils vnique d'iceluy Louys d'Orleans, lequel il faiſoit nourrir le plus groſſierement qu'il pouuoit, à fin de luy abbatre le cœur genereux de ceux d'Orleans, meſme le vouloit contraindre à Eſpouſer Madame Iehanne de France ſa fille, impuiſſante & diſforme, à fin qu'il n'euſt point de lignée: d'autre part, ne vouloit permettre, que Monſieur Charles d'Orleans, Comte d'Engouleſme, eſpouſaſt l'heritiere de Bourgõgne à fin qu'il ne fuſt trop grand. Et laiſſant ce que ce Roy fit aux Princes de la maiſõ d'Anjou, il voulut que Meſſieurs de Bourbon ſe ſentiſſent pareillement de ſon naturel. Parquoy pouſſé de ne ſçay qu'elle fantaſie, s'irrita tellement contre le Duc Iehan ſecond du nom de Bourbõ, ſon beaufrere, & le frere duquel eſtoit ſon gẽdre, d'ailleurs tel, que jamais Prince ne fit plus de ſeruice à ſon Souuerain, que celuy-là, cõme nous auons veu, qu'il fit faire des inquiſitions ſecretes de ſa vie, ſoit par ce que ce Prince eſtoit yſſu d'vne fille de la maiſon de Bourgõ-

gne, laquelle le Roy hayoit à mort, ou parce qu'il auoit parlé fort librement du tort qu'on faiſoit à l'heritiere d'icelle. Et d'autant que le Roy n'oſoit tout d'vn ſaut ſattaquer au Duc, tant pour le cognoiſtre de grand cœur, magnanime, & puiſſãt, que parce qu'il craignoit les parens & alliez qu'il auoit, il fit jouer le roulet ſur ſes Officiers, ordonnant Commiſſaires faits de ſa main & de ſes Miniſtres, par leſquels il fit ſaiſir les principaux Officiers du dit Sieur Duc de Bourbõ, pour leur faire depoſer quelque choſe au prejudice de l'hõneur de leur Maiſtre. Mais il fut trompé: tellemẽt que la Cour de Parlement ayant veu la pourſuite & procez fait contre eux, les eſlargit à pur & à plein, voyãt que le tout n'eſtoit qu'vne impoſture & pratique pour dõner vn croc en jambe au Duc. Ce que ſachant le Roy, changea de deſſein: & deliberant de faire ſon voyage de S. Claude, laiſſa Monſieur Pierre de Bourbon, Sieur de Beaujeu, ſon gendre, Lieutenant general par tout ſon Royaume. Eſtant de retour, ſe retira au Pleſſi lés Tours, accompagné ſeulemẽt dudit Sieur de Beaujeu & de Madame Anne de Frãce ſa fille, qui ne l'abandonnerent point, iuſques à ce qu'il leur commanda d'aller au deuant la fille de

Maximilian Empereur, le mariage de laquelle il pretendoit cõtracter auec Mõsieur Charles Dauphin de Viennois: Tellemẽt que pour receuoir ladite Dame, mondit Sieur de Beaujeu se rẽdit à Paris, où il fut assez longuemẽt, & auec luy Monsieur le Cardinal de Bourbõ son frere, le Comte de Vẽdosme, & messieurs ses enfans, & le Sieur d'Albret Alain, qu'on a surnommé Le grand.

L'an 1484. le Roy Louys onziesme estãt decedé, Charles huictiesme son fils fut conduit à Rheins, pour estre sacré & couronné, en l'assistãce de Messieurs les Ducs d'Orleãs, d'Alençon, & de Bourbõ, des Comtes d'Engoulesme, de Monsieur François de Bourbõ, Comte de Vendosme, successeur de Monsieur Iehan second du nom, son pere, decedé vn peu au parauant le Roy Louys onziesme, de Monsieur Louys de Bourbon son frere, Comte de la Roche Sur-yon : laquelle terre le Comte Iehan leur pere auoit quelque tẽps au parauant achetée du Roy René de Sicile, & l'achapt ratifié par le Roy Louys, lors du mariage de Madame Iehanne de Bourbon, fille dudit Comte Iehan, auec le Sieur de Ioyeuse. Estoit aussi auec le Roy Charles à son sacre Monsieur Pierre de Bourbon, Sieur de

1484. Charles huictiesme Roy de France.

Beaujeu son beau-frere,& Monsieur Gilibert de Bourbon, Comte de Montpensier,& Messieurs ses enfans, ensemble Monsieur Frãçois d'Orleans, Comte de Longueuille, Iehan Vicomte de Narbonne, beaufrere du Duc d'Orleans. Apres laquelle ceremonie le Roy donna l'estat de Connestable de France à Monsieur Iehan second du nom, Duc de Bourbõ, vacant depuis le decez du Comte de S. Pol, & en faueur de Monsieur François de Bourbon, Comte de Vẽdosme, il vnit la Seigneurie de Monteruble au Comté de Vẽdomois: & exempta tant icelle Seigneurie, que le reste du Comté, de la jurisdiction du Duché d'Anjou & Comté du Maine, ordõnant que ceste exemption fut verifiée en Parlement.

1485. L'an ensuyuant, sa Majesté vint à Tours pour y assembler les Estats, à fin de prouuoir à la reformation du Royaume. Là se trouua grand nõmbre de Noblesse, comme les Cõtes de Candale, de Pontiéure, de Sancerre, de Roussi, de Briẽne, de Benõ, qui estoit le Sieur de la Trimouille, d'Estrac, de Iojgni, de Mauleurier, le Sire de Põs, les Vicomtes de Martigues, de Polignac, de Neboüsan, de Turéne, & de Combrot, le Sieur de Montmorency, premier Baron de France, pere de feu Mon-

ſieur le Conneſtable, le Vidame de Chartres, le Sieur d'Eſtouteuille, de Crouy, d'Yuoi, & vn nombre infini d'autres. En iceux Eſtats fut arreſté entre autres choſes, qu'attendu le bas aage du Roy, douze Cõſeilliers ſeroyent nommez, Princes de ſon ſang, ſi tant s'en trouuoit, pour luy aſſiſter de Conſeil, & que entre iceux Monſieur le Duc d'Orleans preſideroit, comme le plus proche, en ſon abſence le Duc de Bourbon, & apres luy Monſieur de Beaujeu, Prince fort verſé ez affaires de France, y ayant eſté employé ſans nul reproche: ſans toutefois que les Eſtats touchaſſent à la Regence. Au moyen dequoy Madame Anne de France, femme dudit Sieur de Beaujeu, pretendoit que par la diſpoſition de ſon pere, des humeurs duquel elle tenoit vn peu, ceſte charge luy appartenoit: dont ſortirẽt de grands troubles. Car le Duc d'Orleans, comme premier Prince du ſang, diſoit auſſi que c'eſtoit à luy. Parquoy la Dame de Beaujeu le voulut faire conſtituer priſonnier à Paris par le Mareſchal de Gié, de la maiſon de Rohan en Bretaigne, homme qui auoit eu beaucoup d'authorité pres du feu Roy Louys Mais ledit Sieur d'Orleans ſe ſauua, & eſtant hors, fit ligue cõtre tous, excepté le Roy, auec

le Comte Charles d'Engoulesme, son cousin germain, auec le Duc de Bourbon, auec le Sieur Alain d'Albret, le fils duquel auoit desia espousé Madame Catherine, Royne de Nauarre, Comtesse de Foix & Bigorre, Iehan Vicomte de Narbonne, François Comte de Longueuille, & plusieurs autres grands Seigneurs de sorte que d'être les Princes du sang, la seule maison de Vendosme tenoit le party, de la Dame de Beaujeu, tutrice du jeune Roy. Or donc Louys d'Orleans assembla ses forces à Blois, resolu d'aller à Orleãs: mais il en fut empesché par ses ennemis: qui apres auoir pratiquez les habitans de ladite ville, firent dire au Sieur de Ioyeuse, deputé de la part dudit Sieur Duc, que si son Altesse vouloit venir auec son train seulement, il seroit le bien venu, mais qu'ils ne pouuoyent receuoir sa gendarmerie: tellement qu'il fut contraint de venir à quelque accord, d'autãt que le Roy auoit cependant assemblé ses forces, accompagné de Monsieur François de Vendosme & Louys son frere, Comte de la Roche Sur-yon, du Mareschal de Gié, & autres, auec lesquels il mit garnison à Orleans. Et par ceste paix fut dit, que ledit Sieur Duc d'Orleans se tiendroit pres de sa Majesté, pour luy

ſeruir de conſeil, & que François d'Orleans, Comte de Longueuille, homme remuant, & lequel ſa Majeſté pretẽdoit eſtre l'autheur de tout ce trouble, ſe retireroit au Cõté d'Aſt en Lombardie, ou autre lieu que bon luy ſembleroit hors le Royaume. Cependant les autres Princes ſes confederez & amis auoyent aſſemblé leurs troupes: de ſorte que les Ducs de Bourbõ & Comte d'Engouleſme eſtoyẽt enſemble, ayans à leur ſuite trois cens lances huict mille hommes de pied, & enuiron dix-huict cens Gentils-hommes d'Auuergne, Bourbonnois, Foreſts, Beaujoulois, & Engoumois, leſquels venoyẽt pour ſe joindre au Duc d'Orleans. D'autre part eſtoit le Sieur d'Albret Alain, qui conduiſoit auſſi huict ou dix mille combattans, leſquels ſi Louys euſt attendu en quelque place forte, il n'euſt jamais eſté contraint de ſe ranger à l'angoiſſe qu'il ſe voyoit eſtre. La Dame de Beaujeu aduertie de la venue du Duc de Bourbon, moyenna que le Sieur de Beaujeu ſon mary s'alla oppoſer à luy, & ſi contraignit le Duc d'Orleans de s'armer contre ceux qui eſtoyent venus pour ſõ ſeruice. Depuis le Mareſchal de Gié, & les autres, moyennerent vn accord, au moyen duquel les Princes congedierent leurs

forces. Depuis le Roy enuoya contre le Sire d'Albret les Comtes de Vēdosme & de Mōtpensier jusques en Bazadois, lesquels estans à Sainct Basile, place assise sur la Garonne, mirent empeschement au passage, & en fin il fut receu à mesme accord que les autres, à la charge de fournir à sa Majesté cent hommes d'armes pour ses affaires, lesquels il liura sous la conduite du Seigneur de sainct Seir & de forcez. Aussi Alain ne fut marri de cest accord, d'autant que les affaires de Monsieur Iehan son fils, mary de Madame Catherine de Foix, heritiere de Nauarre, Bearn, Foix, & Bigorre, le desiroyent ailleurs, tant pour les troubles qui estoyent en Nauarre, que par ce que Iehan de Foix, Vicomte de Narbonne, se disoit Comte de Foix, pretendant que ladite Catherine sa niepce estoit inhabile au Comté de Foix, & Principauté de Bearn, à cause de son sexe : si bien qu'il s'estoit saisi de Maseres, Sauerdun, Pamiere, & autres places: ladite Dame ayant appellé d'autre part à son ayde Monsieur Iehā de Foix, Vicomte de Lautrec, fils de Pierre, qui fut frere de Gaston de Foix quatriesme du nom, & partant cousin germain dudit Iehan de Narbonne : auec lequel, & ladite Royne de Nauarre, il moyen-

na quelque forme d'accord, par lequel lesdites villes de Maseres & Sauerdun demeurerent au Vicomte en propre & patrimoine.

L'an 1486. le Comte de Longueuille estant reuenu sans congé du Roy, du lieu où il s'estoit retiré, se tenoit en sa ville de Parthenay en Poictou, où il ne peut estre si coy, que soudain la nouuelle n'en vint en Court. Parquoy le Roy māda le Duc d'Orleās, craignant qu'il ne fist quelque nouuelle menée auec le Cōte. Mais le Duc mal-cōtēt du mauuais traitement qu'on luy faisoit faire à Orleans, se retira vers le Duc de Bretagne. Dont fut la guerre derechef allumée, ayant ledit Duc trouué là les enfans de Foix, qui estoyent venus visiter leur sœur Madame Marguerite Duchesse de Bretagne, mere de Madame Anne, depuis Royne de France. Et là pareillement le furent trouuer le Comte de Longueuille, le Comte de Cuminge, & quelques autres de sa bande. Contre lesquels le Roy despescha Mōsieur Louys de Bourbon, Comte de la Roche sur-yon, frere de Frāçois Cōte de Vendosme, & ayeul paternel de Monsieur François de Bourbon, Duc de Montpensier, qui est aujourd'huy, lequel sa Majesté fit son Lieutenant General en ceste guerre, & luy 1486.

Seconde Brāche de Montpensier en la maison de Bourbon.

donna pour aſſiſtance Meſſire Louys de la Trimouille, Vicomte de Thouars, qui auoit eſpouſé Madame Gabriele de Bourbon, ſœur dudit Sieur Louys: lequel entrant en Bretagne à main armée, alla aſſieger Ploermer, & & la print. De là fut à Vannes, où ledit Duc d'Orleans ſe voyant preſſé, fit paſſer le Comte de Longueuille en Angleterre, pour auoir ſecours, ayãt eſté abandõné par les Seigneurs d'Albret & de Foix, l'vn pour les affaires de ſon fils en Nauarre, les autres pour la querelle du Comte de Foix. De Vannes le Prince Bourbonnois aſſiegea Nantes, mais cognoiſſant qu'elle eſtoit trop bien munie, leua le ſiege, & paſſa à Dol laquelle il print d'aſſault. Partant le Duc de Bretagne ſe voyant preſſé pour la querelle d'autruy, ſupplia le Roy de luy donner la paix: & à ces fins enuoya le Mareſchal de Rieux en Court, mais ce fut en vain. Car la Dame de Beaujeu auoit deliberé, en ruïnãt ſon ennemi, de perdre quãt & quant le Breton. D'abõdant depuis le Roy eut aduertiſſement des pratiques du Sire Alain d'Albret en Aragon, où il eſtoit, ſous pretexte d'obtenir la paix pour ſon fils Iehã Roy de Nauarre, comme il fit: tellement que Fernand luy rendit la ville de Vienne, & quel-

ques autres, qu'il auoit prises sur le Nauarrois. Mais sur ce pretexte il pratiqua pareillement la ligue auec les Orleanois, sous l'esperance qu'il auoit d'espouser Madame Anne de Bretagne, fille du Duc François. Le Roy estoit aussi certain, que les Orleanois & Bretons faisoyent leurs efforts de gaigner le Roy Henry septiesme d'Angleterre, & Maxim. Empereur, sous la mesme esperance que le Sieur d'Albret. Parquoy sa Majesté manda audit Sieur Louys de Bourbon, & au Sieur de la Trimouille, qu'ils assiegeassent Ancenix: ce qu'ils executerent & raserent la place. De là allerent à Chasteau-Briant, qu'ils prindrent aussi: puis assiegerent Fougeres. Ce que voyãt les Ducs d'Orleans & de Bretagne, assemblerent leurs forces, & manderent au Sieur d'Albret, lequel y vint accompagné de quatre mil hommes Gascons: & estans joincts, firẽt semblant d'assieger sainct Aubin, pour faire leuer le siege de Fougeres. Apres la reddition de laquelle lesdits Sieurs de Bourbon & de la Trimouille allerent combattre les Bretons à S. Aubin, où fut dõnée la bataille le vingt-huictiesme Iulliet, 1488. en laquelle le Duc 1488.
d'Orleans fut prins, auec le Prince d'Aurenge, & son armée dez-faite, le Comte de Leõ,

fils du Vicomte de Rohan, tué. Les Seigneurs d'Albret & Mareſchal de Rieux ſe ſauuerent, voyans le deſordre. Peu apres la bataille de S. Aubin mourut le Duc Frãçois de Bretaigne: tellement que le Roy, qui à ce coup auoit deliberé de ſe ſaiſir de la Bretaigne, changea de
1490. deſſein, & penſa l'an 1490. à ſe marier auec Madame Anne, heritiere du Duc François. Ce que luy ayant eſté accordé, l'Empereur Maximilian & le Roy d'Angleterre ſ'en plaignirent, tant parce que ledit Maximiliã auoit accordée la ſuſdite Dame Anne, que par ce que le Roy auoit promis mariage à la fille dudit Maximilian. Parquoy ceſtuy-ci ſe plaignit fort des Seigneur & Dame de Beaujeu, leſquels il accuſoit d'eſtre cauſe de tout ce deſordre. Mais le Roy ne fit pas grand eſtat de telles plaintes, declarant par lettres audit Empereur Maximilian, qu'il ne vouloit pas, pour luy cõplaire, eſloigner leſdits Sieurs de Beaujeu ſon beau frere, ny la Dame ſa ſœur: auſquels eſtoit eſcheu quelques jours auparauant l'heritaige de Monſieur Iehan ſecond du nom, Duc de Bourbon, frere dudit Sieur de Beaujeu decedé ſans enfans.

PIERRE DEVSIEME DV *nom ſeptieſme Duc de Bourbon, François premier du nom, Comte de Vendoſme.*

L'An 1441. ſut accompli le mariage du Roy Charles huictieſme, & Madame Anne de Bretagne, y aſſiſtans le Duc d'Orleans, retiré de la Tour de Bourges, où il auoit eſté priſonnier depuis la bataille de S. Aubin, & Monſieur Pierre Duc de Bourbon, & François Comte de Longueuille. Au meſme an naſquit de Monſieur Iehan de Foix, Vicomte de Narbonne, & de Madame Marie d'Orleans, Gaſton de Foix, depuis Duc de Nemours, l'vn des grands Capitaines de ſon ſiecle. Mourut auſſi à Rome Meſſire Pirre de Foix Cardinal, frere dudit Iehan de Narbonne, & oncle de la Royne Catherine de Nauarre. Peu apres ſa Majeſté delibera, & reſolut le voyage de Naples, laiſſant en France pour ſon Lieutenant General, repreſentant ſa perſonne, Mõſieur Pierre deuſieſme du nom, Duc de Bourbon, & Monſieur Louys, Prince de la Roche ſur-yon, frere du Comte de Ven- 1491.

dosme, Gouuerneur de Paris, de l'Isle de Frãce, & de Brie. Monsieur Charles d'Orleans, Comte d'Engoulesme, eut le Gouuernemẽt de Guyenne: le Sieur de Grauille fut successeur du Sieur de Creuecœur & d'Esquerdes en Picardie & Normãdie. Le Sieur d'Orual, de la maison d'Albret, gouuernoit en Champagne, les Sieurs de Rohan & Dauaugour en Bretaigne. Et d'autant que Messire Alain d'Albret pretendoit quelque droit en Bretaigne, à cause de sa mere, Madame Françoise, fille de Iehan cinquiesme Duc de Bretaigne, femme du Sieur d'Albret, pere dudit Alain, le Roy luy laissa le Cõté de Gaure, & Seigneurie de Florence entre Auch & Lectore, pour le droict que ladite Françoise pouuoit auoir en Bretaigne. Ainsi donc sa Majesté estant à Lyõ, assembla son Conseil, auquel fut desappoincté le Duc René de Lorraine de toutes ses pensions, & de cent hommes-d'armes, que le Roy luy entretenoit en France, à cause que ledit René pretendoit droict sur le Royaume de Naples, Duché d'Anjou, & Comté de Prouence, ores qu'il eust renoncé au parauant aux deux derniers, moyennant la restitution du Duché de Bar, & quelque somme d'argent, que le Duc Iehan de Bourbon

bon luy auoit fait accorder. Là furent pareillement deputez plusieurs Gentils-hommes, pour sommer les Villes, citez, Republiques, & Seigneuries d'Italie, de faire ouuerture, & ayder sa Majesté des choses necessaires à sõ voyage, lequel fut commencé l'an 1494. le Roy 1494.
estant accompagné de Monsieur Louys Duc d'Orleans, de Monsieur Gilibert Comte de Montpensier, de Monsieur Françoys Comte de Vendosme, Louys de la Trimouille Vicõte de Thouars, Iehan de Foix Vicõte de Narbonne, les Sieurs de Baudricourt, & de Rohan, Sieur de Gié Mareschal de France, & autre nombre infini de Noblesse. Entre lesquels Monsieur Gilibert de Bourbon Comte de Montpensier cõduisoit l'Auantgarde: qui fut commandé par sa Majesté d'entrer dãs les terres des Florentins, lesquels faisoyent difficulté de luy ouurir les portes. Parquoy le Prince Bourbõnois estant entré au pays de Luuigeã, cõtraignit plusieurs places d'arborer sur leurs murs les Enseignes de France : deffit Francisco de Monte Doigilo, qui menoit quelques troupes à Serezane, & donna vn grand estonnement à toute la Toscane. Qui fut cause que les Florẽtins enuoyerẽt vers le Roy, Pierre de Medici, vn de leurs citoyens, pour ac-

corder auec sa Majesté, & luy offrir tout ce qui estoit en leur puissance. De là le Roy cõtinuant son voyage, fit si bien, qu'il conquist en peu d'heure le Royaume de Naples, & s'en rendit paisible possesseur, sans grande effusion de sang. Tellement que desirant s'en retourner en Frãce, & estãt prest à partir, laissa pour son Lieutenant general, & Viceroy à Naples, Monsieur Gilibert de Bourbon, Comte de Montpensier, hardi & vaillant Prince: mais auquel on laissa des hõmes si hauts à la main & insolens, que le peu d'obeissance qu'ils luy rendirent, causa depuis la perte & ruïne de toutes ses conquestes: joint qu'il estoit entre les mains d'vn peuple infidele, & ennemy mortel du François, duquel il s'est tousjours serui pour sa necessité seulement, & pour se mettre à son aise. D'autre part le Roy s'en retournant, fut contraint de passer le fer aux mains, & donner la bataille de Fornouo, l'an
1495. 1495. au mois de Iuillet: en laquelle sa Majesté n'ayant pas plus de neuf mille bons cõbattans, fut contraint de combattre plus de soixante mil-hommes des ennemis: Et le Roy mesme combattit tout le jour, assisté de sept ou huict Seigneurs des plus vaillans, & desquels il se fioit le plus pour les tenir pres de

ſa perſonne, & tous veſtus de meſme parure pour tromper l'ẽnemi, qui ſçauoit quel eſtoit l'habillemẽt du Roy, quel ſon cheual, & quelles ſes armes. Le nõ desdits Seigneurs eſtoyẽt Matthieu baſtard de Bourbon, qui auoit eſté Admiral de France, aimé grãdemẽt du Roy, & luy treſaffectionné à ſon ſeruice : pour lequel, & conſeruation de la perſonne du Roy il fut bleſſé à mort ce iour-la, en reputation d'honneur, & pour la gloire de la Couronne de France. Les autres eſtoyent Louys de Luxembourg, Comte de Lygni, les Seigneurs de Piene, de Bonneual, Archiac de Genoillac, de Fraxineles, & le Capitaine Barrau, les ſucceſſeurs duquel ont eſté depuis Sieurs de Poylauſic au Comté de Cuminge. Pour tout dire, l'heur de ceſte bataille fut ſi grand, que ceſte grande troupe d'aduairſaires fut miſe en route, ou pluſtoſt ſe rõpit d'elle meſme, & par ſa confuſion, les Italiens eſtans chaſſez iuſques à Tarro par les noſtres, commandez par Monſieur François de Bourbon, Comte de Vendoſme, par le Sieur de la Trimouille, de Foix, & de Gié, de la maiſon de Rohan, & là pluſieurs finirent leur vie, ſans que les noſtres vouluſſent paſſer outre craignans de trop ſe hazarder.

Le Roy estant parti de Naples, on n'ouit parler que de reuoltes & factions, tant pour les menées y dressées par le Pape & ceux de sa ligue, q̃ par la naturelle legereté de la natiõ: de sorte q̃ ceux de Cajete furẽt les premiers, qui dresserent des monopoles, pour ce seulement, que Monsieur de Montpensier, Vice-roy, auoit fait vn impost sur eux, pour payer la gendarmerie: comme s'il estoit contre raison, que subjet recognust son superieur, & si le tribut de tout droit n'estoit des depẽdãces de l'obeïssance que nous deuons aux Princes. Ces seditieux font entendre au Comte de Monderist leur dessein, & que s'il les secouroit, ils luy rendroyent la ville. Luy qui vouloit faire seruice à Ferdinand, assembla soudain quelques vaisseaux, que les Espagnols appellent Carauelles, & suyui d'vn bon nombre de soldats, se jetta dedans Cajete. Mais ceste joye luy fut trescourte, d'autant que le Prince de Bourbon y suruint, auec telle diligence, qu'auant que les ennemis eussent moyen de se recognoistre, il y entra, les surprint, & desfit auec les rebelles, quelque resistance qu'ils sçeussent faire, se sauuant qui peut aux carauelles. Cependant dedans Naples se fit vne autre conjuration par quelques-vns, lesquels

voyans le Viceroy abſent, eſmeurent le peuple à ſedition: tellement que la garniſon, qui n'eſtoit pas grande, fit aſſez de ſe ſauuer aux forteresſes. De ceſte nouuelle Ferdinand aduerti, ſe preſenta à la ville, où il fut honorablement receu. Et toſt apres Nole, Auerſe, & Capue ſe reuolterent. Tout cecy faſcha fort le Prince Bourbonois, & le Sieur d'Aubigni, leſquels venans au ſecours, trouuerent le Cõte de Metalon & le Sieur de ſainct Seuerin, qui deſ-fit & occit la plus part de leurs gens le reſte ſe retira à Naples, où ils apporterent grand frayeur à Ferdinand. Depuis Monſieur de Mõtpenſier fit retirer ſon armée, qui eſtoit au port, dedans les tours de S. Vincent, & les Chaſteaux de l'Ouo & de Pizifalcon, qui eſtoyent ſous ſon obeïſſance: comme encore il auoit Chaſteau-neuf, & le Monaſtere de la Croix, duquel il fit vn fort preſque inexpugnable: & de là auant il faiſoit des courſes ſur l'ennemy iuſques à S. Martin. Cependant ayãt le Prince aduis, que les Sieurs d'Aubigni, de Perſi de la maiſon d'Alegre, & le Prince de Biſignan, ne pouuoient paſſer pour ſecourir Naples, ſortit du Chaſteau neuf, où il laiſſa trois cens ſoldats, nombre meſuré ſelon la quantité des viures & fit de meſme au Cha-

ſteau de l'Oeuf, s'en allāt de nuict auec les autres Seigneurs, & deux mil cinq cens ſoldats, print par mer la route de Salerne. Pendant que ces affaires paſſoyent ainſi à Naples, le Roy vint iuſqu'à Thurin, & de là à Verceil, place appartenant au Duc de Sauoye: où il logea vne nuit, & y laiſſa Meſſire François de Bourbon Comte de Vēdoſme, Iehan de Foix Viçomte de Narbonne, & Iehan de Chalon Prince d'Aurenge. Mais le lieu eſtant bas & mal-ſain, le Sieur de Vendoſme y tomba malade, & en fin y mourut, au grand regret du Roy, & des Seigneurs François, pour ſa valeur ſageſſe, courtoiſie, magnanimité, & fidelité enuers la Couronne. Il laiſſa de ſon eſpouſe Madame Marie de Luxembourg cinq enfans ſçauoir Monſieur Charles, qui fut le premier Duc de Vendoſmois, François Comte de S. Pol, qui eſpouſa la Ducheſſe de Touteuille, & Louys Cardinal. Les filles furent Madame Antoinette, femme de Monſieur Claude de Lorraine, fils du Duc René, Cōte de Guyſe: duquel mariage ſont ſortis Meſſieurs de Guiſe, qui ont eſté les premiers François de leur race, & les premiers de leur maiſon, qui ſe ſont employez aux affaires de France. La ſeconde fille eut à nom Louyſe de Bourbon,

Abbeſſe de Fronteuault.

L'an 1496. le Roy eſtant arriué en France, fait Monſieur Pierre, ſecond du nom, Duc de Bourbon, ſon Lieutenant general en Languedoc: auquel il donna pour Lieutenant Monſieur Charles d'Albon, ayeul du deſűct Mareſchal S. André. Et ſe reſouuenant que le Roy de Caſtille auoit enuoyé ſecours à l'Aragonois contre ſa promeſſe, il deſpeſcha Mõſieur Iehan de Foix Vicomte de Narbonne, & ledit Sieur d'Albon, pour luy faire guerre, auec vne belle armée, du coſté de Cathalogne, entrant par Leucate, & deſignant d'aſſieger Parpignan, & recouurer les Comtez de Rouſſillon & de Cerdaigne, rẽdues à trop bon marché à l'Eſpagnol. Et d'abordée fut aſſiegé Saulſes, & prins d'aſſaut par Monſieur de Foix, qui ne craignoit gueres les Rodomõtades & leuées de bouclier Eſpagnoles. Mais Ferdinand, qui ſe doutoit que mal-baſtoit pour luy, ſe mit à rechercher la Paix. D'autre part le Roy, qui auoit promis aux Florentins de leur rendre Piſe, & quelques autres places, qui luy auoyent eſté miſes en main lors de ſõ paſſage, fut ſommé de promeſſe par iceux. Parquoy ſa Majeſté eſcriuit au Sieur d'Entragues, qui commandoit dans la Citadelle de 1496.

Pise, qu'il remist icelle és mains des Florentins. Mais d'Entragues voyant qu'il n'y auoit rien à prẽdre de ce costé, se laissa gaigner par vne Damoiselle de Pise, fille de Lucas Lante, ayant charge de ce faire par le Sieur de Ligny, & refusa tout à plat la sommation que luy firent les Florentins : ausquels le Sieur de Saillant, qui commandoit au port de Liuorno restitua la place, ayant receu pareil commandemẽt de sa Majesté. Ce qui donna à cognoistre, qu'il n'y auoit point de collusion entre le Roy & le Gouuerneur de Pise, mais que d'Entragues en vsoit ainsi temerairement, & de son authorité. Dont le Roy fut fort mari, & commãda au Comte de Ligni, qu'il le contraignist par force d'obeyr à son commandement. Toutefois cela ne seruit rien : si bien que sa Majesté enuoya des Commissaires expres, qui firent commandemẽt tant à d'Entragues, qu'à tous soldats Frãçois estans és terres & places des Florentins, d'en sortir, sur peine d'estre declarez crimineux de lese Majesté, & rebelles. A quoy refusant encore d'Entragues d'obeyr (voyez la superbe du compagnon, & s'il se faut esmerueiller de l'audace de l'vn de ses successeurs, qui estant dans Orleans dernierement, fut si

mal-ſage & outrecuidé de faire vne brauade à vn Prince du ſang,& non ſeulement luy fermer la porte,venant de la part de ſon Roy, & au milieu de ſõ Royaume, mais auſſi le ſaluër à coups de canon,) tant y a que pour lors d'Entragues, au lieu d'obeyr à ſon Maiſtre, accorda auec les Piſans, & ne voulut point ſortir, qu'il n'euſt vingt mille eſcus, & huict mil pour les ſoldats de ſa ſuyte,moyẽnãt leſquels il remit tout és mains deſdits Piſans:qui ſe fortifierẽt contre les Florentins,& abbattirent laditte Citadelle, abuſant par ce moyen ledit d'Entragues de la foy & parole du Roy. Vendit auſſi aux Luquois les places de Mutron & Petra ſancta,moyennant la ſomme de vint & ſix mil ducats: & s'eſtant retenu Libra facta,en fin la remit ez mains des Piſãs. Bref, il fit que l'honneur du Roy ſon Maiſtre fut le miniſtre de ſon auarice &deſobeïſſance.Pour leſquels actes infames,& indignes d'vn Gentil-homme d'honneur obeïſſant à ſon Prince, il fut banni du Royaume de France, par Arreſt donné au Cõſeil de ſa Majeſté, & ſes biẽs confiſquez : comme auſſi le Sieur de Ligni perdit la bonne grace & faueur du Roy, pour n'auoir pas fait ſõ deuoir a faire obeyr ſa Majeſté par ledit d'Entragues. Toutefois quel-

que temps apres, par l'interceſſion du Duc d'Orleans, iceluy d'Entragues fut rappellé du ban. Ce pendant le Roy enuoya ſix galeres auec viures vers le Royaume de Naples, auec promeſſe que bien toſt il ſuyuroit auec vne groſſe armée. Prouueut auſſi ce, que le Sieur de Mõtpenſier receuſt par banque des marchans de Florence quarante mil ducats pour la ſoulde de ſes gens : d'autant que les Suyſſes & Allemans auoyent juré, que s'ils n'eſtoyent payez dedans la fin du mois de Iuin, ils s'ẽ iroiẽt ſeruir l'Aragonois. Mais ceſt argent arriua fort tard, veu que les affaires de Naples prindrent vne eſtrange decadence. Car les Seigneurs y eſtans n'auoyent moyen d'attendre ſi longuement ces remedes, d'autant qu'ils eſtoyent ſi preſſez, qu'il falloit ou vaincre, ou quitter. Auſſi mondit Sieur de Montpenſier, par le conſeil des Capitaines, voyant l'occaſion propre, voulut dõner la bataille à Ferdinand. Mais le Sieur de Percy temeraire, entreprenant pardeſſus ſon Colonnel, Prince du ſang, & qui ne faiſoit rien que par aduis, ne le trouuant pas bon, mutina les Suyſſes & Allemãs: & ainſi fit perdre, & empeſcha vne belle victoire, & la felicité Françoiſe, par ce que ſi Ferdinand euſt eſté lors

des-fait : c'estoit fait de luy. Mais depuis les Seigneurs & soldats du pays se retiroyẽt peu à peu du seruice du Roy, de sorte q̃ le vice-Roy ne demãdoit riẽ mieux q̃ devenir aux mains: mais il craignoit le tumulte des Suysses & Allemãs. Partant les nostres allerent prẽdre Attele, qu'ils saccagerent où estans, eurent nouuelles de la prise de Gesualde, place fort importante : & pensans se retirer à Venose, se virent assiegez à Attele, où il y auoit peu de viures: joint que l'ẽnemi auoit rompu les Moulins, & que les Allemans mutinez s'estoyent rendus au camp de l'Aragonois. D'ailleurs le Seigneur d'Aubigni tumba malade. Ce pẽdant le vice-Roy fut reduit à telle extremité à Attele, qu'il fallut capituler, à la charge qu'il quitteroit tout. Et ainsi estãs sortis les nostres d'Attele, on conduit ce Prince & ses troupes pour s'en aller à Baie & Pozzol, où l'air estoit chaud, & mal-sain: de sorte que ce bon Prince Monsieur Gilibert de Bourbon, Comte de Montpensier, saisi de grand douleur, & attaint de fieure, y finit ses jours. Aucuns disent que Ferdinand le fit empoisonner. Ce qui est vray semblable, puis qu'il n'auoit pas pardonné à son propre pere, lequel il fit mourir d'ennuy,

Par la mort de ce Prince fut perdue toute la conqueſte du Roy Charles huictieſme,& par la negligence & peu de ſoin, que ceux du Conſeil de ſa Majeſté auoyent,eſtans en Frãce,de tenir ceſte armée de Naples fournie de ce qui eſtoit neceſſaire pour entretenir la guerre. Peu apres mourut auſſi le Roy Charles huictieſme l'an vingt & ſeptieſme de ſon aage,& le quatorzieſme de ſon Regne, ſur la fin de l'an 1497.

1497. Louys douzieſme Roy de France.

Le Roy Louys douzieſme eſtant paruenu à la Couronne,accorda le Mariage de Madame Suſanne de Bourbon, fille de Monſieur Pierre ſecond du nom,Duc de Bourbõ,auec Monſieur Charles de Bourbõ,fils de Gilibert vice-Roy de Naples: & deſirant recognoiſtre les ſeruices,que ledict Gilibert auoit faits à la France au Royaume de Naples, trouua bon que ladite Suſanne,& apres elle,iceluy Charles ſuccedaſſent à tous & chacuns les biens de la maiſon de Bourbon. Lequel traicté le Roy François premier voulant faire reſcinder, en faueur de Madame Louyſe ſa mere, yſſue d'vne ſœur dudit Pierre de Bourbõ,ſont ſuruenus pluſieurs malheurs à la France : le meſcontentement dudit Charles ne procedãt que de l'infraction de ceſt accord & con-

uentiõ faite par ledit Roy Louys douziesme, au prejudice duquel Madame Louyse de Sauoye pretendoit la succession du Duché de Bourbon, comme plus proche, ores que d'autres fois il eust esté iugé Salique par la Court de Parlement de France. Peu apres commẽça la guerre en Bourgongne par l'Archiduc d'Austriche, auquel faisoit seruice le Sieur du Vergi. Et contre luy fut enuoyé Monsieur Iehan de Foix, Vicomte de Narbõne, beau-frere du Roy, qui repoussa l'ennemi iusques à la Frãche-comté. En fin y eut tréues pour quelque temps, & les choses s'appaiserẽt pour lors. Tellement que l'Archiduc Philippe fut en Bourgongne, où le Roy l'enuoya visiter par Monsieur Louys de Bourbon, Cardinal, fils du Comte François de Vdẽcsme: qui moyẽna auec luy, que ledit Archiduc feroit hommage à sa Majesté, des terres qu'il tenoit mouuans de la Couronne de France, & feroit alliance auec le Roy.

L'an 1500. le Roy despecha messire Louys de la Trimouille, Vicomte de Thouars, en Italie, pour la dissension qui estoit entre Iehan Iaques Triuulse, & le Sieur d'Aubigni: qui tous deux furẽt desappointez, par ce que leurs querelles causoyẽt la perte du seruice du Roy. 1500.

Et fut ledit Sieur de la Trimouille Lieutenãt general pour ſa Majeſté, ayant auec luy Monſieur Louys de Bourbon, fils puiſné de feu Gilbert, Comte de Montpenſier, jeune & vaillant Prince, Monſieur Iehan de Foix Vicomte de Narbonne, les Sieurs de Grauile Admiral de Frãce, de Lautrec, & d'autres tout plein: auec leſquels ce braue & ancien Capitaine alla à Nouarre, où fut donnée vne bataille contre Louys Sforce, & le cõbat fut commencé preſque à l'improuiſte par les Princes Louys de Bourbon & Iehan de Foix, qui rõpirent l'infanterie Italienne & Allemande: laquelle eſtant ſecouruë par la cauallerie de Sforce: ceſte-cy fut auſſi miſe en route, & deſcõfite par les Princes ſuſdits, & par le ſecours que leur donna Louys de Grauile Admiral de France. Ce qui fut cauſe que ſa force ſe retira dedans Nouarre, les Suyſſes ayans refuſé de venir aux mains. Tellement que Nouarre eſtant depuis aſſiegée par le Sieur de la Trimouille, fut prinſe par compoſition, & Louys Sforce recognu entre les ſoldats Suyſſes retenu priſonnier, & conduit à Lyon, de là a Pierre ſciſe finalemẽt à Loches, où il finit ſes jours. Auſſi par le moyen de ceſte heureuſe journée le Roy regaigna tout l'Eſtat de Milã,

duquel il fut paiſible:& y enuoya le Cardinal d'Amboiſe, pour y eſtre Gouuerneur, & ſon Lieutenant general.

Vn an apres ſa Majeſté voulut aller conquerir le Royaume de Naples, & pour ce fit ſon Lieutenant General le Sieur d'Aubigny, quoy qu'auec luy fuſſent preſque tous les Princes du ſang. Mais iceux eſtans trop jeunes, le Roy voulut que ce vieux, & experimenté Capitaine, leur commandaſt, & que ſous luy euſſent charge Monſieur François de Bourbon, Comte de Sainct Pol, frere de Monſieur Charles Comte de Vẽdoſme, tous deux enfans du feu Comte François de Vendoſme, qui mourut à Verceil. Y eſtoit auſſi Louys de Bourbõ, Prince de la Roche ſur-yõ, ayeul de Mõſieur le Duc de Mõtpẽſier qui eſt à preſent, Charles de Bourbõ, depuis Duc de Bourbõ & Cõneſtable de Frãce, & Louys de Bourbon, Cõte de Mõtpenſier, ſon frere, Gaſton de Foix Vicomte de Narbonne, nepueu du Roy, fils de Iehan Vicomte de Narbonne, & Louys d'Armagnac Duc de Nemours, fils de Iaques, qui mourut à Paris, par le commandemẽt de Louys onzieſme. Ce Louys d'Armagnac eſtoit vn des chefs de ce voyage, & commãdoit à l'armée auec ledit Sieur 1501.

d'Aubigny. En laquelle charge il acquit vn los perpetuel & honneur immortel d'vn des grands & ſages Capitaines, qui ayent eſté de deux cens ans en France. Auſſi fut-il tué au lict d'honneur en ceſte guerre,& l'an 1 5 0 3. finiſſant en luy le nom & la famille des Cõtes d'Armagnac. Les Italiens dient, que ce fut en ce voyage, que Monſieur Louys de Bourbon, Comte de Montpenſier, & fils du defunct Viceroy de Naples ſous Charles huictieſme, mourut d'vne mort eſtrãge: aſçauoir, de ſaiſiſſement de douleur. Car eſtant allé à Pozzol pour prier Dieu ſur le tombeau de ſon Seigneur & pere, il fut tellemẽt ſaiſi, qu'ayãt eſpandu vne infinité de larmes, le cœur luy ſerra de ſorte que toute reſpiration luy defaillant, le debonnaire & pitoyable Prince mourut ſur le lieu meſme où ſon pere auoit eſté enterré. Qui eſt vne Hiſtoire autant remarquable & rare, qu'homme ſçauroit jamais lire, & laquelle monſtre bien la pure & filiale affection d'vn bon fils enuers vn vertueux & ſage pere.

Le reſte du Regne du Roy Louys douſieſme, ſe paſſa,ſans que les Princes de Bourbon fuſſent employez aux grãdes charges& commandemens, à cauſe de leur aage. Car Mon-

ſieur

ſieur Pierre deuſieſme du nom, Duc de Bourbon, eſtoit ſi vieil, qu'il eſtoit excuſé & diſpenſé pour ſa vieilleſſe: Meſſeigneurs Charles & François de Bourbon, fils de feu Monſieur de Montpenſier vice-Roy de Naples, eſtoyēt ſi jeunes, que Charles l'aiſné n'auoit que dix-huit ans. I'ay leu auſſi des lettres de diſpenſe d'aage, ottroyées par ce Roy à Mõſieur Charles de Bourbon, Comte de Vendoſme, qui eſtoit l'aiſné de ſa maiſon, & n'auoit lors que dix-ſept ans. Monſieur Louys, Prince de la Roche-ſur-yon, eſtoit celuy de la famille, qui eſtoit plus auancé d'ans, & lequel ſa Majeſté deſiroit extrememēt tenir pres de ſa perſonne, pour auoir auec luy vne ſympathie d'hūmeurs & de volontez. Lors auſſi Meſſieurs d'Alençon ne ſe meſloyent gueres des affaires depuis la deſconuenue du Duc Iehan, du temps de Charles ſeptieſme, & Louys onzieſme. Tellement que ſa Majeſté fut contrainte de donner les plus grandes charges aux ſimples Seigneurs: entre leſquels les deux plus remarquez furent Charles d'Amboiſe, & Louys de la Trimouille, le Sieur d'Aubigny eſtant ja fort vieil, & le Sieur d'Alegre reculé à cauſe des fautes qu'il auoit faites à Naples, par le peu d'obeïſſance qu'il rendit

au Viceroy Monsieur de Montpensier son General: De sorte qu'en ce Regne reste seulemẽt à deduire les seruices, qui ont esté faits à sa Majesté & Couronne de France, par les Princes de Foix & d'Albret. Car ainsi sont-ils nõmez justement par toutes les Histoires: attẽdu que outre qu'en la maison de Foix estoit alors, comme est encor le Royaume de Nauarre, & Souueraineté de Bearn: en outre, il se trouue, qu'en ce temps il y auoit trois Roynes de leur maison: l'vne de Candale, fẽme de Ladislaus Roy de Hongrie & de Pologne: la seconde de Narbonne, sœur du Duc de Nemours, espouse de Ferdinand Roy de Castille & Catherine Royne de Nauarre, femme de Iehan d'Albret, frere d'Amaniou Cardinal d'Albret, tous deux fils d'Alain: en la maison duquel ont esté souuent jointes par mariage les filles de Bourbon, de Bretagne, & autres Princes François, ainsi que nous auons veu deuant.

Or est-il que l'an 1503. le Roy se resentãt de ce que le Roy Ferdinand d'Aragon auoit secouru ses ennemis, à Naples contre la foy promise, delibera de luy mener la guerre: & pour ce faire en Guyenne, & en Languedoc du costé de Guyenne assembla for-

ces le Sieur d'Albret, ayant auec luy le Mareſchal de Gié,& la Nobleſſe du pays, montant à quatre cens Lances. Où commencerent à faire paroiſtre leur vertu Mõſieur Pierre de Foix, Sieur de Lautrec, & le Sieur de Leſcun. Vindrẽt auſſi les Seigneurs de Candale, Caumont, Lauſun, Mont-ferrand, Bajaumont, & autres, ſuyuis de cinq mil-hommes de pied Gaſcons & Suyſſes. En Languedoc fut enuoyé le Mareſchal de Rieux auec huict cens hommes d'armes,& huict mil-hõmes de pied, Gaſcons, François,& Suyſſes, ayant auec luy Monſieur Gaſton de Foix, Duc de Nemours, apres le decez de Louys d'Armaignac, les Vicomtes de Paulin, de Bruniquet, le Comte de Carmain, les Seigneurs de Montaut, de Terride, de Negrepeliſſe. Mais quant à ce qui paſſa vers Fõtarabie, ce ne fut rien. Car le Sieur d'Albret eſtãt entré iuſques à la Prouince de Guipoſcoa, ſoit que les forces de l'ennemi ſurpaſſaſſent les ſiennes, ou craignant que le Caſtillan ne ſe vengeaſt ſur le Roy de Nauarre ſon fils, il ſe retira, & paſſa vers le Mareſchal de Rieux en Languedoc: ſi que tous deux vindrent par Narbõne & Leucate pour aſſieger Saulces; laquelle il ne fut en leur puiſſance de forcer, tellement que ce

fut seulement vne leuée de bouclier de peu d'effect.

1506. L'an 1506. le Roy pressé par le Pape Iule deusiesme de le secourir contre les Venitiẽs & Bentiuoglio, qui tenoyent les terres du patrimoine S. Pierre, y enuoya Charles d'Amboise, Sieur de Chaumont, auec cinq cens lãces, & trois mil hommes de pied, ayant auec luy le Duc de Nemours Gaston de Foix, nepueu du Roy, Pierre de Foix Sieur de Lautrec, son cousin, & le Sieur de la Palice : auec lesquels le Pape fit ses affaires, & recouura Boulongne sur le Bentiuoglio. Pour recompense duquel exploit sa Saincteté enuoya à Monsieur Gastõ de Foix vne espée tres riche, chargée de pierrerie, en laquelle y auoit vn diamant oriental, de valeur inestimable, comme presageant que ce Prince seroit vne lumiere de son siecle au faict militaire. Vn an apres
1507. les Geneuois s'estans reuoltez de l'obeissance du Roy, sa Majesté y enuoya les Seigneurs de Chaumont, de Lautrec, & de la Palice, auec dixhuict cens cheuaux legers, & douze mil hommes de pied, lesquels firent si bien leur deuoir, que la ville fut rendue à la discretion du Roy. L'an 1509. sa Majesté mal-affectiõ-
1509. née contre les Venitiens, par-ce qu'ils auoyẽt

moyenné vne Ligue & trãſaction auec Maximilian, ſans y appeller le Roy treſ-chreſtien, qui les auoit defendus contre l'incurſion dudit Maximilian: delibera de paſſer en perſonne en Italie, ſuyui des Princes de ſon ſang, Monſieur Charles de Bourbon, Comte de Vendoſme, Charles de Bourbon, depuis Cõneſtable de France fils du Comte de Montpenſier, & Louys de Bourbon, Prince de la Roche ſur-yon, René Duc d'Alençon, & ſon fils Charles, le Duc de Longueuille, Gaſton de Foix Duc de Nemours, Pierre de Foix Vicomte de Lautrec, Louys de la Trimouille, Comte de Benon, le Sieur de Montmorency, pere de feu Monſieur le Conneſtable, de la Palice, Andouins, Grammont, Curton, Boiſi, Coligni, d'Eſtouteuille, & autres en grand nombre: de ſorte que ſon armée montoit à quarãte mil cõbattãs, ſans cõprendre ce que le Sieur de Chaumont amena du pays de Milanois, & ce que le Duc Antoine de Lorraine, qui accõpagna ſa Majeſté en ce voyage, amena. A ce voyage fut dõnée la bataille d'Aignadel en laquelle les Venitiens furent desfaits, & perdirent neuf ou dix mil hommes, le le Roy y eſtant en perſonne, ayant donné aux

Sieurs de Curton & de la Palice l'Auantgarde, sa Majesté tenoyt le corps de la Bataille auec les Princes de son sang : & l'Arrieregarde fut cõmise soubs la sagesse du Duc de Lõgueuille, qui ne degeneroit en rien de la vaillance & sagesse des Comtes de Dunois, ses ayeul & pere. Apres ceste bataille le Roy ayãt reduit les Venitiens en miserable estat, s'ẽ retourna en France, laissant en Italie les Sieurs de Chaumont, de Lautrec, de Coligni Sieur de Chastillon sur Loing, de Curton, de la Palice, & autres signalez Cheualiers, qui s'opposerent aux Venitiẽs. Mesme fut ledit Sieur de Chastillon, qui auoit à nom Gaspard, frere de Iaques, qui mourut à l'assaut de Rauenne l'an 1512. enuoyé Gouuerneur à Ferrare, & sous luy cent cinquante hõmes d'armes, auec quelque infanterie : auec ses gens & les forces du Duc Ferrarois, iceluy Sieur de Chastillon (qui depuis fut Mareschal de France, pere de feu Messire Gaspard de Coligny Admiral, ayeul de Messieurs de Chastillon qui sont aujourd'huy) estrilla si bien les Venitiens, que leur armée, qui estoit sur le Pau, estant desfaite, & bruslée, par vne saillie que les nostres firent sur eux, les Venitiens y perdirent la plus part de leurs gens, & quitterent le siege en-

trepris de Ferrare, qui leur eſchappa par la vaillance de ce grand Capitaine, Sieur de Chaſtillon ſur Loing, duquel il n'eſt pas hors de propos de toucher l'anciẽne origine pour eſtre yſſu de l'ancienne famille de Coligni, ou Coloignac, en Bourgongne : l'origine de laquelle eſt du meſme temps que celle de la maiſon de Vienne. Car il eſt certain, que la Colonie des Romains, conduite par L. Munatius en Breſſe, voyãt que les Bourguignõs, apres auoir reſiſté aux François, leſquels Artius leur auoit mis longuemẽt en teſte, ſe rendoyent Maiſtres de toute la Bourgõgne Trãs jurane & Cijurane, contenant la Sauoye, Prouẽce, & la Gaule Lyonnoiſe, edifia quelques forts, au pied du mont Iura, pour leur reſiſter, s'eſtans retirez les Romains auec leurs Aigles & leurs Enſeignes de Viẽne & de Lyõ dedans les montagnes. Or entre les forts l'vn fut nommé du nom de la Colonie, Coloniacum, comme qui diroit, Le fort & la retraite pour conſeruer la Colonie des Romains, qui eſt celuy qu'on nomme encor auiourd'huy Coloniac le vieil. L'autre forteresse fut depuis appellée Emaulod, cõme qui diroit *Allodium*, ou Franc : & a eſté depuis par ſucceſſion de tẽps appellée Andelot. Auſſi ce pays

Origine de la maiſon de Coligni.

a esté par apres possedé en souueraineté par deux nobles maisons extraites des Capitaines de ladite Colonie, sçauoir est celle de Viēne, & de Colognac. La premiere a eu vne Aigle d'or sans couronne, & a commandé à la partie de la Bresse qui est sur la Saone, du costé de Chalōs. L'autre, qui est de Coloignac, porte en ses armes vn Aigle d'argent courōnée, en champ de gueule: retenās toutes deux l'Aigle, enseigne ordinaire des Romains. Le nom de Colognac ayant esté adouci par le temps, du mot de Coligni, qui contient vn changement & mutation de lettres du nom ancien. Et pour monstrer la longue successiō de ceste maison, ceux qui en recherchent la genealogie, commencent ordinairement à Humbert, fondateur de l'Abbaie du Mireur, enuiron l'an 1190. qui espousa Beatrix, fille du Comte de Mascon, de laquelle il eut six fils, l'aisné desquels fut Giuric, qui eut entre autres enfans Amné, pere d'Estienne, lequel espousa la fille du Sieur de Fourquaquier, dont yssit Iehan, qui eut de Iehanne, fille du Sieur d'Araigne, Estienne, Iehan, & Iaques: lesquels deux derniers prindrent le nom de Dandelot, à cause que la Seigneurie de Colognac estoit escheue à l'vn de leurs grands

oncles. Estienne procrea de Leonor de Villars, Iehan & Louyse, & retourna la Seigneurie de Colognac par donation du Sieur de Montluet, à Estienne. De Iehan & de Marie de Vergy, fille de Messire Iean de Vergy & de Gillette de Vienne, nasquit Iaquemar, & autres enfans. Audit Iehan retourna la Baronnie de Colognac le neuf, à present Comté, qui estoit entrée par mariage en la Maison de Sauoye, & depuis en celle de Beaujeu, auec telles prerogatiues, que les enfans de Sauoye auoyent en leurs Seigneuries de Vaux & de Piemont. Iaquemar eut de Huguette de la Baume, Guillaume, lequel espousa Catherine, fille de Lourdin de Saligny, Seigneur du Mont-sainct-Iehan en Bourgongne, & de Iehanne de Braque, Dame de Chastillon sur Loing: de laquelle il eut plusieurs enfans, entre lesquels fut Iehan, qui espousa Iehãne de Courseles: & de ces deux nasquirent Iaques & Gaspard. Le premier fut mary d'vne fille de Chabanes, heritiere de la maison de Dammartin, & fut Preuost de Paris, Capitaine de cent hommes d'armes, Chambellan du Roy Charles huictiesme & Louys douziesme. C'est cestuy-ci qui mourut à l'assaut de Rauenne. Gaspard, frere de Iaques, fut mares-

chal de France, espousa Louyse de Montmorency, de laquelle il eut Odet, Cardinal de Chastillon homme de tresgrande erudition & vertu; Gaspard Admiral de France, & François Sieur de D'andelot, Coulonnel de l'infanterie Françoise, qui espousa l'heritiere de Laual: duquel est yssu Guy Comte de Laual, dernierement decedé, à luy suruiuant vn seul fils en fort bas aage. Et dudit feu Sieur Admiral sont yssus les Seigneurs de Chastillon & d'Andelot qui donnent toute esperãce de ne degenerer aucunemẽt de la valeur & vertu de leurs predecesseurs. Ledit Messire Gaspard de Chastillõ, Mareschal de Frãce, mourut à Bajonne, allant secourir Fontarabie.

1510. L'an 1510. Le Roy voyant les Venitiens & le Pape Iules, lequel il auoit au parauant defendu, irreconciliables & desraisonnables, delibera auec l'Empereur Maximilian de luy oster Rome, & tout le patrimoine, qu'ils appellent de S. Pierre: tellement qu'il fit Monsieur Gaston de Foix, Duc de Nemours, son Lieutenant general en Italie: lequel ayant dõné vne bataille au Duc d'Vrbin, print sur luy Bologne, & la rendit aux Bentiuoilles. Dequoy le Pape irrité, qui estoit alors plus soldat que Prestre, & pource auoit quittée sa

ſoutane & ſon rocquet pour prẽdre la cuiraſ-ſe & l'eſpée, neãtmoins eut à ce coup recours aux cẽſures Eccleſiaſtiques, & excommunia tous les Seigneurs François qui luy faiſoyent guerre, penſant leur faire quitter prinſe. Mais le bon homme perdit ſon temps : par ce que tous ces excommuniez, noirs qu'ils eſtoyent & barbouillez, ne laiſſerent pas de le bien eſtriller. Et ſi peu apres ledit Sieur de Foix deſfit vne troupe de cauallerie des Venitiẽs, cõduite par Leonard du Prat, vaillant & ſage Capitaine, qui y fut occis, & ſes gens mis en route, au grand meſcontentement des Venitiens. Depuis encor ce meſme Prince tailla en pieces ſur le Pont de Final, les troupes de Iehan Paulmaufrõ, qui fut priſonnier du Prince François. Apres laquelle desfaite il enuoya ſon couſin Monſieur Odet de Foix, fils de Pierre, Vicomte de Lautrec, à Piſe, & auec luy les Sieurs d'Alegre & de Chaſtillon, leſquels eurent beaucoup d'affaires à appaiſer les querelles des Florentins & de nos ſoldats. Tandis la guerre s'eſtant eſchauffée, le Pape enuoya aſſieger Boulõgne, où le Duc de Nemours fit entrer ſon couſin Monſieur de Lautrec, & les Seigneurs d'Alegre, la Fayete, enſemble le Capitaine Bayart, tant renommé

par l'histoire de Louys dousiesme. En somme l'ennemy battit Boulongne, la mina, & fit toute chose à luy possible pour l'emporter: mais il n'y gaigna que des coups. Parquoy leua le siege, & ayant intelligence à Bresse, la surprint, de sorte que le Seigneur de Lude Iaques d'Aillon, qui en estoit Gouuerneur, se retira dedans la Citadelle: où il tint bon, iusques à ce que le Duc de Nemours arriua à son secours: où s'acheminant il rencôtra Paul Baillon & Guy de Rangon, auec la cauallerie Venitienne, laquelle il desfit, en vn lieu appellé Magnanimo, faisant prisonniers Rangõ & Signorello. Et de la vint tout sanglant loger son camp deuant Bresse, sur laquelle commandoyent André Gritti, & Antoine Iustinian: lesquels refuserent la redditiõ de la place: tellement qu'elle fut prinse par force, pillée & saccagée, & lesdits Gritti & Iustinian demeurerent prisonniers. Or d'autant qu'auec telle diligẽce le Duc de Nemours auoit sauué Boulongne, desfaits Rangon & Baillõ, reprins Bresse, & rompu les forces Venitiennes, son nom fut honoré & illustré par toute l'Europe, comme d'vn autre Cesar, ou Alexãdre, chacun le redoutant, & le disant l'vn des plus excellens Capitaines qui fust entré en

Italie de plusieurs siecles. Les places, qui s'estoyent au parauant rendues aux Venitiens, reuindrent sous l'obeissance du Roy, & mesme Bergame, les habitans de laquelle se soumirent liberalement. Depuis, & l'an 1512. 1512.
fut par ledit Sieur Duc de Nemours donnée la furieuse bataille de Rauenne, laquelle fut fort malheureuse pour nos ennemis, & fort peu heureuse pour la France: d'autant qu'encor qu'elle fut gaignée pour nous, si est-ce que ce grand & magnanime Prince Gaston de Foix y perdit la vie, pour s'estre par trop hazardé à la poursuite des fuyars. En icelle fut aussi blecé Monsieur Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, & le Sieur de Chastillon. Y moururent les deux Sieurs d'Alegre, le pere & le fils: & en icelle s'estoyent trouuez tous les plus signalez Capitaines qui fussent lors en France.

***

Charles deusiesme du nom, 8. Duc de Bourbon, Charles premier du nom Duc de Vendosme.

1513. L'An 1513. le Roy Louys douziesme, voyãt que pour son seruice le Roy Iehan de Nauarre & la Royne Catherine, auoyent perdu leur Royaume vsurpé par l'Aragonois, moyennant les rebellions & trahisons de Iehan de Luzze, Comte de Lerin, traistre à son Roy & à son pays, delibera de leur donner secours: & pour ce faire, rassembla toutes les vieilles bandes Françoises & Gascones pour passer en Guyenne: sur lesquelles il fit chefs & generaux Messieurs Charles, nouueau Duc de Bourbou par la mort de Monsieur Pierre de Bourbon, deusiesme du nom, la fille vnique & heritiere duquel ledit Charles son cousin auoit espousée, estant luy fils de feu Monsieur Gilibet de Bourbon, Viceroy de Naples, Comte de Montpensier. L'autre chef desdites troupes fut Monsieur François d'Orleans, Duc de Longueuille, Comte de Dunois. Auec lesquels allerent Monsieur Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, Iehan de Cha-

banes, Sieur de la Palice, Mareſchal de France, Pierre de Terrail, ſurnommé le Capitaine Bajard, les Sieurs de Maugiron, de Lude, de Barbezieux, de Turéne, d'Eſcars, Ventadour, Pompadour, & autres vaillans Capitaines: & auec tous ceux-là ſachemina Iehan d'Albret Roy de Nauarre, fils du grand Alain, & frere du Cardinal d'Albret, qui ſeſtoit trouué auec les autres Cardinaux au Concile tenu à la ſuſcitation de l'Empereur Maximilian & de Louys douſieſme cõtre le Pape Iules deuſieſme, qui en partie pour raiſon de cela auoit excommunié ledit Roy Iehan, & auoit donné les terres & Royaume d'iceluy en proye, pour gratifier l'Aragonois, qui ne demandoit, il auoit ja long temps, que quelque prétexte pour ſen faire Tyran. Ces troupes eſtans en Bearn, conſulterent ſur ce qui eſtoit à faire: En fin fut conclu, que le camp ſeroit diuiſé, & que le Roy Iehan auec le Mareſchal de la Palice, deux mil Alemans, & quatre mil Gaſcons menez par les Sieurs de Gondrein, de l'Arbouſt, & de Poulauſic, & 200. cheuaux, iroient vers Pampelune, & que le Duc de Bourbon auec ſes troupes iroient ſur les frontieres de la vieille Caſtille, & doneroiẽt le degaſt au pays: Ceſte ſeparation ſe fit pour la

dissension des chefs, laquelle pourtant on ne sceut empescher: estans les Ducs de Bourbon & de Longueuille en different, à qui deuoit appartenir le commandement, pour estre le Duc de Longueuille Gouuerneur de Guyenne. Et creut tellemẽt la jalousie qu'ils ne firẽt rien pour le seruice du Roy de Nauarre. Aussi ledit Duc de Longueuille s'en retourna à Bourdeaux, où il faillit à estre tué de la populace, qui se mutina, de ce que contre les priuileges de la ville, on auoit fait entrer des vins estrangers dans leur ville. Mais ce Prince fut si courtois, que par le conseil de Messire Alexandre de sainct Gelais, Sieur de Lansac, il leur pardonna, & supplia le Roy de faire le semblable. Lors fut pareillement despesché Messire Louys de la Trimouille, Gouuerneur de Bourgongne, auec quinze cens hommes d'armes, huict cens cheuaux legers, & quinze mil hommes de pied, partie François, partie Alemans, pour aller en Italie gouuerner l'Estat de Milan, en la charge de Lieutenant general pour sa Majesté: Où bien tost apres il donna la bataille de Nouarre contre les Suisses, laquelle nous perdismes. Et en icelle je ne puis oublier vn acte genereux & magnanime de Messire Robert de la Marche, Sieur de

de Sedan, lequel ayant ſçeu au combat, que deux de ſes enfans, l'vn Sieur de Floranges, l'autre de Iamets, qui eſtoyent Colonnels des Regiments des Lanſquenets, auoyent eſté laiſſez morts parmy les Suiſſes, furieux & bouillãt encor de la bataille, entra dedãs leurs troupes, & en deſpit d'eux rapporta ſur le col de ſon cheual ſon fils aiſné de Floranges, & celuy du puiſné ſur vn autre d'vn homme d'armes de ſa compagnie, & ſe retira auec ſon pitoyable fardeau, voulſiſt ou non ceſte multitude d'hommes acharnez ſur le ſang des noſtres: Et furent pancez ces deux Seigneurs ſi ſoigneuſement, qu'ils guerirent d'vne infinité de bleſſeures qu'ils auoyent ſur leur corps.

La meſme année l'Empereur Maximilian & Henry ſeptieſme, Roy d'Angleterre, faiſans la guerre au Roy Louys, & ayans à ces fins aſſiegé Terouenne, les Duc de Longueuille, Capitaine des cent Gentils-hommes de la maiſon du Roy, le Capitaine Bayart, les Seigneurs de Clermõt d'Anjou, & Buſſi d'Amboiſe, furent prins priſonniers de guerre dudit Maximilian & de l'Anglois, venans de faire eſpaule au Sieur de Fontrailles Gaſcon, qui eſtoit allé auitailler & rafreſchir la garniſon de Terouenne. Mais ceſte priſon fut heureu-

ſe pour le ſeruice de ſa Majeſté. Car Louys Duc de Longueuille, Prince fort ſage & adduiſé, eſtant en priſon, moyenna la paix entre leſdits Roys de France & d'Angleterre, par laquelle le Roy Louys eſpouſa en ſecondes nopces Madame Marie, fille du Roy Anglois. Mais ce plaſir ne fut de longue durée. Car ſa Majeſté preparant l'armée qu'il vouloit donner à Monſieur Charles, Duc de Bourbon, pour l'enuoyer en Italie, à la reconqueſte de Milan, l'Eſtat duquel s'eſtoit reuolté depuis la bataille de Nouarre, tōba malade, & mou-
1514. rut l'an 1514. fort regretté de toute la France, mais ſur tous de Meſſieurs Charles Duc de Bourbon, & Charles Comte de Vendoſme; auſquels il s'eſtoit monſtré fort affectionné.

1515. François premier Roy de France.

L'an 1515 François Comte d'Angouleſme eſtant paruenu à la Couronne, comme le plus proche du ſang d'icelle, yſſu de Monſieur Iehan d'Orleans, puiſné de Louys Duc d'Orleans, fils du Roy Charles cinquieſme, qui fut tué à Paris par le Duc de Bourgongne, du temps de Charles ſixieſme, fut Roy, François premier du nom, ſacré à Rheins, y aſſiſtans les Ducs de Bourbon & d'Alençon, les Comtes de Montpenſier, de Vendoſme,

de Sainct Pol,& Prince de la Roche-ſur-yon, tous du nom de Bourbon. Peu apres ſe rendit à Paris,où furent faites Iouſtes & Tournois magifiques,deſquels furent tenans Meſſieurs du ſang,les Ducs d'Alençon, de Bourbon, & Comte de Vendoſme. Il fit auſſi & crea Conneſtable de France Mõſieur Charles Duc de Bourbon,ceſt Eſtat ayant vacqué depuis le decez de Monſieur Iehan ſecond du nom,Duc de Bourbon, qui en auoit eſté prouueu quelque temps apres le decez de Louys de Luxembourg, Comte de S. Pol. Sa Majeſté donna pareillement le Gouuernement de Paris & de l'Iſle de France,à Mõſieur Charles de Bourbon, Comte de Vendoſme:le Comté duquel il erigea en Duché, & tiltre de Pairrie de France, au mois de Feurier 1515. A François Monſieur,frere dudit Duc de Bourbon, le Roy erigea en ſa faueur le Vicomté de Chaſtelleraud en Duché & Pairrie. Le Duc d'Alençon fut alors declaré le premier Prince du ſang apres la maiſon du Roy, & honoré de pareilles graces & priuileges, deſquels il ſont accouſtumé de jouyr: à ſçauoir, de deliurer des priſonniers, & leur donner remiſſion, lors qu'ils ſont entrée en vne ville,& d'y créer des Maiſtres de chaſcun

meſtier. Fut auſſi pour lors Monſieur Odet de Foix, Sieur de Lautrec, declaré Lieutenãt general en Guyẽne. Quelques jours apres arriua en Court le Comte de Nãſau, de la part de Charles Archiduc d'Auſtriche, Prince de Caſtille, depuis Empereur cinquieſme du nõ pour faire hommage au Roy, des Comtez de Flẽdres & d'Artois: Lequel ayant eſté receu, il meit en auant le Mariage de Madame Renée, ſœur de la Royne Claude, auec ledit Prince. Pour la concluſion duquel fut deputé Monſieur Charles Duc de Vendoſme, & auec luy l'Eueſque de Paris, & les Sieurs de Genly & d'Eſchenay, qui ſe rendirent deuers le Prince: auec lequel le mariage fut conclu, & par meſme moyen on traita l'alliance dudit Comte de Nanſau auec la Princeſſe d'Aurenge, la derniere du ſang de Chalon, lequel fut accompli à la Fere ſur Oiſe.

En la meſme année le Roy delibera de paſſer en Italie pour la conqueſte de Milan. Parquoy l'Empereur, le Roy Ferdinand, les Venitiens, & le Pape Leon diſieſme firent ligue pour l'empeſcher. Et d'autant que les Suiſſes eſtoyent entrez en ceſte Ligue, ils moyennerent que ceux-cy paſſans par le Dauphiné, ſe vindrent joindre à eux. Quoy entendu par

le Roy il donna charge à Monſieur de Bourbon Conneſtable de France, qui conduiſoit ſon auant-garde d'aller contre les Suiſſes : & auec luy François Monſieur de Bourbõ, Duc de Chaſtelleraud, frere d'iceluy Sieur Conneſtable, le Prince de Talemond, fils de Meſſire Louys de la Trimouille, le Mareſchal de Chabanes, Sieur de la Palice, & autres grãds Seigneurs: Et pour l'infanterie de l'Auãtgarde, furent mis huict braues Capitaines, commandans à ſix mil Gaſcõs, & quatre mil Frãçois, dont eſtoit Colõnel Pierre de Nauarre. Les huict Capitaines eſtoyent Lorges, ayeul de Meſſieurs de Mõtgoumeri qui ſõt aujourd'huy, yſſus d'vne treſanciẽne famille de Normandie. Car il ſe trouue, que du tẽps du Roy Henry premier du nom, enuiron l'an 1037. viuoit Roger de Montgõmery, qui auoit eſpouſé la fille de Meſſire Guillaume Taluat, frere de Yues Eueſque de Sées, ſous Guillaume le baſtard, pour lors Duc de Normandie: auec lequel paſſa en Angleterre l'vn des enfans dudit Roger, de cinq qu'il en auoit, ſçauoir Hugues, Robert, Roger, Guillaume, & Gilibert. Et de celuy-là, qui fut à la conqueſte de l'Iſle auec ledit Duc, eſt ſortie la maiſon de Montgoumery d'Angleterre, de laquelle

Origine de la Maiſon de Mõgoumery.

nos hiſtoires font ſouuent mention. Meſme il ſe trouue, qu'vn Seigneur de Montgoumery Anglois paſſa pour ſe ioindre au Duc de Bourgongne, du temps de la Pucelle d'Orleans, & du Siege de Cõpiegne par le Bourguignon ſous le Roy Charles ſeptieſme. Auſſi liſons nous, que ceſte Maiſon eſt allée touſjours de maſle en maſle, juſques enuiron le temps du Roy Charles cinquieſme qu'il n'y eut qu'vne fille, heritiere du Comté de Montgoumery, lequel elle porta par mariage à Iaques Comte de Harcourt: & d'iceux naſquit vne ſeule fille Iehãne qui eſpouſa en premieres nopces, ſous le Roy Charles ſixſieſme, Iehan baſtard d'Orleans, tige des Princes de Lõgueuille, en la maiſon deſquels entra pour lors ledit Cõté de Mõtgoumery, auec celuy de Tancaruille. Toutefois depuis Monſieur François d'Orleans, Comte de Dunois & de Longueuille, fils dudit Iehan, eſtant en mauuais meſnage auec le Roy Charles huictieſme pour l'ambition de la Dame de Beaujeu contre le Duc d'Orleans, depuis Roy Louys douzieſme du nom, fut contraint pour ſes affaires de vendre iceluy Comté de Montgoumery: lequel vn Cheualier ſorty du nom & anciẽne famille de Montgoumery, retira des

mains de l'achapteur: tellement que depuis il est demeuré en la possessiõ des enfans & successeurs d'iceluy, qui durent encor aujourd'huy.

Or pour reuenir à nostre histoire, les autres Capitaines de la fanterie Françoise en ceste armée estoyent Maugiron, Lorteil, Richebourg, Lainet, Enatileu, Comarque, & vn autre appellé Hercules: ausquels encor furẽt joints neuf mil Lansquenets, cõmãdez par le Duc de Gueldres, auec lequel estoit Claude de Lorraine, Comte de Guise, qui sur la fin du regne de Louys douziesme auoit espousé la sœur du Duc de Vendosme. En la bataille estoit le Roy en personne, accompagné des Duc de Vendosme, Comte de S. Pol son frere, de Mõsieur Louys de Bourbõ, Prince de la Roche-sur-yon, oncle desdits Sieurs de Vendosme & de S. Pol, qui commandoit aux Gentilshommes & pensionnaires de la Maison du Roy, estans en armes en la Bataille pres de sa persõne. Y estoiẽt aussi les Sieurs d'Orual, puisné de la maison d'Albret, de Lautrec, & de Lescun, freres, yssus de la maison de Foix, Louys de la Trimouille, Comte de Benon, René, dit bastard de Sauoye, qui fut depuis Grand Maistre de France, Gouuerneur

de Prouēce, la fille duquel est morte puis na gueres, vefue de feu Messire Anne de Montmorency, Connestable de France, & le Capitaine Bayart duquel le Roy voulut, auant qu'entrer en la Bataille, receuoir l'honneur de Cheualerie, esperant que le bon-heur d'vn si braue Cheualier l'accompagneroit, s'il auoit l'accollée de sa main. Sur l'Arriere-garde cōmandoit le Duc d'Alençon, qui auoit espousée Madame Marguerite de France, depuis femme de Henry d'Albret Roy de Nauarre. Le Duc de Bourbon ne fut pas si tost à Ambrun que le Roy le suyuit auec la Bataille, & vserent les nostres de telle diligence, qu'auant q̃ l'enemy sceust qu'ils eussent armée en campagne, ils furent sur leurs frontieres. Mais le mal fut, que les Suysses tenoyent presque tous les passages des Alpes, excepté vn petit destroit, par lequel passerēt les Sieurs de Mōtmorency, depuis Connestable de France, de la Palice, & Bussi d'Amboise, & quelques autres: lesquels furent donner dessus Prosper Colonne Romain, que le Pape Leon auoit enuoyé pour secours aux Suysses. Ils le surprindrent à Ville-franche, & firent butin d'ēuiron douze cens Coursiers de Naples, sans les Chefs des ennemis qui furēt prisonniers.

Depuis le Roy estant passé,& s'approchant de Milan,les Suisses se vindrent camper à Marignan:où fut donnée la plus furieuse bataille, que les Suysses eussent perdue depuis le tẽps de Iules Cesar,ayãt duré la meslée deux jours entiers. En laquelle emporterent grand honneur le Sieur Duc de Bourbon , & Monsieur Françoys Duc de Chastelcraud son frere , lequel y fut occis:& leurs troupes combattirẽt auec merueilleuse furie,faisãs vn grãd eschec des Suysses. Mourut aussi en la bataille François Mõsieur de la Trimouille,Prince de Talemõd,fils de Messire Louys de la Trimouille & de madame Gabrielle de Bourbon,les Seigneurs de Bussi d'Amboise, de Roye, & plusieurs autres vaillans Cheualiers. Le cheual de Monsieur de Vendosme y fut blessé de deux ou trois coups de pique, & peu s'en fallut que le Maistre n'y demeurast. Furent blessez le Seigneur de Ventadour, nommé Gilibert de Leni,les Sieurs de Lautrec & de Lescun freres,du nom de Foix,de Bonneual,Bayard, & le Comte de Guise Claude de Lorraine,qui estant porté par terre,fut petillé aux pieds des hõmes & des Cheuaux. Mais aussi les ennemys y furent si bien battus, que de trente cinq mil Suysses qu'ils estoyent, il en

François Monsieur de Bourbõ Duc de Chastelerau d occis à la journée de Marignan.

demeura quatorze ou quinze mil ſur le chāp. Apres ceſte bataille les Milanois vindrent preſenter les clefs de la ville à ſa Majeſté : lequel y enuoya le Duc de Bourbon pour en prendre poſſeſſion, & pour aſſieger le Chaſteau, dans lequel ſ'eſtoyent jettez quinze cẽs Suyſſes, & cinq cens Italiens. Cependant fut moyenné quelque accord entre le Roy & le Pape Leon: apres lequel ſa Majeſté donna au magnifique Iulian de Medici, frere du Pape Leõ, le Duché de Nemours, par ce qu'il auoit eſpouſé vne ſœur de Madame Louyſe de Sauoye, mere du Roy : & apres le decez dudit Iulian, ſa Majeſté donna derechef ledit Duché à Philippe de Sauoye, qui eſpouſa vne fille du Duc René d'Alençon, deſquels yſſit le Duc de Nemours, decedé nagueres. Cependant le Duc de Bourbõ fit ſi biẽ, que le Chaſteau de Milan ſe rendit à luy, & les Suyſſes ſe retirerent en leur pays. Apres ceſte reddition le Roy vint faire ſon entrée à Milan, ayãt à ſa ſuite les Princes de ſon ſang, aſſauoir, les Ducs d'Alençon, de Bourbon, & de Vendoſme, le Comte de S. Pol, frere de ceſtuyci, & le Comte de Guiſe. Apres entrerent toutes les troupes de gendarmerie, ſur leſquelles cõmandoit Louys Monſieur de Bourbon, Prin-

ce de la Roche-ſur-yon, ayeul de Monſieur de Montpenſier qui eſt à preſent : & cecy fut auec vn triomphe magnifique. Apres lequel ſa Majeſté ſ'en retourna en France, ayant laiſſé Monſieur Charles Duc de Bourbon ſon vice-Roy & Lieutenant general au Milanois.

Le Roy eſtant de retour en France, l'Empereur Maximilian ſe rua ſur les terres des Venitiens: puis ayant intelligence auec quelques citadins de Milan, ſ'approcha pour aſſieger la ville. Mais le Duc de Bourbon en eſtãt aduerti, ſortit pour luy aller au deuant. Toutefois depuis craignant que les Milanois ne luy jouaſſent vn faux bond, ſe retira, & fit ſi bien, que Maximilian fut contraint de ſ'en fuyr à ſa courte honte, eſtant aduerti que les Suyſſes venoyent au ſecours des François, par le moyẽ de l'accord que le Roy auoit fait auec eux. De ſorte que le Duc de Bourbon ſachant le depart & route du camp de l'Empereur, fit ſortir bon nombre des ſiens pour leur donner ſur la queuë, deſquels furẽt conducteurs Frãçois Monſieur de Bourbõ, Comte de S. Paul accompagné des Sieurs de Montmorency, & de Leſcun, frere du Sieur de Lautrec, qui desfirent grand nombre des ennemis. Peu apres laquelle desfaite le Roy manda le Sieur

Duc de Bourbon pour venir en France: & par ſon commandement fut laiſſé Lieutenant general au Milanois Odet de Foix Vicomte de Lautrec, & auec luy Thomas de Foix Sieur de Leſcun ſon frere. Ceux-ci dreſſerent vne armée, auec laquelle allerent aſſieger Breſſe, & la prindrẽt. De là paſſerent à Verone: mais ils furent contraints de leuer le ſiege, à cauſe du ſecours des Allemans qui y arriua. Partant le Sieur de Lautrec enuoya vne partie de ſon armée, conduite par le Sieur de Leſcũ ſon frere, au Duché d'Vrbin, pour le cõquerir en faueur de Laurẽs de Medici, nepueu du Pape, cõtre Frãçois Marie de la Roüuere, vray Seigneur dudit pays. Auec le Sieur Foixien eſtoyẽt les Sieurs d'Auſſun, d'Ambres, de Lupeiroux, de l'Arbouſt, de Gondrin, & quelques autres, auec leſquels il conquiſt toutes les places dudit Duché: duquel iceluy Laurẽs de Medici fut inueſti par ſa ſainctheté. Neantmoins apres ceſt office, le Pape ne ceſſa de machiner tout mal au Roy, & taſcha à ſõ pouuoir de le tirer de l'Eſtat de Milan, s'accouplant auec l'Eſpagnol, qui eſtoit extrememẽt faſché, dequoy ſa Majeſté ſouſtenoit la cauſe du pupille orphelin Roy de Nauarre Henry d'Albret, les pere & mere duquel, Iehã d'Al-

bret & Catherine de Foix, Roy & Royne de Nauarre, estoyent decedez en cest an 1516. surviuant ledit Henry, lors aagé de quatorze ans seulemēt. Mais l'Espagnol Charles d'Austriche craignāt la puissance du Roy, feit paix auec luy, & par icelle, par article expres fut accordé, qu'il restitueroit audit Henry d'Albret, tout ce que ses predecesseurs auoyent vsurpé sur le Royaume de Nauarre. 1516.

L'an 1518. le Roy donna le Gouuernemēt de Picardie à Mōsieur Charles de Bourbon, Duc de Vēdosme, par le decez du Sieur de Piennes, & le Gouuernement de Paris, & de l'Isle de France, à Monsieur François de Bourbon, Cōte de S. Paul, frere dudit Sieur Duc de Vendosme, y adioustant les pays de Soissonnois, Valois, & les Bailliages de Senlis, de Melun, & de Vermandois: luy donnant en outre la Seigneurie de Mortagne pres de Tournay, qu'il retira à grande difficulté des Anglois: Tout ainsi que sa Majesté honora pour lors Messire René de Sauoye, Comte de Vilars, de l'Estat de Grand-maistre de Frāce, par le decez de Messire Artus Gouffier, Sieur de Boisi. De ce René sont descendus le Marquis de Vilars, & Comte de Tende, qui ont esté depuis, & mes Dames la Connestable, 1518.

& Comtesse de Brienne. En celle mesme année fut la ville de Tournay rendue ez mains de Messire Gaspard de Coligni, Marescbal de France, Sieur de Chastillon, pour & au nõ du Roy: & fut cependant que Monsieur Odet de Foix, Sieur de Lautrec, Lieutenant general de sa Majesté en Italie, passa en France, pour se purger & justifier des calomnies que le Pape luy mettoit à sus.

1512. L'an 1521. le Roy voyant que Charles cinquiesme esleu Empereur ne tenoit cõpte de rẽdre au Roy Henry de Nauarre son Royaume, y enuoya Monsieur André de Foix, Sieur de l'Esparre, frere de Messire Odet de Foix Sieur de Lautrec, & Thomas Sieur de Lescut: lequel fit si bien son deuoir, qu'il recouura tout le Royaume, sans donner coup d'espée. Mais depuis il voulut entrer dans la Castille, & si donna mal à propos vne bataille, laquelle il perdit: de sorte que l'Espagnol reprint en moins de deux mois tout ce qu'il auoit perdu, & demeura ledit Roy Henry tousjours priué de son heritage. Peu apres au mesme an la guerre s'alluma fort en Picardie entre le Roy & l'Empereur Charles cinquiesme, tellement que pour luy faire teste, sa Majesté nomma Monsieur François de

Bourbon, Comte de Sainct Pol, pour ſon Lieutenant General en ceſte armée, & ſous luy ſix Gentils-hõmes, chacun deſquels eut charge de mil hommes de pied François : ſçauoir, Frãçois de Mõtgõmeri, Sieur de Lorges, Charles de Mouy Sieur de la Mileraye, Charles du Refuge, appellé l'Eſcuyer Bouchar, Piraut de Maugeron, le Sieur Hercules de Dauphiné, & le Sieur de Monmoreau. Monſieur Charles de Bourbon, Conneſtable de France, eut charge de leuer huict cẽs cheuaux, & ſix mil hommes de pied. Monſieur Charles Duc de Vendoſme eut pareille charge. Sous le Conneſtable eſtoyent le Vicomte de Lauedan, yſſu d'vn baſtard de Bourbon, le Vicomte de Turéne, le Comte Dammartin, les Sieurs de la Vauguion, de Rochebaron d'Auuergne, de Liſtenay, & de Lalieres. Ce fut alors auſſi, que le Roy donna le Gouuernement de Guyenne à l'Admiral de Bonniuet. En ceſte guerre le Comte de Nanſau, Lieutenant de l'Empereur, aſſiegea Meſieres : laquelle fut auitaillée par Monſieur François de Bourbon, Comte de Sainct Pol, accompagné de ſix mil hommes de pied, & quelques Cornettes de caualerie. Ce qu'il executa auec vn grand heur, & auec vne ſignalée re-

putation d'honneur, pour ſa diligence, conduiſant & ramenãt ſes troupes auec merueilleuſe aſſeurance, & ſans peril. Tellement que le Comte de Nanſau deſeſperé de prendre la place, leua le ſiege, & paſſa aux Ardennes, craignant de ſapprocher trop pres du Duc de Vendoſme, qui ľattendoit auec ſes forces. Peu apres François Monſieur de Bourbon, Comte de Sainct Pol, remit Mouzon en ľobeïſſance du Roy, en chaſſant le baſtard de Nanſau, qui ľauoit prinſe. Cependant le Roy pourſuyuit ſon ennemy, conduiſant luy meſme la bataille auec le Duc de Bourbon : le Duc d'Alençon ayant charge de ľAuangarde, & le Duc de Vẽdoſme de ľArriere garde. D'autre part Monſieur de Sainct Pol print Bapaume, la bruſla, & demãtela. Ledit Duc de Vẽdoſme en fit autãt à Lãdrecy, & ſi print Heſdin. Le Duc de Bourbon emporta la ville de Bouchain : de ſorte que les Princes de Bourbon firent paroiſtre quels ils eſtoyẽt, & combien ils imitoyent la vertu de leurs anceſtres, pour le ſeruice de ſa Couronne de France, faiſans tous ceux de leur nom, propres à porter les armes, le deuoir de grands Princes & braues Capitaines pres de ſa Majeſté. Car peu auparauãt eſtoit decedé Monſieur Louys

de Bour-

de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-yon, à luy ſuruiuans deux fils, Louys, depuis Duc de Montpenſier, & François Prince de la Roche-ſur-yon, qui lors eſtoyẽt en fort bas aage. Au meſme tẽps que cela paſſoit vers la Normandie, l'Admiral de Bonniuet, Gouuerneur de Guyenne, fut commandé de paſſer en Nauarre pour le Roy Henry d'Albret: mais ayãt prins Fontarabie, il ſ'en retourna. En Italie le Sieur de Leſcut Thomas de Foix, Mareſchal de France, traitant vn peu rudement les Milanois, fut cauſe de pluſieurs reuoltes, ſuſcitées par l'Empereur & le Pape: A raiſon dequoy le Roy renuoya le Sieur de Lautrec, qui eſtoit venu en Frãce eſpouſer la fille du Sieur d'Orual, de la maiſon d'Albret. Ledit Sieur de Lautrec fit le voyage, ſous la promeſſe que le Roy luy fit de luy enuoyer quatre cens mil eſcuz: ce qu'il ne luy tint pas: & par ce moyen le Sieur de Lautrec ſe trouuant ſans argent, fit mal ſes beſongnes. Car les Suiſſes l'abandonnerent: ce qui cauſa grand dommage aux affaires du Roy. Neantmoins ſe mit-il en deuoir de rompre le paſſage de l'Adde à Caſſã, aux ennemis, leſquels le paſſerent à Vaury, & de là vindrent à Milan: où ſe rendit ledit Seigneur, ayant perdu les Sieurs de Lucé & de

Chardon à Vaury. Toutefois il ne ſceut ſi bien faire, qu'il ne perdit Milan, preſque deuant qu'il peuſt mettre ordre à ſa defenſe : & cecy par la trahiſon des citoyens, qui ſe liurerent eux meſmes à l'ẽnemy. Parquoy le Sieur de Lautrec, abandonné pareillement des Venitiens, ſortit de Milan, & ſe retira vers Come, ayant laiſſé garniſon au Chaſteau de Milan, qui tenoit encor pour nous. Cependant il enuoya le Sieur de Leſcut en France, aduertir le Roy du deſordre aduenu par la faute de ceux qui auoyent charge des deniers, & qui au lieu de les enuoyer, en auoyent fait leurs affaires. De cecy aduerti ſa Majeſté, deſpecha Mõſieur René de Sauoye, Comte de Villars, auec Monſieur de Montmorency, peu au parauant honoré de l'Eſtat de Mareſchal de Frãce, & le Sieur de la Palice, pour eſtre chef & Lieutenant general pour le Roy en Italie. Où eſtant arriué, les ſoldats François, qui aimoyent & veneroyẽt extrememẽt Monſieur de Lautrec, ſe mutinerent, ſachans qu'on le vouloit deſappointer, tant ils eſtimoyent ce bon vieillard. Au moyen dequoy il fut contraint de demeurer, & ne ſe paſſa riẽ auec ledit René, que par l'aduis & conſeil dudit de Lautrec, tout ainſi que s'il euſt encor cõman-

dé ſur l'armée : tellement qu'il alla à Caſſan, ſon frere print Nouarre: depuis iceluy de Lautrec aſſiegea Pauie, où fut tué Pierre d'Andie, Sieur de Riberac, yſſu des derniers Comtes de Cuminge, qui l'auoyent tenu par vſufruict, du temps du Roy Louys onzieſme. Ce ſiege eſtant leué, à cauſe de la venue des ennemis au ſecours, le Sieur de Lautrec fut contraint à ſon regret, par les Capitaines, de donner l'an 1522. vne Bataille, communement appellée de la Bicoque: où nos gens furent desfaits, à cauſe que les Allemãs & Suiſſes, qui eſtoyent auec ledit Sieur de Lautrec, ne voulurent jamais attendre, ny meſme permettre que noſtre artillerie jouaſt. Dont peuuent apprendre les grands Capitaines, qu'ils ne doyuent auoir tant d'eſtrangers en leur ſuite, que le ſalut de tous depende de la fantaſie de quelques-vns. En ce conflict moururent le Sieur de Roquelaure, de la Guiche, de Longa, & de Tournõ. Et apres icelle le Sieur de Lautrec laiſſant Monſieur de Leſcut en Italie, ſe retira en France. Où eſtant arriué, le Roy luy fit aſſez mauuais viſage, iuſques à ce qu'il ſceut, que Madame la Regẽte ſa mere auoit retenu les deniers, q̃ ſa Majeſté auoit deſi 1522.

nez pour enuoyer en Italie, à faute desquels tout auoit esté perdu. Parquoy le Roy demeurant satisfait, ledit Sieur de Lautrec se retira en Guyenne, d'où il fut estably Gouuerneur & Lieutenant general de sa Majesté. Laquelle enuoya Monsieur Claude d'Orleans, Duc de Longueuille, pour commander en Italie, auec nouuelles forces. Mais estant aduerti en chemin, que Genes auoit esté surpris & pillé, il s'en retourna par le cōmādemēt du Roy, comme fit aussi le Sieur de Lescut Monsieur Thomas de Foix.

En cest an 1522. Monsieur Charles de Bourbon, Duc de Vendosme, aduertit sa Majesté de l'armée Imperiale & Angloise, qui s'assembloit sous la conduite des Comtes de Bure pour l'Empereur, & du Duc de Suffolk pour l'Anglois, le suppliant de luy dōner moyēs pour soustenir le faix de la guerre. A quoy fut employé cest honorable vieillard Louys Seigneur de la Trimouille, Gouuerneur de Bourgongne, menant auec luy le Sieur de Lescut Thomas de Foix, Mareschal de Frāce. Lesquels arriuez en Picardie, consulterēt auec ledit Sieur de Vendosme: & voyās qu'ils n'estoyēt assez forts pour tenir la campagne, departirent leurs forces par les villes. Dedans

Terouënne ſut mis le Sieur de Brion, qui depuis fut Admiral, ayant auec luy les Sieurs de la Vauguyon, de Liſtenay, du Freſnoy, le Vicomte de Turéne, & tout plein d'autres. Dedans Montreul entra Monſieur de S. Pol, frere du Duc de Vendoſme, ayant auec luy Mõſieur Claude de Lorraine, nouuellement fait Duc de Guyſe ſon beau frere, & quatre cens hommes d'armes, outre ſix mil-hommes de pied, deſquels eſtoit Colõnel le Sieur de Lorges Comte de Montgommery. Auec leſquelles troupes ledit Sieur de S. Pol fut cõmãdé par Monſieur de Vondoſme ſon frere, d'aller empeſcher les courſes de l'Anglois au païs & Comté d'Oye. Et depuis Hedin eſtant aſſiegé par l'ennemy, ils ne le laiſſerent point en repos, iuſques à ce qu'il fut contraint de leuer le ſiege, ſuyui par leſdits Sieurs Duc de Vendoſme & de la Trimouille, qui le tenoyent en ceruelle. De là l'Anglois faiſant ſemblãt d'aſſieger Corbie, Monſieur de Vendoſme y enuoya ledit Sieur de S. Pol ſon frere : lequel y eſtant, arriua pareillement Monſieur Anne de Montmorency, Mareſchal de France, nagueres venu d'Italie: lequel y eſtãt entré, quoy que Mareſchal & ayant expreſſe commiſſion du Roy, neantmoins ceda le commandemẽt

Exemple memorable de l'authorité des Princes du ſãg.

audit Sieur Comte de S. Pol, pour l'authorité que le ſang Royal luy donnoit.

1523. En ceſt an 1523. Monſieur Charles de Bourbon, Conneſtable de France, ayãt receu pluſieurs meſcontentemens depuis ſon voyage d'Italie, tant au camp de Meſieres, qu'au voyage de Valẽciennes, mais particulieremẽt par Guillaume Gouffier, Sieur de Bonniuet, Admiral de Frãce, auquel le Roy faiſoit executer tous ces meſpris, ſous l'authorité & credit q̃ ſa Majeſté luy auoit dõné pres de ſa perſonne: joint le procez q̃ ſadite Majeſté permit eſtre intẽté par Madame la Regente ſa mere, pour la ſucceſſion de la maiſon de Bourbon ouuerte, à cauſe du decez de Madame Suſanne, fille du Duc Pierre de Bourbon ſecond du nom, femme dudit Prince Charles, qui ſupplia le Roy par pluſieurs fois de faire ceſſer ladite pourſuite, à fin qu'il euſt occaſion de recognoiſtre par effect le bien que ſa Majeſté luy promettoit de parole: Remõtra, que ſi ſadicte Majeſté eſtoit en volonté de luy laiſſer ſon heritage, cõme il diſoit, quãd bien madite Dame l'auroit gaigné, il n'eſtoit aucunement beſoin de le faire juger. Parquoy voyãt que ce n'eſtoyent que des apas de Court, pour l'amorcer, & le precipiter en ruine &

pauureté,se delibera de sortir du Royaume,& se retirer ailleurs,sans autre mauuaise volõté, ny conjuration contre l'Estat de son Roy. Auquel il porta tant d'honneur, estant mesmes hors de France, que sadite Majesté enuoya vers luy Monsieur François de Bourbon, Cõte de S. Pol, pour le prier de ne point se fascher du procez intenté : & que s'il le perdoit, sadite Majesté luy faisoit offre de luy faire retroceder tout le droit qu'elle y auroit : d'autãt que le Roy craignoit, & auoit grand regret de perdre vn si bon parent,& necessaire sujet, lequel il voyoit mal content, auec quelque occasion,pour l'auarice de Madame la Regẽte, qui par le mesme vice auoit peu auparauãt perdu tous les affaires d'Italie, & la reputatiõ d'vn autre grand Capitaine, Monsieur Odet de Foix,Sieur de Lautrec,en retenant quatre cens mil escus,que le General de Samblançay auoit commandement d'enuoyer de là les monts:& dont il perdit la vie, pour auoir accusée,& dit la verité contre ladite Dame à sa Majesté. Bref,le Roy,homme de grand discours, jugeoit asses des actions dudit Sieur de Bourbon : mais sadite Majesté ne pouuoit assouuir la volonté de ceste femme, vindicatiue & auaricieuse à merueilles. Aussi le Roy

ſachant en ſon ame, que le tort eſtoit du coſté de ladite Dame ſa mere, qui luy faiſoit perdre vn ſi honorable parent & ſeruiteur, ne voulut jamais qu'on paſſaſt à autre condemnation contre ledit Sieur Duc de Bourbon, que de ſaiſie de ſes biens, & priuation de ſes Eſtats, deſquels il ne pouuoit jouyr eſtant hors de France. Et fut ſi doux vers ceux, qui furent trouuez intelligens à ce depart, que ayans eſté empriſonnez, furent tous mis en liberté, meſme en fin honorez & auancez en Court: comme les Seigneurs de S. Valier, de Vauguyon, de Pomperan, de Lurcy, de Laliere, Mombardon, Eſpinars, Beuſchin, Tenſane, le Peloux, & pluſieurs autres, qui pour l'amour de luy eſtoient contans d'abandonner leur pays, leurs maiſons, & Seigneuries. Ce qui monſtre certainement, que les deſſeins dudit Sieur de Bourbon n'eſtoient aucunemẽt criminels, & qu'il eſtoit pouſſé plus de meſcontẽtement & deſplaiſir d'vn Prince de haut courage que d'autre mauuaiſe volonté, lequel voyant qu'il n'y auoit point moyẽ de ſalut, alloit jouer à quitte ou double, & donner commẽcement à vne furieuſe tragedie. Et ſans mentir, nos Roys peuuẽt auoir cognu infinies experiẽces des malheurs aduenus en ce Royau-

me pour les meſcontentemens donnez aux Princes de leur ſang,& ſçauent, qu'il ne faut pas faire ſi peu de cas de ceux, qui ont moyen de ſ'en reſſentir. Monſieur Robert d'Artois, Comte de Beaumont, le fit paroiſtre au Roy Philippe de Valois, qui fut blaſmé de ſa violẽce : laquelle enuers ce Prince, faillit luy faire perdre, & au Roy Iehan ſon fils, le Royaume, que la nature & la Loy leur auoit acquis. Depuis on ſçait quels furent les troubles & guerres ſous le Roy Charles ſizieſme pour le peu de reſpect que la Royne Iſabeau portoit à Mõſieur Charles Dauphin de France, ſon fils, lequel print les armes pour conſeruer ſon authorité. Louys onzieſme en fit autant eſtant Dauphin, ayant eſté douze ans ſans venir à la Court du Roy Charles ſeptieſme ſon pere, cõduit par le Conſeil, & pouſſé du meſcontentement d'vn autre Prince, qui eſtoit Mõſieur Iehan Duc d'Alençon ſecond du nom : Lequel ſe voyant reculé ſoubs Louys onzieſme rebrouilla encor tout l'Eſtat auec le Duc de Bourgongne, & ſoubs Charles huictieſme. Louys d'Orleans, depuis Roy, douzieſme du nom, meſpriſé par vne femme, ſ'arma, & mit la France en combuſtion, pour ne demeurer tousjours auily, abaiſſé, & reculé du rang qui

luy estoit deu, comme premier Prince du sang. Neantmoins peu apres il succeda à celuy qui le detenoit enserré & encagé en la Tour de Bourges. Tāt y a que le Duc de Bourbō, plus sage que tous ceux-là, ne voulut point troubler son pays, mais se retira ailleurs, ne pouuant se comporter en France, ny souffrir patiemment de se voir bafoué au lieu où il estoit né, auec tant d'honneur & dignité, de laquelle il ne s'estoit jamais rendu indigne, ayāt fait luy & les siens infinis seruices tres-fideles aux Roys & Couronne de France, cōme vrais enfans & rejettons d'icelle, ainsi que nous lisons en leurs vies precedentes. Ce que i'ay voulu dire, pour aduertir ceux qui se transportent en leurs passions, & parlent indiscretemét des Princes du sang, les offenses desquels ne tombent sous le jugement de ceux, qui ignorent leurs preeminences. De fait, si toutes leurs armes estoyent felonnies & incapacitez, par lesquelles ils fussent inhabiles à la succession du Royaume, Charles septiesme, Louys onziesme, & Louys douziesme auroiēt esté illegitimes Roys. Car nous les auons veu cy dessus armez & mutinez pour les torts, indignitez, & preiudices, qu'on faisoit à leur authorité, & à la dignité de leur sang : si bien

que pour conclusion, les armes d'iceux sont legitimes ou illegitimes par les causes d'icelles.

En la mesme année la guerre continuoit en Picardie, & se faisoyent beaucoup de belles & gaillardes entreprises. Monsieur de Védosme prenant ses forces, fut vers Teroüenne, & print Bailleul-le-Mont, place assise entre Dourlans & Arras. Cela fait, il auitailla Terouënne en despit des Flamans. Et si eust fait dauantage: car il auoit deliberé de combattre l'ënemi, sans l'expresse deffense que le Roy luy en fit, portée par le Sieur de Brion: par lequel sa Majesté luy donnoit aduis de ne rien hazarder, se contentant, que le Prince eust fourni Teroüenne de toutes choses necessaires, d'autant qu'il desiroit faire en personne le voyage d'Italie. Mais il en fut empesché par le depart de Monsieur de Bourbõ: de sorte qu'il y enuoya l'Admiral de Bonniuet, Monsieur le Mareschal de Montmorency, le Vidame de Chartres, les Sieurs de Vandenesses, de Valeri de Mesieres, Bayard, & le Capitaine Lorges, Comte de Montgoumeri, Couronnel de la fanterie Françoise: Parmy lesquelles se mit Monsieur François de Bourbon, Comte de S. Pol, sans vouloir accepter aucune charge,

mais seulement pour son plaisir, & pour faire preuue de sa generosité. D'autre costé le Roy se vit assailly par les Allemans du costé de Lãgles:mais ils furent chassez par le Sieur d'Orual, puisné de la maisõ d'Albret, Gouuerneur de Chãpaigne:auquel se vint joindre le Duc de Guise auec sa compagnie de gendarmes. En Picardie vint le Comte de Bure & le Duc de Nortfolk: contre lesquels se porta si sagement Monsieur de Vendosme, Lieutenant general en Picardie assisté de ce braue vieillard Louys Sieur de la Trimouille, qu'il rẽdit vains les efforts & essais de l'ennemy, estant accompagné des Sieurs de Pont dormy, du Fresnoy, de Canaples, Bermieules, Bonflers, le Vicomte de Lauedan, Roche-baron, Fleurac, Dammartin, la Pailletiere, lesquels estans commandez par ledit Sieur Duc de Vendosme dans les garnisons, furẽt cause que les Imperiaux & Anglois ne firent pas ce qu'ils pẽsoyent:ains à leur retraite fut par ledit Sieur Duc assiegé Bouhain, qu'il emporta, ayãt ceste louange d'auoir auec peu de gẽs fait quitter le pays à l'ennemi conduisant vne puissante armée. Au mesme temps l'Espagnol vint assieger Bayonne mais il perdit son temps, par la diligence de Monsieur de Lautrec, Gou-

uerneur de Guyenne. Tellement que l'Empereur Charles cinquiesme & le Roy Henry d'Angleterre menoyẽt alors forte guerre cõtre la Majesté Tres-chrestienne. Pendant ces menées en Frãce, les affaires d'Italie n'estoyẽt en guere bon estat. Car le Sieur de Bonniuet ayant esté blessé, Bayard, Vandenesses, & plusieurs autres tuez, tout ce qui se peut faire en ce pays, fut, que Monsieur le Cõte de S. Pol, auquel le Roy auoit enuoyé la puissance de commander en absence dudit Sieur de Bonniuet, auec promesse de luy enuoyer de l'argent, & quatre cens lances, cõduites par Mõsieur Claude d'Orleans, Duc de Lõgueuille, voyant qu'il ne venoit point, & que les Suysses & Grisons mandez pour nostre secours, ne voulurent passer pour se joindre aux nostres, sans estre espaulez d'iceux, qui ne peurent jamais leur donner passage, quoy que Monsieur le Mareschal de Montmorẽcy y allast, & faillit à y perdre la vie : ledit Sieur Comte de S. Paul ramena toutes les troupes d'Italie, laquelle il fut contraint de quitter, par la commune & coustumiere negligence de Frãce, à faute de donner les moyens d'entretenir l'armée.

L'An 1524. le Roy poursuyuant le Mar- 1524.

quis de Pescaire,& les Imperialistes, passa les monts par le mauuais & leger cõseil de l'Admiral de Bonniuet, contre l'aduis de ce tant sage vieillard Louys Sieur de la Trimouille, des Sieurs d'Aubigni, Thomas de Foix Sieur de Lescut, & du Sieur de la Palice, qui tascherent de changer ceste resolution, laquelle fut trespernicieuse au Royaume: d'autant que le Roy y fit tres-mal ses affaires, comme nous dirons en deux mots. Sa Majesté donc passa, ayant en sa compagnie Henry d'Albret Roy de Nauarre, Messire Charles Duc d'Alẽçon, François de Bourbon Comte de Sainct Pol, Claude d'Orleans Duc de Longueuille, Antoine Duc de Lorraine,& François son frere, Louys de la Trimouille Vicomte de Thouars, les Comtes de Laual,& de Tonnerre: les Mareschaux de Foix Sieur de Lescut, de la Palice,& de Montmorency: l'Admiral de Bonniuet, Philippe de Sauoye, Comte de Villars, Grand-maistre de France, Messire Anthoine de la Roche-foucaut, Sieur de Barbesieux, les Sieurs de Brion, Descars, de Bonneual, de Fleuranges, de Paulmi, de Roche du Maine, le Vidame de Chartres, d'Aubigny, Clermont, Bussi d'Amboise, de Conty, de Frontenay puisné de Rohan, d'Aumont, & autres

en grnad nombre. Et pour la defenſe du Royaume, fut laiſſé Nõſieur Charles Duc de Vẽdoſme, Lieutenant general en Picardie, & en l'Iſle de France, en abſence de Monſieur de Sainct Pol ſon frere: en Champagne & Bourgongne, Claude de Lorraine, Duc de Guiſe: en Guyenne, le Sieur de Lautrec: en Bretagne, le Comte de Laual: en Normandie, le Sieur de Brezé: & par tout le Royaume, Madame Louyſe de Sauoye, mere du Roy, fut declarée Regente. Auec ceſt equipage, pour le faire court, fut prins Milan: & depuis, au lieu de pourſuyure l'ennemy haraſſé, rompu, & briſe, le mal-heur de la France, voulut, que ſa Majeſté, contre tout aduis de conſeil, s'alla camper deuant Pauie: auquel ſiege fut tué Monſieur Claude d'Orleans, Duc de Longueuille, & depuis y fut donnée la miſerable bataille, en laquelle le Roy fut prins priſonnier, & auec luy le Roy Henry d'Albret, le Comte de Sainct Pol, Monſieur François de Bourbon le Mareſchal de Montmorency, le Prince de Talmont, petit-fils du Sieur de la Trimouille, le Comte de Villars Grand-maiſtre de France, lequel mourut huict jours apres, comme fit auſſi le Mareſchal de Foix Sieur de Leſcut, eſtans blecez: & ceſtuicy

pouuant sauuer sa vie, combattit si opiniastrement, pour defendre la liberté du Roy, que bien qu'il fust blecé à mort, si est-ce que ne sentant son mal, il ne cessa jusques à tant, que les forces luy manquans, il tomba tout à plat, ayant perdu presque tout son sang. Furēt aussi prins plusieurs autres Cheualiers & Gentils-hommes, ainsi que chacun peut lire plus amplement en l'Histoire. Et entre les morts furent cest honorable Capitaine Louys Sieur de le Trimouille, le conseil duquel le Roy ne voulut jamais suyure, dōt il se fust mieux troué. Fut aussi tué l'Amiral de Bonniuet, seul cause de tout ce desastre : Iehan & Louys de Foix freres ; François Monsieur de Lorraine, frere du Duc Antoine, & plusieurs autres. Ainsi se predit ce jour beaucoup de la reputation & hōneur de la France, le Roy ayant fait trois fautes signalées : l'vne, d'auoir passé les monts : la seconde, de s'estre amusé au siege d'vne ville, que ses ennemis n'eussent quitté la campagne : la troisiesme plus grāde, d'auoir creu le conseil de Clement septiesme, qui estant Italien Florentin, & nouuellement reconcilié à sa Majesté, luy persuada de diuiser son armée, & en enuoyer vne partie, comme il fit, à la conqueste du Royaume de Naples,

à fin

à fin que l'ennemy euſt meilleur marché de luy. Mais il faut attribuer tout cela à la permiſſion de Dieu, & à la punition, qui menace dés long temps ce poure Royaume.

Peu apres ceſte dezfaite,& prinſe du Roy François,Henry d'Albret Roy de Nauarre,& Monſieur François de Bourbon Comte de S.Paul,ayans corrompu leurs gardes,trouuerent moyen de ſe ſauuer de la priſon : Et en France Monſieur de Lautrec,Gouuerneur de Guyenne,ſe veit aſſailli à Baionne par l'Eſpagnol : Mais il y donna ſi bon ordre, que l'ennemy n'y gaigna que des coups. Cependant Madame Louyſe de Sauoye,mère du Roy,& Mõſieur le Chancellier du Prat,ſe rẽdirent à Lyon, pour aſſembler le Conſeil de France, & aduiſer aux affaires, voulant ladite Dame ſe faire recognoiſtre pour Regente, durant la priſon du Roy, par les plus grands, meſmes par ceux qui auoyent les armes & les forces en main,leſquelles elle manda venir vers elle. Ce que Meſſieurs de Paris trouuerent mauuais. Parquoy deputerent des principaux de leur ville deuers Monſieur Charles de Bourbon,Duc de Vendoſme,luy remonſtrãs, qu'eſtant luy la premiere perſonne du ſang Royal, eu eſgard à la priſon du Roy,& le bas aage de

Meſſieurs les enfans de ſa Majeſté, le Duc d'Alençon eſtant mort,& le Duc de Bourbō hors du Royaume, il deuoit auſſi ſe ſaiſir du Gouuernement & de la Regence du Royaume:n'eſtant raiſon, qu'vne femme eſtrangere ſ'en meſlaſt,comme faiſoit la Royne mere du Roy:le prierent d'entreprendre ceſte charge, & tenir la main à la conſeruatiō du pays.Mōſieur le Duc de Vendoſme, qui eſtoit Prince paiſible, loyal, conſciencieux,ſage,& prouident,conſidera que ces façōs de faire eſtoyēt pour trainer vne grande & dangereuſe conſequence,eu eſgard au piteux eſtat qu'eſtoit le Royaume de France: & pource il refuſa tout à plat ceſte offre,& ne voulut cauſer vne nouuelle querelle ou diſſenſion, par laquelle le Roy euſt iuſtement peu auoir opinion, qu'il eſtoit homme mutin,ambitieux & ſeditieux, ſa Majeſté luy ayant fait ceſt honneur de ſe fier en ſa preudhōmie. A ceſte cauſe, & pour ne ſembler du tout eſconduire les Pariſiens, leur reſpōdit, q̄ tous les Princes & Seigneurs du Royaume ſe deuoyent trouuer à Lyon, pour traiter des affaires de la Couronne, & qu'il ne vouloit rien faire ny attēter ſans leur conſeil,qui repreſentoiēt les Eſtats du Royaume:Et pour ce ſe preparoit-il pour aller à Lyō

pour voir ce qui y seroit ordonné, & quel ordre on vouloit donner au gouuernemẽt. Tout cecy fut aussi tost declaré à la Regẽte, laquelle prisa grandement la vertu de ce Prince, & estima sa generosité: mais sur tout recommãda elle le soin qu'il auoit du bien public, le preferant à son auancement particulier: d'autant que luy, qui estoit grand Capitaine, heureux, riche, & magnanime Prince, aimoit mieux quitter sa grandeur, que voir par son ambition le miserable Royaume du tout perdu & accablé par vne nouuelle & ciuile diuision. Cecy fut cause que le Prince Vendosmois estãt arriué à Lyon, fut declaré & nommé Chef du conseil de France, assistant à Madame la Regẽte, & rien ne se passant sans luy, àfin qu'il eust ce qu'il meritoit, & qu'estant ainsi respecté, les mutins n'eussent dequoy rechercher de ce costé quelque nouuelle calamité. Ce fut en ce voyage & lors que le Duc de Vendosme se monstra si affectionné & zelé du bien de ce Royaume, que le Duc de Guise, Claude de Lorraine, fut fort blasmé par le Conseil & Madame la Regẽte, d'auoir tiré de France quelques forces, pour ayder le Duc Antoine de Lorraine son frere contre les Anabaptistes, sans la permission de ladite

Dame & en vn temps si dãgereux, auquel le Royaume auoit plus de besoin d'estre conserué, que d'assaillir personne.

1525. L'an 1525. le Roy se trouuant en Espagne, où il auoit esté conduit, voulut departir les Estats & Gouuernemens de ceux qui estoyent morts à la bataille de Pauie: tellemẽt qu'il donna à Monsieur le Comte de S. Pol le Gouuernement de Dauphiné, à Monsieur de Montmorency, celuy de Languedoc, au Sieur de Brion, celuy de Bourgongne. Donna pareillement audit Sieur de Montmorency l'Estat de Grand-maistre, au Sieur de Briõ l'office d'Admiral, & au Sieur de Fleuranges, fils aisné de Messire Robert de la Marchk, Sieur de Sedan, la Mareschaucée de Messire Thomas de Foix Sieur de Lescut. Depuis la Paix estant accordée à Madrid entre le Roy & l'Empereur, sa Majesté estant de retour en France sous l'ostage de Messieurs ses enfans, se dressa vne Ligue entre le Pape, le Roy d'Angleterre, les Venitiẽs, & Sforce Duc de Milan, en laquelle le Roy entra, contre l'Empereur. Tellement que cestuy ci enuoya Mõsieur de Bourbon accompagné du Prince d'Aurenge & du Marquis de Guast, en Italie faire la guerre au Pape, & aux autres liguez:

où ce Prince desprouueu d'argent, de places fortes,de moyens & d'hommes,ayant de grãdes forces à dos de part & d'autre,neãtmoins fit infinis actes d'vn grand & magnanime Capitaine,iusques à ce que l'an 1 5 2 7. & le sixiesme iour du mois de May, il fut tué sur la muraille de la ville de Rome, en reputation du General, le mieux aimé & plus obey de ses soldats qui fust lors en l'Europe, & lequel on na point craint d'egaler à quel que ce soit des anciens Grecs ou Romains, tant fussent ils experimẽtez au faict militaire. Par la mort d'iceluy, Messire Philibert de Chalon, Prince d'Aurẽge,fut esleu chef de l'armée Imperiale en Italie, auec laquelle armée la ville de Rome fut pillée,& le Pape Clement septiesme arresté prisonnier. Dequoy aduertis tous les Princes Chrestiens,s'en trouuerent fort scandalisez, mais particulierement les Roys de France & d'Angleterre auec les Venitiens,& autres Potentats d'Italie,qui firent ligue pour la deliurance du Pape. Et pour ce faire sa Majesté declara Monsieur Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, Chef & general de son armée en Italie: où ledit Sieur alla fort à l'enui. Toutefois ayant passé les Alpes auec enuiron vingt quatre mil hommes de pied, & six mil 1527.

cheuaux, il fit fort bien & heureusement son deuoir, ayant remis presque tout le Royaume de Naples en la puissãce du Roy:Mais depuis assiegeãt la ville capitale, la peste se meit tellement en son armée, qu'il en mourut, & presque toute la Noblesse qui estoit auec luy. Ioint que André Dorie s'estant reuolté du seruice du Roy à Genes, & n'ayant peu estre appaisé par Messire Anthoine de la Roche-foucaut, Sieur de Barbesieux, qui fut enuoyé vers luy, cela endommagea fort nostre armée:auec ce que le Roy se monstra aussi lent à enuoyer deniers & rafreschissement d'hommes, qu'il auoit fait au dernier voyage dudit Sieur de Lautrec. Parquoy tout fut perdu, & n'y eut que de la Noblesse perie, & des frais infinis sans cause. Dont le Roy fut extremement fasché, lequel fit faire l'an 1528. à
1528. Paris les funerailles dudit Sieur de Lautrec, comme de l'vn de ses enfans, ayant esté iceluy vn des grands & sages Capitaines qui fussent alors en l'Europe : & par la mort d'iceluy le Gouuernement de Guyenne, joint auec l'Admirauté dudit pays, fut donné au Roy de Nauarre Henry d'Albret, qui peu auparauãt auoit espousé Madame Marguerite de France, sœur du Roy: de laquelle nasquit en cest

an Madame Iehanne d'Albret, depuis Royne de Nauarre, femme de Monſieur Anthoine de Bourbon, Duc de Vendoſme. Cependant Monſieur le Comte de S. Pol, auec ſept ou huict mil hõmes, tant de pied que de cheual, accompagné des Italiens, qui eſtoyẽt entrez en ceſte ligue, alla vers le Milanois, où il aſſiegea Pauie, & la força, comme auoit fait au parauant le Sieur de Lautrec en paſſant à Naples. Depuis aduerti que la ville de Gênes ſ'eſtoit tout à fait ſouſtraite de l'obeïſſance du Roy, ſ'y achemina à grand haſte : mais ce fut fait. Parquoy retourna vers Alexãdrie, Nouarre, & tout ce pays, qu'il print, & mit en ſon pouuoir. Depuis il ſceut qu'Antoine de Leue eſtoit ez enuirons de Laudriã, où il l'alla trouuer, en deliberation de le cõbattre. Mais eſtãt aſſes pres de luy, & ne pouuant preſque plus euiter le combat, tous les Italiens alliez & cõfederez, qui eſtoyent en l'armée dudit Seigneur Comte, luy firent vn tour d'Italie, & l'abandõnerent, ſe ſeparans qui ça qui là. Neãtmoins ledit Sieur eſtant aſſailly, ſouſtint fort gaillardement l'effort des ennemis, auec le peu de nombre de François qu'il auoit : mais en fin vaincu par la multitude, il fut desfait, prins priſonnier, & auec luy beaucoup de No

blessé, & quelque nombre de tuez. De sorte que pour ceste occasion le Roy voyant que le malheur le suyuoit en Italie, où il auoit perdu & dissipé en moins de deux ans plus de quarante mil hommes, entre lesquels estoit vn grand nombre d'excellens Capitaines, se resolut à la paix, laquelle fut conclue à Cambray, l'an 1 5 2 9. par Madame Louyse de Sa-
1529. uoye, mere du Roy, & Madame Marguerite d'Austriche, tante de l'Empereur.

Depuis, les affaires estans vn peu adoucis & pacifiez, l'an 1533. le Pape & le Roy con-
1533. fererent ensemble à Marseille, sa Majesté menant en sa compagnie tous les Princes de son sang, tels que les Ducs de Vendosme & Cõte de S. Pol freres, Messieurs de Montpẽsier & de la Roche sur-yõ aussi freres, & auec eux tout-plein d'autres Cheualiers, Seigneurs & Gantils hommes, qui assisterent aux nopces de Mõsieur Henry de Frãce Duc d'Orleãs, depuis Roy second du nom, & Madame Catherine de Medicis, fille du Duc d'Vrbin & de la Comtesse de Boulogne, niepce des Papes Leon diziesme & Clement septiesme.

1535. L'an 1 5 3 5. le Roy ayant prié Charles Duc de Sauoye de luy donner passage pour aller à Milan, cestuy le refusa. Parquoy sa Ma-

jesté delibera de faire demãde audit Duc de Sauoye des droitz de la sucession de feu Madame Louyse de Sauoye sa mere. Lesquels luy estans aussi refusez, sa Majesté despécha Mõsieur, François de Bourbon, Comte de S. Pol, auec vne belle armée: laquelle en peu de temps conquit presque tout le pays de Sauoye, excepté Montmelian: lequel estant assiegé, fut en fin contraint de se rendre au Prince François. Et dans ceste ville fut trouué le Sieur François de Chiaramont, Gentil-homme Neapolitain, lequel ayant fait son deuoir, se voyant neantmoins mesprisé par le Duc de Sauoye, se retira en France, & fit depuis bon seruice au Roy & à la Couronne. L'empereur offensé de la force que le Roy faisoit au Duc de Sauoye, dressa deux grosses armées: l'vne pour passer en Prouence, contre laquelle sa Majesté alla en personne, accompagné de Henry d'Albret Roy de Nauarre, faisant neantmoins son Lieutenant general en l'armée Messire Anne de Montmorency, lors Grand-maistre, & Mareschal de France: lequel s'y porta si sagement, qu'il ne sera jamais que la Frãce ne se souuiéne des seruices qu'il fit à la Couronne en ceste guerre. Dans Marseille commandoit Anthoine de la Roche-

foucaut Sieur de Barbesieux:dans Arles Mõsieur Iehan de Foix,Comte de Carmain,accompagné de mille hommes Gascons. L'autre armee estoit vers la Picardie & Champagne:à laquelle s'opposa Monsieur Charles de Bourbon, Duc de Vendosme, qui ores qu'il n'eut assez de forces pour faire teste au Comte de Nansau,chef des Imperialistes,si est-ce qu'il empescha qu'ils ne gaignerent rien sur luy,ayant tres-bien munies les places de bonnes & fortes garnisons, & destourné la prise de Peronne assiegée,battue, & minee par les ennemis,ausquels il meit en queuë le Duc de Guise son beau frere, Gouuerneur de Champagne:puis fit fort bien son deuoir en ce voyage,auquel il ne perdit rien,fors que ceux qui estoyent dans Guise, se rendirent aux Imperiaux assez legerement. Dont aussi s'estant plaint audit Sieur Duc de Vẽdosme son beau frere qui commandoit sur luy & tout le reste, furent ceux qui estoyent dedans, degradez de Noblesse, & declarez roturiers & taillables. Apres que ces affaires furent vn peu remis en France, & que l'Empereur se fut retiré honteux & battu en Prouence, le Roy renuoya Monsieur François de Bourbon,Comte de S. Pol,& Duc de Touteuille, en Sauoye,

pour mettre ce qui restoit du pays, & de la Tarentaise, en son obeïssance: comme il fit en fort peu de temps, & reuint en France, chargé d'honneur & de gloire. Cependant l'ennemy brouilloit tout vers la Picardie de tant plus hardiment, que pour lors estoit malade d'vne fieure à Amiens ce grand & magnanime Prince Monsieur Charles de Bourbon, Duc de Vendosme, Gouuerneur & Lieutenāt general pour le Roy en ce pays: où il mourut au commencement de l'an 1537. au grād regret du Roy, & de toute la France, chacun aimant & honorant merueilleusemēt ce Prince pour sa valeur & courtoisie. Aussi la mort de ce bon Duc, sur lequel sa Majesté se reposoit entierement de ce costé, fut cause que le Roy craignant quelque changement, voulut aller en personne en Picardie, pour recognoistre l'establissement des affaires de ce Gouuernement: Auquel, pour la jeunesse de Mōsieur Anthoine de Bourbon, fils aisné dudit Sieur Duc defunct, sa Majesté commit Mōsieur le Grand-maistre de Montmorēcy, auec toute l'armée, pour assieger Hedin, lequel fut prins en fin par composition. Apres laquelle prise le Roy se retira, laissant Monsieur François de Bourbō, Comte de Sainct Pol, Lieu-

1537.

tenant general en l'armée, & Messire Frãçois de Montmorency, Sieur de Rochepot, Gouuerneur de Picardie.

ANTHOINE DE BOVRbon premier du nom, Duc de Vendosme.

PAR la mort de Monsieur Charles de Bourbon, Duc de Vendosme, resterent des Princes de sa maison, outre Monsieur François de Bourbon, Comte de S. Pol, & Duc de Touteuille son frere, Messire Antoine de Bourbon son fils aisné, Comte de Merle, depuis successeur de son pere, Duc de Vẽdosme: Monsieur François de Bourbõ Duc d'Anguien, renommé pour vn des plus vaillans Princes de son temps, tesmoin la journée de Cerisoles, de laquelle nous parlerons en son lieu: Charles Cardinal, qui vit encores: Iehan de Bourbon, qui espousa Madame Marie de Bourbon, sa cousine germaine, heritiere du Comté de S. Pol, & Duchesse de Touteuille, de par sa mere: Louys Monsieur Prince de Condé: tous freres, enfans dudit Sieur Charles, premier Duc de Vendosme: Et Messire

Louys, Duc de Montpensier, & Charles de Bourbon, Prince de la Roche sur-yon enfans de Monsieur Louys de Bourbõ qui estoit frere de François de Bourbon, Comte de Vendosme, tous deux enfans de Iehan second du nom, Comte de Vendosme. Or l'apprentissage & premier essay que firent tous ces jeunes Princes de Bourbon, demeurez seuls de la maison de Frãce, apres les enfans du Roy, fut au voyage qui se dressa en Piémõt l'an 1537. par sa Majesté, accompagnée de Monsieur François de Bourbon, Cõte de S. Pol, & peu de gendarmerie: par ce que Monsieur le Dauphin, qui desja estoit de là les mõts, auoit tout emmené. En ce voyage sadite Majesté laissa Henry d'Albret, Roy de Nauarre, son beau-frere, Lieutenant general en Guyenne & Lãguedoc : en Champagne & Brie, le Duc de Guise: & Monsieur Charles de France, Duc d'Orleans, son fils, en Picardie, Normandie, Paris, & Isle de France: en Bretagne, le Sieur de Chasteau-briãt. Mais en ce voyage ne fut pas fait grand exploit, à raison de la tréue, qui se pratiqua peu apres.

L'an 1538. est remarquable pour la promotion de Messire Anne de Montmorency 1538.
en la dignité de Connestable de France. Et

ſans mentir, le Roy eſtant Prince de bon jugement, cognut bien, qu'il ne pouuoit choiſir Seigneur plus digne de ceſte charge, tant à cauſe de ſa ſageſſe, prudence & bon cõſeil, que pour ſa vaillance, & dexterité au faict de la guerre, dont il auoit donné preuue euidente en tant d'endroits, qu'il n'eſt ja beſoin de les ramẽteuoir, fut ce en Picardie, en Prouẽce, ou en Italie, où il ſ'eſtoit tousjours trouué entre les premiers, & les mieux-faiſans, & parmi ceux qui commandoyẽt auec plus de ſageſſe, & executoyent auec plus de bõ-heur. En ceſte meſme ſaiſon ſa Majeſté fit raiſon à Meſſieurs de la Roche-ſur-yõ, pour la ſucceſſion de Feu Monſieur Charles Duc de Bourbon, quittant auſdits Seigneurs Princes le Comté de Montpenſier, lors erigé en Duché & Pairrie, le Dauphiné d'Auuergne, Seigneuries de la Tour, de la Buſſiere, & des Roches, auec quelques autres droits, dont ils ont jouy depuis.

L'an 1540. l'Empereur Charles cinquieſme eſtant paſſé en France par la permiſſion du Roy, fut accõpagné par Meſſieurs le Cõte de S. Paul & de Touteuille, les Duc de Vendoſme, le Comte d'Anguien, le Duc de Montpenſier, tous Princes du ſang de Bour-

bon, assistez de Monsieur le Connestable, jusques à Valenciennes.

L'an 1542. le Roy ne pouuant auoir justice du meurdre commis par le Marquis de Guast en la presonne de deux de ses Ambassadeurs, Rancon & Fregose, qui furent tuez sur le Pau, se delibera de faire la guerre à outrance : & pour ce dressa trois armées. En l'vne, qui tira vers Perpignan, commandoit Monsieur Henry de France, depuis Roy deusiesme du nom, lors Dauphin de Viennois. En l'autre vers le Côté de Luxembourg, Mõsieur Charles de France, Duc d'Orleans, & à cause de sa jeunesse, Monsieur Claude de Lorraine, Duc de Guyse, estoit son Lieutenant. De la troisiesme estoit chef en Picardie Monsieur Anthoine de Bourbon, Duc de Vendosme, depuis Roy de Nauarre, Gouuerneur de Picardie. En l'armée de Monsieur d'Orleans estoit François Monsieur de Bourbon, Comte d'Anguien, jeune Prince, & qui monstra en ce voyage, quel il seroit auec le temps. Ce qu'il fit paroistre tant à la prise d'Arlon, qu'au siege de Luxembourg: cela fait le Duc d'Orleans rompit son camp: dont & luy & le Duc de Guyse furent fort tancez par le Roy, mais encor plus d'auoir commis la garde d'v-

ne telle place à deux eſtrangers Allemans, qui la rendirent incontinant apres, enſemble Mommedi: lequel toutefois le Duc de Guyſe reprint, auant que l'ennemy ſe fuſt fortifié dedans. Ce qui appaiſa aucunement la colere du Roy. Monſieur Anthoine de Bourbon, Duc de Vendoſme, Lieutenant general pour le Roy en Picardie, accompagné de toute la Nobleſſe du pays, fut au mois d'Aouſt camper pres d'Aire, ville d'Artois, laquelle il faiſoit ſemblant de vouloir aſſieger. Mais ſur le tard il paſſa outre, & vint braquer le Canon deuant Tournehan, place aſſiſe ſur la frontiere de Boulonois, tirant d'Ardres à Sainct Omer, appartenant au Sieur de Bures: laquelle il battit l'eſpace de cinq jours: en fin l'emporta, & raſa, ainſi qu'il auoit fait à Montoire, & autres forts voiſins, pour le prejudice qu'ils portoyent aux villes d'Ardres, de Boulogne, & au plat pays de l'obeïſſance du Roy. Ainſi ayant couru tout le terroir d'Aire, Sainct Omer, & Bethune, ſe retira, chargé des deſpouilles de l'ennemy, diſtribuant ſes ſoldats par les garniſons, & ſans que le Sieur de Reux, qui eſtoit plus fort que luy en nõbre, non en vaillance, & qui alloit coſtoyant noſtre armée, euſt onc le cœur ny la hardieſſe de l'attaquer: ains cuida

iceluy

iceluy de Reux estre surpris en sa maison, d'où il se sauua de nuict en vn bateau, & s'en fuit à Sainct Omer en diligence. L'armée de Monsieur le Dauphin, en laquelle estoyent les Ducs de Touteuille, de Mõtpensier, & Prince de la Roche-sur-yon, Princes de la Couronne, les Ducs de Neuers & d'Estampes, auec la plus part de la Nobesse de France, ne fit rien qui vaille : parce que mondit Seigneur le Dauphin ne voulut suyure l'aduis des Princes, & autres anciens Capitaines, mais se laissa guider par quelques gens mal-entendus, & peu experts en telles entreprises. Parquoy fut contraint de rompre son armée auec peu d'effect: dont son Altesse print tel ennuy, qu'il en fut malade au mourir. Et le Roy voyãt le mescontentement qu'auoit le Roy de Nauarre, à cause que les forces, qui deuoyent aller en Nauarre, s'estoyẽt amusées à Perpignã, luy donna le Gouuernement de Languedoc & de Prouence, auec celuy de Guyenne qu'il auoit desja. Peu apres, & l'an 1543. Monsieur le Duc de Vendosme, Gouuerneur de 1543.
Picardie, craignant que l'ennemy ne surprint Terouenne, assembla ses forces assez pres de Hesdin: & ayãt auec luy le Duc de Neuers, & Frãçois Mõsieur de Lorraine, Cõte d'Auma-

le, fils aiſné du Duc Claude de Guiſe, pere du Duc de Guiſe qui eſt à preſent, le Sieur de Lorges, Colonnel de l'infanterie, les deux freres de la Rochefoucaut, de Breze, & toute, la Nobleſſe de Picardie, auitailla Teroüenne, & la munit de toutes choſes neceſſaires, y laiſſant dedans ledit Sieur d'Aumale, auec enuirõ cẽt Gẽtil-hõmes, leſquels faiſoyẽt ſouuẽt des ſaillies ſur l'ennemy: de ſorte q̃ ledit Sieur Duc de vendoſme craignant que ce jeune Seigneur d'Aumale ne ſe perdiſt, & ne precipitaſt les autres, luy commanda de ſe retirer, & le venir trouuer en ſon armée. Ce fut en ce temps qu'en faueur de Madame Marie d'Alençon, Ducheſſe de Vendoſme, le Vicõté de Beaumont fut erigé en Duché. Or pour reuenir au faict de la guerre, le Duc de Vendoſme ayant bien commencé en la prinſe de Liliers, ſi on euſt pourſuyui deſlors de luy enuoyer forces, il euſt fait de beaux exploits. Mais le Roy ne voulant qu'il paſſaſt outre, fit ſurſeoir l'entrepriſe que ledit Sieur Duc auoit ſur Bapaume, iuſques à la venue de ſa Majeſté, laquelle aſſembloit ſon armée a Villiers-cote-Rets: & fut mandé, au Duc de Vendoſme d'aſſembler ſes forces à Abbeuille, & venir trauerſant le pays de l'ennemy, ſe joindre

à l'armée Royale au Chasteau de Cambresi. Ce qu'il fit, & passant par le haut pays d'Artois, assaillit Bapaume, qu'il print, & mit en l'obeissance du Roy: mais laissa le Chasteau, à cause que le Roy le hasta de le venir trouuer vers Landrecy, où sa Majesté vouloit se rendre auec toute son armée, pour fortifier ceste place. Et ce pẽdãt il enuoya prẽdre Barlemõt, & gaster tout le pays iusques à Mõts en Hainaut, ensẽble la ville de Maubuge, dẽs laquele furẽt tuez quelques Seigneurs de marque, & le Sieur de Chastillon Gaspar de Coligni, depuis Admiral de France, y fut blecé à la gorge d'vne harquebusade, faisant deslors preuue, qu'il seroit quelque jour vn grand Capitaine.

Depuis le Roy commanda au Duc de Vendosme de s'en retourner vers Montreul & Abbeuille, pour garder la frontiere: & sa Majesté se retira à Rheins. Où estant, & dés que l'armée fut retirée des enuirons de Landreci, l'ennemy la voulut venir assieger. Mais desja la place estoit fournie de viures, & dedans s'estoit ietté le Duc de Neuers auec le Comte d'Aumale, fils aisné du Duc de Guise, les deux freres Seigneurs de la Rochefou-

caut, le Seigneur d'Andelot, les Sieurs de Maillé, yssus de Brezé, de Mouy sainct Phale, de Bonniuet, Creuecœur, & quelques autres. Toutefois parce que le Roy craignoit, que toute ceste jeunesse, en se hazardant par trop se perdist, sa Majesté les contremanda, sous pretexte d'aller reprendre Luxembourg, lequel les Gouuerneurs Allemãs, que le Duc de Guise y auoit mis, lors du camp du Duc d'Orleans, auoyent rendu à l'ennemy. Mais il fut reprins à ceste heure par le mesme Duc d'Orleans sous la cõduite de l'Admiral d'Annebault: & le Duc de Vendosme fit entrer dãs Landrecy la compagnie de Messire Charles Chabot Sieur de Iarnac, Gouuerneur de la Rochelle & pays d'Onys. Ce qui fut tresagreable au Roy, lequel voulut venir en personne à Landrecy pour l'auittailler. Pource partant de la Fere sur Oise, où il assembloit son camp, diligenta si biẽ, qu'il vint à S. Supplex, d'où auant il pouuoit voir la batterie de l'ennemy. En somme, Messire François de Bourbon Comte de S. Paul, & l'Admiral d'Annebault, entreprindrent de rafreschir la garnison de Landrecy : ce qu'ils firent fort heureusement: Tellement que Fernand de Gonsague, Chef de l'armée Imperiale fut contraint de

leuer le ſiege,auec grande honte & faſcherie. Tandis que ſa Majeſté eſtoit là, le Capitaine Paulin, depuis appellé le Baron de la garde, Ambaſſadeur en Leuant pour ſadite Majeſté,negotia ſi bien, que le Turc enuoya Barberouſſe pour ſon ſecours ſur la coſte de Marſeille.Parquoy il deſpeſcha François Mõſieur de Bourbõ,Comte d'Anguien, frere du Duc de Vendoſme,pour eſtre Lieutenant general de l'armée Royale en leuant, & ſe joindre à Barberouſſe. Durant ces choſes le Prince d'Anguien, quoy que fort jeune, & n'ayant lors plus haut de vingt-ans,fit paroiſtre en ſoy vn ſigne de grande ſageſſe. Car ayãt le Sieur de Grignan, Gouuerneur pour le Roy dedãs Marſeille, quelque intelligence, ainſi qu'il penſoit,ſur le Chaſteau de Nice, & la communiquant à ce jeune Prince, ceſtuy trouuãt la choſe difficile, & pleine de ſoupçon, ne voulut auſſi y aller à la legere,ains armãt quinze galeres,il ſe mit de la partie : & enuoyant pour deſcouurir le Capitaine Magdelon, frere du Baron de S. Blanſat,du pays de Cuminge,il ſ'apperceut tout au ſi toſt, que l'ennemi auoit dreſſé ceſte partie : & par ainſi le Sieur d'Anguien par ſa prudence deliura l'armée du Roy d'vne grande ruïne. Sejournant dõc

Monsieur d'Anguien à Marseille, arriua Barberousse auec cēt dix Galeres Turquesques, qui vint trouuer le Prince, pour prēndre resolution de ce qu'ils auoyēt à faire : & en fin resolurent d'assaillir Nice, laquelle ils prindrēt: & fut la ville saccagée par les Turcs, mais ne peurent forcer le Chasteau. Parquoy le Sieur d'Anguien se retira à Marseille, & depuis fut trouuer le Roy, Barberousse ayant prins son chemin en Barbarie.

1544. L'an 1544. le Marquis de Guast Lieutenant general de l'Empereur en Piemont, voyant que l'armée Royale & Turquesque n'auoyent sceu forcer le Chasteau de Nice, rebroussa chemin en Piemōt, où estoit le Sieur de Boutieres commandant pour le Roy: mais de tant qu'il estoit fort mal obey du soldat, sa Majesté y enuoya Monsieur Frāçois de Bourbon Duc d'Anguien: l'arriuée duquel Prince fut si agreable à l'armée, qu'il sembloit que le courage leur redoublast, & qu'il n'y auoit peril, auquel les François ne desirassent s'exposer sous sa conduite, tous louans sa sagesse en cest aage si bas, admirans sa vaillance, & aimans sa courtoisie & liberalité, vertus dignes & propres à vn grand Prince, Chef & Gene-

ral d'vne armée. Luy donc vſant en tout du conſeil des vieux Capitaines, & ſachant la volonté du Roy, ayant prins Creſſenten, Palleyol, Dezanne, & rompu le pont du Pau, qui fauoriſoit grandement l'ennemy, print le chemin de Carignan, que le Roy deſiroit ſur tout de recouurer. Dont aduerti le Marquis de Guaſt, ſe reſolut d'y venir, & de faire leuer le ſiege, où y mourir, en donnant la bataille. Le Sieur d'Anguien ayant aduis de ceſte volonté, aduertit le Roy, pour ſçauoir ſon bon plaiſir ſur le faict de la bataille, ſi elle luy eſtoit preſentée, & pour le ſupplier d'enuoyer argẽt pour payer les ſoldats. Le Roy luy promit d'enuoyer bien toſt de l'argent : & quant à la bataille, luy eſcriuit, que ſa Majeſté l'eſtimoit ſi ſage, qu'il ne feroit rien legeremẽt, & par ainſi ſ'en remettoit à ſa diſcretion & au conſeil des anciens Capitaines de ſon armée, qui ſçauroyent aduiſer les occurrences des choſes : que ſadite Majeſté le prioit ſeulement de ſe ſouuenir de ſon rang, & de l'amitié qu'elle luy portoit, enſemble de la reputation qu'il auoit deſja acquiſe. En ſomme que ſadite Majeſté n'attendoit autre cas de luy, que ce qu'on doit eſperer d'vn Prince du ſang de France, qui a prins naiſſance & nourriture en

la maiſon d'vn Duc de Vendoſme, eſtimé, quand il viuoit, entre les plus ſages, vertueux, loyaux, & preux Princes de la terre. Ces mots, qui venoyent de la bouche du Roy, ſeruirent d'autant d'aiguillons à ce jeune Prince, vers lequel s'acheminerent pluſieurs Seigneurs de ce Royaume, ſachans que le Roy luy auoit permis de donner la bataille aux Imperiaux. A laquelle allerẽt comme aux nopces Iaques d'Albon, Seigneur de Saint André, le Seigneur de Dampierre de la maiſon de Clermont en Dauphiné, les Seigneurs de Iarnac, de Chaſtillon Gaſpard de Coligny, François de Vendoſme, Vidame de Chartres, les Seigneurs de Creue-cœur & de Bõniuet, le Cheualier de Bonniuet ſon frere, enfans du feu Admiral de Bonniuet, les Seigneurs de Bourdillon, d'Eſcars, d'Aſſier, Capitaine de l'artillerie, les deux freres de Ienlis, la Hunaudaye fils vnique de l'Admiral d'Annebaut, Rochefort, Luzarches, Ouartys: en ſomme, il ne demeura pas vn jeune Gentil-homme en Court, qui n'en vouluſt eſtre. Cepẽdant Mõſieur d'Anguien aduerti que l'ennemy auoit deliberé de paſſer le Pau, pour venir faire le degaſt au pays qui fauoriſoit les noſtres, ſe delibera de luy aller au deuant iuſques à Ceri-

ſoles, où il fut pluſtoſt que le Marquis ſ'en doutaſt. Ainſi fut enuoyé le Seigneur de Termes, Colonnel de la caualerie legere pour ſçauoir la part que l'ennemy tourneroit, à fin que nos gens allaſſent vers luy, ayant le Prince diuiſé ſon camp en trois, à ſçauoir Auantgarde, Bataille, & Arriegarde. A l'auantgarde commandoit le Seigneur de Boutieres. La Bataille fut conduite par ledit Seigneur d'Anguien, ayant auec luy les Seigneurs de Langeay, d'Aſſier, de Montrauel, & la plus part de ceſte Nobleſſe volontaire, qui eſtoit venue de France: laquelle faiſant cēt cheuaux ou enuiron; il fit mettre ſous ſa cornette, portée par le Seigneur de Rubēpré, yſſu du ſang de Bourbon. Y eſtoit encor le Sieur d'Auſſum, nagueres ſorty de priſon, où il auoit eſté entre les mains des Imperiaux. Le Seigneur Dampierre eut charge de l'Arrieregarde, ſuyui de tous les Guidons & Archers des compagnies de cauallerie. Pour faire court, ſ'ennemy marchant de Cериſoles à Sommeriue, fut deuancé par le Sieur d'Auſſum, & ſuyui par la Cornette de Monſieur d'Anguien, de ſorte qu'il ſ'en retourna à Cериſoles, aduenãt cecy le propre jour de Paſques, qui eſtoit le

dixiesme d'Auril 1544. Et le lendemain fut donnée la Bataille tāt memorable de Cerisoles, où le Seigneur de Montluc fut fait Chef & Colonnel des enfans perdus, choisis d'entre les plus hardis de toutes les troupes Françoises. En somme, d'abordée les troupes du Sieur de Boutieres rompirent les Allemās: ce qui causa la fuyte du Marquis de Guast, se sauuant sans coup ferir, le Seigneur de Termes ayant rembarré le Duc de Florence. Mais pensant estre suyui, & enfoncer le Prince de Salerne, il fut pris: non sans porter vn grand bien à nostre armée, par le desordre du Florētin & Neapolitain. Le Seigneur D'ampierre chargea la Caualllerie Imperiale, & la rompit. Mais tout cecy n'eust pas gaigné la bataille, sans Monsieur d'Anguien: lequel voyant les Gruyens mal-asseurez, se mit auec eux pour les encourager: & lors que la fanterie Espagnole & Allemāde se rua sur eux, quoy qu'il les veist esbranlez, & se mettre en fuite, si est-ce qu'il ne s'en estonna point: ains se jettant à trauers le bataillon de l'ennemy auec les Seigneurs qui estoyent pres de sa personne, renuersa tout, & abbatit toutes les enseignes, faisant vn grand massacre d'Imperialistes, non toutefois sans y perdre de braues hommes,

entre lesquels furent les Seigneurs d'Assier, de Montsalais, de Couruile. Les Seigneurs de Sainct Aubin & de Feruaques y furent blecez. Tant y a que par la fuite des Gruyens Monsieur d'Anguien demeura en grand peine, ayant sur les bras les Espagnols, qui luy resistoyent brauement. Ceste des-faite fut si grande, que l'ennemy y perdit quinze pieces d'Artillerie, grand nombre de ponts de cordes, quantité de viures & farines, trois cens mil francs en deniers, sept ou huict mil Corselets: mais ce qui plus donna d'admiration aux nostres, fut que le Marquis de Guast auoit fait apporter vn nombre infiny de colliers & menottes de fer, pour lier les prisonniers François. Toutefois Dieu chãgea le sort. Car le Prince François ayant fait visiter les morts, trouua qu'il n'en y auoit pas moins de quinze mil du costé des ennemis, & enuiron deux cens des nostres: & cependant le Marquis de Guast tout blecé s'en alla à Milan, & Monsieur d'Anguien à Ast. Apres l'heureuse bataille de Cerisoles, le Sieur de Tais fut enuoyé par le Prince de Bourbon sommer la ville de Sainct Damian, assise au Mont-ferrat qui jamais n'auoit encor obey au Roy, laquelle se rendit par composition. Furent encore

prises les villes de Montcalez, Vigon, Pont-d'Asture, Sainct Saluadour, Freznet de Pau, ville fort ancienne, de laquelle Luytprand Pauesan fait souuent mention en son histoire. En somme, tout le pays de Montferrat fit joug aux François, sauf Trin, Cazal, & Albe. Et tādis que le Seigneur de Tais fit ce voyage, Monsieur d'Anguien pressoit ceux de Carignan, lesquels n'estans point secourus, en fin se rendirent. En France, l'Empereur & le Roy d'Angleterre joints ensemble, venoient pour descendre dans le Royaume: Tellement que le Roy aduerty de l'heureux succez du Duc d'Anguien, luy manda qu'il luy enuoyast six mil François & six mil Italiens. Et le Duc de Vendosme estant en Picardie, ne se voyant assez fort pour tenir la campaigne, munit ses places, principalement Boulongne, Ardres, Montreuil, Hesdin, & Terouenne. Mais depuis la Paix fut faite entre l'Empereur & le Roy, à Crespy en Valois, en laquelle l'Anglois ne voulut estre comprins, & par cest accord Monsieur d'Anguien s'en reuint en Frāce, chargé d'honneur & de reputation, & le Roy se prepara pour aller cōtre le Roy d'Angleterre, ayant donné le Gouuernement de Languedoc audit Seigneur d'Anguien, pour

le recompenser de tant de seruices faits à la France. En ce mesme tẽps, au mois de Septẽbre, mourut François Monsieur de Bourbon, Comte de Sainct Paul & de Touteuille, frere du defunct bon Prince Charles Duc de Vendosme, les deux freres ayans esté tels, que les histoires de Frãce dient, que ce Royaume n'en cognut onc de plus affectionnez & loyaux, ny qui mieux se soyent employez pour la defense & conseruation d'iceluy. Les années subsequentes iusques au trespas du Roy François premier, ne furent pas de grand remarque, à cause de la Paix faite entre sa Majesté Tres-chrestienne, & le Roy Henry d'Angleterre, si n'est par la mort de ce grand Prince Monsieur François de Bourbon Comte d'Anguien, qui fut tué à la Roche-guyon, de la cheute d'vn coffre, dont il fut frappé sur la teste. Et le Roy deceda l'an 1547, le trentiesme jour de Mars. 1547.

Le Roy Henri second, estant paruenu à la Couronne, desireux de recouurer Boulogne, y alla luy mesme en personne l'an 1549. accompagné des Princes de son sang: sçauoir, Anthoine de Bourbon Duc de Vendosme, & Prince de Bearn de par son espouse, Iehan 1549. Henry second Roy de Frãce.

Monſieur, Comte d'Anguien, & Louys Mõſieur Prince de Condé, freres dudit Seigneur Duc de Vendoſme, Louys de Bourbon Duc de Montpenſier, & Charles ſon frere, Prince de la Roche-ſur-yon, les Ducs de Neuers, de Guiſe, de Nemours, & autres Seigneurs en grand nombre : auec leſquels eſtant arriué à Montreul, fit marcher ſon camp vers Mont-Lambert, & campa entre Mont-Lambert & Sureine : Puis l'artillerie eſtant paſſee, on battit tous les forts voiſins de Boulogne, attendant le printemps pour aſſieger icelle. Cependant ſa Majeſté laiſſa le Seigneur de Chaſtillon Gaſpard de Coligni, Colonnel des gens de pied du Royaume de France, au pays de Boulonnois, duquel il eſtoit au parauãt Gouuerneur : & auoit fait baſtir vn fort en deſpit des Anglois, duquel il offenſoit merueilleuſement la ville de Boulogne. Mais l'an enſuyuant la paix fut faite entre la Majeſté Treſ-Chreſtienne & l'Anglois, par laquelle Boulogne fut rendue aux François.

L'an 1552. ſa Majeſté hayſſant naturellement l'Empereur Charles cinquieſme, ſe rendit & declara defenſeur des Princes Proteſtans contre luy : & pour paſſer en Allema-

gne, dressa vne fort belle armée, de laquelle estoit General feu Monsieur le Connestable, le Roy menant en sa compagnie tous les Princes de son sang : sçauoir le Duc de Vendosme, qui peu apres fut Roy de Nauarre, par le trespas du Roy Henry d'Albret son beaupere, Iehan Comte d'Anguien, & Louys Prince de Condé, Louys Duc de Montpensier, & Charles Prince de la Roche-sur yon, tous de la famille Royale de Bourbõ: & auec eux infiny nombre de Seigneurs, comme ceux de Guise, d'Aumale, d'Elebeuf, de Neuers, de Rohan, de la Rochefoucaut, de Chastillon, d'Andelot, & autres en grand nombre, qui se plaisoyent à suyure leur Prince, le voyage duquel ne fut pas long. Mais en iceluy, du moins le Roy print la protection des villes de Mets, Thou, & Verdun, & en s'en retournant, à fin de s'accommoder de viures, & ne fouler le pays, distribua son armée en trois parties, l'vne desquelles il retint pres de sa personne, sous la charge & commãdement de Monsieur le Connestable. Sur la seconde commandoit Monsieur Anthoine de Bourbon, Duc de Vendosme. Le Duc d'Aumale conduisoit la troisiesme. Et desirant sa Majesté employer ceste belle armée, fut resolu

d'aſſieger Luxembourg, appartenant legitimemēt audit Sieur Duc de Vēdoſme, comme heritier de par ſon ayeule paternelle du Comte de Sainct Pol. Car ores que les biens d'iceluy euſſent eſté confiſquez ſous Louys onzieſme ſi eſt-ce qu'ils furent depuis rendus aux heritiers, meſme à la fille de Pierre, fils d'iceluy Comte, femme de Monſieur François de Bourbon Comte de Vendoſme, & mere de Monſieur Charles de Bourbon, pere dudit Duc Anthoine. Partant ſa Majeſté conquit en peu de temps la plus part du Duché de Luxembourg: & ſi à la priere du Seigneur de Sedan, fut forcé le fort Chaſteau de Buillon, duquel ledit Seigneur auoit eſté chaſſé par les Imperialiſtes, trente ans eſtoyent deſja paſſez. Or l'Empereur aduerti de ce ſuccez, dreſſa vne grande armée pour venir au ſiege de Mets: dans laquelle ville commanda pour le Roy Monſieur le Duc de Guiſe. Et pendant ce ſiege Mōſieur Anthoine de Bourbon, Duc de Vendoſme, n'eſtoit pas en repos en ſon Gouuernement de Picardie. Car ſachant que le Comte de Reux eſtoit en campagne, pour empeſcher que le Seigneur de Villebon n'auitaillaſt Terouenne, ne faillit de le venir charger tout aupres de laditte ville, le deſ-fit,

def-feit, & tua, ou print ſur luy pres de treize cens perſonnes. En quoy le Seigneur de Villebon acquit grand honneur, d'auoir ſi à propos aduerti le Prince Bourbonois, pour faire vn ſi grand exploit. Le Comte de Reux dōc eſtant desfait & mis en fuite, Monſieur de Vendoſme pourſuyuant ſa pointe, fut aſſieger le Chaſteau de Courtes, qui n'eſt qu'enuiron quatre lieuës loin de Heſdin, lequel il emporta : & aſſeura en peu de temps la frontiere de ce coſté. D'autre part le Roy fut tout aſſeuré que l'Empereur vouloit aſſieger Mets: Au moyen dequoy commanda Monſieur le Cōneſtable pour aſſembler ſon armée: ce qu'il fit, & fut le rendez-vous à Sainct Michel, petite ville de Lorraine ſur la Meuſe. Et auec luy eſtoyent Monſieur Iehan de Bourbon Comte d'Anguien, & Monſieur Louys Prince de Condé ſon frere, les Ducs de Neuers & d'Aumale, le Comte de Villars, le Seigneur de Rohan & de Sainct André, le Seigneur de Chaſtillon Colonnel de l'infanterie Françoiſe, le Seigneur de Bourdillon ordonné pour Mareſchal de Camp. Cependant l'Empereur s'approcha de Mets, dans laquelle, outre le Seigneur de Guiſe qui commandoit, y eſtoit

auſſi Monſieur Charles de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-yon : lequel fut fort loué du deuoir qu'il faiſoit à la fortification de la place, ayant particulierement celle charge : & auec luy les Seigneurs de la Rochefoucaut & de Randan freres, les Seigneurs Pierre Stroſſi, de la Broſſe, Brion, de Gonnor, & du Parroy. Et outre tous ceux-là y vindrẽt pour leur plaiſir, ſachans certainement l'arriuée de l'Empereur, Meſſieurs Iehã & Louys de Bourbon Comte d'Anguien & Prince de Condé, freres du Duc de Vendoſme, François & René de Lorraine, Grand-Prieur de Frãce, & Marquis d'Elbeuf, freres du Duc de Guiſe, & autres en nombre infiny : leſquels eſtans enfermez par l'aſſiette du Camp, qui fut parqué le neufieſme jour du mois d'Octobre ſous la conduite du Duc d'Albe, furẽt pareillement departis à la garde de la ville, comme la neceſſité le requeroit. Ainſi donc furent deputez les deux freres de Bourbõ, Meſſieurs d'Anguien & de Condé, pour garder depuis la porte Sainct Thibaut, iuſques à la riuiere de la Seille. Mõſieur le Prince de la Roche-ſur-yon auſſi de la maiſon de Bourbon, eut tout le bas du Pont des Barres iuſqu'à la Tour de Char-

riere. Le Duc de Nemours gardoit depuis les grilles du grauier iusques à la tranchée du Seigneur Stroſſi, lequel auec le Marquis d'El beuf auoyent à garder depuis icelle trenchée juſques aux moulins de la Seille. Et ce qui eſtoit hors ce retranchement, fut donné à garder aux Seigneurs de Gonnor, de Montmorency, & d'Anuile. Le Duc Horace Farneſe eſtoit employé entre les portes Champenoiſe & de Sainct Thibaut, le Vidame de Chartres depuis la Tour de Charrieres iuſqu'à Pō tifroy, qui eſt vne partie de la ville. Le Comte de la Rochefoucaut garda la plate forme de la porte à Meſele. Tel eſtoit l'ordre gardé en laditte ville, laquelle demeura aſſiegée juſques au premier jour de Ianuier enſuyuant, battue de trois coſtez auec quarante pieces de Canon : mais ce fut en vain. Or durant ce ſiege, le Marquis de Brandebourg, qui faiſoit le courroucé contre l'Empereur, eſtant venu aſſez pres de l'armée Royale, qui eſtoit à S. Michel, faiſant ſemblant de vouloir faire ſeruice au Roy, auquel neantmoins il eſtoit fort ſuſpect, & non ſans cauſe, ainſi que la fin le monſtra. Car ayant eſté prié de la part de ſa Majeſté par le Seigneur de Chatillon, créé

peu au parauant Admiral par la mort du Seigneur d'Annebaut, de ſe retirer, regarda de faire ſon coup auant que partir:tellemẽt qu'ayant rencontré le Duc d'Aumale, frere du Duc de Guiſe, aſſez mal-ſoigneux de ſe tenir ſur ſes gardes, & en ordre, cõme doit vn grãd Capitaine qui eſt enuironné d'ennemis: joint qu'il eſtoit là exprés pour conſiderer la contenance d'iceux, & le chemin que vouloit tenir ledit Marquis: fut ledit Duc par luy chargé ſi viuement, qu'il le desfit, tua grand nõbre de Nobleſſe, qui eſtoit auec ledit d'Aumale, le bleſſa, & le print priſonnier: qui fut vne desfaite treſdommageable, n'y ayãt point eu perte que de Nobleſſe, & icelle braue, & de grand ſeruice. En quoy ledit Duc fut blaſmé par le Roy, de peu de prouoyance: meſme ayant aſſez fait au parauant de preuue de la mauuaiſe volonté de ce Marquis, lequel s'alla joindre au ſiege de Mets, auec l'armée Imperiale, faiſant à nos deſpens ſa paix auec l'Empereur. Durãt le temps de ce ſiege, & le Roy ayant retiré la plus part des forces de Picardie, le Comte de Reux y eſtant entré, la rauagea, pilla, & bruſla pluſieurs places: aſſaillit, battit, & print Heſdin, dans laquelle il laiſſa

vn ſien fils. Dequoy aduerti Monſieur de Vẽdoſme, aſſembla le plus qu'il peut de forces, & vint le dixſeptieſme Decembre mettre le ſiege deuant laditte ville : laquelle il fit battre ſi furieuſement, que le cœur faillit aux aſſiegez:de telle ſorte qu'ils demanderẽt compoſition, & ſortirent bagues ſauues, ſans rien tranſporter que deux moyennes pieces d'artillerie. Et auec ceſt heur des noſtres, & confuſion des ennemis, commença l'an 1 5 5 3. Au commencement duquel les Imperialiſtes vindrent aſſieger Terouenne, pour ſe venger des coups que le Comte de Reux y auoit ſi ſouuent receus par le Duc de Vendoſme : lequel fit encor vn merueilleux deuoir d'empeſcher l'aſſiette de la batterie. Mais ſes forces n'eſtans baſtantes pour s'oppoſer à l'ennemy, ceſtuyci eut plus de moyen d'executer ſes deſſeins. Car quoy que ledit Duc de Vendoſme fit grand carnage des Imperiaux, ſi eſt ce que leur perte n'approchoit en rien de la noſtre, tellement qu'en fin la place fut rendue par compoſition, laquelle ne leur fut tenue, ains tous les Seigneurs & Gentils-hommes, qui eſtoyent dedans, furent arreſtez priſonniers, entre leſquels commandoit feu Fran-

çois de Montmorency, fils aisné de Monsieur le Connestable, depuis que ce bon, loyal, & sage Cheualier le Sieur d'Essé y auoit esté tué. Au mois d'Aoust du mesme an le Roy aduerti que le Prince de Piemont, General de l'armée Imperiale, auoit deliberé d'assieger Dourlan, où s'estoit retiré Messire François de Vendosme, Vidame de Chartres, remarqué pour vn des hardis Cheualiers de son temps, fit haster son armée, conduite par Mōsieur le Connestable. Partant l'ennemi se cōtenta de sommer Dourlan, sans passer outre, si n'est que sachant que Monsieur le Connestable auoit fait passer la riuiere de Somme à quelque troupe des nostres, se resolut de leur donner dessus. Dont aduerti Louys Monsieur de Bourbon, Prince de Condé, qui commandoit sur trois compagnies de Caualerie legere, attaqua vne braue escarmouche, & se porta si bien, qu'il eut l'honneur ce jour d'auoir esté cause de la victoire des nostres, ayant mis à mort sept ou huict cens hommes, entre lesquels fut le Comte d'Espinoy, & quelques autres grands Seigneurs des Pays-bas, outre plus de cinq cens prisonniers, le plus remarqué desquels fut le Duc d'Arscot, yssu de l'an-

cienne maiſon de Crouy. Ce faict, l'ennemy commença à ſe retirer,ayant ainſi refroidy ſa colere, & n'oſa attendre le corps de l'armée: en l'Auantgarde de laquelle eſtoyent Meſſieurs les Ducs de Vendoſme & d'Anguien freres,Monſieur Louys de Bourbon, Duc de Montpenſier,le Duc de Neuers, le Seigneur de Chaſtillon Admiral de France, ſous chacun deſquels eſtoyent deux cens hommes-d'armes. Puis y eſtoyent quarante neuf enſeignes de fanterie Françoiſe, conduites par ledit Seigneur Admiral, qui en eſtoit Colonnel. En la bataille eſtoit le Roy, Monſieur Charles de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-yon,frere du Duc de Montpenſier,le Duc de Guiſe, le Mareſchal Sainct André, & le grand Eſcuyer Claude Gouffier Sieur de Boiſi,le Seigneur de Canaples,auec les cẽt Gentilſ-hommes de la maiſon de ſa Majeſté, & vne infinité d'autres. Toutefois en fin ces deux armées ennemies ſe retirerẽt à cauſe de l'hyuer,ſans faire grãd exploit,juſques en l'an enſuyuant 1554. qu'eſtant rompue la pra- 1554.
tique de la paix,le Roy r'aſſembla ſes forces, leſquelles il diſtribua en trois,vne partie eſtãt en Picardie ſous le commandement de Mõ-

ſieur le Prince de la Roche-ſur-yon eſtãt vers Sainct Quentin, l'autre conduit par Mõſieur le Conneſtable, qui eſtoit vers Laon & Crecy : & en ſa ſuyte eſtoyent les Ducs de Guiſe & d'Aumale, ceſtuyci ſorti de priſon, qui conduiſoit enuiron deux mille cheuaux legers : La troiſieſme par le Duc de Niuernois, pres de Meſieres, où il ſe tenoit, comme Lieu tenant du Roy en Champagne, ayant auec luy Monſieur Louys de Bourbon Prince de Condé, qui commandoit ſur trois cens hommes d'armes, & enuiron huict cens cheuaux legers. Ces troupes donc ainſi diſtribuées, Monſieur de la Roche-ſur-yon entra biẽ auãt dans le pays d'Artois & de Hainaut : Monſieur le Conneſtable vers Auanes, où entre autres places, il print Mariambourg. Le Duc de Neuers fut aſſieger Bouuines, & la print d'aſſault: & depuis fut poſer le camp à Dinan, les habitans de laquelle ayant tenu bon quelque temps, ſe rendirent : où les Seigneurs de Chaſtillon, de Bœſſe, & quelques autres Frãçois, acquirent grand honneur. Bref, le Roy eut à ce coup la reuenche des pilleries & bruſlemens de la Picardie. Et pendant que le grand corps de l'armée marchoit ainſi, Mon-

ſieur Anthoine de Bourbon, Duc de Vendoſme, alla mettre le ſiege deuant le Chaſteau de Fouquemberge, & autres petites places pour les forcer, à fin que leurs garniſons ne peuſſent nuire à noſtre camp, que le Roy deliberoit de mettre deuant Renty, nuiſible au Pays Boulonois, laquelle place ſa Majeſté ſçauoit que l'Empereur vouloit venir defendre en perſõne. Or pour le fruſtrer de ſe retirer és enuirõs, & de là ſecourir Rẽty, ces forts furent enueloppez, & tellemeut battus, qu'ils furent aſſujettis par le Prince de Bourbon: lequel tout auſſi toſt inueſtit Renty, de ſorte qu'il n'y euſt ſceu entrer vn ſeul homme ſans eſtre deſcouuert. Depuis le corps de l'armée eſtant arriué ſous la conduite de mondit Seigneur le Conneſtable, & des Princes deſſus nommez, fut donnée la bataille de Renti: en laquelle fut loué ſur tout le deuoir du Sieur de Chaſtillon, qui conduiſoit à pied l'infanterie, & fit vn extreme carnage des ennemis. Neantmoins ſa Majeſté conſiderant que les corps morts apportoyent de l'infection en ſon camp, reſolut de leuer le ſiege, & ne perdre point tant de gens de bien pour choſe de ſi peu d'importance: Parquoy ſadite Majeſté ſe

retira,& l'Empereur aussi,ayant esté biẽ estril lé. Peu apres Monsieur le Connestable ayant congediez les Suysses & les arrierebans, s'en vint en Court,sa Majesté donnant charge du reste de l'armée à Monsieur de Vendosme:lequel renforcea les garnisons d'Ardres,de Boulogne, & de Montreuil. Mais cela n'empescha pas,que l'Empereur ne se jettast sur le pays du Roy, sachant qu'vne bonne partie de l'armée auoit esté cassée. Toutefois le Duc de Vendosme luy estoit tousjours en queuë, de sorte qu'il ne faisoit que passer & brusler les bourgs & villages qui se presentoyent sur son chemin,sans oser entrer guere auant : ains alla seulement fortifier aupres du vieil Hesdin vne place nommée le Mesnil : & depuis voulut entreprendre sur le fort de Sainct Esprit de rue, mais il fut empesché par le Prince, qui ne cessoit d'assaillir l'ennemy à toutes heures. Partant cestuy-ci vint à Amiens, où le Bourbonnois l'attendoit : puis passa à Corbie, & tascha de passer la riuiere de Somme : mais il luy fut impossible,à cause de la diligence dudit Sieur de Vẽdosme,qui le costoyoit,& luy destourboit ses entreprises: Ainsi se passa cest
1555. an iusques à l'an 1555. que le Roy enuoya

ſecours au Mareſchal de Briſſac, qui cõmandoit en Piémont:& fut iceluy conduit par le Duc d'Aumale,frere du Duc de Guiſe: en la compagnie duquel allerent pour leur plaiſir Meſſieurs Iehan & Louys de Bourbon,Comte d'Anguien & Prince de Condé freres, enſemble grand nombre de Nobleſſe Françoiſe, qui ſuyuit l'exemple de ces deux jeunes & vaillans Princes, qui d'arriuée firent preuue, quels, & d'où ils eſtoyent ſortis, au ſiege de Vulpian:d'autant qu'apres la breche faite, les ſoldats faiſans difficulté d'aller à l'aſſaut, ſous pretexte qu'ils diſoyent que la breche n'eſtoit pas raiſonnable,ce neãtmoins les deux Princes de Bourbon,pour faire honte aux ſoldats, monterent les premiers ſur le rempart,à tout des eſchelles de cordes le long de leurs picques,monſtrans exemple aux autres: qui rougiſſans,ſuyuirẽt ces illuſtres Princes:leſquels ores que repouſſez pour ce coup,ſi eſt ce que les aſſiegez voyans la reſolutiõ de noz Chefs, ſe rendirent, apres auoir fait tout deuoir poſſible. Depuis ſe rendit pareillement le Chaſteau de Vulpian,enſemble Mont-caluo. Enuiron ce temps mourut en France Henry premier du nom, Roy de Nauarre,Seigneur ſou-

uerain de Bearn, Duc d'Albret Cōte de Foix, d'Armaignac, & de Bigorre: auquel ſucceda Madame Iehanne d'Albret ſa fille, femme de Monſieur Anthoine de Bourbon, Duc de Vendoſme, qui ſupplia le Roy de le diſpenſer du gouuernemēt de Picardie, auquel il auoit fait tel deuoir, qu'il ne ſera jamais que les Picards n'ayēt la memoire de ce Prince treſdouce. Il alla donc alors prendre poſſeſſion de ce nouueau heritage, enſemble du gouuernement de Guyenne, auquel il ſucceda audit Roy de Nauarre ſon beau-pere: & ſa Majeſté dōna celuy de Picardie à Meſſire Gaſpard de Colligny, Seigneur de Chaſtillon.

L'an 1557. apres que à la ſuſcitation du Pape Paul quatrieſme la tréue au parauant faite auec l'Eſpagnol fut rōpue, le Roy d'Eſpagne vint en perſonne en France, accompagné d'vne armée venant à plus de ſoixante mil hommes, auec le ſecours que la Royne Marie d'Angleterre ſa femme luy auoit enuoyé: où au contraire la noſtre n'euſt ſceu eſtre de plus de dix-huict mille fantaſſins, & ſix mil cheuaux en tout. Le chemin de l'Eſpagnol fut par Cimets, Glajon, Trelon, Mon-

treul aux Dames, la Capelle, & Vernias: & nostre armée costoyant l'ennemy, vint camper à Pierrepont, à fin de garder la frontiere. Et là se tindrent Messieurs Louys de Bourbon, Prince de Condé, le Duc de Neuers, le Reingraue, & les Seigneurs de Curton, & de la Roche du Maine, ausquels Monsieur le Connestable, l'Admiral, & le Mareschal Sainct André, estoyent resolus de se joindre: ores que l'Admiral estoit d'aduis qu'on se retirast vers la Picardie, à cause que les Sieurs de Villebon & de Senerpont l'auoyent aduerti, que le dessein de l'ennemy estoit sur la Picardie, la sachant assez mal-garnie. De fait, il inuestit promptement Sainct Quentin. Parquoy Monsieur le Connestable, General de l'armée, fit partir Monsieur Louys de Bourbon, Prince de Condé, General de la caualleric legere, le Mareschal Sainct André auec quatre cẽs hommes d'armes, & le Seigneur d'Andelot auec dix enseignes de gẽs de pied, pour se jetter dedans Han, tant pour empescher l'ennemy de courir, & le tenir en bride, que pour tascher à rafreschir ceux de Sainct Quentin, qui estoit tout le principal soin dudict Seigneur Connestable. De sorte qu'en

fin fut trouué vn expedient, du costé des marests,où il falloit áuoir des bateaux & nacelles,dont il donna la charge au Baron de Fumel,& luy se tenoit en armes auec lesdits Seigneur Prince de Condé,Duc d'Anguien son frere,Duc de Neuers,le Comte de Villars,de Sancerre,le Mareschal de Montmorency, fils dudit Seigneur Cõnestable, le Vicomte de Turéne son gendre,& autres,qu'il jugea propres pour cest affaire. Tant y a que pour faire court, apres plusieurs allées & venues, le disiesme d'Aoust,jour de S. Laurens, fut dõnée la malheureuse bataille de S. Laurens, la memoire de laquelle ne peut estre que fascheuse à tout bon François. Les premiers qui furent chargez, furent lesdits Seigneurs Prince de Condé & Duc de Neuers,qui s'estoyẽt joints ensemble fort honorablement,& sans aucune perte:mais ils furent si viuemẽt chargez d'vn costé par le Comte d'Aiguemont,auec deux mille cheuaux, & d'autre par le Seigneur Ernest & Henry de Brunsuich, soustenus du Comte de Horne, auec deux mille Reistres, & mil hommes d'armes, & par le milieu se lancerent les Comtes de Mansfeld, Vuilen, & autres,auec trois mille cheuaux, si biẽ que

les noſtres,qui n'eſtoyent qu'vne poignée de gens au prix, furent renuerſez d'vne grande furie & eurent aſſez affaire leſdits Seigneurs Prince de Condé & Duc de Neueres de ſe ſauuer de la meſlée, ayans perdu tous les Chefs & mébres de leurs troupes,les vns priſonniers,les autres tuez. Car quelque grand effort, que fiſſent nos gens,& que cheremẽt ils vendiſſent leur ſang aux ennemis,ſi eſt-ce que le nombre d'iceux eſtant exceſſif,il fallut que le mal tombaſt ſur nous,par la bleſſure & priſon de Monſieur le Conneſtable, Chef de l'armée: comme auſſi fut prins Mõſieur Louys de Bourbon Duc de Montpenſier, lequel feit merueilles de ſa perſonne, ſe hazardant à tout peril, mais en fin il fallut ceder à malheur.Furent auſſi faits priſonniers Meſſieurs le Duc de Lõgueuille, Louys de Gonzague, à preſent Duc de Neuers,le Mareſchal Sainct André,les Seigneurs de Vaſſé,de Curton, de la Rochefoucaut,la Roche du Meine,le Rein graue de Montbrun, fils dudit Seigneur Cõneſtable, & autres en grand nombre. Entre les morts le plus illuſtre fut Monſieur Iehan de Bourbõ Duc d'Anguien, frere d'Anthoine de Bourbon Roy de Nauarre,& dudit Sei-

Monſieur Iehan de Bourbon Duc d'Anguien tué à la bataille de S. Laurens.

gneur Prince de Condé, lequel combatit fort longuement d'vne hardiesse incroyable; iusques à ce qu'il fut mis à bas d'vn coup de pistole par le milieu du corps : & enleué, fut porté au camp de l'ennemy, en la Tente du Duc de Sauoye, qui le plora, & regretta fort; si bien qu'il enuoya son corps honnestement à la Fere, où il fut enterré. C'est vn cas estrãge, de ce qu'on tient pour certain de ce braue Prince, que luy estant né non guiere loin du lieu, où fut donneé ceste bataille, aucuns y adjoustent le propre jour de Sainct Laurens; apparut sur son costé vne marque de feu aussi rouge qu'vn charbõ ardẽt, laquelle alla tousjours en croissant jusques au jour de sa mort, qu'elle s'esuanouit, sans y demeurer trace quelconque. Ce qui sembloit presager, que ce jeune Prince deuoit mourir en l'ardeur flamboyante des combats: quoy que d'autres eussent rapporté ce feu à grandes choses, suyuant le succez de plusieurs ses semblables, qui par ces signes exterieurs ont esté recognus pour l'aduenir deuoir estre Chefs, ou de grandes armées, ou de grands Estats & Seigneuries. Tant y-a, que ce Duc d'Anguien estoit tel, que sa vaillance & vertu ne dementoit en rien la sou-

la ſouche d'ou il eſtoit yſſu, ny le ſang Royal de France, duquel il auoit prins origine, veu qu'il mourut au lict d'honneur pour la defenſe du Royaume, & du pays auquel il eſtoit né laiſſant vne glorieuſe memoire de ſes faits, & vn exemple de ſa vertu à ceux qui le ſuyuent. Furẽt encor occis le Vicomte de Turéne, jeune Seigneur, tel & de ſi grande eſperance, que ſ'il euſt veſcu, on attendoit de luy ce que nous liſons des plus hardis, vaillans, & genereux Chefs de guerre. Y moururent auſſi plusieurs autres Seigneurs & Capitaines, & des ſoldats Dieu ſçait le piteux maſſacre qui en fut fait. Dedans la Fère ſe retirerent mondit Seigneur le Prince de Condé, le Duc de Neuers, le Comte de Sancerre, les Seigneurs de Bourdillon, de Grammont, de Creuecœur, de Piennes, d'Eſcars, & autres, qui ſ'eſtoyent garentis de la meſlée: & le Seigneur de Montmorency print autre chemin, chacun ſe mettant en deuoir de reparer ce grãd malheur. Depuis on departit le reſte des troupes par les places pour les garder: & peu apres leſdits Seigneurs Duc de Neuers, & Prince de Condé, furent à Laon, pour y dreſſer vne autre armée: & là vindrent les trouuer

Monsieur le Mareschal de Montmorency, Comte de Sancerre, Descars, & autres. Et fut fait commandement à tout Gentil-homme & soldat de se rendre à Laon vers ledit Seigneur François de Cleues Duc de Neuers, declaré lors Lieutenant General du Roy. D'autre part le Seigneur de Lorges, Comte de Montgommery, fut employé à Noyon pour y assembler la maison du Roy, & defendre ce quartier. Cependant Sainct Quentin estoit assiegé bien estroitement: dans laquelle ville estoyent les Seigneurs de Chastillon & d'Andelot freres, & quelques autres Seigneurs de marque, lesquels escriuirent ausdits Seigneurs Duc de Neuers & Prince de Condé, pour auoir secours. Partant leur furent enuoyez trois cens hommes: mais ceux-cy passant par le guet de l'ennemy, sur la minuict, furent pour la plus part taillez en pieces, de sorte que la ville fut prinse peu apres. Cecy espandu par toute la France, Anthoine de Bourbon Roy de Nauarre entendant ce qui s'estoit passé en son ancien pays de Picardie, comme il fut en Guyenne, d'où il estoit Gouuerneur & Lieutenant general pour le Roy, commença aussi tost à met-

tre ordre à ſon Gouuernement, à ce que l'Eſpagnol ny l'Anglois n'y peuſſent faire aucune entreprinſe. C'eſt auſſi pour lors qu'il fit arreſter le Seigneur de Pons, Comte de Marepnes, qui auoit pris la poſte droict à Barbeſieux, penſant venir trouuer le Roy à Paris, & luy enjoignit pour le ſeruice de ſa Majeſté de ſ'arreſter là, & prendre la charge & gouuernement du pays voiſin, & des Iſles circon voiſines. En Picardie l'ennemi ne dormoit pas: car il alla aſſieger Caſtelet. Dont aduertis leſdits Seigneurs Prince de Cōdé & Duc de Neuers, manderent au Barō de Solignac, qui commandoit dans la place, que ſ'il pouuoit tenir bon quinze iours, il auroit ſecours. Surquoy le Baron eſcriuit à mondit Seigneur le Prince, qu'il mouroit auant que rendre la place. Neantmoins fut verifié, qu'il la rendit le propre jour de la datte de ladite lettre: dōt il euſt eſté en grand danger de ſa vie, ſ'il ne ſe fuſt ſauué des priſons du Four-leueſque où il eſtoit. Le Roy d'autre part fit les monſtres generales des Pariſiens, deſquels Monſieur Charles de Bourbon, Prince de la Roche-ſuryon, choiſit ſix mille pour enuoyer à Laon ſe joindre à l'armée que dreſſoyent leſdits Sei-

gneurs Duc de Neuers & Prince de Condé: Lequel aduerti que l'ennemi vouloit assieger Compiegne, s'alla jetter dedans, estendant sa Cauallerie legere le lõg de la riuiere d'Aisne, apres auoir fait rompre tous les ponts, & clorre les passages & aduenues, par lesquelles l'ennemy pouuoit se faire voye. Et pour cest effect furent par luy deputez les Seigneurs de Charmazel & de Gondrin. Sur ces entrefaites arriua en France le Duc de Guise, venant d'Italie, où il n'auoit pas esté plus heureux que les autres par deça. Or sur son arriuée le Roy le fit son Lieutenant general en ceste nouuelle armée de Laon, retirãt le Duc de Neuers en Court pour le soulager, & rafreschir de tant de peine enduree par le passé. Et lors s'executa par ledit Seigneur Duc de Guise l'entreprise, que Monsieur le Connestable & le Seigneur de Chastillon auoyent sur Calais, ayant ces deux tramé & ourdy ceste toile au parauant par la negotiation du Seigneur de Senerpont, gouuerneur du Boulonois, qui auoit basti les intelligences, & le cours des affaires, qui furent executez par ledit Duc de Guise, ayant auec luy les Princes du sang de Bourbon, à sçauoir Louys Mõ-

ſieur Prince de Condé, & Charles Prince de la Roche-ſur-yon. Il eſtoit pareillement accompagné de ſes freres le Duc d'Aumale, & Marquis d'Elbeuf, de Monſieur le Mareſchal de Montmorency, des Seigneurs d'Andelot, de Randan,de Termes,d'Eſtrée, & pluſieurs autres. Meſme le Seigneur de Gourdan, qui y perdit vne iambe, & en recompenſe, apres la prinſe de la ville,demeura Gouuerneur d'icelle, qui auoit eſté Angloiſe depuis le Regne de Philippe de Valois, juſques au cõmẽcement de ceſt an 1558. Et fut ce l'vn des exploits qui furẽt faits par ceſte armée: L'autre fut à la prinſe de Thionuile, à laquelle ſe trouuerent pareillement leſdicts Seigneurs Princes de Bourbon qui peu apres ſe retirerent,à cauſe de la negotiation de la Paix, qui ſe traitoit par Madame la Douairiere de Lorraine. Apres la concluſion de laquelle l'an
1559. ne ſe parla en court que de nopces & 1559.
feſtins. Car outre celles de Monſieur le Dauphin auec l'heritiere d'Eſcoſſe, le mariage deſquels auoit eſté conſommé peu au parauant, furent accordez auſſi les Mariages des Ducs de Lorraine & de Piémont, & finalement celuy du Roy d'Eſpagne auec les Prin-

cesses de France : aux Tournois desquelles fut blecé le Roy Henry second du nom, dont il mourut le neufuiesme jour de Iuillet 1559. Depuis la mort duquel on sçait, comment ceux de Guise vsurperent le Gouuernement du Royaume, à cause du mariage du Roy auec leur niepce d'Escosse. Chacun veit incontinent Monsieur le Prince de Condé refusé du Gouuernement de Picardie, Monsieur le Cõnestable priué de l'Estat de Grand-maistre, pour le donner au Duc de Guise : joinct le procez du Comté d'Ammartin : & comme pour colorer leur faict, ils banderent la maison de Bourbon, attirans à leur pratique Messieurs de Montpensier & de la Roche-sur-yõ freres ; au premier desquels ils firent donner le Gouuernement de Touraine, Anjou, & le Maine : à l'autre, Orleans, Berry, & pays Chartrein, qui sont au milieu du Royaume, & qui n'apportent que peu ou point de cõsequence, se gardans bien de les prouuoir d'aucun Gouuernemẽt de frõtiere. Et si ils leur baillerẽt des Lieutenans qui leur commandoient au lieu d'estre commandez par eux. Aussi ce qu'ils en faisoyent, estoit pour sous ce tel quel con-

François second Roy de Frãce

tentemẽt, les oppoſer aux aiſnez de leur maiſon, meſme au Roy de Nauarre, auquel & à Monſieur le Prince de Condé, comme premiers Princes du ſang, appartenoit le gouuernement du Royaume: duquel ces deux Princes s'eſtoyent d'abondant rendus treſdignes, par les grãds & ſignalez ſeruices qu'ils auoyẽt faits à la Couronne, ainſi que nous auons veu en la ſucceſſion & diſcours des années. Toutefois on ſçait au contraire le traictement qu'on leur fit à Orleans, le Roy de Nauarre ſe trouuant abandonné de tous, & Monſieur le Prince de Condé (auquel particulieremẽt on en vouloit, pour le voir plus verd, jeune, & prompt à deſcouurir leurs machinations) priſonnier en grand danger de ſa vie. Mais Dieu par ſa ſaincte grace le garentit alors: tellemẽt qu'apres la mort du Roy François ſecond: & Charles neufuieſme eſtãt paruenu à la Couronne, il fut abſous par Arreſt du Parlement de Paris, prononcé à huis ouuerts, les Chambres aſſemblées au Palais de Paris, Meſſieurs de Parlement ſeant, veſtus de leurs robbes rouges, & y aſſiſtans le Roy de Nauarre & Monſieur le Cardinal de Bourbon, freres dudit Seigneur Prince, Meſſieurs de Montpen-

Charles neufieſme Roy de Frãce.

ſier & de la Roche-ſur-yon freres, les Ducs de Guiſe, de Neuers, & de Montmorency, les Cardinaux de Lorraine, de Chaſtillon & de Guiſe, & les Seigneurs de Sainct André & de Montmorency Mareſchaux de Frãce: en preſence de tous leſquels fut ledit Seigneur Prince declaré innocent des calomnies de tous ſes ennemis, & de la Couronne de France: Laquelle ils ont depuis fort esbranlée par les guerres ciuiles, que eux & leurs ſucceſſeurs y ont ſemé: deſquelles je n'ay que faire de parler dauantage, me contentant de dire, que leſdits Seigneurs Roy de Nauarre & Prince de Condé ſont morts des fruicts d'icelles: le premier, aiſné de la maiſon, ayant laiſſé pour ſeul heritier & ſucceſſeur, Henry de Bourbon, troiſieſme du nom, Roy de Nauarre: en la perſonne duquel Dieu a voulu aſſembler les biẽs & richeſſes de ſix ou ſept des plus grandes, nobles, & riches maiſons de l'Europe, ayant fondu en luy la Couronne de Nauarre, les ſucceſſions de Foix, d'Armaignac, d'Albret, de Luxembourg, d'Alençon, & de Bourbon, eſtant ſa Majeſté aujourdhuy le Chef de la maiſon de Vendoſme ſeule branche de la famille de Bourbon, apres que toutes les autres

ont retenu leur particularité plusieurs centaines d'ans en grandeur & excellence celebre, honorable, & recommandée par toutes les histoires. En quoy nous auons dequoy suffisammẽt recognoistre & remarquer les faicts merueilleux du souuerain Dieu, qui conduit ce mõde par sa prudence & sagesse incognue aux hommes, par laquelle il ne permet guere tomber les maisons des Princes, par luy esleus sur tous les autres pour conseruer les bons en repos, & tenir en bride les mauuais, à sa gloire. Ce qui me fait persuader, & croire par argument naturel, que son vouloir est de conseruer, & esleuer en amplitude d'honneur & de biens le Roy de Nauarre qui est à present prouueu qu'il se contienne en la crainte & amour de Dieu, & qu'il ne se laisse gaigner aux plaisirs & dissolutions, qui perdent fort souuent les grands Princes, & desquels, graces à Dieu, il a esté esloigné iusques icy, par la propre confession de ses ennemis: dont je ne diray autre chose, à fin qu'on n'ait occasion de me blasmer du vice de flaterie, lequel je hay le plus. Poursuyuant donc la fin de noz memoires, chacun sçait, que l'autre Prince, sçauoir Monsieur Louys de Bourbon, Prince,

de Condé, a laiſſé quatre fils, ſçauoir Mõſieur Henry de Bourbon Prince de Condé, auquel les guerres ciuiles ont fait dez ſa jeuneſſe ſouuenir de la grãdeur, valeur, & vertu de ſes anceſtres: François, Prince de Conti, Charles Cardinal de Vendoſme: tous trois yſſus d'vne treſ-vertueuſe Dame, heritiere de la maiſon de Roye, qui eſt l'vne des anciennes maiſons de France. Car il ſe trouue en l'hiſtoire que vn Meſſire Bernard de Roye, fut grãd Chambellan du Roy Louys huictieſme pere de Sainct Louys. De ſes ſecondes nopces auec vne Princeſſe de la maiſon de Longueuille, ledit Seigneur Prince de Condé a laiſſé Mõſieur Charles Cõte de Soiſſons. Ie ne pourſuiuray point auſſi ce qui eſt paſſé, & à quelles charges ont eſté employez leſdits Seigneurs Duc de Montpenſier & Prince de la Roche-ſur-yon freres, yſſus d'vn puiſné de Vendoſme, comme nous auons veu: d'autant que nous ſçauons tous ce qui eſt aduenu durant ces guerres ciuiles. Parquoy je me contenteray de dire, qu'ils ſont decedez tous deux en leurs maiſons, & de mort naturelle: le premier ayant laiſſé pour ſucceſſeur Monſieur François de Bourbon, aujourd'huy Duc de

Montpensier: Auquel Dieu a pareillement donné vn fils, Henry de Bourbon, Prince de Dombes, jeune Prince tref-bien nourri,& de fort grande & belle esperance.

Voila donc ce que j'ay recueilli en l'Histoire, tant Françoise qu'estrangere, depuis le Roy Sainct Louys, des vies, faicts, gestes, & seruices des Princes descendus de Monsieur Robert de France, fils d'iceluy Sainct Louys, qui ont fait la Branche de Bourbon, desquels nous en auons remarqué sept qui sont morts en bataille,pour le seruice de la Couronne,& tous les autres, auoir esté tref-heureux,vaillans,preux & employez à la conduite des armées, pour le seruice des Roys & Royaume de France. Ce que j'ay espluché le plus sommairement qu'il m'a esté possible, d'autant que qui se fust voulu estendre,& emplifier en chacũ endroit, il y eust eu assez dequoy faire vn grãd volume.Mais mon intention n'a esté que de dresser les memoires & briefs recueils pour seruir de note & marque de la grãdeur& amplitude de ceste famille Royale,& des seruices signalez, que les Princes d'icelle ont faits à la Couronne de France: à fin de clorre la bouche aux mesdisans & malicieux, qui se

ſont chaſtrez de la France, & ſont vray calomniateurs pour en ce tẽps, deſtourner le peuple François du reſpect & deuoir, duquel ils ſont tenus aux Princes du ſang du Roy, & qui font des contes de vieilles, & ſement parmy les idiots en leurs tables, apres auoir biẽ beu, mille & mille calomnies, impoſtures, & ignorantes menſonges, parlans ſottement & indiſcretement des Princes: Et pour monſtrer auſſi, combien ſont inſenſez ceux, qui font de mõſtrueuſes comparaiſons entre les maiſons de Bourbon & de Lorraine, qui eſt autãt que de comparer le Royaume de France au Duché de Lorraine, la Majeſté treſ-chreſtienne au Duc Lorrain, & la famille Royale aux deſcendus & yſſus de ce Duc, autant inegaux & diſſemblables, cõme ſont le Soleil lumineux, & l'vne des Eſtoiles errantes qui prennent leur clarté de ceſte grand lampe du monde. Et par ce que ces grands ouuriers, manœuures, & architectes excellents, qui ont imprimé & forgé en vne nuict parmi nous des Princes nouueaux, incognus à nos peres, des heroïques faits deſquels neantmoins ces enchãteurs font grand parade, pour dire au peuple, qu'il eſt fort obligé à ceux-là, venus & natu-

ralisez François depuis soixante ans seulemẽt: I'ay biẽ voulu dresser les memoires des seruices & charges,que les vns& les autres ont tenu:à fin que chacun juge,cõbien ces discoureurs fabusent, voulans tromper le monde en la vente de leur marchandise, ou en leur discours mal à propos , puis qu'il y a trois cens quarante ans, que depuis Mõsieur Robert de France, presque tous les Princes de Bourbõ, qui ont porté les armes , sõt morts,& ont finy leurs jours pour le seruice de la Courõne,dedans & dehors le Royaume:& les autres,il n'y a que soixãte ans qu'ils y sont plantez , aynas tous tãt qu'ils ont esté,fait leurs essais aux armes sous le commandement charge & conduite des Princes de Bourbon,& n'ayãs pourtant jamais eu commandemẽt en France que depuis trente cinq ans , qu'ils gaignerent ce poinct, apres la resolution du Roy Henry secõd sur le mariage du Sieur Dauphin son fils auec l'heritiere d'Escosse,laquelle il voulut oster à Edouard siziesme d'Angleterre, craignãtq̃ ce jeune Roy ne se fit trop grand par la Seigneurie de toute l'isle d'Albiõ.Et si jamais ceux de Guise n'õt eu cõmandemẽt,& n'ont fait acte signalé en Frãce,jusq̃s à la paix faicte

auec l'estranger l'an 1559. que les princes de Bourbon n'ayẽt eu leur part au gasteau d'hon neur, & n'ayẽt esté recognus par les histoires, pour grãds, excellẽs, & braues Capitaines, exposans leur vie, & vsans fort sagemẽt de la cõduite de leurs armes, se faisans redouter par les ennemis pour leur prouësse & generosité: ne s'estant jamais rien passé de grãd & signalé, où ils ne se soyent trouuez, pour le seruice du Roy, & de la Couronne de France. Ie ne doute pas que pour faire exactemẽt vn tel recueil plusieurs choses ne me defaillent, outre l'infirmité & pesanteur de mon entendemẽt: d'autãt que pour ce faire je n'ay esté, aidé que de ce q̃ j'ay peu rassembler çà & là des choses escrites és histoires, ou empruntées d'ailleurs, sans estre secouru de ceux, qui ont par cy deuant gouuerné les affaires de ceste illustre maison. Mais aussi ce petit traicté perfunctoirement dressé, esueillera parauẽture quelque plus gentil esprit, à parfaire l'histoire & oeuure entier, pour le merite du sujet: dont je receuray contentement plus que suffisant, d'en auoir esté pour le moins l'instigateur & premiere cause.

FIN.